MASTER
NEGATIVE
NO. 93-81296-3

AUTHOR:

ERNOUT, ALFRED

TITLE:

MORPHOLOGIE HISTORIQUE DU LATIN

PLACE:

PARIS

DATE:

1914

Master Negative #
93-81296-3

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DEPARTMENT

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

Original Material as Filmed - Existing Bibliographic Record

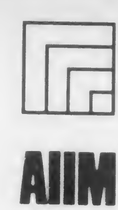
Ernout, Alfred, 1879-
...Morphologie historique du Latin, par A. Ernout ... avec un avant-propos par A. Meillet ... Paris, Klincksieck, 1914.
xiii, 367 p. 17½ cm. (Nouvelle collection à l'usage des classes, xxxii)

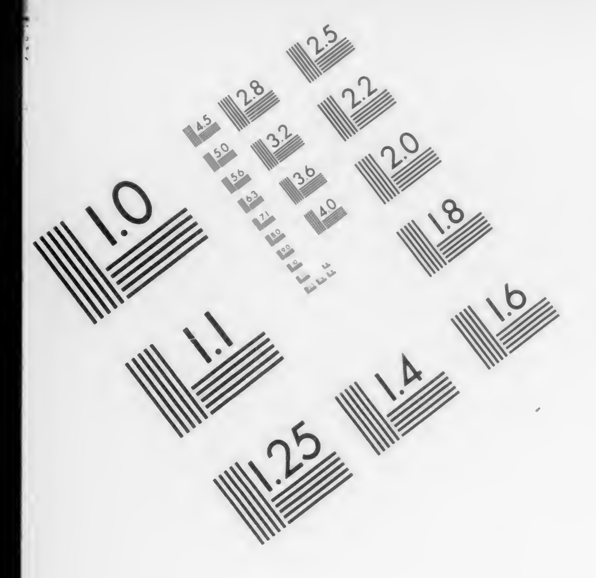
104719

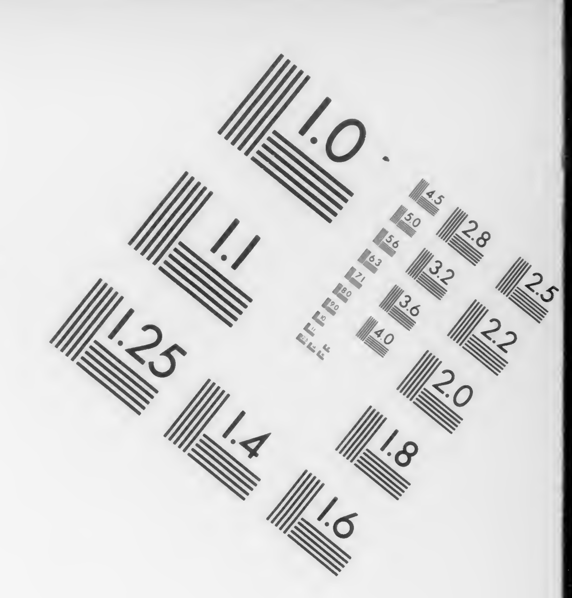
Re

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35 REDUCTION RATIO: 9x
IMAGE PLACEMENT: IA IIA IB IIB
DATE FILMED: 4-19-93 INITIALS [illegible]
FILMED BY: RESEARCH PUBLICATIONS, INC WOODBRIDGE, CT







AIIM

Association for Information and Image Management
1100 Wayne Avenue, Suite 1100
Silver Spring, Maryland 20910
301/587-8202

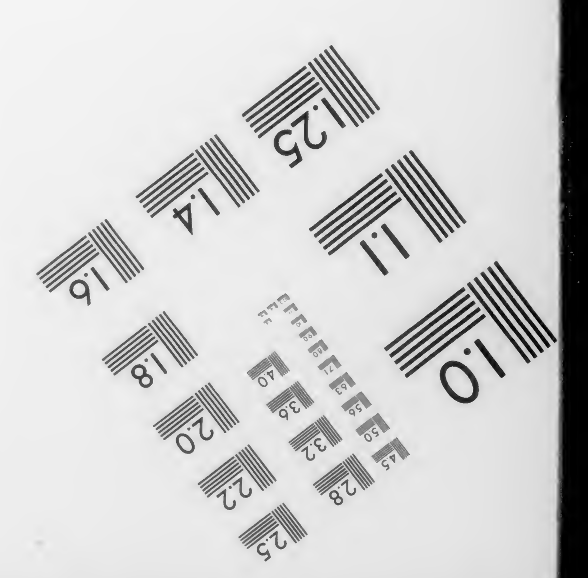
Centimeter

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 mm

1 2 3 4 5

Inches

1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6 4.0 4.5 5.0 5.6 6.3



MANUFACTURED TO AIIM STANDARDS
BY APPLIED IMAGE, INC.

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

XXXII

MORPHOLOGIE HISTORIQUE DU LATIN

PAR A. ERNOUT

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK


SIGILLVM COLLEGII COLVMBIAE NOVI EBORACI
IN LVMINE TVO VIDEBIMVS LVMEN

MORPHOLOGIE HISTORIQUE
DU LATIN

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES
XXXII

MORPHOLOGIE HISTORIQUE
DU LATIN

PAR

A. ERNOUT
Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Lille

AVEC UN AVANT-PROPOS

PAR

A. MEILLET
Professeur au Collège de France
Directeur adjoint à l'École des Hautes Études

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1914

AVANT-PROPOS

Il n'est pas aisé d'interpréter historiquement le système grammatical du latin, surtout quand, comme ici, on s'adresse à des latinistes, non à des comparatistes de profession.

Sans doute bien des choses s'expliquent par la simple mise en ordre des faits latins et en utilisant les données phonétiques fournies par l'admirable précis de M. Niedermann. Ce n'est pas un des moindres mérites du présent ouvrage que d'exposer la grammaire latine en un ordre tel que les faits s'éclairent, dans la mesure du possible, les uns par les autres. Même sans en savoir plus, il est précieux de se rendre compte de ce que, par exemple, le perfectum *amāvī* et le perfectum *monuī* appartiennent à un même type et de ce que la différence entre les deux provient seulement du radical verbal terminé par une longue dans le premier cas — qu'on compare *amātus* —, par une brève dans le second — on n'a qu'à penser à *monĭtus*. Il est remarquable que les deux prétérits du subjonctif,

l'imparfait comme le plus-que-parfait, soient caractérisés par un même affixe *-sē-*, dans *essem*, *ferrem*, *vellem*, *amārem*, comme dans *dīxissem*.

Le latin offre par malheur peu de ressources parce qu'il a très peu changé à date historique. La langue écrite s'est fixée de bonne heure, et l'examen des vieux textes ne fournit guère de formes aberrantes qui puissent servir à expliquer les formes normales. Il n'y a presque pas d'inscriptions archaïques; celles que l'on a sont courtes, en partie obscures et presque inintelligibles; il suffit de voir ce qu'enseigne une inscription médiocrement ancienne et peu étendue, comme le sénatus-consulte relatif aux Bacchanales, pour sentir ce que l'on perd à n'avoir presque pas de textes anciens indépendants de la langue littéraire qui s'est fixée dès l'époque de Plaute et dont les traits essentiels n'ont plus changé jusqu'à la fin de l'Empire. On verra cependant ici tout ce qu'enseignent encore les archaïsmes des textes d'époque républicaine.

Mais pour rendre compte des formes latines, il faut remonter à un passé plus lointain. La grammaire latine n'est que l'une des formes prises avec le temps par la grammaire d'une langue inconnue, qui a fourni également le sanskrit, le grec, le celtique, le germanique, le slave, etc. Seule, la comparaison de ces diverses langues permet de donner, en quelque mesure, une

explication des formes latines. Sans encombrer son exposé de formes de toutes sortes de langues, mais en citant quelques mots grecs, M. Ernout a profité de la grammaire comparée des langues indo-européennes, et l'on verra combien la grammaire latine est éclairée par là.

Il ne faut toutefois pas se faire d'illusions et croire que la grammaire comparée est en mesure de tout expliquer. On connaît, par des données positives, le système grammatical du latin, et, par la comparaison entre les formes des diverses langues indo-européennes, le système grammatical de l'indo-européen commun. Ceci permet d'interpréter, d'une part, les faits tout récents qui ont eu lieu en latin même à l'époque historique ou à l'époque qui a précédé immédiatement, ainsi l'extension du génitif pluriel en *-ōrum* remplaçant les anciennes formes en *-um*, et, d'autre part, les formes très anciennes que le latin a conservées presque sans changement : *est* et *sunt*, si étranges en latin, s'expliquent immédiatement par les principes de la morphologie indo-européenne. Mais, entre la période de l'indo-européen commun et la période historique du latin, il s'est écoulé un grand nombre de siècles, durant lesquels se sont succédé des systèmes grammaticaux intermédiaires entre le système indo-européen et le système lâtin ; et, comme le système latin est très

différent du système indo-européen, on n'a pas le moyen de déterminer ces moments intermédiaires. Les formations qui se sont constituées à l'intérieur de ces systèmes inconnus ont donc toutes chances de demeurer sans explication, et il n'y a pas lieu d'être surpris de ce que l'origine du perfectum en *-vī*, *-uī* ou du prétérit du subjonctif en *-sē-* demeure mystérieuse : ces formes se sont établies au milieu d'ensembles grammaticaux qu'on ne connaît pas et, par suite, ne comportent pas d'explication historique.

Si le nombre de ces formes mystérieuses n'est pas plus grand, cela tient en partie à ce que les formes grammaticales sont choses très stables et à ce que, dans la grammaire latine, presque tout s'explique immédiatement par d'anciennes formes indo-européennes : si le type *amāvī, monuī* est obscur, les types *cecinī, lēgī, dīxī* trouvent leur explication en indo-européen. Mais cela tient aussi à ce que la comparaison de certains dialectes permet d'entrevoir les systèmes intermédiaires entre l'indo-européen et le latin. En effet le latin n'est pas isolé : il a beaucoup de particularités en commun avec un autre groupe dialectal, aussi employé en Italie, le groupe osco-ombrien. Les dialectes celtiques, sans être aussi semblables, présentent également nombre de particularités importantes qui concordent avec ce que l'on observe en latin et en osco-ombrien. L'infinitif en *-se* (*-re*) est, comme le prétérit du subjonctif en *-sē-* (*-rē-*), chose toute nouvelle : il ne se retrouve ni en osco-ombrien ni en celtique, et la constance avec laquelle il figure dans toutes les conjugaisons suffirait à avertir que c'est une forme de création récente : les formes les plus régulières sont celles qui résultent des innovations les plus récentes, celles dont aucune altération n'a pu encore déranger l'harmonie. Au contraire, l'osco-ombrien et surtout le celtique éclairent la formation du subjonctif et celle des formes médio-passives en *-r* ; des formes surprenantes en latin, comme *advenam, faxō, faxim*, apparaissent toutes naturelles à qui connaît la grammaire du vieil irlandais.

Dans un livre comme celui-ci, où tout devait être présenté au point de vue latin, la chronologie morphologique dont on vient de faire entrevoir les principes n'a pas été mise en évidence. Mais, et il ne faudra jamais le perdre de vue, la principale des difficultés de la grammaire latine — comme de la grammaire de la plupart des langues indo-européennes — vient de ce que c'est un édifice bâti au milieu des ruines : il y a un système latin assez simple, assez cohérent ; mais il est fait avec des matériaux empruntés à plusieurs systèmes successifs qui l'ont précédé ; la forme propre de ces anciens matériaux se reconnaît encore souvent dans la construction qui s'est élevée peu à peu, et de plus de grandes parties des con-

structions anciennes ont subsisté dans l'édifice nouveau, et l'empêchent d'être entièrement harmonieux. A côté des types réguliers il subsiste un grand nombre de formes anomales ou semi-anomales qui sont, dans le latin de l'époque historique, comme des témoins de la grammaire indo-européenne et de toutes les grammaires inconnues par lesquelles on est passé du type indo-européen au type latin. En mettant la norme en pleine évidence, le présent ouvrage fait apparaître du même coup ce que le latin a gardé d'un passé plus ou moins lointain.

A. Meillet.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

Le présent Manuel fait suite à la ' Phonétique historique du latin ' de M. Niedermann, qui est parue dans la même collection. Il s'inspire des mêmes principes et procède de la même méthode. Son but est de substituer à l'exposé empirique et incohérent des faits de déclinaison et de conjugaison une classification plus rationnelle. Les grammaires en usage dans nos lycées et collèges reposent tout entières sur la notion du ' correct ' (c'est-à-dire du classique) et de ' l'incorrect ' (anté- ou postclassique). Cette distinction, tout artificielle, peut avoir son avantage au point de vue pédagogique, et pour un enseignement élémentaire ; mais elle réduit l'étude de la langue à celle d'une période en deçà et au delà de laquelle il n'y a que barbarie. Au lieu de suivre la langue dans son développement,

elle la traite comme une construction toute faite et immuable: dans tout ce qui s'écarte de la norme classique il n'y aurait qu' ' exceptions ' et que ' dérogations '.

L'exposé suivant au contraire examine l'évolution des faits morphologiques, depuis l'apparition du latin dans l'histoire jusqu'à la période romane. Les paradigmes des déclinaisons et des conjugaisons sont bien ceux de la langue classique; mais ce n'est pas uniquement du point de vue classique que le livre a été écrit; il s'efforce au contraire d'agrandir l'idée que les élèves se font ordinairement de la langue latine.

Pour atteindre ce résultat, il a fallu faire appel aux documents archaïques, aussi bien qu'à ceux du latin de basse époque et aux données des langues romanes. De plus, le témoignage des langues indo-européennes a été invoqué, toutes les fois qu'il pouvait dissiper l'obscurité des faits latins. A cet égard, je n'ai pas eu les mêmes scrupules que M. Niedermann. Il a banni de son livre toute comparaison, notamment avec le grec, pour en permettre la lecture aux jeunes gens des établissements

d'enseignement secondaire, qui d'ordinaire ne connaissent que le latin. M. Niedermann se flattait que son Précis pourrait pénétrer dans les lycées et collèges: c'est une illusion que je ne partage pas. Un assez long stage dans l'enseignement secondaire m'a permis de constater que, en France tout au moins, les élèves cessent d'étudier la grammaire à l'âge même où des Manuels du genre de celui-ci leur seraient accessibles et profitables. Le livre s'adresse donc plutôt aux étudiants et aux professeurs de grammaire et de lettres; vis-à-vis de ceux-ci, je me suis cru plus libre de recourir à la comparaison, notamment avec le groupe osco-ombrien et le grec. On verra d'ailleurs que je ne l'ai fait qu'avec beaucoup de discrétion, en n'utilisant que des formes claires et sûres, et en me bornant à l'indispensable.

M. Meillet a bien voulu s'intéresser à ce Manuel dont il a lu le manuscrit et les épreuves, et qu'il s'est chargé de présenter aux lecteurs: qu'il reçoive ici une fois de plus l'expression de ma cordiale reconnaissance.

A. Ernout.

PREMIÈRE PARTIE

LA DÉCLINAISON LATINE

A. Généralités.

Les Genres. - Les Nombres. - Les Cas.

En latin une même forme nominale indique simultanément le genre, le nombre, le cas, sans que chacune de ces catégories ait une marque isolée des autres : *bonum* est nominatif neutre ; mais *-um* y indique le *singulier* par opposition à *-ă*, le *nominatif* par opposition à gén. *-ī*, dat. *-ō* etc., le *neutre* par opposition à masculin *-us*, féminin *-ă*.

Genre.

1. Il existe en latin trois genres : le masculin, le féminin, et le neutre. Mais il est difficile de prévoir a priori quel sera le genre d'un mot donné. Le genre masculin ou féminin d'un substantif ne se reconnaît pas à l'examen du substantif même :

ainsi *nauta* est masculin, mais *fāgus* féminin, quoiqu'en général la finale *-a* caractérise les noms féminins, la finale *-us* les masculins.

C'est l'adjectif qui seul indique d'une manière non ambiguë le genre masculin ou féminin du substantif : un substantif masculin est celui qui est accompagné « de la forme masculine du thème de l'adjectif qui s'y rapporte », un substantif féminin, « celui qui demande la forme féminine de l'adjectif » (Meillet, Introd.[3], 169), par ex. *bonus nauta, alta fāgus*.

En revanche le neutre est caractérisé par des formes spéciales, au nominatif-accusatif-vocatif des deux nombres ; ailleurs il se confond avec les cas correspondants du masculin : ainsi *templum, templa*.

Dans la mesure où ils ont une valeur définie, le masculin et le féminin marquent une différence de sexe, et le neutre désigne en général des objets inanimés. Mais cette définition ne saurait avoir de valeur constante, et il ne faut pas confondre le genre naturel et le genre grammatical : ce dernier n'exprime qu'un rapport entre le substantif et l'adjectif qui le détermine, et n'a qu'une valeur morphologique et syntaxique.

2. Comme, le plus souvent, la distinction des genres ne correspondait pas à des différences sémantiques, il y a eu des confusions entre les trois genres.

Le neutre notamment a tendu dès l'époque la plus ancienne à s'éliminer pour être remplacé par le féminin, et surtout par le masculin.

A. Confusion entre le neutre et le féminin. — La ressemblance phonétique de *rosă* Nom. fém. sing. et de *templă* Nom. Voc. Acc. plur. neutre a amené une série de confusions entre le neutre et le féminin. D'où les doublets :

caementum, -ī et *caementa, -ae*
gāneum, -ī et *gānea, -ae*
mendum, -ī et *menda, -ae*
rāmentum, -ī et *rāmenta, -ae*
rāpum, -ī et *rāpa, -ae*, etc.

Cette dualité s'est maintenue jusque dans les langues romanes, ce qui explique les doublets français :

grain (lat. *grānum*) et *graine* (lat. vulg. **grāna*)
cerveau (lat. *cerebellum*) et *cervelle* (lat. **cerebella*).

Parfois même le féminin a seul subsisté, ainsi :

joie (lat. **gaudia*)
poire (lat. **pira*).

B. Confusion entre le masculin et le neutre. — Le latin a généralisé au Nom. sg. neutre la forme du masculin dans les participes présents actifs et dans les adjectifs dont le thème se termine par une consonne, ou par un *-ĭ-* syncopé au Nom.

sg. La même forme y sert de nominatif pour les trois genres :

ferēns, dīves, audax, atrōx

et l'ancienne forme de Nom. Acc. neutre sans *-s* y est disparue sans laisser de traces.

En outre, malgré les efforts des grammairiens et des lettrés, on voit, dès le début de la tradition, la distinction entre le masculin et le neutre s'effacer peu à peu dans les thèmes en *-o/e-* de la 2me déclinaison ; et ce, au profit du masculin. Ainsi Plaute a *aevus* pour *aevum*, *dorsus* pour *dorsum*, Caton *rāster* pour *rāstrum*, plus tard Pétrone, *caelus* pour *caelum*, *candēlābrus* pour *candēlābrum*, *fātus* pour *fātum*, *vīnus* pour *vīnum*, Celse *scalper* pour *scalprum*, etc. D'ailleurs c'est là une tendance antérieure au latin, et certains mots dont le genre est douteux comme *aevus* et *aevum*, *collus* et *collum*, *uterus* et *uterum* se retrouvent soit masculins, soit neutres dans d'autres langues de la famille indo-européenne ; ainsi pour le dernier le sanskrit a *udáram* « ventre » neutre, mais le grec ὕδερος· γαστήρ.

La première cause de l'élimination du neutre, c'est qu'il est confondu avec le masculin aux autres cas que le Nom.-Voc.-Acc.

Il y a une autre cause qui apparaît évidente de la confusion du masculin et du neutre. C'est l'emploi, pour former le pluriel d'un nom masculin, d'un ancien collectif neutre de thème en *-ā-*, qui a fourni également le nominatif-vocatif-accusatif du pluriel neutre.

On sait qu'en grec le pluriel de μηρός est μῆρα, qu'à κύκλος « cercle », correspond un collectif κύκλα « roues » ; ce type se retrouve dans les langues slaves, cf. russe *dom* « δόμος » *domá*. Μῆρα, κύκλα étaient à l'origine, non des nominatifs pluriels neutres, mais des nominatifs singuliers de collectifs : de là vient qu'en grec le verbe qui avait un sujet au pluriel neutre se mettait au singulier : τὰ ζῷα τρέχει.

A ces formes on peut comparer en latin :

jocus	*joca*
locus	*loca*
sibilus	*sibila*
carbasus (mot d'emprunt)	*carbasa*.

Virgile a également, d'après le grec, *Tartarus*, *Tartara ; Maenalus*, *Maenala ; Ismarus*, *Ismara*.

A côté de *joca*, *loca* existent les pluriels *jocī* et *locī*. Inversement, sur le pluriel collectif en *-a* s'est refait un singulier neutre qui a pris la place d'un masculin : à côté de *collus*, d'après *colla*, s'est créé *collum*, etc. Cet état de trouble, dont les origines remontent à l'indo-européen, a contribué à la disparition du neutre en latin. Le neutre n'a pas sub-

sisté dans les langues romanes, sauf dans les pronoms, où il avait une valeur bien définie :

lat. *quī* > fr. *qui*
lat. *quid* > fr. *quoi*.

Nombre

3. Le latin distingue deux nombres : le singulier et le pluriel. Le duel, qui en indo-européen servait à désigner deux objets, a complètement disparu. Dans les noms de nombre *duŏ* gr. δύο hom. δύω, *ambō* gr. ἄμφω, *vīgintī*, gr. dorien Ϝίκατι, l'étymologie permet de reconnaître d'anciennes formes de duel (et encore l'*ŏ* de *duŏ* n'entre dans aucun type de duel connu) ; mais pour le sujet parlant, *vīgintī* était un indéclinable dont on ne distinguait plus les éléments de formation ; *duo* et *ambō* se comportaient comme des pluriels, dans leur flexion comme dans leur emploi. On a voulu voir des duels dans des formes en *-o* que fournissent quelques inscriptions du type :

Q. K. Cestio Q. f. Hercole donu dedero C. I. L. I², 61.

« Q(uintus) K(aeso) Cestii Q(uinti) f(ilii) Herculi donum dederunt », où *Cestio* serait une forme comparable à *duŏ*. Sans discuter ici cette explication, qui est tr s douteuse, on peut dire que ces formes isolées ne suffisent pas à prouver l'existence en latin d'un duel à l'époque historique.

Cas

4. Le latin possède six cas vivants : 3 cas grammaticaux, le Nominatif, le Vocatif, le Datif qui indiquent la fonction du mot dans la phrase, 2 cas à la fois grammaticaux et à valeur concrète, le Génitif et l'Accusatif, 1 cas à valeur concrète ou réelle, l'Ablatif, ancien cas local, avec lequel s'est confondu un cas primitivement distinct également à valeur concrète, l'Instrumental, cas de l'accompagnement et du moyen. Il y a en outre quelques traces d'un cas à valeur concrète, en voie de disparition, le Locatif. Le nombre des cas à valeur concrète apparaît très réduit : ils sont suppléés par des prépositions. On peut même dire que seuls les cas à valeur concrète admettent l'emploi des prépositions. Le nominatif, l'accusatif complément direct, le génitif, le datif, le vocatif s'emploient sans préposition. Au contraire l'emploi des prépositions est constant avec l'ablatif-sociatif, et avec les cas locaux, sauf certains restes de locatif, et quelques emplois restreints de l'accusatif et de l'ablatif.

5. Valeur des cas. — A. Nominatif. Il est généralement défini le cas où l'on met le « sujet » et l'attribut ou prédicat.

B. Vocatif. Il indique la personne à qui l'on s'adresse, et forme un cas isolé dans la phrase. Cet

isolement a favorisé la disparition du vocatif; en latin, il ne subsiste qu'au singulier des thèmes en *-o/e-* masculins-féminins (2e décl.), à l'exclusion du type *puer*. Partout ailleurs, il est identique au nominatif. Et même dans les thèmes en *-o/e-*, le nominatif peut avoir la valeur du vocatif. Plaute écrit par exemple *Asin.* 664 (sén. iamb.):

Da, meus ocellus, mea rosa, mi anime, mea voluptas, Leonida, argentum mihi.

Aussi toute trace de vocatif a-t-elle disparu dans les langues romanes.

C. Accusatif. Il a des emplois multiples, mais sert surtout à déterminer le sens du verbe (complément direct): *amō patrem.*

Il marque aussi l'extension dans l'espace et dans le temps :

oppidum aberat mīlia passuum octō, César *B. G.* II, 6, 1.
tot annōs bella gero, Virgile *En.* I, 47 ;

le terme du mouvement, *eō Rōmam* (cas latif):

Catinam cum vēnisset, Cicéron *Verr.* II, IV, 50 ;

la relation :

quid hoc differt ? Cicéron, *pro Caec.* 14, 39.

Enfin le latin a développé l'emploi de l'accusatif avec un certain nombre de prépositions, qui

étaient à l'origine des préverbes indépendants. C'est là un fait de vocabulaire plus que de morphologie.

D. Génitif. C'est le cas auquel se met le complément d'un nom, subjectif: *Italiae facultātēs*, César *B. G.* VI, 1, 3, ou objectif : *rēgnī cupiditāte*, id. I, 2, 1.

Il s'emploie aussi avec une valeur concrète pour désigner le tout dont on prend une partie (génitif partitif); et dans ce cas, il peut être complément d'un nom, d'un adjectif, d'un pronom, d'un verbe, etc., par ex. :

eōrum ūna pars, César *B. G.* I, 1, 5.
intereā locī, Térence *Eun.* 256.
hoc noctis, Plaute *Amph.* 164 a.
ut me omnium jam labōrum levās ! Plaute *Rud.* 247.

D'autres emplois du génitif ne peuvent se réduire à aucun principe, et seul l'usage les apprendra.

E. Datif. Comme son nom l'indique, le datif marque à qui ou à quoi un objet est destiné, par ex. :

sī quid peccat filius, mihi peccat, Térence *Ad.* 116.
castrīs locum dēlēgit, César *B. G.* I, 49, 1.

Ainsi s'expliquent les datifs *servīre, pārēre alicuī*, etc.

F. Ablatif. L'ablatif latin représente à la fois

l'ablatif indo-européen, l'instrumental et en partie le locatif.

1. L'ablatif proprement dit marque le point de départ, l'origine ; on le rencontre avec ou sans préposition :

oppidō fūgit, César *B. G.* III, 29, 1.
caelō vēnēre volantēs, Virgile *En.* VI, 191.

Mais l'emploi avec *ā*, *ab*, *dē*, *ē*, *ex* est le plus fréquent. C'est à ce sens que se rattache l'usage de l'ablatif avec le comparatif. Ce dernier est proprement un intensif : *doctior Petrō* signifie donc « particulièrement savant en partant de Pierre, par rapport à Pierre ».

2. L'ablatif instrumental indique tantôt une idée d'accompagnement (sociatif), et dans ce cas il est généralement accompagné de *cum* :

cum legiōnibus... prōficiscitur, César *B. G.* VI, 3, 6.

tantôt une idée d'instrument, de moyen, de manière :

pulcherrimō vestītū et ornātū rēgālī in soliō sedentem, Cicéron *De fin.* II, 21, 69.
magnō dolōre adficiēbantur, César *B. G.* I, 2, 4.
gladiīs pugnātum est, id., I, 52, 4.

3. L'ablatif-locatif est généralement précédé d'une préposition :

(*legiōne*) *quae in eōrum fīnibus hiemāverat*, César *B. G.* VI, 7, 1.
sub monte consēdit, id. *ibid.* I, 48, 1.

Au pluriel, l'ablatif, qui tenait l'emploi du locatif, pouvait s'employer sans préposition :

homō īdem duōbus locīs ut simul sit, Plaute *Amp.* 568.

Cet usage s'est étendu quelquefois au singulier; mais il y est exceptionnel, tout au moins dans la prose classique.

Note. — L'ablatif dit « absolu » équivaut soit à un instrumental :
incitātō equō se hostibus intulit, César *B.G.* IV, 12, 6.
soit à un locatif :
M. Messalā, M. Pisōne cōnsulibus, id. *ibid.* I, 2, 1.

G. *Locatif.* Le locatif indiquait dans quel lieu ou à quel moment l'action s'accomplissait : *domī*, *humī*, *rūrī*, *vīcīniae* (*vīcīniai*), *Lugdūnī*, *lūcī*, *mānī*, *vesperī*, *herī*, *postrīdiē*, *diē quīntī*, *septimī*.

Dès le début de la tradition, le locatif n'apparaît en latin plus que comme une survivance. Il n'a de forme particulière que dans les thèmes en *-o/e-*, où le locatif *Dele-i* se différencie primitivement du génitif *domin-ī* ; dans les thèmes en *-a-* il se confond avec le datif: *Rōma-i*. Dès le IIe siècle avant l'ère chrétienne, quand la diphtongue *ei* aura abouti à *ī*, *ai* à *ae*, rien ne le distinguera plus du génitif

dans les deux déclinaisons. Partout ailleurs, au pluriel des 2 premières déclinaisons, au singulier et au pluriel de la 3ᵉ, de la 4ᵉ et de la 5ᵉ, il s'est confondu avec l'ablatif (sauf dans quelques formes d'ailleurs analogiques en *-ī* du type *Carthaginī* qu'on rencontre pendant la période républicaine). A l'époque classique un fait seul atteste encore l'existence du locatif : c'est que les formes du singulier alternent au pluriel non pas avec un génitif, mais avec un datif-ablatif : *domī* mais *Tarquiniīs* et non **Tarquiniōrum*. *Domī* n'entre donc pas dans le système du génitif ; c'est autre chose qu'un génitif. Mais on sent combien cette preuve d'existence est indirecte.

Presque partout confondu avec l'ablatif, le locatif, là où il s'en distingue, est en outre d'un emploi singulièrement restreint. Il était limité à quelques expressions fixées par l'usage, comme celles citées plus haut, aux noms de villes et de petites îles. Partout ailleurs le latin a généralisé l'emploi de *in* avec l'ablatif; cf. Plaute *Cas.* 71-2 (sén. iamb.) :

At ego aiio id fieri in Graecia et Carthagini
Et hic in nostra terra, in<terra> Apulia.

et même, à l'époque archaïque, l'emploi de *in* empiète sur celui du locatif non prépositionnel : Térence *Phorm.* 873, 1004 *in Lemnō* à côté de *Lemnī* ibid. 680, 942, 1013. De plus les noms au

locatif sont considérés comme des sortes d'adverbes, et n'admettent pas d'apposition ni de complément adnominal : on dit *Rōmae* mais *in urbe Rōmā*, *domī* mais *in domō patris*, *in locuplete domō*; des constructions comme *domī meae*, *proxumae vīcīniae* sont archaïques et exceptionnelles. Chez les auteurs classiques, les anciennes formes de locatif en *-ī* : *lūcī*, *mānī*, *temperī*, *vesperī* etc. sont remplacées par les formes d'ablatif correspondantes. Plaute dit *temperī*, mais Cicéron, *tempore*, Tite-Live, *in tempore*. A *diē quintī*, *diē septimī* se substituent *diē quintō*, *diē septimō*. Tout sentiment du cas locatif est disparu à l'époque impériale ; il n'y a plus alors pour les Latins que des formes de génitif indiquant incidemment le lieu dans les noms de villes au singulier des thèmes en *-ā-* et en *-o/e-* : *Rōmae*, *Lugdūnī*, et dans quelques expressions adverbiales : *domī*, *humī*, *domī bellīque*, *domī mīlitiaeque*. Partout ailleurs l'ancien cas non prépositionnel, héritage de l'indo-européen, a été remplacé par l'ablatif, le plus souvent avec une préposition.

6. Ce qui caractérise le latin c'est d'abord, dès le début de la tradition, la tendance à réduire le nombre de cas ; au singulier, l'instrumental a disparu, le locatif n'a qu'une existence très précaire, le vocatif et le nominatif tendent à se confondre ; au pluriel, le latin n'a jamais qu'une seule forme, pour le datif, l'ablatif, l'instrumental et le

locatif, sans parler du nominatif-vocatif dont l'identité remonte à l'indo-européen. D'autres cas, comme le génitif et l'accusatif, n'ont pas de valeur définie et précise, et ont des emplois incohérents, parfois contradictoires. A ces confusions, dont certaines ne sont pas propres au latin, et remontent à la période de l'italique commun, sont venues s'en ajouter d'autres, dues à des altérations phonétiques des finales : au singulier, le génitif et le datif se sont confondus dans la 1[re] et la 5[e] déclinaisons, l'ablatif-instrumental et le datif dans la deuxième.

Aussi dans le cours de l'évolution du latin se manifeste de plus en plus nette la tendance à préciser la valeur des cas à l'aide de prépositions; dès lors les cas deviennent de moins en moins importants et nécessaires, et à l'époque romane, les six cas primitifs se sont réduits à deux, le nominatif servant de cas sujet, et l'accusatif servant de cas régime universel. Seul le roumain a gardé le datif féminin singulier. Par contre l'emploi des propositions est devenu général et rigoureux : *de* et *ad* servent à l'expression du génitif et du datif, *de* et *per* à l'expression de l'ablatif-instrumental.

Les Procédés de la déclinaison latine. Ton. — Alternances vocaliques.

7. *Ton.* — Les déplacements du ton indo-européen mobile, dont on trouve en grec par exemple quelques traces (cf. πόδα ποδός), ont été supprimées ; dès une époque préhistorique le latin a eu un ton à place fixe, cf. Niedermann § 7 ; aussi l'alternance de ton ne joue aucun rôle dans la déclinaison. Sur le cas du vocatif *Valerī*, voir plus loin.

8. *Alternances vocaliques.* — Les alternances indo-européennes sont de deux sortes : alternance de timbre, alternance de quantité. Dans le premier cas : *ŏ* alterne avec *ĕ*, *ō* avec *ē* (cf. Niedermann § 33) ; dans le second *ō*, *ē* alternent avec les voyelles brèves correspondantes ou avec l'absence de voyelle. Ce jeu très compliqué et très délicat des alternances n'est conservé intact dans aucune langue, et n'a laissé que peu de traces en latin.

a) L'alternance de timbre a été masquée presque complètement en latin par l'action de l'intensité initiale, qui a altéré le timbre de la voyelle brève intérieure. L'*ĕ* intérieur de *generis* (cf. gr. *γένεσος) génitif de *genus* (cf. gr. γένος), peut représenter en latin n'importe quelle voyelle brève *ă*, *ĕ*, *ĭ*, *ŏ*, *ŭ*,

sans qu'on puisse la déterminer avec certitude. En syllabe fermée, dans *ferentem* par exemple, *-en-* peut également représenter *-en-* ou *n̥* (*n* voyelle). Le latin n'a conservé d'alternance *ĕ/ŏ* que dans un seul cas : celui de *iens, euntem* de (**eontn̥*).

Deux alternances *ō/ē* sont conservées dans *Aniō, Aniēnis, Neriō, Neriēnis*, d'ailleurs deux noms propres dialectaux. Le caractère anomal de cette flexion apparaissait aux Latins ; aussi Ennius décline-t-il *Aniō, Aniōnis* (Ann. 603 *Anionem*) et Caton *Anien, Aniēnis*.

Dans l'opposition du nominatif *lupus* de * *lupos* et du vocatif *lupe*, il y a bien une alternance *ŏ/ĕ* : **lupo-*, *lupe*, mais elle rentre dans la flexion, et l'*ĕ* de *lupe* prend la valeur d'une désinence, comme *-ī* et *-ō* de *lup-ī*, *lup-ō*. L'alternance *ō/ē* n'apparaît plus que dans les formes figées des adverbes *certō*, *certē*.

b) L'alternance de quantité est maintenue en une certaine mesure dans la 3e déclinaison.

1. Alternance longue/brève :

abiēs, abiĕtis,
pariēs, pariĕtis,
pūbēs, pūbĕris,
arbōs, arbŏris.

où des conditions particulières ont maintenu *ĕ* et *ŏ* en syllabe intérieure.

Une autre catégorie est celle de :

homō, homĭnis ; *cupidō, cupidĭnis* ;

mais le nominatif n'ayant pas *n* final est isolé du reste de la flexion ; la longue est ici la marque du nominatif. Enfin quelques monosyllabes opposent la longue du nominatif à la brève des autres cas :

Lār, lăris,
mās, măris,
pār, păris,
sāl, sălis.

Mais cette longue, particulière au latin, est d'origine obscure. Il semble que le latin n'admette pas les monosyllabes toniques brefs. Dans *pēs, pĕdis* seul, l'alternance est probablement ancienne, comme le prouve le gr. πούς dorien πώς, gén. ποδός.

2. Alternance voyelle *ĕ, ŏ / zéro*. Il y en a quelques rares traces en latin dans les thèmes terminés par *r* ou *n* :

pater, patris, cf. gr. πατήρ, πατρός,
carō, ombr. karu, gén. *carnis*, osq. gén. *carneis*, ombr. dat. abl. karne.

De même dans la 4e déclinaison, où il y a une alternance *-o/zéro* entre le génitif *manūs* de **manous* et le nominatif *manus* (thèmes **manou-* et **manu-*).

9. Ce ne sont là que de maigres restes d'un état ancien, et dont la valeur morphologique était nulle aux yeux des Latins. Le procédé qui s'est généralisé, et qui est véritablement caractéristique de la déclinaison latine, c'est l'emploi de finales casuelles.

Le nom indo-européen se composait d'un thème, auquel s'ajoutait une désinence qui, concuremment avec les variations du vocalisme du thème, marquait à la fois le nombre, le genre et le cas. Comme les alternances vocaliques ont été presque toutes éliminées, il semblerait qu'il n'y eût qu'à étudier les désinences pour connaître la déclinaison latine. Mais le jeu des désinences a été très obscurci par des altérations phonétiques : dans les thèmes terminés par voyelle, qui sont la majorité, toutes les désinences vocaliques se sont contractées avec la voyelle prédésinentielle, si bien que, à l'époque historique, le départ entre le thème et la désinence est impossible ; cf. par exemple les datifs *lupō*, *classī* etc. Les grammairiens latins ont été amenés, d'ailleurs assez tard, à poser d'après le rapport entre le nominatif et le génitif, 5 types de déclinaisons : 1 *rosa*, *rosae* ; 2 *dominus*, *dominī* ; 3 *dux*, *mēns*, *classis* : *ducis*, *mentis*, *classis* ; 4 *manus*, *manūs* ; 5 *diēs*, *diēī*. Cette distinction, qui est toujours enseignée, est très artificielle. En fait, il faut distinguer deux grands groupes : 1° les thèmes en *-a-* et en *-o/e-* (1re et 2e déclinaisons) ;

2° les thèmes terminés par une consonne, par un *-i-* ou par un *-u-* (3e et 4e déclinaisons). Les thèmes terminés par un *-ē-* (5e déclinaison) ont une flexion mixte dont les éléments sont empruntés aux deux groupes précédents.

Cette répartition continue en grande partie celle de l'indo-européen. On distinguait dans la période de l'indo-européen commun, trois types de flexions des substantifs et des adjectifs, suivant que le thème se terminait 1° par la voyelle * *-ā* (* *-ē-*), 2° par la voyelle * *-o-* alternant avec * *-e-*, 3° par une consonne ou par une sonante, c'est-à-dire par un phonème qui pouvait être soit voyelle, soit second élément de diphtongue, soit consonne : cf. *u*, *i* de *uetus* (*vetus*) *audāx*, *iacis* (*jacis*), *regei* « *rēgī* » consonnes dans *ue-*, *ia-*, voyelles dans *-tus*, *-cis*, seconds éléments de diphtongue dans *au-*, *-gei*. Les 3 types se retrouvent en latin, avec cette différence que dans le 3e, les sonantes *r*, *l*, *m*, *n* étant devenues de véritables consonnes, il a subsisté des thèmes terminés par consonnes : occlusives, sifflantes, liquides et nasales, et par les sonantes *i*, *u*.

Les déclinaisons des thèmes terminés par une voyelle, *-ā-* ou *-o/e-*, ont des systèmes parallèles dès l'indo-européen. Dans les adjectifs le thème en *-o/e-* caractérisait le masculin et le neutre, le thème en *-ā-* le féminin : gr. αἰσχρός lat. *bonus*, αἰσχρᾱ́ lat. *bona*.

De plus, comme la plupart des thèmes en *-o/e-* étaient masculins, la plupart de ceux en *-ā-* féminins, l'usage s'est répandu dans beaucoup de langues, au cours de leur développement autonome, de faire correspondre aux thèmes masculins en *-o/e-* des dérivés féminins en *-ā-* : sur *lupus, dominus* ont été créés *lupa, domina*. Formant dans l'adjectif, et secondairement dans le substantif, un système cohérent dont les éléments étaient étroitement unis, les deux déclinaisons ont profondément réagi l'une sur l'autre et présentent les mêmes innovations caractéristiques.

De même et inversement, la flexion des thèmes consonantiques forme avec celle des thèmes sonantiques un système unitaire, malgré quelques différences de détail, et s'oppose nettement à la flexion des thèmes vocaliques. L'étude des désinences en fournit la preuve.

Les désinences.

I. Singulier

10. A. I. *Nominatif masculin singulier.* — Il est caractérisé soit par *-s*, soit par l'absence de toute désinence. *-s* est général sauf dans la 1re déclinaison (à l'exception de quelques formes archaïques de masculins) : *rosă*, et dans les thèmes en *-l, -r, -n* de la 3e : *sōl, exsul, pater, auctor, homō, liēn.*

II. Au *neutre* le *nominatif* ne se distingue pas de l'*accusatif*. La désinence est *-m* dans les thèmes en *-o/e-* : *templu-m*, mais la 3e et la 4e déclinaisons ont la désinence zéro, c'est-à-dire que le nominatif est formé du thème seul : *caput, nōmen, cubīle, cornŭ.*

B. *Vocatif.* — Il n'est distinct du nominatif que dans la 2e déclinaison, au singulier des substantifs masculins-féminins en *-us* : *domine.*

C. *Accusatif masculin.* — La désinence est *-m* dans les thèmes vocaliques et sonantiques, *-em* (issu de *-m̥* voyelle) dans les thèmes consonantiques :

rosa-m, dominu-m, duc-em, classe-m (de **classi-m*), *manu-m, die-m.*

D. *Génitif.* — Le latin oppose une désinence *-ī* commune aux thèmes en *-a-* et en *-o/e-* (et aussi en *-ē-*) à la désinence *-s, -is* (de **-es*) des thèmes sonantiques et consonantiques :

rosā-ī archaïque (le classique *rosae* est plutôt issu de **rosă-ī* avec *ă*), *domin-ī, diē-ī.*
duc-is, classi-s, manū-s.

(La différence entre *classis* et *manū-s* est récente; les thèmes sonantiques avaient le degré *e* ou *o* de la voyelle prédésinentielle devant *-s* : **classei-s* comme **manou-s* : *classĭs* est analogique de *duc-is*;

sur l'alternance de thème dans *manū-s*, v. plus haut § 8.)

Cette opposition entre les thèmes en *-a-* (*-ē-*) et en *-o/e-* d'une part, et les thèmes consonantiques et sonantiques de l'autre est une innovation du latin. A l'origine, les thèmes en *-a-* et en *-ē-* avaient un génitif en *-s*, cf. plus bas, §§ 16 et 93. Seuls les thèmes en *-o/e-* avaient un génitif en *-ī*, spécial à l'indo-européen occidental, cf. gaulois *Segomari* gén. de *Segomaros*, forme d'ailleurs bizarre, dans laquelle on ne retrouve pas la voyelle thématique qui figure, plus ou moins altérée, à tous les autres cas, et dont la valeur casuelle doit être d'origine secondaire. C'est de là qu'il s'est étendu analogiquement aux thèmes en *-a-*, sans doute par l'intermédiaire de l'adjectif : *bonī* a amené **bonā-ī* qui s'est ensuite étendu aux substantifs.

E. *Datif.* — Les thèmes en *-a-* (*-ē-*) et en *-o/e-* forment leur datif en ajoutant la désinence **-i* à la voyelle prédésinentielle au degré long : **rosā-i* (classique *rosae*) **dominō-i*, cf. *Numasioi* « Numeriō » d'une inscription archaïque C. I. L. I^2, 3 ; *diē-i*. Dans les autres thèmes la désinence est **-ei* qui aboutit phonétiquement à *-ī* : *duc-ī*, *class-ī*, *manu-ī*.

F. *Ablatif.* — Dans les thèmes vocaliques, seuls les thèmes en *-o/e-* avaient un ablatif, formé d'une désinence **-d* s'ajoutant à la voyelle prédésinentielle au degré long : **lupō-d*. Cette désinence s'est étendue aux thèmes en *-a-*, qui en indo-européen ne distinguaient pas l'ablatif du génitif (gr. χώρας) : d'où **rosā-d*, puis aux thèmes sonantiques, qui n'avaient pas non plus de forme spéciale d'ablatif : **classīd*, cf. *loucarid* « lūcārī, lūcō » C. I. L. I^2, 401, **manū-d* et aux thèmes en *-ē-* : **diēd*, cf. falisque *foied* « hodie ». Le *-d* final après voyelle longue est tombé au commencement de l'époque historique.

Dans les thèmes consonantiques, la désinence est *-ĕ*, sans **-d* final, qui se serait maintenu après *-ĕ* : *duc-ĕ*, et s'est étendue analogiquement, à l'époque historique, aux thèmes en *-i-* : *classĕ*.

G. *Locatif.* — La désinence commune de locatif est *-ī* : *Rōmae* de *Rōma-ī* C. I. L. I^2, 561 *Delī* de *Dele-ī* C. I. L. I^2, 747, *Tībure* de **Tībur-ī* (avec passage régulier de *ĭ* à *ĕ* en finale absolue, cf. *mare* de **marĭ*), *lūcī* de **leucei-i*(?) > **loucei* (*lūx* est un thème en *-i-* : l'ablatif est *lūcī* dans Plaute : *cum prīmō lūcī*, Cist. 525, cf. Térence Ad. 841, Lucrèce IV, 235), cf. ombr. *ocre* « ocrī » de **ocrei*. Les locatifs en *-ī* de thèmes consonantiques *Accheruntī* Plaute Capt. 998, *Carthaginī* Cas. 71, Poen. 1056, *rūrī* Capt. 84, *temperī* Men. 464 sont analogiques de ceux en *-ī* des thèmes en *-o/e-* et en *-i-* où l'*ī*, dont l'origine n'était plus connue, était considéré comme une désinence.

II. Pluriel

Partout se manifeste l'opposition entre les thèmes en *-a-* et en *-o/e-* d'une part, et les thèmes consonantiques et sonantiques de l'autre. Dans les thèmes en *-ē-* le pluriel n'est attesté que pour les mots racines *diēs*, *rēs* qui sont proprement des thèmes sonantiques, et ne doivent qu'à des accidents phonétiques de figurer dans la 5ᵉ déclinaison (cf. § 89).

A. I. *Nominatif masculin-féminin.* — Pour les thèmes en *-a-* et en *-o/e-* la désinence est *-i* qui s'ajoute à la voyelle finale du thème

**rosa-i* > *rosae*, **domino-i* > *dominī*.

Les autres thèmes ont une désinence **-ĕs*, qui s'ajoute au degré *e* ou *o* de la voyelle prédésinentielle dans les thèmes sonantiques :

**duc-ĕs* (puis *ducēs* analogique de *classēs*) **classei-es* > *classēs* **manou-es* (*manūs* analogique).

Cette opposition est propre au latin : les thèmes en *-ā-* et en *-o/e-* avaient en italique commun la désinence **-es* : l'osque a aasas « ārae » de **asa-es*, Núvlanús « Nōlānī » de **Noulano-es*. L'*i* de la finale *-oi* des thèmes en *-o/e-* a été emprunté aux démonstratifs, sans doute par l'intermédiaire des

adjectifs, et étendu analogiquement aux thèmes en *-a-*.

II. Le *Nominatif-Accusatif pluriel neutre* a partout la même finale *-ă* : *templă*, *capită*, *cornuă*. Cet *ă* alternait primitivement avec un *-ā*, attesté dans les langues italiques (cf. osq. prúftú « posita » avec -ú issu de *ā*), et dont il ne reste de trace en latin que dans quelques noms de nombre devenus indéclinables : *trīgintā* « trois dizaines », *quadrāgintā*, etc.

B. *Accusatif masculin-féminin.* — Les thèmes vocaliques, consonantiques et sonantiques présentent ici une désinence commune **-ns* dont l'*n* s'est réduit devant *-s* et a amené l'allongement de la voyelle prédésinentielle : *rosās* de **rosa-ns*, *dominōs*, *ducēs*, *classīs* (puis *classēs* d'après *ducēs*), *manūs*, *diēs* ; cf. osq. feihúss, « mūrōs » víass « viās », ombr. vitluf, buf « vitulōs, bovēs » avec *-ss* ou *-f* issus de **-ns*, et gr. crétois : τῑμανς, καρτερονς, πολινς, υιυνς valant attique τῑμάς, καρτερούς, πόλεις, υἱούς.

C. *Génitif.* — Les thèmes en *-a-* (*-ē-*) et en *-o/e-* ont innové en substituant la finale de génitif des démonstratifs *-ārum*, *-ōrum* à la désinence *-um* (issue de **-ōm*) commune à tous les thèmes : *rosārum*, *dominōrum* (ancien **dominōm* > **dominum*) *rērum* en face de *duc-um*, *classi-um*, *manu-um*.

D. *Datif-Ablatif-Instrumental-Locatif.* — Les thèmes en *-a-* et en *-e/o-* opposent une finale *-īs* issue de **-a-is *-o-is*, désinence d'instrumental, à la désinence *-bus* des autres déclinaisons : *duc-i-bus, classi-bus, manu-bus, diē-bus.* Il se peut que la finale *-īs* des thèmes en *-a-* soit analogique de celle des thèmes en *-o/e-*.

Sauf à l'accusatif masculin-féminin du singulier et du pluriel, à l'accusatif neutre pluriel, et dans une certaine mesure au nominatif singulier, il n'y a pas de concordance entre les thèmes vocaliques d'une part et les thèmes consonantiques et sonantiques de l'autre, et chacune des deux flexions offre une remarquable unité.

11. Dans l'un comme dans l'autre groupe l'effort du latin tend à unifier chacune des deux flexions, les thèmes en *-a-* et en *-o/e-* d'une part, les thèmes consonantiques et sonantiques de l'autre. Presque toutes les concordances des thèmes en *-a-* et en *-o/e-* sont des innovations : innovation au génitif et à l'ablatif singulier, au nominatif et au génitif pluriel, peut-être même au datif-ablatif pluriel. De même, la flexion des thèmes sonantiques s'était différenciée de la flexion consonantique à l'époque italique commune, par suite de la contraction de la prédésinentielle avec la voyelle de la désinence : une série d'actions analogiques et phonétiques nouvelles a rétabli l'identité au génitif, à l'accusatif,

et à l'ablatif du singulier, au nominatif, à l'accusatif, au datif-ablatif du pluriel. Dans la flexion des thèmes en *-a-* et en *-o/e-* le latin a accentué les ressemblances; dans la flexion des thèmes consonantiques et sonantiques, il a rétabli des concordances que des changements phonétiques avaient détruites. C'est le signe d'une activité propre de la langue, qu'on ne retrouve pas au même degré dans les autres dialectes italiques, une forme caractéristique de son évolution, une phase de son développement autonome qui s'accomplit presque entièrement à l'époque historique, et dont nous pouvons pour ainsi dire observer toutes les étapes. On peut dire qu'à l'époque historique, il n'y a plus que deux types de flexion en latin.

Ainsi, dès le début de la tradition, le latin a réduit les cas, il a éliminé le duel, il tend à confondre le masculin et le neutre ; il a supprimé le jeu compliqué des alternances et du ton pour ne conserver que des flexions caractérisées par des désinences. C'est déjà l'amorce et l'annonce de l'état roman.

Il ne reste plus maintenant qu'à examiner isolément chacune des déclinaisons.

B. Les Déclinaisons.

Première Déclinaison.

12. La Ire déclinaison comprend surtout des substantifs et adjectifs féminins, et quelques noms masculins. Elle n'a pas de neutres, sauf une forme isolée d'adjectif, employée par Pline H. N. XIV, 8, 6, 72 : *indigena vīnum*.

SINGULIER

N. V.	*rosă*	*bonă*
Acc.	*rosam*	*bonam*
Gén.	*rosae* (arch. *rosāī*)	*bonae* (arch. *bonāī*)
Dat. Loc.	*rosae* (arch. *rosai*)	*bonae* (arch. *bonai*)
Abl. Instr.	*rosā* (arch. *rosād*)	*bonā* (arch. *bonād*).

PLURIEL

N. V.	*rosae* (arch. *rosai*)	*bonae* (arch. *bonai*)
Acc.	*rosās*	*bonās*
Gén.	*rosārum*	*bonārum*
Dat. Loc. / Abl. Instr.	*rosīs*	*bonīs*.

Singulier.

13. *Nominatif*. — Le latin a un -*ă* au Nom., alors que les dialectes osco-ombrien ont un -*ā*,

qui se retrouve dans les autres langues indo-européennes : osque víú « via », *molto* ombr. mutu « multa » (-*ā* final en osque et en ombrien tend à se fermer, et est noté par ú, *o*, *u* qui indiquent une voyelle moins ouverte que -*ā* latin, et dont la prononciation est voisine du son *o*) gr. χώρᾱ. On a donc été amené à supposer que -*ă* du latin reposait partout sur un ancien -*ā*, abrégé en syllabe finale. Mais cette théorie est fondée sur des exemples contestables ; -*ā* ne se rencontre qu'à la césure, par ex. Ennius Ann. 147 :

et densis aquilā | pennis obnixa volabat

ou bien doit s'expliquer par l'influence grecque.

L'*ă* est ancien, tout au moins dans les mots qui comprennent le suffixe *-ia*, *praesentia*, *audācia*, cf. gr. ἀλήθειᾰ. C'est de là qu'il a dû se répandre dans toute la déclinaison. D'ailleurs d'autres causes en ont favorisé l'extension : la loi des mots iambiques, en vertu de laquelle un mot composé de ˘ ¯ tend à devenir ˘ ˘ :

*tŏgā > tŏgă ;

l'influence du vocatif où -*a* était bref de nature, cf. ombr. *Tursa* (avec *a* notant *ă*), gr. hom. νύμφᾰ en face de νύμφη, et de l'accusatif où -*ā*- s'est abrégé de bonne heure, enfin la tendance générale du latin à laisser aux voyelles finales une quantité indéterminée, mais plus proche de la brève que de la longue.

Masculins. — Les masculins ont généralement le nominatif en *-ă*; cependant le grammairien Festus a conservé deux mots en *-as* : *hosticapas* (P. F. 73 Th. P.) *paricidas* (id. 278), qui rappellent le type du gr. νεανίας, et doivent, comme celui-ci, être analogiques des thèmes en *-o/e-* de la 2ᵉ déclinaison.

14. *Vocatif.* — Par suite de l'abrègement de la finale du nominatif, il est exactement semblable à celui-ci.

15. *Accusatif.* — Il a un *ă* qui remonte à un ancien *ā*, cf. osque paam « quam » avec aa notant *ā*, gr. χώρᾱν; mais toute voyelle longue en syllabe finale s'abrège en latin devant toute consonne autre que *-s* (Niedermann § 31, 2).

16. *Génitif.* — Le génitif italique était en *-ās*, osq. *eituas* « pecūniae », ombr. tutas « cīvitātis », cf. gr. χώρᾱς. Les auteurs archaïques en ont encore quelques exemples, Ennius (*dux ipse viās*, Ann. 441), Livius Andronicus (*escās, Lātōnās, Monētās*), Naevius (*terrās, fortūnās*); mais il a disparu de bonne heure et n'a subsisté que dans l'expression *pater, māter familiās*; cf. encore Lex Bantina C. I. L. I², 582 l. 12 *dum minoris*] *partus familias taxsat.*

Le génitif classique est en *-ae*; pendant la période républicaine, cet *-ae* se présente sous la forme

-ai qui note à la fois **ăĭ*, diphtongue qui aboutit phonétiquement à *-ae*, cf. *pulcrai* C. I. L. I², 1211 (sén. iamb.) :

Heic est sepulcrum hau pulcrum pulcrai feminae,

et sous la forme *-āī*. Virgile scande quelquefois, par affectation d'archaïsme :

dives equom, dives pictāī vestis et auri

(En. IX, 26), cf. Niedermann § 30. L'*ī* final est analogique du génitif des thèmes en *-o/e-* : *dominī*. Pour expliquer les deux génitifs *-āī* et **-ăĭ*, il faut supposer que dans le premier cas, la désinence s'est unie à la forme du thème à voyelle longue **rosā + ī*, dans le second, à la voyelle brève du nominatif **rosă + ī*. Puis le second élément de diphtongue se serait abrégé pour aboutir à *-ăĭ* > *-ae*.

Plus tard, dans le latin vulgaire, la diphtongue *-ae* s'est réduite à *-ē*, d'où des graphies comme *nostre* C. I. L. IX, 3743.

Remarque. — On trouve dans des inscriptions de basse époque ou dialectales quelques génitifs en *-aes*, *Valeriaes* C. I. L. III, 2583; *bonaes feminaes* C. I. L. VI, 6573. Ces barbarismes doivent s'expliquer par l'influence du génitif grec en -ης du type Μούσης, ou bien par la contamination du génitif osco-ombrien en *-ās* avec le génitif latin en *-ae*, d'où serait issue une désinence hybride en *-aes*.

17. *Datif.* — Il est anciennement en **-āi*, *-ai* : *Fortunai Poblicai*, C. I. L., IX, 1543, cf. osq. dei-

v a i, gr. χώρᾱ ; mais à la différence du génitif, il n'est jamais dissyllabique. A l'époque classique le datif se confond avec le génitif.

Dans les parlers latins autres que celui de Rome, la diphtongue *-ai*, *-ae* s'est de très bonne heure réduite à *-e* comme en ombrien, cf. t u t e « cīvitātī » datif de **tūtā* : on trouve à Pisaurum *Diane* C. I. L. I², 376; chez les Marses *Fortune* C. I. L. I², 48, *Victorie* I², 388. Ailleurs le datif est en *-ā* : à Préneste *Fortuna* C. I. L. I², 60 ; à Capoue *Loucina*, *Tuscolana* C. I. L. X, 3807 ; à Némi *Diana* C. I. L. I², 41. Ces formes supposent nécessairement un ancien datif en *-*āi* [1].

Remarque. — Le *locatif* est en *-ai* comme le datif, *Romai* C. I. L. I², 561, en *-ae* à l'époque classique.

18. *Ablatif*. — La désinence italique est *-ād* : osq. *toutad* « cīvitāte » analogique de *-*ōd*, cf. § 10, F. Dans le S. C. des Bacch. C. I. L. I², 581 on lit encore *sententiad*, *exstrad*, *suprad*, de même *praidad* C. I. L. I², 48, 49 ; sur la chute du *-d* final, voir Niedermann, § 38.

1. Voir Ernout, M. S. L. XIII, 322 sqq. ; mais cf. Bartholomae, *der Dat. Sing. Ausgang der o-Deklination im Lateinischen* Sitzb. d. Heidelberger Ak. d. Wiss., Phil.-Hist. Klasse, 1910.

Pluriel

19. *Nominatif-Vocatif*. En italique commun, il était en *-ās*, cf. osq. a a s a s « ārae », ombr. u r t a s « ortae » ; en latin, il reste une trace de cette forme dans un vers de Pomponius, Ribb. 141 (troch. sept.) :

Quot laetitias insperatas modo mi inrepsere in sinum,

où *laetitias insperatas* ne peut être qu'un nominatif dialectal, de type osco-campanien ; cf. dans les pronoms *has* « hae » Pomponius 151 ; *quas* « quae », sur une tabella devotionis publiée dans Am. Journ. of Phil., XXXIII, 1. De même la forme épigraphique de Pisaurum *matrona Pisaurese* C. I. L. I², 378 est issue sans doute de **mātrōnās*.

Mais la forme en *-ās* a été éliminée au profit de *-*āi*, *-ai* cf. *tabelai*, *datai* S. C. Bacch. C. I. L. I², 581, classique *-ae*, analogique de *-*oi* des thèmes en *-o/e-*.

20. *Accusatif*. L'accusatif est en *-ās* ; sur l'origine voir plus haut § 10, II B.

21. Le *génitif* en *-ārum* représente une ancienne désinence *-*sōm*, jointe à la voyelle longue du thème, cf. osq. e e h i i a n a s u m « ēmittendārum », *egmazum* « rērum » (avec *z* notant *s* sonorisé) hom. θεάων *θεάσων, empruntée elle-même aux démonstratifs : hom. τάων de *τάσων. Sur la date

de la sonorisation de *s* intervocalique, voir Niedermann § 41.

Le génitif ancien devait être en *-um* (de **-ā-ōm*). Il est conservé dans quelques mots longs, notamment dans les composés en *-cola* et en *-gena* : *agricolum* dans Lucrèce IV, 584 :

et genus agricolum lente sentiscere, quom Pan

Grajugenum dans Virgile En. III, 550 :

Grajugenumque domos suspectaque linquimus arva.

22. *Datif-Ablatif-Instrumental-Locatif.* La finale *-īs* est issue de **-ā-is*, osq. kerssnaís « cēnīs », ombr. tekuries « decuriīs » (avec *e* issu de *ai*), cf. gr. κεφαλαῖς, en passant par un intermédiaire *-eis* conservé dans *soueis* « suīs », C. I. L. I², 1297.

La forme dialectale de datif *devas corniscas* C. I. L. I², 973 suppose un ancien **deivāis cornīscāis*. C'est le pendant du datif singulier en *-ā*.

Enfin, quelques mots ont un datif-ablatif en *-ābus*, qui correspond aux formes en *-ābhyaḥ* du sanskrit : *áçvābhyaḥ* « equābus » : ce sont d'abord les noms de nombre féminins : *duābus*, *ambābus*, et des mots de langues techniques, qui ont conservé le datif en *-ābus* pour éviter des confusions entre mâle et femelle ; d'où, dans la langue religieuse : *dīs deābusque*, dans la langue juridique : *fīliābus*, cf. Caton *dōtēs fīliābus suīs nōn dant*, dans la langue

des éleveurs : *asinābus* (forme de glossaire), *equābus*. En dehors de ces formes on ne connaît guère que *dextrābus* dans Livius Andronicus, sans doute amené par *manibus* qui le précède.

Noms grecs

23. On distingue, dans la flexion des mots empruntés au grec par le latin, deux usages : l'un ancien, qui s'est perpétué dans la langue courante, consistait à faire entrer les substantifs grecs de la 1re déclinaison grecque dans la 1re déclinaison latine : ainsi *māchina*, *nauta*. L'adaptation était favorisée par le fait que le dialecte dorien, auquel les emprunts étaient faits, avait des formes en -ᾱ : μᾱχανᾱ́, ναύτᾱς. Au début de la littérature, c'était également la règle, même pour les noms savants du type *poēta*, et les noms propres du type *Hecuba* empruntés par les poètes. Plaute décline Nom. *Alcumēna* Amph. 99, Acc. *Alcumēnam* Amph. 103, Abl. *Alcumēnā* Amph. 110 ; même Cicéron a encore un ablatif *Alcmēnā*.

Mais, à mesure que les efforts des grammairiens fondaient la langue littéraire distincte de la langue parlée, l'usage s'est introduit de transcrire les mots grecs d'emprunt savant sous la forme qu'ils avaient dans le dialecte littéraire par excellence, l'ionien-attique, et avec leur déclinaison d'origine. Cet usage est celui des poètes de la fin de la république, et du

temps d'Auguste. Toutefois, il était impossible de transcrire intégralement en latin la déclinaison grecque, qui présentait des formes trop aberrantes ; il en est résulté une sorte de déclinaison mixte mi-latine, mi-grecque, toute artificielle, dont même certaines formes comme les ablatifs *Persē, comētē, Alcmēnē* sont monstrueuses au point de vue grec comme au point de vue latin.

N.	*Aenēās*	*Persēs*	*Alcmēnē* (*-a*)
V.	*Aenēā*	*Persē*, (*-ā -a*)	*Alcmēnē* (*-a*)
A.	*Aenēān* (*-m*)	*Persēn* (*-am*)	*Alcmēnēn* (*-am*)
G.	*Aenēae*	*Persae*	*Alcmēnēs* (*-ae*)
D.	*Aenēae*	*Persae*	*Alcmēnae*
A.I.	*Aenēā*	*Persē* (*-ā*)	*Alcmēnē* (*-ā*).

Au pluriel, les mots en *-adēs, -idēs* ont le génitif en *-um* : *Dardanidum, Aenēādum,* comme le gr. -ῶν. Ailleurs la flexion est purement latine, *comētae, comētārum,* etc.

Le nominatif singulier en *-ēs* a causé des confusions ; c'est ainsi que *satrapēs* a un génitif *satrapis* et un accusatif *satrapem* empruntés à la 3ᵉ déclinaison, *Sōcratēs* un vocatif *Sōcrătē*, un accusatif *Sōcratēn* (et *Sōcratem*), d'après *Thūcydidē* (Θουκυδίδη), *Thūcydidēn* (Θουκυδίδην).

Deuxième déclinaison

24. La 2ᵉ déclinaison comprend à la fois des substantifs et des adjectifs masculins et neutres, et

des substantifs féminins. Ces derniers sont surtout des noms d'arbres : *alnus, făgus, fīcus, pōmus, pōpulus* etc. ; il y a aussi quelques mots isolés : *alvus, colus, humus, vannus,* etc. Ces thèmes en *-o/e-* féminins sont sûrement anciens : on en retrouve en grec, cf. ἡ ἄμπελος, ἡ νῆσος ; et d'ailleurs on ne voit pas quelle influence aurait transformé d'anciens masculins en féminins. Mais ils étaient isolés dans cette déclinaison qui comprenait surtout des masculins et des neutres, et où, dans les adjectifs le type *bonus, bonum* était la caractéristique du masculin-neutre, par opposition à *bona* qui caractérisait le féminin ; aussi ont-ils été éliminés peu à peu, soit qu'ils soient devenus masculins comme *alvus* (Accius Ann. fr. 1 et 7) *colus* (Catulle 64, 311, Properce V, 1, 72, et V, 9, 48), soit qu'ils aient passé dans la 4ᵉ déclinaison, qui renfermait un plus grand nombre de féminins. *Domus* qui était un thème mixte à la fois en *-u-* et en *-o/e-* (cf. plus bas § 88) fournissait un modèle qui a favorisé cette confusion. Certains féminins hésitent entre la 2ᵉ déclinaison et la 4ᵉ : *colus* féminin a la flexion *colus, colūs* (ablatif *cum tuā colū,* Cicéron De Orat. II, 277) ; de même *fīcus*, etc. Inversement *pīnus*, sans doute ancien thème en *-u-*, cf. gr. πίτυς, hésite entre *pīnus, -ūs,* et *pīnus, -ī* : cf. Virgile *pīnosque ferēns* Georg. IV, 112 mais *pīnū* En. IX, 72. Ces hésitations montrent que les thèmes en *-o/e-* féminins

apparaissaient aux Latins comme des anomalies : c'étaient des survivances destinées à disparaître.

25. La deuxième déclinaison ne comprend que des thèmes en *-o/e-*, mais les mots dont le thème se termine en *-ro-* présentent en partie un nominatif anomal. Il est donc nécessaire de donner plusieurs paradigmes.

Singulier

	Masculin (et Noms féminins)					Neutre
N.	*bonus*	*dominus*	*puer*	*pulcher*	*vir*	*templum*
V.	*bone*	*domine*	*puer*	*pulcher*	*vir*	*templum*
A.	*bonum*	*dominum*	*puerum*	*pulchrum*	*virum*	*templum*
G. L.	*bonī*	*dominī*	*puerī*	*pulchrī*	*virī*	*templī*
D. A. I.	*bonō*	*dominō*	*puerō*	*pulchrō*	*virō*	*templō*

Pluriel

N. V.	*bonī*	*dominī*	*puerī*	*pulchrī*	*virī*	*templă*
A.	*bonōs*	*dominōs*	*puerōs*	*pulchrōs*	*virōs*	*templă*
G.	*bonōrum*	*dominōrum*	*puerōrum*	*pulchrōrum*	*virōrum*	*templōrum*
D. A. L. I.	*bonīs*	*dominīs*	*puerīs*	*pulchrīs*	*virīs*	*templīs*

Singulier

26. *Nominatif*. A. Le nominatif classique *-us*, *-um* est issu d'un plus ancien *-os*, *-om*, cf. gr. -ος, -ον : λόγος, δῶρον. (Les dialectes osco-ombrien ont ici des formes à voyelle finale syncopée et n'enseignent rien.) Les inscriptions archaïques du latin

ont de nombreuses traces de *-os*, *-om* : *duenos* « Bennus », *filios* C. I. L. I², 9 ; *vecos* « vīcus » I², 388 ; *Novios Plautios* I², 561, *praifectos* IX, 4204 ; *pocolom* I², 439. C'est à la fin du troisième siècle avant J.-C., que *-us* s'est substitué à *-os*. Dans le décret de Paul-Emile C. I. L. II, 5041, 189 av. J.-C., on lit *L. Aimilius, poplus Romanus* ; dans le S. C. des Bacch. (186 av. J.-C.) *Q. Marcius, S. Postumius, scriptum* ; cf. Niedermann § 29.

L'*s* et l'*m* finaux du nominatif sont souvent omis dans les inscriptions archaïques : *M. Fourio* C. I. L. I², 49 ; *dono* I², 379, *pocolo* I², 442. Sur ces faits, voir Niedermann §§ 42 et 46, 2.

B. *Mots en -ios, -ius*. En italique commun, les mots formés à l'aide du suffixe secondaire *-yo-* pouvaient avoir le nominatif en *-is*, l'accusatif en *-im* issus de **-y(o)-s*, **y(o)-m*, cf. osq. P a k i s, P a k i m « Pacius, Pacium », ombr. *Atiersir* « Atiedius » *Fisi(m)* « Fisium » *tertim* « tertium ». Quelques noms propres anciens du latin ont conservé ce nominatif en *-is* : *Caecilis* « Caecilius » C. I. L. I², 1028, *Mercuris* I², 563, *Vibis* I², 552. Le latin connaît de même *alis* à côté de *alius*. Mais ces formes en *-is* ont été éliminées au profit de celles en *-ius*, ou si elles se sont conservées, le nominatif en *-is* a entraîné le passage à la 3e déclinaison, par ex. *imberbis*, *exsomnis* de ** im-berb-yo-s*, **ex-somn-yo-s*.

C. *Mots dont le thème se termine par -ro-*. Dans les thèmes en *-ro-*, *-o-* en général est tombé après *r*; puis l'*s* du nominatif s'est assimilé à *-r* précédent (sur *-rs-* > *-rr-*, voir Niedermann §§ 74 et 56, 4). La géminée *-rr-* s'est à son tour simplifiée, et *-r* devenu syllabique après consonne a développé une voyelle *e* ; c'est le phénomène que les grammairiens désignent sous le nom sanskrit de *samprasāraṇa* : ainsi *-ros* > *-rs* > *-rr* > *-r̥* > *er* : de là ombr. *ager* lat. *ager* de **agros*, cf. gr. ἀγρός, *sacer* de *sakros*, conservé encore sur une très ancienne inscription du Forum C. I. L. I^2, 1. Il y a cependant quelques exceptions. La finale *-os*, *-us* s'est maintenue :

1° après *r* provenant d'un ancien *s* devenu sonore :

umerus de **omesos* cf. ombr. *onse* « in umerō » gotique *ams*,
numerus, cf. *Numasioi* « Numeriō » C. I. L. I^2, 3 ;

2° quand la syllabe pénultième renferme une voyelle longue ou une diphtongue : *austērus*, *clārus*, *mātūrus*, *sēcūrus*, *taurus* ;

3° dans les dissyllabes dont la première syllabe est brève : *ĕrus*, *fĕrus*, *mĕrus*.

Vir fait exception, sans doute d'après l'analogie des composés *duomvir*, *decemvir*, etc.

De plus la langue populaire tendait à généraliser la finale *-us* ; ainsi s'expliquent les doublets :

inferus et *infer*
superus et *super*

tous deux dans Caton R. R. 149, 1 ;

socerus et *socer*

dans Plaute Men. 957 et 1046 ;

uterus et *uter*

ce dernier dans Caecilius, Ribb. 94 ;

mōrigerus et *armiger*.

L'adjectif *pauper*, de **pavi-paros* (cf. *pau-cus* et *par-iō*), appartenait primitivement, comme *opiparus*, aux thèmes en *-o/e-* ; le nominatif féminin *paupera* figure dans un fragment de Plaute : *paupera est haec mulier* (Lindsay 67) ; mais de bonne heure il est entré analogiquement dans les thèmes en *-r* de la 3e déclinaison, d'où *pauper*, *-eris*, etc.

D. *Mots dont le thème se termine par -lo-*. Contrairement à ce qui se passe pour les thèmes en *-ro-*, la liquide *l* n'absorbe pas la voyelle suivante, et ces mots ont régulièrement le nominatif en *-us* ; *aemulus*, *crēdulus*, *famulus*. Néanmoins on a dans Ennius et Lucrèce *famul* :

ossa dedit terrae proinde ac famul infimus esset,

Lucrèce III, 1033, et dans des inscriptions de

l'époque impériale *figel* « figulus » C. I. L. X, 423, *mascel* « masculus » II, 1110. Ce sont là des dialectismes d'origine campanienne, cf. osq. *famel* « famulus ».

Nihil « rien », issu de *ne* et de *hilum* « quod grano fabae adhaeret » P. F. 72 Th. P., a généralisé la forme avec élision *nihil(um)*, qui était usitée devant un mot à initiale vocalique.

27. *Vocatif*. Il est formé de la forme en *-ĕ* du thème, cf. gr. ἄνθρωπε, ombr. *Tefre* « *Tefer ». Dans les thèmes en *-ro-* l'*r* du thème a absorbé la voyelle finale, et le vocatif est devenu semblable au nominatif : *magister*, *vir*. Néanmoins sur le modèle de *dominĕ*, le latin populaire a formé *puere*, par ex. Plaute Pseud. 241 : *i prae, puere*.

Les mots en *-ius* ont le vocatif en *-ī* : *Publi Corneli*, C. I. L. I^2, 10. Au témoignage de Gellius XIII, 26, un contemporain de Cicéron, Nigidius, accentuait au vocatif *Váleri*, ce qui semble indiquer que le vocatif était primitivement en *-ī* et non en *-ie* dans ces thèmes. Néanmoins on trouve dans Livius Andronicus un vocatif *filie* (cité par Priscien G. L. II, 305 K.), et l'ombrien a également *-ie*, *arsie* « sancte ». Le mot grec *Dārīus*, avec un *ī* transcrivant la diphtongue ει, a le vocatif *Dārīe*.

Ainsi pour les mots en *-io-* il y a eu en italique des formes sans voyelle thématique : Nom. *-is*, Acc. *-im*, Voc. *-ī*, et des formes à voyelle thématique :

Nom. *-ius*, Acc. *-ium* (de * *-yo-s*, **-yo-m*), Voc. *-ie* sans que la répartition se laisse préciser d'aucune manière.

28. *Accusatif*. Au nominatif en *-os* correspondait primitivement un accusatif en *-om* : osq. húrtúm (ú notant *o*), ombr. *poplo* (*m*) « populum », cf. gr. λόγον. *-om* figure encore dans les inscriptions archaïques : *Louciom*. et avec chute de *-m* final : *oino, optumo* « ūnum, optimum », C. I. L. I^2, 9. Le passage de *-om* à *-um* s'est produit à la même date que celui de *-os* à *-us*.

29. *Génitif*. Il est en *-ī*, qui ne repose pas sur une ancienne diphtongue, cf. plus haut § 10, D. Le S. C. des Bacch., qui note soigneusement les diphtongues, a les génitifs *Latini, urbani, sacri*. Ce n'est que plus tard, quand *ei* et *ī* se sont confondus dans la prononciation, et que par suite *ei* servit à noter *ī*, que l'on trouve dans les inscriptions à la fois *-ei* et *-i* au génitif, par ex. Lex Agraria C. I. L. I^1, 200, l. 1 *populi Romanei*.

Le génitif singulier des thèmes en *-io-* est *-ī*, contraction de *-iī*, comme le prouve l'accentuation *Valéri* de Nigidius. Les inscriptions comme la métrique de l'époque républicaine attestent la forme *-ī* et non *-iī*. Même Horace et Virgile ont encore *-ī*, par ex. Horace Epist. II, 1, 57 :

dicitur Afrani toga convenisse Menandro

et *fluvī* est exceptionnel chez Virgile En. III, 702. Les génitifs en *-iī* ne commencèrent à se répandre dans les substantifs que vers la fin du règne d'Auguste, et ne se généralisèrent que sous Domitien : néanmoins le génitif contracte se maintint dans quelques formules fixées du type : *rēs mancipī nec mancipī, compendī faciō* etc.

30. Le locatif est formé, comme on l'a vu plus haut, § 10, G, d'une désinence *-i* ajoutée à la voyelle *e* du thème : ainsi *Delei* C. I. L. I^2, 747, *Ladinei* C. I. L. I^1, 25 b, cf. osque terei « in territoriō », ombr. onse « in umerō », de **onsei*, gr. οἴκει alternant avec οἴκοι. L'*-ī* issu de *-ei* ne se contracte pas avec *i* précédent dans les thèmes en *-yo-*, tout au moins à l'époque républicaine : cf. Ennius Hedyphagetica 4 : *Brundisii sargus bonus est* ; Térence Eun. 519 (sén. iamb.) :

rus Sunii ecquod habeam et quam longe a mari

de ** Brundisie-i, * Sunie-i.*

31. *Datif et Ablatif.* — La confusion du datif et de l'ablatif est un fait assez récent. La désinence ancienne de datif était *-ōi*, osq. húrtúí « hortō », cf. gr. λόγῳ ; sur une inscription archaïque de Préneste on lit encore la forme de datif *Numasioi* C. I. L. I^2, 3 ; et le grammairien Marius Victorinus G. L. VI, 17 K. mentionne un datif *populoi romanoi.*

Quant à l'ablatif, il était d'abord en *-ōd*, cf. osq. sakaraklúd « sacellō », qu'on lit encore sur une inscription des Scipions *Gnaivod* C. I. L. I^2, 6, sur le S. C. des Bacch. *poplicod, preivatod*, etc. La présence dans cette dernière inscription de la forme *in agro Teurano* (addition d'une autre main et qui n'appartient pas au texte officiel) sans *-d* final indique que ce *-d* a commencé à disparaître à la fin du IIIe siècle avant notre ère.

L'ablatif et l'instrumental sont entièrement confondus ; néanmoins il subsiste une trace d'une ancienne désinence d'instrumental en *-ē* dans les adverbes du type *certē*, cf. gr. dorien πή-ποκα (à côté de l'ablatif *certō*). Le *d* de *rected* C. I. L. I^2, 365 etc., a été introduit analogiquement sur le modèle de l'ablatif en *-ōd*.

32. Note sur le mot *deus*. — *Deus* est issu d'un ancien *deivos* conservé par l'inscription dite de *Duenos* C. I. L. I^2, 3. Le *v* étant phonétiquement tombé devant *ŏ* final, *deivos* est devenu **deios* puis *deus* comme **oleivom* > *oleum*. Ainsi donc s'opposaient d'une part :

Nom. *deus* (de **deiwos*)
Acc. *deum* (de **deiwom*)

et

Voc. *dīve* (de ** deiwe*)
Gén. *dīvī* (de **deiwī*)
Dat. Abl. *dīvō* (de **deiwōi* et **deiwōd*).

Sur le Nom. *deus* et l'Acc. *deum* on a refait les autres cas *deī*, *deō*, tandis que sur *dīvī* on a refait *dīvus*, *dīvum*, forme qui, employée pendant toute la période républicaine concurremment avec *deus*, a servi d'adjectif à l'époque impériale pour désigner un personnage divinisé : *dīvus Augustus*. Le vocatif phonétique de *deus* est *dīve*; *dee* est un barbarisme, qui n'apparaît qu'à partir de Tertullien.

Les formes de Nom. et de Dat. Abl. pluriel *dī dīs*, issues de **deiwei* **deiweis* après la chute du **w* entre deux diphtongues semblables et passage de *ei* à *ī* puis abrègement du premier *i* devant voyelle, se contractent phonétiquement en *dī*, *dīs*. *Deī*, *deīs* sont analogiques de *deus*, de même que l'Acc. *deōs* qui a remplacé *dīvōs* ; le génitif ancien *deum* est régulier; *deōrum* est récent : la forme phonétique serait **dīvōrum*.

Pluriel

33. *Nominatif-Vocatif masculin et féminin*. La désinence classique est *-ī* qui repose sur une ancienne diphtongue *-oi* ; ici le latin, comme le grec, a innové en substituant à l'ancienne désinence nominale une désinence pronominale, **dominoi*, λόγοι d'après le type de οἱ. L'osque et l'ombrien ont conservé la finale indo-européenne *-ōs*, issue de la contraction de la voyelle thématique *-o-* avec

la désinence *-es* : *-oes* > *-ōs* noté -us, -ús : ombr. Ikuvinus « Iguvini », osq. Núvlanús « Nolani ». La diphtongue *-oi* est attestée sous la forme *-oe* dans Festus 244 Th. P. : *pilumnoe poploe, in carmine saliari, velut pilis uti assueti, vel quia praecipue pellant hostis*. Dans l'abrégé de Paul Diacre 61 Th. P. on lit également : *fescemnoe* (= *fesceninoe*) *vocabantur qui depellere fascinum credebantur*. Dans *pilumnoe*, *poploe*, *fesceninoe*, *-oe* doit être sans doute corrigé en *-oi*. Cet *-oi* s'est affaibli en *-ei*, qui a duré jusqu'au commencement du IIe siècle avant notre ère, cf. S. C. des Bacch. *foideratei*, *oinvorsei*, *virei*; puis dans les inscriptions postérieures de l'époque républicaine on trouve concurremment *-ei* et *-ī*. *-ei* s'est maintenu longtemps grâce à l'influence des grammairiens. Lucilius enseignait qu'il fallait réserver *-ī* au gén. sing., *-ei* au nomin. pl. [1].

> '*Iam puerei venere*' E *postremum facito atque* I
> *ut puerei plures fiant*. I *si facis solum*
> '*pupilli, pueri, Lucili*', *hocc unius fiet*,

cf. Quintilien I, 7, 15 ; et d'après Gellius XIII, 26, 4 Nigidius enseignait une doctrine analogue. Sous l'Empire *-ī* a prévalu.

Les thèmes en *-io-* avaient leur pluriel en *-iei* qui a abouti à *-iī*, et cette forme s'est maintenue,

1. Sur la valeur de cette doctrine de Lucilius, voir Sommer Hermes XLIV (1909), 70 sqq.

tout au moins dans l'écriture, appuyée par la doctrine des grammairiens suivant laquelle le nominatif pluriel devait avoir autant de syllabes que le Nom. sing. On rencontre pourtant quelques formes contractes, par ex. *Gabī* dans Properce IV, 1, 34 :

et, qui nunc nulli, maxima turba, Gabi.

Note. — *Nominatif pluriel* en *-eis, -es -is*. On trouve sporadiquement dans les divers parlers latins d'Italie des nominatifs de thèmes en *-o/e-* de ce type, par ex. à Capoue *magistreis* C. I. L. I², 677, à Préneste *coques, magistres* C. I. L. I², 1447, à Capoue *ministris* C. I. L. I², 681 à Tibur *profaneis* C. I. L. XIV, 3574. Ils sont surtout fréquents dans les noms propres, et en particulier quand il s'agit de désigner deux personnes : *Q. M. Minucieis Q. f. Rufeis* « Quintus Marcus Minucii, Quinti filii, Rufi » C. I. L. I², 584, *M. P. Vertuleieis C. f.* « Marcus Publius Vertuleii Gai filii » C. I. L. I¹, 1175. Ils ne sont attestés que dans la langue épigraphique et l'origine en est obscure ; peut-être résultent-ils d'une contamination entre **-ei -ī* du latin, et **-ōs* avec *-s* final des autres dialectes italiques.

34. *Nominatif-Accusatif neutre*. La finale est *-ă : templă, pulchră, foliă* comparable au gr. δῶρᾰ ; sur l'origine, voir § 2, b. L'osque et l'ombrien ont au contraire *-ā* : osq. prúftú « posita », ombr. iuku « precēs », cf. *trīgintā*.

35. *Accusatif*. L'accusatif en *-ōs* est issu d'un ancien **-ons*, cf. plus haut § 10, II b.

36. *Génitif pluriel*. La désinence ancienne était **-ōm*, qui s'est abrégé en *-om*, devenu plus tard

-um, cf. osq. Núvlanúm « Nōlānorum », ombr. pihaklu « piāculōrum », gr. λόγων. De fait on lit encore sur de vieilles monnaies romaines *Romanom* « Rōmānōrum » C. I. L. I¹, 1. La forme classique *-ōrum* est analogique de la désinence *-ārum* de la 1re décl., cf. les formes pronominales *istōrum* et *istārum* § 111. Le S. C. des Bacch. distingue en effet *eorum* et *socium* « sociōrum » ; à l'époque archaïque, le génitif en *-um* était encore très usité ; et les auteurs emploient alors concurremment *-um* et *-ōrum* : on lit dans Ennius Scen. 59 *meum factum pudet* ; Scen. 66 *exitium exāmen* ; Scen. 120 *līberum quaesendum causā* en face de Scen. 129 *līberōrum sibi quaesendum grātiā* ; Ann. 276 *Vestīna virum vīs* et Ann. 285 *tēla virōrum* ; Ann. 246 *verbum paucum*, et Scen. 281 *fructus verbōrum* ; *deum* et *dīvom* sont constants.

La désinence *-ōrum* est la seule désinence employée dans la langue littéraire classique. A l'époque de Cicéron le génitif en *-um* passait pour un archaïsme et ne s'employait plus que dans des circonstances particulières (Cicéron Orator 46, 155, 156). Néanmoins il s'est maintenu dans un certain nombre de cas :

1° Pour éviter l'accumulation des *r* : par ex. dans *nostrum līberum* (Térence), *squāmigerum, horriferum* (Lucrèce), *posterum* (Pervigilium Veneris), *barbarum, triumvirum, sēvirum, decemvirum, quīndecimvirum*.

2° dans des mots longs : *montivagum*, *consanguineum*, *magnanimum*, *omnigenum*.

3° dans une série d'expressions spéciales aux langues techniques : *praefectus fabrum*, *socium*; *deum* dans *prō deum fidem* etc. ; noms de monnaies et de mesures : *nummum*, *dēnārium*, *sēstertium*, *modium*, *jūgerum*; Plaute a de même *aureum*, *Pilipum*, *numerātum* ; enfin dans des noms de nombre fixés par l'usage : *bīnum*, *trīnum*, *nūndinum*, *ducentum*.

37. *Datif-Ablatif-Instrumental-Locatif*. La même forme sert au pluriel à exprimer ces quatre cas. Elle est en *-īs* issu de **-ois*, cf. osq. Núvlanúís « Nōlānīs » gr. λόγοις, qui représente à la fois un ancien instrumental en *-ois*, et un locatif en **-oisu* ou **-oisi*, cf. gr. λύκοισι. L'abréviateur de Festus nous a conservé deux formes en *-oes* : *ab oloes* « ab illīs » (14 Th. P.) et *privicloes* (244 id.). La forme intermédiaire *-eis* est fréquente sur les inscriptions de l'époque républicaine : *agreis* (lex Agraria C. I. L. I[1], 200 l. 29), *anneis* (lex Repet. C. I. L. I[1] 198, l. 13) etc. ; on la trouve aussi dans certains manuscrits, par ex. l'Ambrosianus de Plaute, les Medicei des lettres de Cicéron où l'on lit *ludeis*, *Marseis*, *lateis*. Ces formes disparaissent à l'époque impériale.

Thèmes en -io-. Le datif-ablatif des thèmes en *-io-* peut être contracté en *-īs*. Dans le monument

d'Ancyre on lit *municipis* et *municipiis*, *auspicis*, *stipendis* mais *consiliis* et *judiciis*. Plaute n'admet la contraction que dans les cantica ; chez Virgile les exemples de synizèse sont rares, et sont plutôt une licence poétique que la notation d'une prononciation réelle ; *connūbīs* qu'on cite souvent. En. III, 136, peut être aussi *connŭbiīs*, car les deux quantités *connŭbium* et *connūbium* sont également attestées.

Note. — On rencontre parfois chez les auteurs des datifs en *-bus* de thèmes en *-o/e-* : Accius a *generibus* « generīs » qui a subi l'influence de *patribus*, Pomponius, *pannibus*, qui est décliné comme un thème en *-u-*. Plus tard Pétrone fait dire à un de ses personnages *diibus* « dīs », forme créée sans doute d'après *deābus*. Enfin, sur des inscriptions de très basse époque, on lit *filibus*, *amicibus*, *sibi et suibus*. Ces dernières formes datent d'un temps où le sentiment de la déclinaison était tout à fait obscurci : les cas n'étaient plus maintenus que par les traditions d'école, et les sujets parlants, ignorant la valeur et la forme du datif, créaient des barbarismes à force de vouloir être corrects.

38. *Noms neutres en -us*. Trois noms neutres ont leur Nom. Acc. sg. en *-us* : *pelagus*, *vīrus*, et *vulgus*. Le premier est un emprunt littéraire et récent au gr. πέλαγος, comme le prouve le maintien de l'*ă* intérieur ; il peut de plus avoir subi l'influence de *mare* et *aequor*. *Vulgus* a un doublet *vulgum* et s'emploie parfois comme masculin. Quant à *vīrus* il se trouve correspondre à un mot skr. neutre *viṣám* et à un mot grec masculin ἰός : la forme latine est le produit de la contamination d'un ** vīsos* masculin et d'un **vīsom* neutre.

Noms grecs.

39. La déclinaison des noms grecs en -ος ressemblait trop à la déclinaison latine en *-us* pour que les Latins ne se soient pas aperçus de cette ressemblance. Aussi les mots empruntés ne font pas de difficulté :

Σικέλος > *Siculus*
σκόπελος > *scopulus*
Εὔανδρος > *Evander* ou *Evandrus*.

Néanmoins, à l'époque impériale, les poètes adoptent, au nominatif et à l'accusatif singuliers, les finales grecques -ος, -ον pour les noms propres : alors que César dit *Pharus*, *-um*, Ovide décline *Pharos*, *-on*, *Ilion*. On trouve même dans Virgile un génitif en *-ō* d'un nom contracte en -έως : *Androgeō*, En. VI, 20.

Les substantifs grecs en -εύς du type Προμηθεύς, à cause de leur finale *-us*, ont été assimilés d'abord à la 2ᵉ déclinaison : *Promētheus*, *-ī*. Toutefois le vocatif était *Promētheu*. A l'époque de Martial et de Stace, ils ont été transcrits avec leurs formes grecques : *-eos*, *-ea* etc.

Au nominatif pluriel, on trouve des formes en *-oe* dans les titres de comédies : *Adelphoe*, *Clerumenoe* (prologue de la Casina). Ce sont des transcriptions du grec Ἄδελφοι, Κληρούμενοι, qui n'ont rien de commun avec l'ancien nominatif en *-oe* cité plus haut.

Troisième déclinaison.

40. En face de la 1ʳᵉ et de la 2ᵉ déclinaisons, la 3ᵉ constitue, comme on l'a indiqué déjà, un système autonome, avec ses thèmes et ses désinences. On y distingue deux groupes principaux : 1° thèmes consonantiques, type *rēx* de **rēg-s* ; 2° thèmes terminés par la sonante *-i-*. Ces derniers se laissent à leur tour subdiviser en : 1° thèmes sonantiques qui ont perdu leur voyelle brève au nominatif : *mēns* de **mentis* ; 2° thèmes sonantiques proprement dits : *classi-s*, *secūri-s*. Ces trois types *rēx*, *mēns*, *secūris* conduisent naturellement à l'étude du type terminé par la sonante *-u-*, *manu-s*, qui vient se ranger auprès de *secūris* et constitue la 4ᵉ déclinaison.

La 3ᵉ déclinaison est la plus compliquée de toutes. Outre le grand nombre de formes qu'elle renferme, substantifs, adjectifs, participes, masculins, féminins et neutres, elle réunit sous un même titre des éléments hétérogènes, de sorte qu'il est nécessaire de répartir en catégories distinctes les différents groupes qui la composent. On a vu plus haut comment se divisent les thèmes terminés par la voyelle *-i-*. Les thèmes consonantiques peuvent à leur tour se subdiviser en :

A) thèmes terminés par une occlusive, labiale, gutturale ou dentale ;

B) thèmes terminés par une liquide *l*, *r*, ou une nasale *n* (il n'y a qu'un thème en *-m-*);

C) thèmes terminés par une sifflante *-s-*.

Il semblerait qu'il n'y eût plus qu'à étudier désormais les deux grandes catégories : thèmes consonantiques et thèmes sonantiques et leurs subdivisions. Mais des actions analogiques et phonétiques de toutes sortes sont venues troubler l'état ancien, si bien que les deux flexions, consonantique et sonantique, ont réagi l'une sur l'autre, et qu'il en est résulté une déclinaison mixte.

41. Voici comment se laissent restituer les deux flexions à l'époque italique commune :

SINGULIER

	Thème consonantique	Thème sonantique
N. V.	*rēx* de **rēg-s*, cf. osq. mdediss « meddix », gr. κῆρυξ.	*puppi-s*, gr. πόλι-ς.
A.	*rēg-em* de **rēg-m̥*, gr. κήρυκ-α.	*puppi-m*, osq. slagim « regiōnem ».
G.	**rēg-es* (dialectal *-os*), gr. κήρυκ-ος.	**puppei-s*, osq. *aeteis* « partis ».
D.	*rēg-ei* (C. I. L. I², 1), osq. Paterei « patrī », medíkeí.	*puppei* de **puppei-i* (?), osq. Fuutreí « Genetricī ».
A. I.	*rēg-e*, ombr. kapiře « capide ».	*puppī-d*, osq. slaagid « regiōne », v. latin *loucarid*.
L.	**rēg-ĭ*, gr. αἰ(ϝ)εί de **αἰϝεσ-ι*.	*puppei* de **puppei-i*, ombr. **ocre* « in monte » de **ocrei*.

PLURIEL

N. V.	**rēg-ēs* osq. humuns « *homōnĕs, hominēs », gr. κήρυκ-ες.	**puppei-es*, *puppēs*, osq. tris « trēs », ombr. puntes « quiniōnēs ».
A.	**rēg-ens* de **rēg-n̥s*, gr. κήρυκ-ας.	**puppi-ns*, ombr. trif « trīs » avec f issu de **-ns*.
G.	**rēg-ōm*, osq. fratrúm, gr. κηρύκ-ων.	**puppi-ōm*, osq. aittiúm « partium ».
D. A. I. L.	**rēg-(i)-bhos*, osq. *ligis* « lēgibus » de **lēg-i-bhos*.	**puppi-bhos*, osq. luisarifs « lūsoriīs » avec *-ifs* issu de **-ibhos*.

La similitude, dans les deux flexions, du datif singulier a amené d'abord la création du datif-ablatif pluriel **reg-i- bhos* > *rēgibus* et du nominatif *rēgēs* substitué à **rēgĕs*, d'après *puppēs* de **puppei-es* **puppi-bhos* > *puppi-bus* ; et inversement la substitution du génitif *puppis* avec *ĭ* à **puppeis* sur le modèle *rēgis* (de **regĕs*), *rēgei*. Aussi au début de la période historique, ces actions analogiques avaient rapproché les deux flexions :

SINGULIER

N. V.	*rex*	*puppis*
A.	*rēgem*	*puppim*
G.	*rēgis*	*puppis*
D.	*rēgī* (*rēgei*)	*puppī* (*puppei*)
A. I.	*rēgĕ*	*puppīd*
L.	*rēgĕ* (et forme analogique **rēgī*)	*puppī*

PLURIEL

N. V.	*rēgēs*	*puppēs*
A.	*rēgēs*	*puppīs*

G.	*rēgum*	*puppium*
D. A. I. L.	*rēgibus*	*puppibus.*

Elles différaient donc encore :

1° au nominatif, à l'accusatif, à l'ablatif singuliers ;

2° à l'accusatif et au génitif pluriels.

Elles avaient des formes communes au génitif et au datif singuliers, au nominatif et au datif-ablatif pluriels.

Mais, au cours de l'évolution du latin, la finale *-im* est devenue *-em* (cf. *quem* accusatif de *quis*), sauf dans quelques mots dont le thème se terminait par un *ī* primitif (*vīs* par ex.) ; le *-d* final de l'ablatif est tombé, et l'analogie de *rēgem*, *turrem* a entraîné la substitution de *ĕ* à *ĭ* ; *puppī* a été éliminé au profit de *puppe*.

De plus, certains thèmes en *-i-* avaient perdu cet *-i-* au nominatif, par ex. *mēns*, *urbs*, *amāns* (féminin), etc., de **menti-s*, **urbi-s*, **amanti-s*.

Ainsi de plus en plus le singulier des thèmes en *-i-* tendait à se confondre avec celui des thèmes consonantiques.

43. Au pluriel l'analogie du Nom. Acc. *rēgēs* a entraîné la substitution de *puppēs* à *puppīs*, qui a commencé à se produire à la fin de l'époque républicaine, et était achevée à l'époque de Quintilien. Il ne restait plus, pour distinguer les thèmes consonantiques des thèmes en *-i-*, que le génitif pluriel qui était respectivement en *-um* ou en *-ium*. Mais ici encore les deux déclinaisons se sont entremêlées, si bien que des thèmes consonantiques ont eu le génitif en *-ium* (c'est le cas par exemple pour les participes présents masculins, à l'exception de quelques survivances isolées comme *parentum*, *animantum* qui sont à peine des participes), et que des thèmes en *-i-* ont eu à la fois les deux génitifs en *-um* et *-ium*, par ex. *apis*, gén. pl. *apum* et *apium*. Ajoutons enfin que le même mot pouvait avoir deux thèmes, l'un consonantique et l'autre en *-i-*, par ex. les abstraits du type *cīvitās* qui peuvent provenir d'un thème **cīvitāt-* ou de **cīvitāti-*, et l'on comprendra quelle confusion devaient représenter aux yeux des Latins les formes réunies sous le nom commun de 3e déclinaison.

La confusion des thèmes consonantiques et des thèmes en *-i-* est donc le grand fait qui domine toute l'histoire de la 3e déclinaison latine ; aussi était-il nécessaire d'indiquer tout de suite le procès suivant lequel cette confusion s'est opérée. Il n'y a plus maintenant que des cas particuliers à examiner.

44. THÈMES CONSONANTIQUES

1° Thèmes terminés par une occlusive, gutturale, labiale, ou dentale :

	SINGULIER			Neutre
N. V.	*dux*	*princeps*	*pēs*	*caput*
A.	*ducem*	*principem*	*pedem*	*caput*
G.	*ducis*	*principis*	*pedis*	*capitis*
D.	*ducī*	*principī*	*pedī*	*capitī*
A. I.	*ducĕ*	*principĕ*	*pedĕ*	*capitĕ*
	PLURIEL			
N. V. A.	*ducēs*	*principēs*	*pedēs*	*capita*
G.	*ducum*	*principum*	*pedum*	*capitum*
D. A. I.	*ducibus*	*principibus*	*pedibus*	*capitibus.*

45. *Nominatif.* 1. Masculin féminin. Le Nom. masc. fém. des thèmes à occlusive a la désinence *-s* : *vox* de **vōc-s*, *lex* de **lēg-s*, *nix* de **nig^{w}-s*, cf. *ninguit* « il neige ». L'occlusive sonore finale du thème s'assourdit devant la sourde *s* de la désinence : *pleb-s* > *plep-s* ; cette dernière forme figure souvent dans les manuscrits et sur les inscriptions, cf. C. I. L. II, 34, 53. Toutefois l'analogie des autres cas a souvent rétabli le groupe *-bs*. Le *-d* et le *-t* des thèmes à dentale s'assimilent régulièrement à l'*-s* de la désinence, et la géminée *-ss-* ainsi obtenue s'est simplifiée en finale, d'où *pēs* de

**pĕd-s* (degré intermédiaire **pess*), *mīles* de **mīlet-s* (intermédiaire *mīless*, Plaute Aul. 528 (sén. iamb.)

miless inpransus astat, aes censet dari)

cf. Niedermann §§ 68 et 56, 4. Cet *-s* issu de *-ss*, contrairement à *-s* simple, ne s'élide jamais dans la prosodie archaïque.

En latin populaire *-x* s'est réduit à *-s*, et il en est résulté des confusions dans la graphie entre les deux lettres, par ex. *conius* « conjux » C. I. L. VIII, 3617, et au contraire *milex* « miles », C. I. L. VI, 37.

Certains nominatifs de cette catégorie ont une voyelle longue qui alterne avec une brève aux autres cas : *abiēs, ariēs, pariēs : abiĕtis, ariĕtis, pariĕtis.* Mais le plus souvent la voyelle a la même quantité à tous les cas.

Sur *pēs, pĕdis,* voir plus haut, § 8 b, 1.

2. Le Nom. Acc. sg. neutre est caractérisé par l'absence de désinence, ou plus exactement par la désinence zéro, par ex. *hallec* « saumure » qu'on trouve dans Plaute Aul. fr. 5 (sén. iamb.) :

qui mi olera cruda ponunt, hallec <*ad*> *duint*

à côté d'un doublet féminin *hallex,* Plaute Poen. 1310 : *hallex viri* ; cf. ombrien tuplak « furcam » Acc. sg. neutre, même thème que le latin *duplex.* *Cor* et *lac*, de **cord*, **lact*, ont perdu leur dentale finale ; la forme *lact* que cite Nonius 483,6

et 486,5 se trouve dans les deux passages devant un *e* initial et doit se lire *lact'*, avec élision de *e* final ; il en est de même dans Plaute Truc. 903. Du reste, c'est *lacte* qu'on lit dans un exemple non douteux de Caecilius 220 (sén. iamb.) :

praesertim quae non peperit, lacte non habet.

Lacte est un nominatif refait analogiquement sur le génitif *lactis*, d'après le modèle *mare : maris*. S'il était ancien, l'ablatif serait **lactī* ; or on n'a que *lactĕ*.

Note. — Le nominatif seul différant dans les divers thèmes consonantiques, les remarques suivantes relatives aux autres cas s'appliquent à toute la déclinaison consonantique.

46. *Génitif*. La désinence est *-is* qui représente un ancien *-es* que conservent des inscriptions archaïques, *Apolones* C. I. L. I^2, 37, *Salutes* C. I. L. I^2, 450, *Veneres* C. I. L. I^2, 451. Cette désinence *-es* alternait avec **-os*, cf. gr. -ος ποδ-ός, qui apparaît en latin dialectal, par ex. à Préneste *Diovo* « Jovis » C. I. L. I^2, 60, *Salutus* (*-us* de **-os*) C. I. L. I^2, 62, à Norba *Diovos* C. I. L. I^2, 360, à Capoue *Venerus* C. I. L. I^2, 675, etc. Ces génitifs en *-us* se retrouvent sporadiquement dans la langue des inscriptions officielles les plus anciennes, par ex. *nominus* « nominis » S. C. des Bacch. C. I. L. I^2, 581. On n'en a pas d'exemple chez les auteurs.

Sur l'apophonie de *mīles, mīlitis, auspex, auspicis*, etc., voir Niedermann § 10, 1 b ; sur *auceps, aucupis*, id. § 10, 2. Sur l'analogie dans *seges, -etis*, etc., id. § 14.

Supellex a un génitif *supellectilis*, tiré d'un adjectif dérivé **supellectilis*, au lieu de **supellectis* attendu.

47. *Datif*. Le datif en *-ī* repose sur une diphtongue *-ei* qu'attestent des inscriptions archaïques : *recei* « rēgī » sur l'inscription du Forum, C. I. L. I^2, 1, *Virtutei* C. I. L. I^2, 6, diphtongue qu'on retrouve en osque p a t e r e í ; *-ei*, avant d'aboutir à *-ī*, a passé par un stade *-ē*, ce qui explique les datifs en *-ē* qu'on rencontre dans des formules fixées par l'usage comme *jūrē cīvīlī studēre, duomvir jūrē dīcundō, lex opere faciundō*, etc. (toutefois l'*ē* de ces formes pourrait être dialectal). Une même inscription porte côte à côte les trois désinences *-ē, -ei, -ī* : *Junone Seispitei Matri* C. I. L. XIV, 2090.

48. *Accusatif*. Il est partout en *-em* qui représente un ancien *-m̥* (ou *-n̥*) voyelle, devenu -α en grec : *pedem*, cf. πόδ-α (de *πόδ-m̥). L'*m* final peut s'amuir, et il est souvent omis dans les plus anciens textes, par ex. C. I. L. I^2, 9 :

Hec cepit Corsica Aleriaque urbe

« Hic cēpit Corsicam Aleriamque urbem ».

49. *Ablatif.* La désinence *-ĕ* d'ablatif-instrumental et locatif continue les désinences indo-européennes *-ī* de locatif et *-ĕ* d'instrumental des thèmes consonantiques. Ceux-ci n'avaient pas en effet en indo-européen de forme distincte pour le génitif et l'ablatif, cf. le gén. abl. gr. ποδ-ός.

Sous l'influence analogique des thèmes en *-i-* on trouve isolément quelques ablatifs en *-id* : *bovid* « bove » C. I. L. I^2, 366, *coventionid* « conventiōne » S. C. Bacch. C. I. L., I^2, 581, *opid* C. I. L. I^2, 364. Les formes *dictatored*, *navaled* de la colonne Rostrale sont de faux archaïsmes.

Sur le locatif en *-ī*, voir § 10, G.

Note sur le vocatif. — Les vocatifs *Dite* de *Dis* C. I. L., I^2, 102, et *Harpage* de *Harpax* dans Plaute Pseud. 665 sont analogiques des vocatifs en *-ĕ* des thèmes en *-o/e-*.

Pluriel.

50. *Nominatif-Accusatif.* 1. Masculin féminin. La confusion du nominatif et de l'accusatif masc. et fém. est un fait accompli à l'époque historique. Seule la comparaison avec les langues congénères du latin peut apprendre qu'il y avait deux désinences différentes à l'origine. Le *nominatif masc. sing.* devait être primitivement en **-ĕs*, cf. gr. πόδ-ες ; il en reste une trace indirecte dans *quattuor*, voir plus bas § 156. Mais partout la désinence **-ĕs* a été remplacée par *-ēs*, empruntée aux

thèmes en *-i-*. Si dans Plaute on trouve des nom. *forĕs*, *pedĕs*, Stich. 311(octon. iamb.) :

somnon operam datis? Experiar fores an cubiti an
pedes plus valeant,

c'est en vertu de la loi de l'abrègement des mots iambiques. *Grypĕs* dans Virgile Ecl. 8, 27 est un nominatif grec.

La confusion des thèmes en *-i-* et des thèmes consonantiques a produit quelques nominatifs en *-is*, par ex. dans la Lex Repetundarum C. I. L. I^1, 198, l. 38 *ioudicis L lectei erunt* « jūdicēs L lectī erunt » qui sont doublement incorrects, puisque *-is* est la désinence d'accusatif, et non de nominatif, des thèmes en *-i-*.

La finale d'*accusatif -ēs* remonte à **-ens* représentant **-n̥s*, cf. gr. πόδ-ας de **πόδ-n̥ς.

2. Le nominatif-accusatif neutre est en *-ă* : *capit-ă* comme gr. σώματ-α.

51. *Génitif.* La désinence classique *-um* continue une plus ancienne désinence *-om* (issue elle-même sans doute de *-ōm*), qui est attestée épigraphiquement, par ex. *poumilionom* C. I. L. I^2, 569.

52. *Datif-Ablatif.* La désinence est *-bus*, représentant un ancien **-bhos*, cf. vieil osq. *luisarifs* « lūsōriis » avec *-ifs* de **i-bhos*, en passant par un intermédiaire *-bos*. Celui-ci est assez mal attesté en la-

tin : l'inscription de la colonne Rostrale C. I. L. I², 25 a bien *navebos*, mais on sait que cette inscription, gravée sous l'Empire, est écrite dans une langue archaïque artificielle ; *navebos* est un barbarisme, et l'on attendrait **navibos*. Mais une inscription authentique fournit un exemple de la désinence *-bos*, pour un thème, il est vrai, de la 4ᵉ déclinaison : *trebibos* « tribubus » C. I. L. I², 398.

L'addition d'une désinence telle que *-bos*, *-bus* à un thème consonantique faisait difficulté : il pouvait se produire des assimilations phonétiques qui auraient troublé l'aspect du thème ou de la désinence ; aussi la déclinaison consonantique a-t-elle emprunté aux thèmes en *-i-* la voyelle de liaison *i* d'où *ducibus*, comme si la désinence eût été *-ibus*. L'osque a fait comme le latin : *ligis* « lēgibus » a emprunté aux thèmes en *-i-* sa voyelle ; mais l'ombrien l'a empruntée aux thèmes en *-u-* : *fratrus* « fratribus » de **fratr-u-bhos*. La tendance commune aux dialectes italiques s'est réalisée d'une manière indépendante dans chacun d'eux. C'est par un procédé analogue que la langue homérique a substitué χρημάτεσσι à χρήμασι, d'après γένεσ-σι.

53. THÈMES A LIQUIDE

	SINGULIER			Neutre
N. V.	*soror*	*pater*	*exsul*	*marmor*
A.	*sorōrem*	*patrem*	*exsulem*	*marmor*

G.	*sorōris*	*patris*	*exsulis*	*marmoris*
D.	*sorōrī*	*patrī*	*exsulī*	*marmorī*
A. I.	*sorōre*	*patre*	*exsule*	*marmore*

PLURIEL

N. V. A.	*sorōrēs*	*patrēs*	*exsulēs*	*marmora*
G.	*sorōrum*	*patrum*	*exsulum*	*marmorum*
D. A. I.	*sorōribus*	*patribus*	*exsulibus*	*marmoribus*

54. *Nominatif*. Le nominatif des thèmes à liquide masculins et féminins n'avait pas la désinence *-s*, mais était caractérisé par l'allongement de la voyelle finale du thème : **sorōr*, **patēr*, **auctōr*, cf. osq. pa'tir « pater » avec *i* issu de *ē*, *censtur* « cēnsor », ombr. uhtur « auctor » avec *u* issu de *ō*, gr. πατήρ, dor. μάτηρ, δώτωρ. La longue est encore attestée chez les auteurs archaïques, cf. Plaute Amph. 229 (crétique) :

imperatōr utrimque hinc et illinc Jovi.

A l'époque classique, toute voyelle s'étant abrégée en syllabe finale devant *-r*, *-l*, **sorōr* est devenu *sorŏr*. Néanmoins la longue s'est maintenue dans les monosyllabes tels que *fūr*, gr. φώρ, *sōl*. Dans *Lār* [1], *pār* et *sāl* la voyelle n'est pas longue de nature, comme on l'a vu plus haut § 8, b 1.

---

1. *Lār* est un ancien thème en *-s* ; on a *Lases* dans le chant des frères Arvales C. I. L. I², 2 ; cf. aussi Quintilien Inst. Or. I, 4, 13 : '*Lases*' *et* '*asa*' *fuerunt*.

55. *Les alternances*. Les thèmes en *-r* présentaient une alternance *voyelle longue/voy. brève* ou *zéro* entre le nominatif et les autres cas ; l'abrègement des voyelles devant *-r* final a fait disparaître cette longue du nominatif et l'on a le paradigme de *pater, patris* et de même dans les autres noms de parenté *māter, frāter*, cf. gén. osq. Maatreís, ombr. *matrer* ; le grec, mieux conservé, a πατρός, μᾱτρός, et δώτορος ἀστέρος en face de πατήρ, μᾱ́τηρ, δώτωρ, ἀστήρ. Dans quelques cas la longue du nominatif a été étendue analogiquement aux autres cas, ainsi **sorōr, sorōris*, mais tandis qu'elle s'abrégeait phonétiquement dans le nominatif **sorōr* devenu *sorŏr* elle se maintenait en syllabe intérieure : *sorōris* ; et par là le nominatif s'est différencié des autres cas, mais d'une manière exactement contraire à ce qu'on avait dans la flexion primitive.

Inversement, dans d'autres formes la brève s'est maintenue aux cas obliques, et l'opposition *brève : longue* a disparu de la flexion : ainsi dans *Caesăr -ăris, ansĕr -ĕris, augŭr -ŭris, memŏr -ŏris*, et dans les polysyllabiques en *-l, exsŭl, -sŭlis, consŭl, -ŭlis*.

Dans *Lăris, păris, sălis* l'alternance est d'origine secondaire, puisque l'allongement de la voyelle au nominatif semble dû à une loi particulière de la phonétique latine, cf. § 8, b. *Fūris* a une longue comme le gr. φωρός.

56. *Neutres*. Les neutres ne comportaient pas

l'allongement de la voyelle au nominatif, et ont la brève dans toute la flexion, cf. gr. νέκτᾰρ,, κύᾰρ : νέκτᾰρος, κύᾰρος. On a de même en latin *-ăr -ăris* : *nectăr -ăris* (emprunté au grec) ; *-ĕr -ĕris* : *cadavĕr -ĕris, papāvĕr -ĕris, tūbĕr-ĕris, ūbĕr -ĕris*, gr. οὖθαρ ; *-ŏr -ŭr, -ŏris -ŭris* : *aequŏr -ŏris, marmŏr -ŏris, ebŭr -ŏris, murmŭr -ŭris*. Seul le monosyllabe *vēr, vēris* a une longue, qui est d'origine indo-européenne.

Far, osq. *far* ombr. *far*, est pour **fars*, devenu **farr* puis *far*, cf. le dérivé ombrien *farsio* « farrea » ; le génitif *farris* représente **farsis*.

Fel est un ancien **feln* d'où *fellis* de **felnis*, cf. all. *Galle*.

Mel est sans doute une forme syncopée, qui a perdu une consonne finale, comme *lac*, cf. gr. μέλι, μέλιτ-ος (thème *μελιτ-) ; ainsi s'explique le double *l* du génitif *mellis*.

57. *Mots anomaux*. Certains neutres ont un génitif anomal : *jecur* (*jocur*) gén. *jecinoris* à côté de *jecinis* ; *femur* gén. *feminis* à côté de *femoris*, *iter* gén. *itineris*. Il s'agit de thèmes qui présentaient anciennement une alternance *-r/n-* entre le nominatif et les autres cas, comme l'indiquent gr. ἧπαρ ἥπατος (de *ἥπn̥τος), skr. *yákr̥t*, gén. *yaknáḥ* en face de latin *jecur, jecinoris*. La flexion ancienne était donc *jecur *jecinis, femur feminis, iter *itinis*. L'analogie a fait créer des formes normales *jecoris, femoris, iteris* ; les formes comme *jecinoris, itineris* sont

issues de la contamination de ces deux génitifs. D'autre part, sur *feminis, jocinoris, itineris* la langue a également reconstruit les nominatifs *femen, jocinus, itiner*, par ex. Plaute Merc. 929 :

quin tu ergo itiner exsequi meum me sines?

L'analogie s'est donc exercée dans les deux sens.

Remarque. Dans la catégorie des thèmes en *-r*, sont entrés, après la sonorisation de *s* intervocalique en *r* qui s'est effectuée dans le courant du IVe siècle avant notre ère, beaucoup d'anciens thèmes en *-s*. Dans nombre de cas, le latin ne suffit pas pour décider si on a affaire à un thème en *-s* ou en *-r*, toute trace de *-s* ayant disparu ; sur cette question voir Niedermann § 41 et plus bas, *thèmes en -s-* § 62.

58. THÈMES A NASALE

	SINGULIER		Neutre
N. V.	*praedō*	*homō*	*nūmen*
Ac.	*praedōnem*	*hominem*	*nūmen*
Gén.	*praedōnis*	*hominis*	*nūminis*
Dat.	*praedōnī*	*hominī*	*nūminī*
A. I.	*praedōne*	*homine*	*nūmine*
	PLURIEL		
N. V. A.	*praedōnēs*	*hominēs*	*nūmina*
Gén.	*praedōnum*	*hominum*	*nūminum*
D. A. I.	*praedōnibus*	*hominibus*	*nūminibus*

59. *Nominatif*. 1. Masculin féminin. La désinence est *zéro* dans les thèmes masculins et féminins en *-on* ; la voyelle finale du thème (*prédésinentielle*) est allongée, et après voyelle longue, la sonante *-n* manque depuis une époque antérieure au latin, d'où *homō* etc., en face de gr. δαίμων. Au contraire la nasale subsiste dans les mots en *-ēn* : *liēn, rēn* (*riēn*), cf. gr. ποιμήν, τερήν. Deux mots masculins ont le nominatif en *-ĕn* : *flamĕn*, sans doute ancien thème neutre devenu masculin, et *pecten*, issu probablement de **pectens*, cf. gr. κτείς de * (π)κτένς, gén. κτέν-ος. L'*ō* final s'est abrégé d'abord dans les mots iambiques ; d'où le contraste entre le vers d'Ennius Ann. 370 :

unus homō nobis cunctando restituit rem,

et celui de Lucrèce VI, 652 :

nec tota pars, homŏ terrai quota totius unus.

A l'époque impériale, *-ŏ* s'est étendu analogiquement, et pour des raisons de commodité métrique, même à des mots autres que les mots iambiques, par ex. Juvénal VI, 508 :

nulla viri cura interea nec mentiŏ fiet.

Remarque I. — Les composés de *canō*, *corni-cen, os-cen, tubi-cen* se rangent dans la série du type *iū-dex, au-spex* dont le second terme est un thème à suffixe zéro, et ne sont nullement comparables aux mots en *-ēn*, *-ō* (*n*).

Remarque II. — Il n'y a qu'un seul thème en *-m* : **hiem-*

Celui-ci, au contraire des thèmes en *-n*, a *-s* caractéristique du nominatif : *hiems*, ou *hiemps*, cf. Niedermann § 85.

2. Neutre. Les neutres sont formés avec le suffixe *-men* (de **-mn̥*) correspondant au grec -μα, cf. *nōmen* et ὄνομα, ombr. *-en*, cf. umen « unguen » : *ag-men*, *seg-men*, *ter-men*.

A côté de *sanguis* nominatif masculin issu de **sanguin-s*, comme gr. ῥίς de *ῥῑν-ς, cf. *sanguĭn-is*, gr. ῥῑν-ός, on trouve chez les auteurs archaïques un neutre *sanguen*, par ex. Lucrèce I, 860 :

scire licet nobis venas et sanguen et ossa.

60. *Alternances*. Sur les alternances *homō/hominis*, *carō*, *carnis*, voir § 8, b 1 et 2 ; *Aniō*, *Neriō* : *Aniēnis*, *Neriēnis*, § 8, a.

Apollō a un génitif *Apollĭnis* en face de gr. Ἀπόλλωνος, sans doute pour maintenir en latin la place du ton grec : *Apóllinis* a l'accent antépénultième, mais **Apollōnis* aurait eu l'accent pénultième. La forme *Apolones* C. I. L. I², 399 est sans doute imitée du grec.

Ont le génitif en *-ōnis* tous les masculins (sauf *cardō*, *homō*[1] et son composé *nēmō*, *margō*, *ōrdō*, *turbō*, *Apollō*), et tous les abstraits féminins, comme *nātiō -ōnis*, ou masculins, comme *pūgiō -ōnis*.

1. On a toutefois *homōnem* dans Ennius Ann. 138 :
Volturus in spinis miserum mandebat homōnem
cf. osque humuns « *homōnēs, hominēs ».

Sauf les masculins cités plus haut, tous les génitifs en *-inis* appartiennent à des mots féminins à nominatif en *-ō*, comme *virgō*.

THÈMES EN -S.

61. La plupart des thèmes en *-s* sont masculins ou neutres. Comme féminins on ne peut guère citer que *Venus*, ancien mot abstrait neutre, devenu féminin parce qu'il a servi à désigner la déesse, et de même *Cerēs -ĕris*, *Tellūs -ūris*, noms de déesses, et *cinis* qui est quelquefois féminin chez les poètes, sur le modèle de gr. κόνις.

SINGULIER

	Masculin		Neutre	
N. V.	*cinis*	*honōs* (*honor*)	*tempus*	*genus*
A.	*cinerem*	*honōrem*	*tempus*	*genus*
G.	*cineris*	*honōris*	*temporis*	*generis*
D.	*cinerī*	*honōrī*	*temporī*	*generī*
A. I. L.	*cinere*	*honōre*	*tempore*	*genere*

PLURIEL

N. V. A.	*cinerēs*	*honōrēs*	*tempora*	*genera*
G.	*cinerum*	*honōrum*	*temporum*	*generum*
D. A. I. L.	*cineribus*	*honōribus*	*temporibus*	*generibus*

62. *Nominatif*. 1. Masculin. Les masculins allongent au nominatif la voyelle finale : *honōs*, *pubēs*.

Un seul mot masculin est en *-ŭs*, *-ŏris* : *lepŭs*,

lepŏris « lièvre » dont l'origine est obscure, et qui est sans doute un ancien neutre devenu masculin.

L'analogie a souvent introduit au nominatif un *r* issu de *s* à l'intervocalique : *honor* d'après *honōris* issu de **honōses*, comme *generis* de **geneses*, cf. gr. γένους de *γένεσος, *γένεος. Néanmoins le nominatif en *-s* s'est conservé dans les monosyllabes : *flōs*, *glīs*, *glōs*, *mās*, *mōs*, *mūs* (mais non toutefois dans *Lār*). *Arbōs*, *honōs* et *lepōs* sont fréquents jusqu'à l'époque impériale, cf. C. I. L. I², 11

quoiei vita defecit, non honos honore.

On trouve aussi, mais rarement, *amōs*, *colōs*, *labōs*, *odōs*, *pavōs*, *timōs*, *vapōs* ; et il est possible que ce soient là de faux archaïsmes créés d'après *honōs*, *arbōs* où le thème en *-s-* était ancien : *honestus*, *arbus-tum*. A l'époque classique, sous l'influence des thèmes en *-r* et surtout des noms d'agents en *-tor*, *-r* s'est généralisé au nominatif, ce qui a entraîné l'abrègement de *ō* : *arbōs* est devenu *arbŏr*, etc. Le même fait s'est produit dans les comparatifs où **-iōs* a été remplacé par *-ior*, cf. § 98. Les adjectifs dérivés ont généralisé la forme en *-r* pour les trois genres : *bicorpor*, *dēdecor*, *dēgener*.

S s'est maintenu dans *Cerēs -ĕris*, *pūbēs -ĕris*, et dans l'adjectif *vetus*, *-eris* (cf. gr. ἔτος de *ϝέτος) ; toutefois Ennius a déjà un nominatif *veter*, formé d'après le génitif *veter-is*, Ann. 17 :

cum veter occubuit Priamus sub Marte Pelasgo,

et on rencontre également les nominatifs *puber* et *pubis*.

2. Neutre. A la longue du masculin, les neutres répondent par une brève : *-us* de **-os*, cf. *opos* « opus » C. I. L. I², 546, *Venos* C. I. L. I², 558, et gr. γένος, lat. *genus*. La longue des monosyllabes *jūs* « le droit » et *rūs* est le produit d'une contraction : *jūs* est issu de **jovos*, cf. *jovestod* « jūstō » C. I. L. I², 1, *rūs* de **revos*, cf. skr. *ravaḥ* « espace » ; la finale était donc brève : *-ŏs*. *Jūs* « sauce », *pūs*, *crūs* sont des mots racines sans désinence et sans suffixe, cf. skr. *yūḥ* « sauce », gr. πῦ-ον ; (il n'y a pas de correspondant sûr pour *crūs*). Il ne s'agit donc pas dans ces trois mots d'anciens nominatifs comparables à *genus*.

Les neutres ont généralement conservé *-s* au nominatif : *aes*, *crūs*, *pūs*, *corpus*, *decus*, *genus*, cf. également *melius* en face de *melior*. Toutefois dans certains cas, il est impossible de décider si on a affaire à un thème en *-r* ou à un thème en *-s* : il en est ainsi pour *rōbur* dont on a le doublet *rōbus* et le dérivé *rōbustus*, et pour *fulgur* dont le doublet *fulgus* est donné par l'abrégé de Festus 56 Th. P. Il peut s'agir ici d'une alternance de thèmes *-r/s-* ancienne, comparable à celle de gr. πεῖραρ et πεῖρας, πῖαρ et πῖος.

63. *Alternances*. On a une alternance *longue/brève* dans *arbōs*, *arbŏris*, *Cerēs*, *Cerĕris*, *pūbēs*,

pubĕris. Quand *arbōs* est devenu *arbŏr* (v. § 62), toute trace d'alternance est disparue du mot, tandis que dans *honŏr* (substitué à *honōs*) *honōris*, il s'en établissait une secondaire comparable à celle de *sorŏr*, *sorōris*.

Parmi les substantifs neutres, les uns ont l'alternance *o/e*, type *opus*, *operis*, les autres ont généralisé le son *o*, *u* du nominatif : *corpus* (ancien **corpos*), *corporis*; *fulgus* (*fulgur*), *fulguris*.

64. *Os* et *vās* ont au génitif *ossis* et *vāsis*. Les thèmes sont en effet **oss-* et **vass-*; on lit encore *vassa* dans Plaute Merc. 781 (sén. iamb.) :

haec vassa aut mox aut cras jubebo aps te peti.

A côté du thème **oss-*, a existé un thème **ossu-* dont le pluriel *ossua* est attesté épigraphiquement : *Primae Pompeiae ossua heic*, C. I. L. I², 1219 ; *vasa* a toujours le génitif *vasōrum* et un dat. abl. *vāsīs* qui est emprunté à *vāsum*, thème en *-o/e-* qu'on trouve dans Plaute Truc. 53 (sén. iamb.) :

aut empta ancilla aut aliquod vasum argenteum.

II

65. THÈMES EN *-i-*.

	SINGULIER			ADJ.	N.
NV.	*turris*	*auris*	*clādēs*	*ācer ācris* *ācre*	*animal*

Ac.	*turrim*	*aurem*	*clādem*	*ācrem* *ācrem ācre*	*animal*
G.	*turris*	*auris*	*clādis*	*ācris*	*animālis*
D.	*turrī*	*aurī*	*clādī*	*ācrī*	*animālī*
AI.	*turrī(d)* ou *-e*	*aure*	*clāde*	*ācrī*	*animālī*
			PLURIEL		
NV.	*turrēs*	*aurēs*	*clādēs*	*ācrēs ācrēs* *ācria*	*animālia*
Ac.	*turrīs* (*-ēs*)	*aurīs* (*-ēs*)	*clādīs* (*-ēs*)	*ācrīs ācrīs* *ācria*	*animālia*
G.	*turrium*	*aurium*	*clādium*	*ācrium*	*animālium*
DAI.	*turribus*	*auribus*	*clādibus*	*ācribus*	*animālibus*

66. *Nominatif*. Le nominatif singulier des thèmes en *-i-* masculins et féminins est en *-is* : *navis*, *piscis*, *puppis*, adjectifs : *fortis*, *gravis* ; cf. gr. -ις : μάντις, ὕβρις. Néanmoins certains substantifs ont un nominatif en *-ēs* : *caedēs*, *clādēs*, *sēdēs*, *verrēs*; l'origine de cette finale n'est pas connue. Dans les thèmes se terminant par *-ri-*, comme dans les thèmes en *-ro-* de la 2ᵉ déclinaison, *r* a absorbé l'*i* suivant : *ācer* est issu de **ācris* > **ācr̥s*, comme *ager* de **agros*, cf. § 26, C : d'où *ācer*, *linter*, *imber* des thèmes **ācri-*, **lintri*, **imbri-*. Dans les adjectifs la langue a utilisé *ācer* pour le masculin sous l'influence du type *līber*, *pulcher*, et *ācris* s'est trouvé réservé au féminin ; mais c'est là une distinction tout artificielle ; la seule forme phonétique pour les nominatifs masculin et féminin eût dû être **ācer*.

D'ailleurs la règle réservant _-er_ pour le masculin, _-ris_ pour le féminin n'a jamais été strictement suivie. Ennius écrit _somnus acris_ Ann. 369 et _ācer hiems_ Ann. 424, Lucrèce _celer origo_ IV, 158. Dans Pétrone on lit encore _volucer Fāma_ Sat. 123, et _silvester aēdōn_ ibid. 131. Certains adjectifs ont conservé, à l'époque classique, la forme en _-is_ pour le masculin et le féminin, par ex. _illustris, mediocris_.

Quelques adjectifs en _-lis_ ont attesté un nominatif en _-l_, comparable à _famul_, cité plus haut § 26, D. On a dans Ennius _debil homō_ Ann. 324, cf. osq. aídil « aedilis »; _simil_ et _consimil_ dans Plaute Amph. 442/3 ; _vigil_ et _vectīgal_, cf. C. I. L. I^1, 199, l. 6 : _is ager vectigal nei siet_ « is ager vectīgālis nē sit ». Mais l'époque classique ne connaît que _dēbilis_ et _similis_; _vectigal_ est devenu un substantif neutre, et _vigil_ a été traité comme un thème consonantique : gén. pl. _vigilum_ (toutefois l'ablatif peut être _vigilī_, quand le mot est employé comme adjectif).

67. _Nominatif-Accusatif neutre._ L'_-ĕ_ final du nominatif-accusatif neutre est issu de _*-ĭ_ : _marĕ, sedīlĕ, fortĕ_ de _*marĭ, *sedīlĭ, *fortĭ_, cf. Niedermann § 37. Cet _-ĕ_ a disparu dans les thèmes en _*-ālĭ-, *-ārĭ-_, entraînant l'abrègement de _-ā-_ qui se trouvait alors en syllabe finale : d'où le contraste entre _animăl, calcăr_ et _animālis, calcāris_, cf. Niedermann §§ 31-2. On trouve encore chez les

archaïques quelques formes en _-āle_ et en _-āre_, cf. Lucrèce I, 227 :

unde animale genus generatim in lumina vitae

et II, 124 :

exemplare dare et vestigia notitiai.

Les adjectifs _facilis_ et _difficilis_ ont également à l'époque républicaine un nominatif neutre _facul_ et _difficul_, cf. Varron Bimarcus 36 (sén. iamb.) :

quod utrum sit magnum an parvum, facile an difficul.

Ces formes, très rares, sont ignorées de la langue classique.

68. _Accusatif._ — Mots où l'accusatif en _-im_ est constant : (_ad_) _amussim, būrim, cucumim,_ (_ad_) _fatim, fūtim, rāvim, rūmim, sitim, Tiberim, tussim, vim_, tous féminins, sauf le nom propre, peut-être dialectal, _Tiberis_.

Mots où _-im_ coexiste avec _-em_ : _clāvim, crātim, cutim, febrim, nāvim_ (rare), _neptim_ (rare), _pelvim, puppim, restim, secūrim, sēmentim, strigilim, turrim_.

La forme _-em_ est de rigueur : 1° dans tous les adjectifs : _ācrem, celerem, facilem, fortem_.

2° dans tous les masculins : _fūnem, hostem, orbem, piscem, testem_.

3° dans tous les mots dont le nominatif est en _-ēs_, ou en _-er_ : _caedem, lintrem_.

On a vu que *-em* est le représentant phonétique de *-ĭm* ; l'étude des formes nous apprend que *-im*, là où il a subsisté, doit être le représentant de **-īm*, c.-à-d. de thèmes à *-ī-* long. Ceci est sûr pour *vīs*, gr. ἴς (pl. *vīrēs*) ; la comparaison nous l'apprend pour *neptis*, skr. *naptīḥ*, et *pelvis*, skr. *pālavī* ; enfin plusieurs de ces mots ont des dérivés en *-ī* : *clāvīcula*, *crātīcula*, *cutīcula*, *febrīcitō*, *febrīculōsus*. Cet *-im* provenant de **-īm* s'est ensuite étendu analogiquement à des mots en *-ĭ* comme *secūris* (l'*ĭ* est attesté par *secūrĭcula*), et il en est résulté des confusions nombreuses. Ce sont surtout des mots appartenant à des langues techniques qui ont conservé l'accusatif en *-im* : *nāvim*, *puppim*, *restim* (langue des marins) ; *būrim*, *rāvim*, *rūmim*, *cucumim*, *crātim*, *sēmentim* (langue des cultivateurs), etc. Les formes en *-em* appartiennent à la langue commune.

69. *Ablatif*. — L'ablatif des thèmes en *-i-* était primitivement en *-īd*, analogique de celui en *-ōd* des thèmes en *-o/e-* cf. § 10, F. ; une inscription archaïque de Lucérie a encore *loucarid* « lūcārī, lūcō » C. I. L. I^2, 401. Le *-d* final est rapidement tombé. L'ablatif en *-ī* s'est maintenu :

1° dans tous les neutres, où il ne pouvait subir l'influence de l'accusatif en *-em*. Les seules exceptions sont *rēte* qui peut du reste provenir de

rētis ; on lit dans Priscien *hic et haec retis* G. L., I, 332 K. ; cf. Plaute Rud. 942 (oct. iamb.) :

non vides referre me uvidum retem sine squamoso
pecu ?

et *mare* qu'on trouve parfois et seulement en poésie, par ex. Lucrèce I, 161 :

e mare primum homines, e terra posset oriri.

D'ailleurs des langues apparentées au latin attestent un thème **mar-*, et Priscien G. L., II, 351 K. cite *marum* génitif pluriel employé par Naevius : *Neptunum, regnatorem marum*.

Les noms propres comme *Praeneste* ont également l'ablatif en *-e*.

2° dans tous les adjectifs aussi bien en *-er* qu'en *-is* : *fortī*, *ācrī*, *facilī*, où il a été maintenu sans doute pour différencier l'ablatif du nominatif-accusatif neutre.

3° dans les mots qui avaient l'accusatif en *-im*.

Les mots qui avaient l'accusatif en *-im* ou en *-em* ont également les deux ablatifs ; à *febrim/febrem* correspondent *febrī/febre*.

De plus un certain nombre de mots qui ont régulièrement l'accusatif en *-em* ont néanmoins parfois l'ablatif en *-ī*. On a donc *amnī* et *amne*, *avī* et *ave*, *cīvī* et *cīve*, *classī* et *classe*, *collī* et *colle*, *fīnī* employé adverbialement comme *osse fīnī* (Plaute

Men. 859) et *fīne*, *fustī* et *fuste*, *ignī* et *igne* (cf. *ferrō ignīque vastāre*, *ignī et aquā interdīcere*), *imbrī* et *imbre*, *orbī* et *orbe*, *unguī* et *ungue*. Ces hésitations de la langue ne sont soumises à aucune règle.

70. *Génitif* et *Datif* sont semblables à ceux des thèmes consonantiques ; et il n'y a plus de trace en latin du génitif en **-īs* qui devait correspondre primitivement au nominatif en *-is*, cf. plus haut §§ 41 et 10, d.

Pluriel

71. *Nominatif* et *Accusatif*. 1. Masculin féminin. Au contraire de la déclinaison consonantique qui a la même forme, en *-ēs*, pour le nominatif et l'accusatif pluriel masculin-féminin, la déclinaison des thèmes en *-i-* distingue nettement, tout au moins à l'origine, le nominatif en *-ēs*, issu de **-ey-es*, et l'accusatif en *-īs*, issu de **-i-ns*. Cette opposition caractéristique est bien attestée à l'époque archaïque et a subsisté dans une large mesure pendant la période républicaine. Les manuscrits de Plaute opposent par ex. l'accusatif *ovīs* (thème en *-i-*) à l'accusatif *custodēs* (thème consonantique), Pseud. 140 :

> ... *ut mavelis lupos apud ovis* (*oveis* A) *quam hos domi linquere custodes*

de même ceux de Térence, *fidelīs* et *amatorēs* Hec. 59 (sén. iamb.) :

> *fidelis evenire amatores, Syra.*

Plaute oppose correctement le nominatif *trēsvirī* Amph. 155, à l'accusatif *trīsvirōs* Asin. 131.

Sur une miliaire de l'an 622 de Rome (132 av. J.-C.) C. I. L. I[2], 638 on lit les accusatifs *ponteis*, *omneis*, *aedis* en face de *homines*. Toutefois à partir de ce moment, la confusion entre le nominatif et l'accusatif devient fréquente. La Sententia Minuciorum (117 av. J.-C.), C. I. L. I[2], 584 a des nominatifs *fineis*, *finis* (au lieu de **fines*) à côté des accusatifs corrects *fineis*, *omneis* (la graphie *ei* notant simplement *ī*), *Genuateis*, *Sextilis*, et inversement un accusatif *Genuenses* au lieu de **Genuensis*. La lex Agraria (111 avant J.-C.), C. I. L. I[2], 200 a les accusatifs corrects *calleis*, *finis*, *Octobris*, mais aussi l'accusatif *ceives*, analogique du nominatif, au lieu de **ceiveis*, **ceivis*. L'influence de l'accusatif singulier en *-em* a contribué à l'extension de l'accusatif pluriel en *-ēs*.

2. Le Nom.-Acc. neutre est régulièrement en *-iă*.

72. *Génitif*. Le génitif pluriel est généralement en *-ium*. Toutefois les mots suivants ont le génitif en *-um* : *canis*, *juvenis*, *mēnsis*, *vātēs*, qui font *canum*, *juvenum*, *mēnsum* (à côté de *mēnsium*),

vātum. Il existait pour chacun de ces substantifs, à côté du thème en *-i-*, un thème consonantique : **can-*, cf. gr. κύων κυν-ός, **juven-*, cf. *juven-cus*, ** mēns-*, cf. gr. att. μήν, ion. μείς, dor. μής de *μηνς, **vāt-*, cf. got. *wōds* « inspiré, possédé ». On peut citer en outre *apum* de *apēs*, mot d'origine inconnue, *sēdum* de *sēdēs*, sans explication, *volucrum* qui est dans Virgile En. VIII, 235 :

dirarum nidis domus opportuna volucrum

où il n'y a peut-être qu'une synizèse comme dans *agrestum* du même auteur. En tout cas *volucrum* peut avoir été formé sur le nominatif *volucer* d'après le modèle *pater* : *patrum*.

73. THÈMES MIXTES

On réunit sous ce nom une série de substantifs, dont le singulier se décline comme celui des thèmes consonantiques, et le pluriel comme celui des thèmes en *-i-*. Ce sont d'anciens thèmes en *-i-* dont l'*i* a disparu au nominatif singulier sous l'influence analogique des thèmes consonantiques, par exemple *mors* d'un thème **morti-* skr. *mṛtiḥ*, *mēns* d'un thème **menti-*, skr. *matiḥ*, *pars* d'un thème **parti-*. La disparition de cet *-i-* a entraîné le passage à la déclinaison imparisyllabique au singulier; mais au pluriel ces mots ont conservé le génitif en *-ium* et partiellement l'accusatif en *-īs*

à l'époque républicaine. Citons de *pars* l'ablatif *partī* dans Plaute, Persa 72, et dans Lucrèce IV, 514 :

et libella aliqua si ex parti claudicat hilum

et de *sors* l'ablatif *sortī*, Plaute Cas. 428 (sén. iamb.) :

sorti sum victus, Casina nubet ilico

conservés dans la langue épigraphique, cf. Lex Acilia Repet. C. I. L. I[1], 198 l. 51 et 54 *ex altera parti, ex qua sorti pronontiarit*.

SINGULIER

N. V.	*gēns* de **gent(i)s*
Ac.	*gentem*
Gén.	*gentis*
Dat.	*gentī*
A I.	*gentĕ*.

PLURIEL

N. V.	*gentēs*
Ac.	*gentīs, gentēs*
Gén.	*gentium*
D. A. I.	*gentibus*.

74. Suivent cette déclinaison :

1° a) Un grand nombre de monosyllabes masculins féminins, notamment en *-ns, -rs, -bs, -ps*.

-lx, *-rx* : *mōns* de **montis* (*montium*), *glāns* de **glandis* v. sl. *želǫdĭ* (*glandium*), *ars* de **artis* skr. *ṛtiḥ* (*artium*), *urbs* de **urbis* (*urbium*), *stirps* de **stirpis* (*stirpium*) — mais non toutefois *ops* [1] —, *falx* de **falcis* (*falcium*), *arx* de **arcis* (*arçium*), — mais non *vōx* ; b) des monosyllabes à voyelle longue ou à diphtongue : *cōs*, *dōs* de **dōtis*, v. sl. *datĭ*, skr. *dā́ti-vāraḥ* « généreux », *līs* de **stlitis*, *faucēs* (inusité au nomin. sing.).

2° Les noms ou adjectifs en *-ās*, *-īs*, *-tās* : *nostrās* de **nostrātis* (*nostrātium*) ; *Penātēs*, *-ium* (et *-um*), *optimātēs*, *-ium* (et *-um*), *Quirītēs*, *-ium* (et *-um*), *cīvitās*, *-tātium* (et *-tātum*).

Remarque. — L'analogie a également introduit le génitif en *-ium* dans des thèmes consonantiques, tels que *dēns*, thème **dent-*, cf. gr. ὀδόντ-ος, *fraus*, *laus*, thèmes **fraud-*, **laud-*, *mūs* gr. μῦς, *nox* thème **noct-*, cf. gr. νύξ, νυκτός, et l'adverbe *nox* « de nuit » ancien génitif de thème consonantique **noctes* [2], (*noctū* représente l'ancien locatif d'un thème en *-u-* **noctu-*, skr. *aktā́u*), si bien qu'à côté des génitifs corrects *dentum* (Varron L. L. VII, 38, 67), *fraudum*, *laudum*, *mūrum*, ont été créés *dentium*, *fraudium*, *laudium*, *mūrium*. **Noctum* a même été tout à fait éliminé par *noctium*. De même d'après *cīvitātium* s'est formé *servitūtium*, bien que dans les mots en *-tūs* le thème fût consonantique. Dans bien des cas, il est impossible de reconnaître si la forme en *-ium* est ancienne ou analogique.

---

1. On a bien un ablatif *opid* C. I. L. I², 364, mais il est suspect d'être analogique ; le gén. pl. est *opum*, cf. Virgile En. I, 14 *dīves opum*.

2. Toutefois des langues indo-européennes ont pour ce mot un thème en *-i-*, par ex. lituanien *naktis*, v. sl. *noštĭ*, cf. également le pluriel skr. *nAktīḥ*.

ADJECTIFS ET PARTICIPES

A. *Adjectifs*.

75. Il faut considérer comme thèmes en *-i-* toute une série d'adjectifs composés qui ont un nominatif sans *-i-* mais l'ablatif singulier en *-ī*, le génitif pluriel en *-ium*, et le nominatif accusatif neutre en *-ia*.

L'*-s* du nominatif-accusatif singulier neutre est inexpliqué ; on attendrait **supplec*, comme *hallec*.

SINGULIER

	M. F.	N.
N. V.	*supplex*	*supplex*
Ac.	*supplicem*	*supplex*
Gén.	*supplicis*	*supplicis*
Dat.	*supplicī*	*supplicī*
A. I.	*supplicī* [1]	*supplicī*.

PLURIEL

	M. F.	N.
N. V.	*supplicēs*	*supplicia*
Ac.	*supplicīs* (*supplicēs*)	*supplicia*
Gén.	*supplicium*	*supplicium*
D. A. I.	*supplicibus*	*supplicibus*.

---

1. On trouve parfois en poésie l'ablatif en *-ĕ* : *supplicĕ*, Horace Od. III, 14, 8 (vers adonique) *supplice vitta*.

Se déclinent ainsi les adjectifs du type : *amēns*, *iners*, *expers*, *cōnsors* (composés de thèmes en *i*-), puis *praecox* (*praecoquis* est dans Novius fr. 106), *duplex*, *concors*, *anceps*, *praeceps*, *ātrōx*, *ferōx* qui diffèrent par conséquent du type *inops*, *inopum*, *quadrupēs*, *quadrupedum*, et comportent un suffixe *-*i*- (*concors* est issu de *concordis*, du reste attesté dans Caecilius, 109), et les adjectifs en -*āx*, *audāx*, *bibāx*, ou -*īx*, *fēlīx* ; enfin quelques adjectifs en -*es* : *hebes*, *perpes*, *praepes*, *teres*.

B. *Participes présents.*

76. Les participes présents du type *amāns*, *ferēns*, etc., employés avec valeur d'adjectif ou de participe, et les adjectifs de même formation comme *prūdēns* sont passés en latin dans les thèmes en -*i*-. Ce n'est pas là d'ailleurs l'état primitif. La recherche comparative nous apprend que seul le féminin des participes était en -*i*- : on avait donc un nominatif M. **ferēns* de **ferent-s* F. **ferentĭs*, N. **ferens* ou **ferent*, cf. gr. φέρον de *φεροντ ; (le nominatif accusatif neutre fait difficulté). Puis *i* de F. **ferentĭs* étant tombé phonétiquement, le nominatif *ferēns* s'est généralisé pour les 3 genres.

SINGULIER

	M. F.	N.
N. V.	*ferēns*	*ferēns*
Ac.	*ferentem*	*ferēns*

G.	*ferentis*	*ferentis*
Dat.	*ferentī*	*ferentī*
A. I.	*ferentī* et *ferente*	*ferentī* et *ferente*.

PLURIEL

N. V.	*ferentēs*	*ferentia*
Ac.	*ferentīs* (-*tēs*)	*ferentia*
G.	*ferentium*	*ferentium*
D. A. I.	*ferentibus*	*ferentibus*.

La double forme de l'ablatif singulier atteste encore l'existence de deux flexions ; l'une d'un thème consonantique **ferent*-, l'autre d'un thème en -*ĭ*-, **ferentĭ*-. Le latin a distingué ces deux formes dans l'emploi ; la forme en -*ī* est celle que prend le participe avec valeur adjective, par ex. *constantī animō*, *praesentī tempore* ; la forme en -*ĕ* est réservée aux participes employés avec leur valeur propre : *mē praesente*, *nūllō rogante*, *ineunte tempestāte* (ablatif absolu), ou comme substantifs : *parente*, *cliente*. Tel est l'usage constant, tout au moins en prose ; on y trouve en effet quelques dérogations chez les poètes.

Au nominatif neutre pluriel, la forme en -*ia* s'est généralisée ; la seule trace de thème consonantique est *silenta*, cité par Gellius 19, 7, 7.

De même, il y a chez les auteurs archaïques et notamment chez Plaute quelques génitifs pluriels en -*um*, par ex. Stich. 8 (colon Reisianum) :

> *quorumque nos negotiis apsentum, ita ut aequom est.*

et Pseud. 66 (sén. iamb.) :

> *compressiones artae amantum corporum.*

Citons encore *cōnsentum* et *adulescentum*, *animantum*, *infantum*, *parentum*, génitifs pluriels de participes pris substantivement. Plus tard les poètes dactyliques ont abusé de ces génitifs en -*um* qui chez eux sont tout à fait artificiels.

77. **Remarque**. — 1° La plupart des adjectifs, on l'a vu, se déclinent comme les thèmes en -*i*-. On a noté au passage les thèmes consonantiques, tels que *inops*, *memor*, *bipēs*, *vetus*, etc., qui sont en petit nombre ; d'ailleurs certains de ceux-ci ont reçu analogiquement un ablatif en -*ī*, tels *artificī*, *inopī*, *memorī*.

Toutefois un certain nombre de thèmes en -*i*- ont le génitif en -*um*, par ex. *celer*, *vigil*, *caelestis*, *agrestis*, tout au moins en poésie, par ex. Virgile Géorg. I, 10 :

> *et vos, agrestum praesentia numina, Fauni*

et En. VII, 432 :

> *Caelestum vis magna jubet.*

2° De même un certain nombre d'adjectifs en -*es*, -*itis* ont l'ablatif en -*e* et le génitif en -*um* : **caeles*, *caelites*, *caelitum* (employé substantivement), *sōspes*, *superstes*, *dīves* (mais neutre pluriel *dītia*), de même *compos*.

Il est impossible de décider si ce sont là d'anciens thèmes consonantiques.

THÈMES ISOLÉS

78. Quelques substantifs isolés ou anomaux méritent enfin une mention dans la 3ᵉ déclinaison. Citons un thème en -*ī*-, *vīs*, déjà étudié en partie, deux thèmes en -*ū*-, *sū-s*, cf. gr. ὗς, *grū-s* ; deux thèmes en -*ou*- : *bōs*, *bov-is*, *Juppiter*, *Jov-is* ; un mot à deux thèmes : *senex*, *senis*.

SINGULIER

N. V.	*vīs*	*sūs*	*bōs*	*Juppiter*	*senex*
Ac.	*vim*	*suem*	*bovem*	*Jovem*	*senem*
G.	(*vis*) [1]	*suis*	*bovis*	*Jovis*	*senis*
Dat.	(*vī*) [1]	*suī*	*bovī*	*Jovī*	*senī*
A. I.	*vī*	*sue*	*bove*	*Jove*	*sene*.

PLURIEL

N. V.	*vīrēs*	*suēs*	*bovēs*		*senēs*
Ac.	*vīrīs* (-*ēs*)	*suēs*	*bovēs*		*senēs*
G.	*vīrium*	*suum*	*boum*	*Joum* (?) / *Joverum* (?) [2]	*senum*
D. A. I.	*vīribus*	*sūbus* (*suibus*, *sŭbus*)	*būbus* (*bōbus*)		*senibus*

A. L'*s* désinence de nominatif de *vī-s*, thème **vī*-, a été considérée comme appartenant au thème : d'où *vīs*, *vīrēs* comme *glīs*, *glīrēs*.

1. Ces deux cas sont à peine employés.
2. Seulement dans Varron, L. L. VIII, 74... *signa alios Joum, alios Joverum...*

B. Le datif ablatif pluriel de *sūs*, *suibus* est fait sur le singulier *suī*, d'après le rapport *ducī : duci-bus* ; le datif *sŭbus* est analogique des cas où la voyelle s'abrégeait devant une autre voyelle : *sŭ-ĕs*, *sŭ-um*, etc.

C. *Bōs* est un thème à diphtongue **gwou-*, comme le montrent le gr. βοῦς et le génitif latin *bov-is* ; la phonétique dénonce que *bōs* a été emprunté par le latin aux parlers rustiques d'Italie. Le nominatif devrait être phonétiquement **būs*, non attesté (*bus* dans Varron, L. L. VIII, 74 est une forme imaginaire) ; *bōs* représente un traitement dialectal de la diphtongue *-ou-*, ou bien a été refait sur un ancien accusatif **bōm*, dor. βῶν ombr. bum, qui a été supplanté à son tour par *bovem*, créé d'après *bov-is*. Le génitif pluriel *boverum* de Caton R. R. 62 : *quot juga boverum, mulorum, asinorum habetis* et Varron L. L. VII, 74, est une création analogique d'après les génitifs en *-ārum*, *-ōrum*, *-ērum*. *Bōbus* est une forme dialectale, avec le traitement *ō* de la diphtongue *-ou-* ; la forme du latin de Rome est *būbus*.

D. *Juppiter* est une ancienne forme de vocatif employée comme nominatif, et représente un ancien **Jou-pater*, issu lui-même de **Dieu-pater*, cf. gr. Ζεῦ πάτερ ombr. Jupater. Le premier élément **dieu-* est apparenté au mot « jour » *diēs*, cf. gr. Ζεῦς, donc l'accusatif Ζῆν correspond à *diem*, voir § 89. *Juppiter* est proprement le « Père Jour », et en fait il est appelé parfois *Diespater*, par ex. C. I. L. I², 568. Le thème **Jov-* premier élément du juxtaposé a fourni les autres cas : *Jov-em*, *Jov-is*, etc. ; cf. osq. Diúvei, ombr. Juve « Jovī ». Sur le génitif *Jovis* a été rebâti, d'après *classis : classis*, un nominatif analogique *Jovis*, cf. Ennius Ann. 62, 63 :

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovis, Neptunus, Volcanus, Apollo.

E. Le mot signifiant « vieux, vieillard » était en indo-européen un thème en *-o/e-*, **seno-*, cf. skr. *sánaḥ* « vieux », gr. ἕνος. Ce thème pouvait recevoir un suffixe **-ko-*, skr. *sana-káḥ* « vieux », franc *Sinigus* ; c'est ce suffixe qui apparaît dans le nominatif *senex* et dans *senec-tūs*. Le reste de la déclinaison a subi l'influence de la flexion de *juvenis*, avec lequel *senex*, formait un couple, cf. Brugmann, Arch. f. lat. Lex. u. Gramm. XV, 1 sqq. Il se peut que *senis*, *senem*, etc. aient remplacé d'anciennes formes du thème en *-o/e-*, **senī*, **senum*, etc.

Mots grecs.

79. On observe ici les mêmes faits que dans la première déclinaison. A l'époque ancienne le latin a transposé les mots empruntés à la troisième décli-

naison grecque dans ses propres flexions, leur donnant ainsi une physionomie latine, mais sans se soucier de les ranger dans la classe correspondante. Pour un grand nombre de mots, c'est l'accusatif grec qui a fourni le nominatif latin ; ils sont ainsi passés dans la première déclinaison :

ἀμφορεύς, m., acc. -ρέα > **ampora*, *-ae* (cf. *ampulla* de **ampor-lā*) *amphora*, *-ae* f. (avec *-ph-* restitué sur influence savante)
κρηπῖς f., acc. -ῖδα > *crĕpĭda*, *-ae* f.
λαμπάς f., acc. -άδα > *lampada*, *-ae* f.

Les noms de ville, au contraire, ont été considérés comme des thèmes neutres en *-o/e-* :

Ἀκράγᾱς m., acc. -αντα > *Agrigentum*, *-ī* n.
Τάρᾱς m.; acc. -αντα > *Tarentum*, *-ī* n.

Les noms propres reproduisent le nominatif grec :

Ἀχιλλεύς, dorien Ἀχιλλής > *Achillēs*, *-is* (*-ī* et *-eī*)
Ὀδυσσεύς, sicilien Οὐλιξής > *Ulixēs*, *-is* (*-ī*).

La coexistence des génitifs en *-is* et en *-ī* s'explique par la présence en grec de noms en -ης, -ους (type Ἀριστοφάνης, -ους) et en -ης, -ου (type Θουκυδίδης, -ου). Sur d'autres confusions, cf. plus haut, § 23.

Les féminins en -ώ, -οῦς du type Διδώ, les mas-

culins en -ῶν, -ῶντος comme Ἀντιφῶν, suivent la déclinaison en *-ō*, *-ōnem*. On a *Calypsōnem* dans Livius Andronicus (fr. 16). Mais les poètes hellénisants de la fin de l'époque républicaine ont introduit en latin la déclinaison grecque ; et à l'époque impériale, c'était une règle que de transposer les noms grecs en latin, sans modifications. Citons là-dessus l'opinion de Quintilien Inst. Or., I, 5, 63-64 : *nunc recentiores instituerunt Graecis nominibus Graecas declinationes potius dare, quod tamen ipsum non semper fieri potest. Mihi autem placet Latinam rationem sequi, quousque patietur decor. Neque enim jam 'Calypsonem' dixerim ut 'Junonem', quanquam secutus antiquos C. Caesar utitur hac ratione declinandi. Sed auctoritatem consuetudo superavit. In ceteris quae poterunt utroque modo non indecenter efferri, qui Graecam figuram sequi malet, non Latine quidem, sed tamen citra reprehensionem loquetur.*

80. A l'époque impériale se constitue une déclinaison mi-grecque, mi-latine, qui présente le même mélange de formes qu'on observe dans la première :

SINGULIER

N. V.	*crātēr*	*Sōcratēs*	N. V.	*Calypsō*
		Sōcrates, *-ē*		
Ac.	*crātēra*, *-em*	*Sōcratem*, *-en*	Ac.	*Calypsō*
G.	*crātēros*, *-is*	*Sōcratis*, *-ī*	G.	*Calypsūs*
Dat.	*crātērī*	*Sōcratī*		
A. I.	*crātēre*	*Sōcrate*		

PLURIEL

N. V.	*crātērēs*
Acc.	*crātērās*
Gén.	*crātērum*
D. A. I.	*crātēribus*.

Note. — Certains noms en *-is*, *-idis* ont le vocatif en *-ī* : *Parī*, et l'accusatif en *-idem*, *-im*, ou *-in* : *Paridem*, *Parim*, *Parin* ; cf. *Darēs*, acc. *Darēn*, *Darēta* ou *Darētem*. Les poètes emploient ces diverses formes suivant les nécessités du vers. Ce sont là des procédés tout à fait artificiels.

Quatrième déclinaison.

THÈMES EN *-u-*.

81. La quatrième déclinaison latine comprend des thèmes en *-u-* masculins, féminins (identiques par la flexion), et des neutres. Elle ne contient pas d'adjectifs, sauf un composé ayant pour second terme *manus* : *anguimanus* dont on trouve l'accusatif pluriel en *-us*, par ex. dans Lucrèce, II, 537 :

in genere anguimanus elephantos, India quorum.

Comme des traits communs la rapprochaient de la deuxième et de la troisième déclinaisons, elle a subi à la fois l'influence de l'une et de l'autre ; et le fait que cette déclinaison n'est représentée que par un petit nombre de mots a favorisé cette influence. Aussi dès le début de la tradition littéraire, les thèmes en *-u-* ont-ils été menacés dans leur existence, et ils ont été finalement absorbés par les thèmes en *-o/e-*.

82. SINGULIER.

N. V.	*frūctus*	*tribus*	*cornū̆*
Ac.	*frūctum*	*tribum*	*cornū̆*
G.	*frūctūs*	*tribūs*	*cornūs* (*cornū*)
Dat.	*frūctuī*	*tribuī*	*cornuī* (*cornū*)
A. I.	*frūctū*	*tribū*	*cornū*.

PLURIEL

N. V. A.	*frūctūs*	*tribūs*	*cornua*
G.	*frūctuum*	*tribuum*	*cornuum*
D. A. I.	*frūctibus*	*tribubus*	*cornubus* (*cornibus*).

Singulier

Comme on le voit, la déclinaison des thèmes en *-u-* est exactement parallèle à celle des thèmes en *-i-*, sauf au génitif singulier qui a un *-ū-* issu d'une ancienne diphtongue *-ou-*, osq. *castrous* « capitis (?) », ombr. *trifor* de **trifous* « tribūs », cf. §§ 10, D et 41. D'après Suétone Aug. 87, l'empereur Auguste disait au génitif *domos*, qui suppose un traitement dialectal *-o-* de la diphtongue *-ou-*.

La longue du génitif est quelquefois notée par deux *u*, par ex. *conventuus*, C. I. L. II, 2416. La

désinence de l'ablatif était primitivement en *-ūd*; il en reste une trace indirecte dans la forme *magistratuo* du S. C. des Bacch., qui est une faute de graveur pour **magistratud*.

83. *Nominatif-accusatif-vocatif neutre*. — La longue de ces formes est surprenante en latin en face du gr. ἄστῠ; elle est d'ailleurs assez mal attestée. *Genu*, *cornu* se rencontrent rarement au singulier, plus rarement encore au nominatif et à l'accusatif. Sur les 16 fois où le mot *cornu* se rencontre dans Virgile, il est 15 fois à l'ablatif. Un seul exemple clair semble attester la longue, En. I, 320 :

nuda genū, nodoque sinus collecta fluentes

où *genū* est un accusatif de relation, comparable à En. I, 589 *os humerosque deo similis*. Mais la longue de *genū* pourrait être due à sa place au temps fort; et d'autre part Virgile emploie *cornĭbus* Géorg. I, 433 :

pura, neque obtusis per caelum cornĭbus ibit

et *genĭbus* Géorg. I, 433, ce qui indique que la finale du thème était brève. Les grammairiens se contredisent à ce sujet : Priscien (G. L. II, 362 K.), se fondant sur des raisons métriques, enseigne que l'*u* était long, mais d'autres auteurs enseignent le contraire.

Du reste ces substantifs neutres en *-ū* sont très rares, et de bonne heure s'est manifestée la tendance à leur substituer un doublet en *-us* ou en *-um* : ainsi *cornus*, *-ūs*, et *cornum*, *-ī*, Ovide Metam. V, 383 :

oppositoque genu curvavit flexile cornum

Varron Menip. 131 :

Phrygius per ossa cornus liqüida canit anima;

gelus, *-ūs* (Afranius 106) et *gelum*, *-ī* (Lucrèce, V, 205, VI, 156), *tonitrus*, *-ūs* (Lucrèce VI, 171) et *tonitruum*, *-ī*; *verum*, *-ī* (Plaute Rud. 1302-4).

84. *Génitif* et *datif neutres*. A l'époque classique le génitif et le datif neutres étaient en *-ūs*, *-uī* comme dans les thèmes masculins et féminins; mais à l'époque impériale, à partir de Tite-Live, au datif en *-uī* se substitua le datif en *-ū*. Le génitif en *-ūs* se maintint plus longtemps, mais il fut à son tour remplacé par un génitif en *-ŭ*, et les neutres en *-ŭ* devinrent au singulier des sortes d'indéclinables. Le grammairien Martianus Capella G. L. III, 293 K. enseignait encore la déclinaison correcte *cornūs*, *cornuī*, mais inutilement. D'ailleurs, comme on l'a vu, les thèmes neutres en *-u-* ne subsistaient plus qu'à l'état de traces.

Pluriel.

85. *Nominatif-Accusatif.* La confusion des deux cas est, ici encore, d'origine récente. Primitivement le nominatif devrait être en *-es* : **manues* (ou **manuis*) de **maneu-ĕs*, cf. gr. πήχεις dor. πᾶχε(ϝ)-ες ; mais il a été refait sur l'accusatif *manūs*, issu de **manu-ns*, cf. crétois υἱυ-νς, d'après l'analogie des thèmes consonantiques de la 3ᵉ déclinaison. L'identité de *hominēs* Nom. et *hominēs* Acc. a entraîné celle de *manūs* Nom. et *manūs* Acc.

86. *Génitif.* A côté de *-uum* (issu de **-u-ōm*, **-u-om*) on trouve quelques formes en *-um* : *currum* Virgile En. VI, 653, *manum* ibid. VII, 490, *passum* Plaute Men. 177. Ces génitifs sont analogiques de ceux en *-um* des thèmes en *-o/e-* : *nummum*, etc.

87. *Datif-ablatif.* La désinence *-bus* de **-bhos* s'ajoute au thème : d'où *manu-bus*, *cornu-bus*. L'*u* intérieur se transformait en un son intermédiaire entre *u* et *i* (cf. Niedermann § 10) qui était noté tantôt *u*, tantôt *i*, d'où l'hésitation entre *-ŭbus* et *-ĭbus* à l'époque républicaine. Pour quelques mots la désinence *-ŭbus* est seule attestée : *arcus*, *quercus*, *tribus*. Les grammairiens enseignent qu'il faut écrire *arcubus*, *artubus*, *partubus* pour les distinguer du datif-ablatif pluriel de *arx*, *ars*, *pars*. Sous l'empire la désinence en *-ĭbus* a triomphé.

88. **Remarque.** — Comme on l'a indiqué brièvement plus haut, les auteurs ont dès le début de la tradition tendance à donner aux thèmes en *-u-* un génitif en *-ī*, sur le modèle de *dominus : dominī*. C'est le cas pour *aestus*, *aspectus*, *cestus*, *exercitus*, *fētus*, *fluctus*, *frūctus*, *gelu*, *gemitus*, *luctus*, *partus*, *piscātus*, *portus*, *quaestus*, *senātus*, *sonitus*, *specus*, *strepitus*, *sumptus*, *tumultus*, *vīctus*. La confusion a dû être favorisée par le fait que certains substantifs avaient dès l'indo-européen, à la fois un thème en *-o/e-* et un thème en *-u-*. C'est le cas de *domus*, thème en *-o/e-* dans skr. *dámaḥ*, gr. δόμος, thème en *-u-* dans v. slave *domŭ* et dans le dérivé skr. *dámūnas-* « domestique ». La déclinaison du latin reproduit cette hésitation :

	SINGULIER	PLURIEL
N. V.	*domus*	*domūs*
Ac.	*domum*	*domōs*, *domūs*
Gén.	*domūs*, *domī*	*domōrum*, *domuum*
Loc.	*domī*	*domibus*
Dat.	*domuī*, *domō*	*domibus*
Abl. I.	*domō*, *domū*	*domibus*

D'autre part, il s'est développé un autre génitif en *-uis*, analogique de celui des thèmes de la 3ᵉ déclinaison *duc-is*, qu'on trouve seulement dans les auteurs archaïques ; de même dans les dialectes italiques on a, avec la désinence alternante *-os* : falisque *zenatuo*, cf. *senatuos* « senātūs » S. C. des Bacch. C. I. L. I², 581. Au témoignage de Gellius 4, 16, 5, Varron et Nigidius n'employaient pas d'autre forme et en fait, Nonius livre VIII *passim*, cite de Varron *anuis*, *domuis*, *exercituis*, *frūctuis*, *graduis*, *partuis*, *rituis*, *senātuis*, *vīctuis*.

Enfin, à côté du datif normal en *-uī*, s'est créé un datif en *-ū* qui, d'après Gellius *loc. laud.*, était employé par César : *non omnes concedunt in casu dativo 'senatui' magis dicendum quam 'senatu'... C. enim Caesar gravis auctor linguae Latinae in Anticatone : 'unius', inquit, 'arrogantiae superbiae dominatuque'. Item in Dolabellam actionis I lib. I : 'isti quorum in aedibus fanisque posita et honori erant et ornatu'. In libris quoque*

analogicis omnia istiusmodi sine i littera dicenda censet. Virgile emploie les datifs *amplexū*, *concubitū*, *currū*, *metū*, *portū*, *sinū*.

On explique ordinairement ce datif en *-ū* comme étant un ancien locatif en *-ōu*, ce qui est peu satisfaisant au point de vue phonétique comme au point de vue sémantique. Il faut plutôt y voir un effort des grammairiens pour ramener au parisyllabisme la flexion des thèmes en *-u-*. Toutes les autres déclinaisons du latin présentent un même nombre de syllabes au génitif et au datif; seuls *senātūs*, *senātuī* font exception. Le datif *senātū*, comme le génitif *senātuis*, sont des efforts divergents, mais tendant au même but : *senātūs* amène *senātū*, de même que *senātuī* amène *senātuis*. Mais on sent combien devait être peu stable et peu durable une déclinaison aussi diversement attaquée dès le début.

Cinquième déclinaison

THÈMES EN -*ē*-.

89. La 5[e] déclinaison comprend surtout des substantifs dérivés féminins formés à l'aide du suffixe **-yē- : cānitiēs*, *luxuriēs*, *māteriēs*, *speciēs*, (dérivé du thème **spek-* qu'on a dans *au-spex*), *temperiēs* (du thème **tempes-* qu'on a dans *tempestas*), etc. Ce suffixe **-yē-* avait une forme alternante **-yă-* qui a fourni les doublets latins *cānitia*, *luxuria*, *māteria*, etc. La plupart de ces substantifs sont des abstraits. On trouve aussi dans la 5[e] déclinaison quelques mots racines qui, par suite de circonstances analogiques ou phonétiques, se sont confondus avec les thèmes en **-yē-: diēs* refait d'après l'accusatif **diēm*, cf. skr. *dyā́m*, gr. Ζῆν ; le

thème du nominatif devrait être **di(y)ēu-*, cf. skr. *dyaúḥ* et gr. Ζεύς ; une trace de l'ancienne flexion apparaît dans les expressions *nudiūs tertius* « c'est maintenant (**nu-*, cf. *nunc*) le 3[e] jour » où **-diūs* est un nominatif, *noctū diusque* où *dius* est un ancien génitif, cf. gr. Δι(ϝ)ός skr. *diváḥ*, et dans l'adverbe *diū* « de jour » ancien locatif, de **diēu* ; *rēs* de **rēis* refait d'après l'acc. *rem*, cf. skr. *rā́m*, où *i* est tombé comme second élément de diphtongue à premier élément long devant l'*m* de la désinence ; *spēs*, *fidēs* anciens thèmes en *-s-*, cf. le pluriel *spērēs* du premier, et le dérivé *fidustus* du second. De plus un certain nombre d'anciens thèmes en *-i-* du type *clādēs*, par suite de la ressemblance de leur nominatif avec celui de la 5[e] déclinaison, hésitent entre la 3[e] et de la 5[e] : *plēbēs* dont la flexion ancienne devait être *plēbēs*, *plēbis* et qui s'est scindé en *plēbēs*, *-bei* et *plebs*, *plebis* ; *famēs*, *-ī* (et *-is*) abl. *famē*, *tabēs*, abl. *tabē*. Enfin un ancien thème en *-i- : quiēs*, de **quiētis*, cf. v. perse *šiyātiš*, gén. *quiētis*, a un accusatif *quiem* et un ablatif *quiē*, usités surtout dans les formes du composé *requiem*, *requiē*.

Tous les mots de cette déclinaison sont féminins, sauf *diēs* qui est des deux genres [1], et son composé

1. Réunis par ex. dans une même phrase de la Lex Repet. C. I. L. I[1], 196 l. 63 : *ubi ea dies venerit, quo die iusei erunt adesse* « ubi ea dies venerit, quo die jussi erunt adesse ».

merīdiēs qui est masculin. Il n'y a guère que *rēs* et *diēs* qui soient employés au pluriel.

	SINGULIER	
N. V.	*diēs*	*rēs*
Ac.	*diem*	*rem*
Gén.	*diēī*	*reī*
Dat.	*diēī*	*reī*
Abl. Instr.	*diē*	*rē*
	PLURIEL	
N. V. A.	*diēs*	*rēs*
Gén.	*diērum*	*rērum*
Dat. Abl. Instr.	*diēbus*	*rēbus*

90. *Nominatif*. La désinence du nominatif est *-s* : *māteriē-s*, etc.

91. *Génitif*. La langue archaïque employait pour les thèmes en *-iē-* un génitif en *-ēs*, parallèle au génitif en *-ās* des thèmes en *-a-* ; on le trouve encore dans Lucrèce IV, 1075 :

quodcumque est, rabies unde illaec germina surgunt.

Mais de bonne heure, sous l'influence du génitif des thèmes en *-o/e-*, comme dans la 1re déclinaison, la désinence *-ī* s'est substituée à *-s* : on a eu *diēī, faciēī* ; puis *i* final s'abrégeant, **-iēĭ*, et enfin *-iei, -iī : progeniī, luxuriī, perniciī* (dans Cicéron pro S. Roscio 131 : *quorum nihil pernicii causa divino consilio, sed vi ipsa ac magnitudine rerum factum*

putem). Cette désinence *-ī* a même pénétré dans les thèmes en *-ē- : famī, plēbi, fidī*, par ex. *lege plebive scito* lex Bantina, C. I. L. I^2, 582 l. 16 ; *fidi fiduciae causa*, C. I. L. II, 5042.

Ainsi le génitif de *diēs* pouvait être : *diēs* (dans Ennius cité par Gellius 9, 14) ; *diēī*, Virgile En. IX, 155 :

nunc adeo, melior quoniam pars acta diēī ;

diei, diī, ibid. I, 636 :

munera laetitiamque dii ;

et même *diē* Georg. I, 208 :

Libra die somnique pares ubi fecerit horas.

Ce dernier génitif résulte de la perte du second élément d'une diphtongue à premier élément long, cf. le datif *Fortunā* cité plus haut § 17. C'était celui qu'employait César, au dire de Gellius, 9, 14 : *sed G. Caesar in libro de Analogia secundo, 'hujus die' et 'hujus specie' dicendum putat* .

Dans les thèmes en *-ē-*, **rēī* devait aboutir suivant la règle « vocalis ante vocalem corripitur » à *rĕī* ; Plaute scande *rĕī*, Men. 494 (sén. iamb.) :

adulescens, quaeso, quid tibi mecum est rei ?

Les génitifs qu'on lit dans Lucrèce *rēī* II, 548 :

corpora jactari unius genitalia rei

fidēī V, 102 :

nec jacere indu manus, via qua munita fidei

sont analogiques des génitifs des thèmes en *-iē*, *perniciēs*, *diēs*.

Enfin, à côté de *rēī*, les poètes comiques emploient également *rē*, Plaute Trin. 38 :

remoramque faciunt re privatae et publicae.

Térence, Heaut. 830 :

quid re esset dixti huic ? — dixi pleraque omnia.

Rē est analogique de *diē*.

92. *Datif.* Le datif est normalement en *-iēī* dans les thèmes en *-iē-*, en *-eī-* dans ceux en *-ē-*. Néanmoins les formes en *-ē*, auxquelles a sans doute servi de modèle le datif de la 2ᵉ déclinaison (*diē* est à *diēī* comme *dominō* à *dominī*), sont fréquentes et ont vécu jusqu'à l'époque impériale. Les comiques emploient *diē*, *fidē*, *rē*. *Fidē* est encore dans Horace Sat. I, 3, 95 :

prodiderit commissa fide sponsumve negarit?

D'après Gellius 9, 14, 21, c'était la forme employée par les puristes : *in casu dandi qui purissime locuti sunt, non 'faciei', sed 'facie' dixerunt.*

93. *Ablatif.* — Il est en *-ē(d)*, d'après celui en *-ō(d)* des thèmes en *-o/e-*. Le *-d* final est partout tombé : il en reste peut-être une trace dans l'adverbe falisque *foied* « hodie ».

Pluriel

94. Sauf pour *diēs* et *rēs*, le pluriel des noms en *-iēs* et *-ēs* est très rare ; on n'emploie guère les abstraits au pluriel. Quelques-uns empruntent leur pluriel à la 1ʳᵉ déclinaison : ainsi le pluriel de *intemperiēs* est *intemperiae*. Ennius a un nominatif pl. *spērēs*, Ann. 128 et 429 :

spero, si speres quicquam prodesse potissunt

en regard du nom. pl. *spēs* dans Plaute Rud. 1145. *Spērēs* est le nominatif pl. régulier d'un ancien thème en *-s* à suffixe zéro **spēs-* gén. **spĕr-ĭs*, qu'on retrouve dans *spĕr-āre* de **spēs-āse*, et qui a été incorporé dans la 5ᵉ déclinaison.

95. A. *Nominatif-Accusatif.* Le nominatif en *-ēs* repose sur la contraction de la voyelle thématique *-ē-* avec la désinence **-ĕs* : *rēs* est issu de **rē(y)-ĕs* etc., l'accusatif représente **-ē-ns* > *-ēs*. Le pluriel *diēs* est analogique de *rēs* : on attendrait **diev-ĕs* > **joves*, ou **dioves*.

B. *Génitif* et *Datif-Ablatif.* On ne rencontre guère que *diērum*, *rērum*, analogique des thèmes en *-a-* et en *-o/e-*, et *diēbus*, *rēbus*. Priscien cite bien (G. L. II, 368 K.) un génitif *faciērum* qu'aurait employé Caton, mais Cicéron Topica II. 30 déclare que *speciērum* et *speciēbus* n'existent pas, et Quintilien ne connaît plus de pluriel à *spēs* : *quid plurali 'spes' faciet?* Inst. Or. I, 6, 26.

D'après le datif-ablatif en *-bus* les grammairiens ont imaginé un génitif en *-um : specieum* ; mais ce type de génitif ne se rencontre ni chez les auteurs, ni dans la langue épigraphique. C'est un effort purement théorique et artificiel pour normaliser la déclinaison sur le modèle : *classium : classibus*.

Remarque.— La coexistence de thèmes en **-ia-* et de thèmes en **-iē-* a eu pour conséquence le triomphe du premier type ; aussi la 5e déclinaison a-t-elle presque entièrement disparu dans la langue vulgaire. Il en reste néanmoins quelques traces dans les langues romanes : l'espagnol *haz* remonte à *faciēs* : au contraire le fr. *face*, *glace*, ital. *faccia*, *ghiaccia* représentent **facia*, **glacia* qui ont remplacé *faciēs*, *glaciēs*.

Adjectifs

Positif, *Comparatif* et *Superlatif*.

96. Comme on l'a vu, la déclinaison de l'adjectif n'a pas de formes propres, et se confond avec celle des substantifs. Au positif, les adjectifs se divisent en trois catégories : 1° ceux qui se rattachent aux thèmes en *-o/e-* (masculin-neutre) et en *-a-* (féminin) : type *bonus*, *-a*, *-um ; pulcher*, *-chra*, *-chrum ; liber*, *-era*, *-erum* ; 2° ceux qui se rattachent aux thèmes en *-i-* : type *fortis*, *-e*, *ācer*, *ācris*, *ācre*, *audāx*, *supplex* ; 3° ceux qui suivent la déclinaison des thèmes consonantiques : type *inops*, *quadrupēs*. Un trait remarquable du latin est la tendance à

éliminer dans l'adjectif la distinction entre le masculin et le féminin. Cette distinction ne subsiste que dans le premier groupe ; les types *fortis* et *inops* ne la connaissent plus ; on a vu combien elle est artificielle et inconstante dans le type *ācer*. C'est là une innovation caractéristique : à βαρύς, βαρεῖα du grec le latin oppose *gravis*, forme de féminin issue de **grə-w-is* devenue commune au masculin et au féminin ; à ἡδύς (de *σϝᾱδυς) ἡδεῖα, *suāvis*, correspondant pour la forme au féminin skr. *svādvī́* ; à φέρων (de *φέρωντ), φέρουσα (de **φεροντ-yā*), *ferēns*, issu de **ferent-s* masculin, et de **ferentis* ancienne forme de féminin comparable au skr. *bhárantī*. L'emploi du suffixe **-ī̆-* dans la formation des adjectifs a eu pour conséquence l'élimination de la distinction du masculin et du féminin dans un grand nombre d'adjectifs et dans tous les participes présents.

Sur la confusion entre le masculin et le neutre, voir plus haut § 2, B.

97. L'adjectif a cette particularité de comporter des degrés de comparaison. Le comparatif exprime qu'une personne ou une chose est supérieure à une autre ; le superlatif exprime le même rapport entre plusieurs personnes ou plusieurs choses (*superlatif relatif*) ou sert à indiquer qu'un sujet possède à un très haut degré la qualité exprimée par l'adjectif (*superlatif absolu*). Ces idées de comparatif et de superlatif se rendent en latin par des

suffixes spéciaux qui s'ajoutent au radical de l'adjectif. Le comparatif et le superlatif d'*infériorité*, le comparatif d'égalité ou *équatif* (qui a une forme en irlandais par exemple) n'ont pas de formation propre; ils s'expriment au moyen d'adverbes : *minus*, *minimē*, *tam*.

98. *Comparatif*. Le suffixe du comparatif en latin était primitivement *-*yŏ̆s*- qui apparaît également en attique à l'accusatif masculin singulier et au nominatif masc. pluriel : ἡδίω, ἡδίους de *σϝαδ-ῑyοσ-α, *σϝαδ-ῑyοσ-ες. Ce suffixe s'ajoutait, non pas au thème d'adjectif correspondant, mais directement à la racine, cf. ἡδ-ίω en face de ἡδύ-ς. Le latin a quelques traces de cet état ancien : la plus claire est *major* de *mag-yō-s* en face de *magnus* de *mag-no-s*, cf. gr. μείζω de *μεγ-yοσ-α en face de μέγα-ς. On peut citer encore *nēquior*, *propior*, *senior* en face de *nēquam*, *propinquus*, *senex*. Mais en général, le thème du positif de l'adjectif s'est généralisé au comparatif.

Aux cas autres que le nominatif, -*s*- du suffixe s'est sonorisé à l'intervocalique : gén. -*iōr-is* etc., et la forme *-*iōr* s'est étendue analogiquement au Nom. masc. fém., où elle s'est abrégée, comme dans *arbŏr*. Seul le Nom.-acc. neutre singulier -*ius*, de *-*yŏs*, a gardé -*s* final.

Néanmoins quelques traces des formes anciennes apparaissent encore ; Varron L. L. VII, 27 cite *meliosem* ; l'abrégé de Festus a *maiosibus*, *meliosibus*,

cf. Niedermann § 41 ; enfin les noms propres de Préneste *Maio*, *Mino* C. I. L. XIV, 3299 et 3166 représentent **Maiōs*, **Minōs* avec chute de -*s* final.

A l'époque classique, les formes se présentent ainsi :

altus	*altior*	*altius*
pulcher	*pulchrior*	*pulchrius*
fortis	*fortior*	*fortius*
ācer	*ācrior*	*ācrius*
ātrōx	*ātrōcior*	*ātrōcius*
prūdēns	*prūdentior*	*prūdentius*.

Priscien cite aussi les formes de neutres *prior*, *posterior* employées par les historiens archaïques : *bellum prior*, *posterior*. Elles sont probablement analogiques de neutres comme *marmor*, *aequor*. Ces formes sont très rares et n'ont pas vécu.

Note I. — Il y avait en outre un suffixe *-*ero*-, *-*tero*- qui servait à opposer deux objets entre eux, cf. gr. ἀριστερός « sinis-ter », δεξίτερος « dex-ter », ὕπερος « sup-erus », et qui a joué un rôle très important en grec. En latin il a subsisté : 1° dans certains adjectifs indiquant le lieu ou le temps : *inferus* « qui est en bas » qui s'oppose à *superus* osq. supruis « superīs », *exterus*, *dexter*, *sinister*, *posterus* osq. pústreí « in posterō » ombr. *postra* « posteriōrēs » ; 2° dans des adjectifs pronominaux : *alter* « l'un, le second de deux » osq. alttram « alteram » cf. gr. ἕτερος ombr. etram-a « alteram », *uter* « lequel des deux » osq. pútúrúspid, Nom. pl. « utrīque » gr. πότερος, *noster* « notre » (par rapport à ce qui est à autrui), *vester* « votre » (par rapport à ce qui est à nous), cf. gr. ἡμέτερος, ὑμέτερος. On le trouve également dans les sub-

stantifs *magister*, cf. ombr. mestru « major », *minister*, osq. *minstreis* « minoris ». Mais les Latins ne savaient plus la valeur de ce suffixe, puisqu'ils ont créé les comparatifs : *exterior*, *inferior*, *superior*, accumulant ainsi deux suffixes de comparatif dans la même forme. **Interus* a été remplacé par *interior* en face de gr. ἔντερο-ν.

Note II. — *Minor* n'est pas à proprement parler un comparatif. Il tire le sens de « plus petit » de sa racine **minu-* qui signifie « diminuer, amoindrir », cf. *minuō*. C'est d'après l'analogie de *major*, *majus* que *minor*, *minus* a servi de comparatif à *parvus*.

Note III. — Le comparatif était originairement un intensif, cf. § 5, F. 1. *Senior* signifia d'abord « particulièrement âgé » ; ce sens s'est conservé dans les formes de comparatif employées sans complément : *homō doctior* « un homme particulièrement savant, très savant », etc.

99. *Superlatif*. La caractéristique commune à tous les superlatifs latins est le suffixe **-mo-*. Il peut être employé seul, ou uni à d'autres suffixes ; on a ainsi : **-o-mo-*, **-so-mo-*, **-to-mo-*, **-is-so-mo-*.

1° Suffixe **-mo-* :

ī-mus, osq. imad-en « ab īmō »
prīmus de **prīs-mo-s*, cf. pélignien *prismu* « prima »
summus de **sup-mos*, ombr. *somo* « summum »
extrēmus
postrēmus
suprēmus.

Ces trois derniers sont tirés des formes d'instrumental **extrē-*, **postrē-*, **suprē-*, cf. *certē*.

2° Suffixe **-o-mo-* :

infimus de **inf-o-mos*, skr. *adhamáḥ*
minimus.

3° Suffixe **-so-mo-* :

maxumus, *maximus* de **mag-so-mo-s*
pessumus, *pessimus* de **ped-so-mo-s*
proxumus, *proximus* de **proq-so-mo-s*.

L'adverbe *prope* est sans doute issu de **proque* avec assimilation de la gutturale labio-vélaire au *p-* initial.

On trouve également dans les gloses un superlatif d'adverbe *oximē* « ocissimē » P. F. 225 Th. P., et dans Plaute *medioxumus* Cist. 512 (sept. troch.) :

at ita me di deaeque, superi atque inferi et medioxumi,

qui est un superlatif burlesque de *mediocris*, formé d'après *maxumus*.

C'est ce suffixe qui a servi à former le superlatif des adjectifs dont la consonne finale du thème était une liquide, *l* ou *r*. **Pulcher-so-mo-s*, **facil-so-mos* sont devenus, par suite de l'assimilation des groupes *-rs-*, *-ls-* en *-rr-*, *-ll-*, et du passage de *o* à *i* en syllabe intérieure (Niedermann §§ 74 et 10, 1 d), *pulcherrimus*, *facillimus* :

ācerrimus	*gracillimus*
miserrimus	*humillimus*
pauperrimus	*simillimus*.

Note I. — Le superlatif *veterrimus* de *vetus* est formé du nominatif *veter* dont on a vu la formation plus haut, § 62, 1 ; il a pu également subir l'influence analogique de *pauperrimus*. *Veterrimus* était à *veteris, veterī* comme *pauperrimus* à *pauperis, pauperī*. Du reste *vetus* emprunte le plus souvent son superlatif à son dérivé *vetustus* : *vetustissimus*, et n'a d'autre comparatif que *vetustior*; **veterior* n'est pas attesté.

Note II. — Dans certains adjectifs en *-li-* et en *-ri-, -ro-*, l'analogie a rétabli le suffixe le plus fréquent **-issimo-* ; cf. plus bas. Ennius emploie *celerissimus*, Ann. 505 :

exin per terras postquam celerissimus rumor.

A l'époque classique, on ne connaît plus que *nōbilissimus, ūtilissimus*. D'ailleurs peu d'adjectifs en *-ilis* sont employés au superlatif.

5° Suffixe **-to-mo-* :

citimus	*optimus*
dextumus, dextimus	*postumus*
extimus	*sollistimus*
intimus, skr. *ántamaḥ*	*ultimus*, osq. ú l t i u m a m « ultimam ».

La plupart des positifs ou des comparatifs correspondant à ces superlatifs n'existent plus que dans les adverbes ou prépositions : *cis, citrā, ex, intrā, intrō, post, uls, ultrā, ultrō.*

On retrouve ce même suffixe dans *fīnitimus*, proprement « qui est tout au bout », *maritimus, quotumus*, cf. skr. *katamáḥ* « lequel ».

6° Suffixe **-is-so-mo-* :

altissimus, de **alt-is-so-mo-s*
fortissimus

ātrōcissimus
prūdentissimus.

C'est le plus répandu des suffixes de superlatif en latin.

100. *Comparatifs et superlatifs anomaux.* A. On a étudié plus haut le cas de *major, maximus, nēquior, propior, senior.* Comme formes anomales, on peut citer :

dīves	*dītior*	*dītissimus*
juvenis	*jūnior*	(pas de superlatif)

Dītior et *jūnior* sont des formes syncopées de **dīvitior* **juvenior*. Les formes pleines ont d'ailleurs été restituées à basse époque.

frūgī *frūgālior* *frūgālissimus*,

dont le positif est une forme de substantif employée adjectivement.

D'autres comparatifs et superlatifs sont formés sur des adverbes. On en a vu quelques-uns plus haut. On peut ajouter :

prī-	*prior*	*prīmus* (cf. plus haut, § 99)
dē-	*dēterior*	*dēterrimus.*

Un autre n'a pas de positif :

ōcior *ōcissimus.*

B. Les adjectifs composés en *-dicus, -ficus, -volus* forment leur comparatif et leur superlatif en *-entior, -entissimus.* Tout se passe comme si le second

terme était un participe en *-ēns*. D'ailleurs les doubles *maledicus* et *maledīcēns*, *malevolus* et *malevolēns* existent, par ex. Plaute Merc. 410 (sept. troch.):

atque, ut nunc sunt maledicentes homines, uxori meae.

id. Capt. 583 (sept. troch.):

est miserorum ut malevolentes sint atque invideant bonis.

On a donc:

maledicus	*maledīcentior*	*maledīcentissimus*
malevolus	*malevolentior*	*malevolentissimus*
magnificus	*magnificentior*	*magnificentissimus.*

Néanmoins Caton emploie *beneficissimō* : « *rēge optimō atque beneficissimō* » Jordan 43, 3, et *magnificior*, *mūnificior*, *magnificissima*.

La forme *pientissimus*, attestée épigraphiquement, est analogique de *benevolentissimus*.

C. Enfin certains adjectifs empruntent à d'autres thèmes que celui du positif leur comparatif et leur superlatif:

bonus	*melior*	*optimus*
malus	*pejor* (prononcé *pejjor*)	*pessimus*
multus	*plūrēs*	*plūrimus*
parvus	*minor*	*minimus.*

Ce sont là des faits qui relèvent plus du vocabulaire que de la morphologie.

101. *Comparatifs et superlatifs périphrastiques.* Il y a des adjectifs qui n'ont pas de comparatif et de superlatif: ce sont ceux dont la voyelle finale du thème est précédée d'une autre voyelle (types en *-eus*, *-ius*, *-uus*). Dans ce cas le latin emploie des formes périphrastiques en préposant à l'adjectif au positif les adverbes *magis* et *maximē*:

idōneus	*magis idōneus*	*maximē idōneus*
dubius	*magis dubius*	*maximē dubius*
arduus	*magis arduus*	*maximē arduus.*

Dans les adjectifs en *-quos -quus*, où l'*u* de *-qu-* est consonne et ne forme pas syllabe, on avait régulièrement *-quior -quissimus* : *antiquior*, *antiquissimus*. Chez les auteurs archaïques, l'analogie a rétabli des comparatifs et superlatifs comme *arduius*, *strenuius*, *egregiissima*, *innoxiiōrem*, *strenuissumus*, *perpetuius* ; à l'époque impériale *piissimus* ; toutes formes qui devaient paraître barbares à une oreille délicate.

De bonne heure, la formation périphrastique s'est étendue à des adjectifs qui avaient aussi des comparatifs et superlatifs suffixaux ; en outre, à côté de *magis* s'est employé l'adverbe *plūs*: ainsi Ennius Scen. 308 *plūs miser sim*. Les langues romanes, qui ont généralisé l'emploi du comparatif et du superlatif périphrastiques, emploient les unes *plūs*, les autres *magis*: fr. *plus beau* it. *più bello*, mais esp. *mas hermoso*, port. *mais formoso*.

102. *Comparatif et superlatif des adverbes.*

Les adverbes ont pour comparatif le neutre du comparatif de l'adjectif correspondant. Leur superlatif est une forme d'instrumental en *-ē* du superlatif de l'adjectif :

altē	*altius*	*altissimē*
miserē	*miserius*	*miserrimē*
fortiter	*fortius*	*fortissimē*
ācriter	*ācrius*	*ācerrimē*
tūtō	*tūtius*	*tūtissimē*
benĕ (de **benē*)	*melius*	*optimē*
malĕ (de **malē*)	*pejus* (*pejjus*)	*pessimē*
multum	*magis* ou *plūs*	*maximē*
parum	*minus*	*minimē*.

Magis, comparatif de *multum*, est également un neutre, formé du thème **mag-* auquel s'est ajouté la forme réduite **-is-* du suffixe **-yes-*, qui alternait en indo-européen avec **-yos-* ; de même *plūs* semble être pour **plō-is* : on trouve *ploeres* « plūrēs » dans Cicéron de Leg. III, 3, 6, et *ploirume* « plūrimī » C. I. L. I², 9 de **ploisomoi* ; la forme *plous* du S. C. des Bacch. C. I. L. I², 581 serait une fausse graphie archaïsante.

Dans *diūtius*, *diūtissimē*, comparatif et superlatif de *diū*, le *t* est obscur. Peut-être est-il emprunté, pour rendre possible la forme (**diuius* serait presque impossible à prononcer), au suffixe *-tinus*, ou *-turnus* qu'on a dans *diūtinus*, *diūturnus*.

Les Pronoms.

103. Au point de vue morphologique, les pronoms latins se divisent en deux grands groupes : 1° les pronoms démonstratifs, et les pronoms relatifs et interrogatifs-indéfinis ; 2° les pronoms personnels. Ce dernier est sans contact avec le précédent.

D'une manière générale, les pronoms du premier groupe présentent dans leur déclinaison des thèmes en *-o/e-* pour le masculin, des thèmes en *-a-* pour le féminin. Par là ils se rapprochent de la déclinaison des substantifs, et c'est ce qui explique que les deux déclinaisons, nominale et pronominale, aient subi des influences analogiques réciproques. Mais en outre, ils ont des caractéristiques essentielles qui assurent à leur déclinaison son originalité propre. Ce sont : 1° généralement un nominatif singulier en *-e* au masculin, en *-od*, *-ud* au neutre, ce dernier comparable au neutre grec τό de *τοδ, ποδ- dans ποδ- απός, ἀλλοδ- dans ἀλλοδαπός, lat. *quod*, *aliud* ; 2° certaines formes communes pour le masculin-neutre, et le féminin : un génitif singulier en *-ῑus*, un datif singulier en *-ī*, alors que tous les autres cas ont des formes distinctes pour les deux genres. En outre ils peuvent être accompagnés de particules postposées. Ce dernier fait n'est d'ailleurs constant ni dans la flexion de tous les démonstratifs, ni même dans l'ensemble d'une flexion isolée.

Démonstratifs.

104. Le cas le plus clair est celui de *ille*, *iste*. Ces deux pronoms ont une déclinaison exactement semblable qui présente toutes les particularités caractéristiques citées plus haut. De plus ils pouvaient à l'origine être suivis d'une particule démonstrative ou « épideictique » (du grec ἐπιδεικτικός) *-c*, dont la forme pleine est *-ce* (sur la chute de *e* final, voir Niedermann § 31, 1), gr. -κε, qu'on retrouve dans *cĕdŏ* « donne ici » et sans doute dans le thème du pronom osque **eko-* « celui-ci », cf. gr. ἐκεῖνος, κεῖνος. Cette particule sert à désigner plus exactement la personne ou l'objet dont on parle. L'étymologie permet également de retrouver une autre particule du même genre *-ī-*, cf. gr. -ί dans οὑτοσ-ί, au nominatif singulier féminin, et au nominatif-accusatif pluriel neutre : *illaec*, *istaec*, de **illă-ī-ce*, **istă-ī-ce*. Mais cette dernière semblait faire partie du thème du pronom auquel elle s'était soudée, et n'avait plus en latin d'existence indépendante.

105. *Ille* : « celui-là, celui dont il parle (pronom); ce... là (adjectif) ». *Iste* : « celui-ci, celui dont tu parles » (pronom) ; « ce... ci, cet » (adjectif) . L'étymologie des deux pronoms n'est pas nettement établie. *Ille* a peut-être remplacé un ancien *olle* (cf. plus bas) sous l'influence de *iste*.

Iste se retrouve dans l'ombrien e s t u, *esto* « istum, ista ». Le premier élément *is-* est sans doute la forme de nominatif figée et devenue invariable en composition du pronom anaphorique *is* ; le second *-te* appartient certainement au thème **to-*, **ta-* de démonstratif qu'on retrouve en grec τόν, τήν, τό, en sanskrit *tám tád*, etc.

SINGULIER

	M,	F.	N.
N.	*ille (illic)*	*illa (illaec)*	*illud (illuc)*
Ac.	*illum (illunc)*	*illam (illanc)*	*illud (illuc)*
Gén.	*illīus (illīusce)*	*illīus (illīusce)*	*illīus (illīusce)*
Dat.	*illī (illīc)*	*illī (illīc)*	*illī (illīc)*
A. I.	*illō (illōc)*	*illā (illāc)*	*illō (illōc)*

PLURIEL

N.	*illī (illīc)*	*illae (illaec)*	*illa (illaec)*
Ac.	*illōs (illōsce)*	*illās (illāsce)*	*illa (illaec)*
Gén.	*illōrum (illōrunc)*	*illārum (illārunc)*	*illōrum (illōrunc)*
D. A. I.	*illīs (illīsce)*	*illīs (illīsce)*	*illīs (illīsce).*

Iste se décline comme *ille*.

Appartiennent aux thèmes en *-o/e-* et en *-a-* : 1° au singulier : le nominatif féminin, l'accusatif masculin et féminin ; l'ablatif masculin-neutre et féminin ; 2° toutes les formes du pluriel.

Les autres formes sont aberrantes. Cette répartition est celle de tous les démonstratifs.

Singulier.

106. *Nominatif*. L'*ĕ* final du nominatif masculin singulier est obscur : peut-être *iste* est-il une forme du thème sans désinence, et à degré *e* alternant avec *o*. Cet *ĕ* est souvent syncopé chez les comiques, devant consonne. D'où *ill'*, *ist'* : c'étaient les formes de la conversation familière.

Les nominatifs féminin et neutre ont été étudiés plus haut.

107. *Génitif*. Sur l'origine de *-īus*, on ne peut faire que des hypothèses, cf. plus bas § 133. Les formes en *-īus* sont anciennes; celles en *-ĭus* sont dues à l'abrègement devant la voyelle devant une autre voyelle.

On trouve aussi chez les auteurs archaïques une forme enclitique *illī*, *istī*, dans des expressions adverbiales : *istīmodī*, cf. Plaute Truc. 930 (septén. troch.):

qui, malum, bella aut faceta es, quae ames hominem
istimodi ?

istīformae, Térence Haut. 382. *Istī* représente ici *istius* prononcé dissyllabique, devenu par suite de la chute de la voyelle finale **isti(u)s modī*, puis devant consonne, avec perte de *-s-*, *istī-modī*.

108. *Datif*. A côté du datif normal en *-ī* (sur l'origine, v. plus bas § 133), se sont répandus de bonne heure, d'après l'analogie des autres formes appartenant aux thèmes en *-o/e-* et en *-a-*, des datifs *illō*, *istō*, *illae*, *istae*. Plaute a déjà, Truc. 790, *istae dedi*. A l'époque impériale on lit à Pompéi C. I. L. IV, 1824 : *quit* (= *quid*) *ego non possim caput illae frangere fuste?* A basse époque apparaît un datif *illui* qui est l'origine du français *lui*, cf. C. I. L. X, 2564 : *quoi* (= *cui*) *non licuit in suis manibus ultimum illui spiritum ut exciperet*.

Note. — Les adverbes de lieu *illī*, *illīc*, *istī*, *istīc* sont les anciens locatifs des pronoms correspondants : *illīc*, *istīc* sont issus de **ille-i-ce*, *iste-i-ce*, comme *hīc* « ici » de *hei-ce*, encore attesté C. I. L. I², 1295 ; *ibī* de **ibhei*, cf. ombr. ife, *ubī* de **ubhei*, cf. osq. puf, ombr. pufe, sont aberrants. *Illūc*, *istūc*, *hūc* peuvent également représenter d'anciens locatifs à diphtongue *-oi-* alternant avec *-ei-* ; *illūc* de **illo-i-ce*, etc.; *illō*, *illōc*, *istō*, *istōc*, *hōc*, *eō*, *quō*, seraient d'anciens ablatifs masculins-neutres ; *illāc*, *istāc*, *hāc*, *eā*, *quā* « par là, par ici, par où », etc., sont des ablatifs féminins sg.; *istim*, *illim istinc*, *illinc*, *hinc*, *inde*, *unde* ne se ramènent à aucune forme casuelle connue.

Pluriel.

109. *Nominatif masculin*. On trouve chez les auteurs archaïques un nominatif *illisce* ; sur l'origine, cf. plus bas § 126.

110. *Génitif masculin-neutre*. La désinence de génitif en *-ōrum* a remplacé une ancienne dési-

nence à diphtongue **-oisōm*, attestée par le skr. *tḗṣām* et le v. sl. *těxŭ* issus de **toisōm* ; (le grec τῶν est analogique de λόγων). *Istōrum* est une formation nouvelle d'après *istārum*, cf. skr. *tā́sām*, hom. τάων.

Remarque I. — *Iste* et *ille* sont souvent employés dans l'ancienne poésie précédés de préfixes ; d'où les formes *eccillum*, *eccistum* (préfixe *ecce*), et *ellum* (préfixe *em-*), cf. Plaute Bacch. 938 :

...ellum non in busto Achilli, sed in lecto accubat.

Les particules postposées apparaissent dans les pronoms avec particule interrogative *illicine*, *illaecine*, *isticine*, de **ille-ce-ne*, **illā-ī-ce-ne*, **iste-ce-ne*, cf. Plaute Pseud. 847 (sén. iamb.) :

istacine caussa tibi hodie nummum dabo?

et 954 *illicinest ?*

Remarque II. — A côté de *ille*, il existait à l'époque archaïque une forme *olle* (ou *ollus*, cf. la formule *ollus leto datus est* citée par Varron L.L. VII, 42), dont le thème se retrouve sous les adverbes *ōlim*, *ultrā*, cf. ombr. *ulo* « illō, illūc ». Désuète de bonne heure, les poètes, entre autres Virgile, l'ont reprise par affectation d'archaïsme, cf. En. I, 254 :

olli subridens hominum sator atque deorum.

111. *Hic* « celui-ci » (pronom) ; « ce, cet » (adjectif).

SINGULIER

	M.	F.	N.
N.	*hic*	*haec*	*hoc*
Ac.	*hunc*	*hanc*	*hoc*

G.	*hujus* (*hujjus*)	*hujus*	*hujus*
Dat.	*huic*	*huic*	*huic*
A.I.	*hōc*	*hāc*	*hōc.*

PLURIEL

N.	*hī*	*hae*	*haec*
Ac.	*hōs*	*ās*	*haec*
G.	*hōrum* (*hōrunc*)	*hārum* (*hārunc*)	*hōrum* (*hōrunc*)
D.A.I.	*hīs*	*hīs*	*hīs.*

Le pronom *hic* est formé de l'union d'un thème d'origine obscure avec la particule *-c*, qui se trouve sous sa forme pleine *-ce* dans des inscriptions et chez les auteurs anciens, par ex. *haice* « haec » C. I. L. I², 581, *honce* « hunc », C. I. L. XI, 4766, *hance*, I², 582, l. 8 ; *hoiusce*, I¹, 198, l. 58 ; *hoice* « huic », I², 582, l. 26 ; *heisce* « hī » nomin. pl., I², 675, cf. Plaute Amp. 974 (sén. iamb.) :

jam hisce ambo, et servos et era, frustra sunt duo.

Elle est conservée également dans *hicine* « est-ce celui-ci qui » *haecine*, *hoccine* de **hi-ce-ne*, etc. A l'époque classique, elle n'apparaît plus que sous sa forme syncopée aux cas monosyllabiques du singulier, et au nominatif-accusatif pluriel neutre.

Singulier.

112. *Nominatif. Hīc* représente un ancien *he-c*(*e*), conservé épigraphiquement C. I. L. I², 49.

Le nominatif féminin comprend un thème en *-a-* : **ha-*, suivi de deux particules *ī* + *c*(*e*), cf. plus haut *haice*.

Le neutre *hoc* repose sur **hod-ce*, cf. Niedermann §§ 76 et 56, 4. On lit encore *hocc* dans Virgile, En. II, 664 :

hocc erat, alma parens, quod me per tela, per ignes.

De ce *hocc* est analogique le nominatif *hicc* qu'on trouve dans Virgile En. XI, 16 :

primitiae, manibusque meis Mezentius hicc est,

et dans Martial VI, 63 dans le composé *hiccine*.

113. *Génitif.* Le génitif *hujus* provient de **hoiios* > **hoiius*, cf. plus haut *hoiusce* et *huiius* C. I. L. II, 2102 ; comme *ejus* provient de *eiius* attesté aussi épigraphiquement; sur le redoublement du *j* intervocalique, voir Niedermann 48. Les poètes anciens le scandent souvent monosyllabe, comme *ejus*, par ex. Plaute Amp. 51 (sén. iamb.):

post argumentum huius eloquar tragoediae

de même *huiusmodī*, *ibid.* 914 (sén. iamb.) :

verum irae si quae forte eveniunt huiusmodi.

Les démonstratifs forment des sortes d'enclitiques, étroitement unis au mot suivant, et ils étaient prononcés très brièvement. C'est cette rapidité du débit qui explique l'abrègement des

formes dissyllabiques. Néanmoins, à l'époque de Quintilien, la longue de formes comme *illīus*, *istīus*, *hūjus* était rétablie dans la prononciation, cf. Niedermann § 27.

114. *Datif.* *Huīc* provient de **hoi-ei-ce*, cf. la forme ancienne *hoice*. Il est généralement monosyllabique, mais chez les auteurs anciens, il compte parfois encore pour un dissyllabe à première syllabe longue ; Plaute Amp. 702 (septén. troch.) :

etiam tu quoque adsentaris huic ? — quid vis fieri ?

A partir de Stace, on le trouve scandé comme iambe, cf. Silv. I, 1, 107 :

laetus huic dono videas dare tura nepotes

sans doute d'après *ĕī*.

115. *Accusatif.* La forme ancienne est *honc* (ou *honce*), encore dans l'inscription des Scipions C. I. L. I^2, 9 ; *o* devant nasale gutturale est passé régulièrement à *u*.

116. *Ablatif.* *Hōc*, *hāc* de **hōd-ce*, **hād-ce*.

Pluriel.

117. *Nominatif.* On trouve, à côté des formes *hei* (archaïque) *hī*, des formes épigraphiques élargies avec *-s* : *heis*, C. I. L. I^1, 1059, *heisce*, I^2, 675, sans doute sur le modèle de *is*, cf. § 126.

Le nominatif pluriel neutre représente **ha* + *ī* + *ce*, c.-à.-d. un pluriel neutre en *-ă*, suivi de deux particules. La différence entre *hae* féminin et *haec* neutre n'a pas existé de tous temps; Plaute emploie encore *haec* au féminin, cf. Most. 165 (septén. iamb.) :

madent jam in corde parietes, periere haec oppido aedes.

La répartition de *hae* et de *haec* est née du besoin de différencier par l'aspect des formes différentes par le sens.

Pomponius Ribb. 151 emploie un nominatif pluriel féminin *has* d'origine dialectale, formé d'après le nominatif des thèmes en *-a-*, cf. *laetitias* § 19.

118. *Génitif*. **Hōsōm* + *ce*, **hāsōm* + *ce* aboutissent phonétiquement à *hōrunc*, *hārunc*, cf. Niedermann § 80.

119. *Datif-Ablatif*. Une forme *hībus* est attestée dans Plaute Curc. 506 (sept. iamb.):

eodem hercle vos pono et paro ; parissumi estis hībus.

Elle est analogue à *ībus* de *is* ; et, étant donné l'incertitude de la tradition manuscrite à propos de *h* initial, il est impossible de décider si on a affaire à *hībus* ou à *ībus*.

120. *Is*, *ea*, *id* « celui... (qui) » (pron.), « le, l'... (qui) » (adjectif). Le pronom *is* n'est pas

proprement un démonstratif. Il sert à annoncer un pronom relatif ; aussi ne comporte-t-il pas de particule démonstrative.

La déclinaison de *is* présente le mélange de deux thèmes : l'un **i-* qui a fourni le nominatif singulier masculin et neutre, et qui a laissé d'autres traces en latin archaïque, l'autre **eyo-*, **eya-* qui a fourni les autres cas. Les thèmes se retrouvent dans les autres dialectes italiques : **i-* dans osq. *izic*, ídík « is, id » (avec particule), **eyo-* dans osq. iúk, *ioc*, íak « ea, eam » *ionc* « eum » ombr. *eam* « eam », *eu*, *caf* « ea (acc. pl. n.), eās » etc., et également en sanskrit : nomin. masc. sg. *ay-ám*, neutre *id-ám*.

Pronoms démonstratifs.

SINGULIER

		M.	F.	N.
	Nom.	*is*	*ea*	*id*
	Ac.	*eum*	*eam*	*id*
	Gén.	*ejus* (*ejjus*)	*ejus*	*ejus*
	Dat.	*eī*	*eī*	*eī*
Abl.	Instr.	*eō*	*eā*	*eō*

PLURIEL

		M.	F.	N.
	Nom.	*iī*, *ī*, *eī*	*eae*	*ea*
	Ac.	*eōs*	*eās*	*ea*
	Gén.	*eōrum*	*eārum*	*eōrum*
Dat.	Abl.	*iīs*, *īs*, *eīs*	*iīs*, *īs*, *eīs*	*īs*, *īs*, *eīs*.

Singulier.

121. *Nominatif. Is* est bref partout ; néanmoins dans un document épigraphique, la lex Repetundarum C. I. L. I^1. 198, on lit plusieurs fois *eis* par ex. l. 9 *sei eis volet patronos sibei in eam rem darei* ; c'est sans doute une forme créée d'après le génitif *ei-jus* (cf. § 122). Le *-d* de *id* se retrouve dans osque í d-í k, skr. *id-ám*.

122. *Génitif. Ejus* est quelquefois scandé avec la première syllabe longue, ce qui suppose une prononciation *ejjus*, ou plutôt *eijus*. La forme *eiius* est en fait attestée épigraphiquement C. I. L. II, 1065, etc. Mais les comiques et les poètes archaïques scandent souvent *ejus* monosyllabe, comme *hujus* et *cujus*, par ex. Térence Haut. 453 (sén. iamb.) :

amator numquam sufferre eius sumptus queat.

123. *Datif. ĕī* a pour ancienne forme *eiei*, attestée C. I. L. I^1, 198, ce qui explique la scansion *ĕī* de Plaute Aul. 13 (sén. iamb.) :

agri reliquit ei non magnum modum

et de Lucrèce III, 554.

sive aliud quidvis potius conjunctius ĕī.

Mais de même que *ejus*, et pour la même raison,

les comiques scandent souvent *ei* monosyllabe, par ex. Plaute Trin. (sén. iamb.) :

quoniam ei qui me aleret nihil video esse relicui.

Par influence analogique du nominatif et de l'accusatif, on trouve dans Caton et dans Plaute un datif féminin *eae*.

124. *Accusatif.* L'accusatif normal masculin est *eum*, de **eyom*. Mais les grammairiens ont conservé une forme d'accusatif bâtie sur le thème **i-* : *im* ou *em* qui figurait dans la loi des XII Tables ; ainsi Tab. I, fr. 1 *igitur em capito* ; Tab. VIII, fr. 11 *si im occisit.*

125. *Ablatif.* Dans des inscriptions archaïques figure encore le *-d* final caractéristique de l'ablatif : *eōd, eād.*

Pluriel.

126. *Nominatif.* La forme normale de nominatif masculin est *iī* issue de **eio-i* > **eie-i*, puis, par contraction, *ī* (cf. *diī, dī*). *Eī* est analogique de *eōrum, eōs*. Dans les anciennes inscriptions figure également une forme avec *s* notée *eeis* C. I. L. I^2, 581, *ieis* C. I. L. I^2, 402, *eis* C. I. L. I^2, 582, l. 16, qui, comme le nominatif en *-eis* des thèmes en *-o/e-* (cf. § 33 *note*), doit être un compromis entre le nominatif du latin en *-ei*, et celui des autres dialectes italiques en *-ōs*, cf. osq. *iusc* « iī » de **iōs-ce*.

127. *Génitif.* L'abrégé de Festus 54 Th. P. signale un ancien génitif masculin *eum* pour *eōrum ; eum* est analogique, comme le gr. τῶν, de l'ancien génitif pluriel en *-um* des substantifs de la 2e déclinaison.

128. *Datif-Ablatif.* L'ancienne forme de datif est **eiois*, devenue *eieis* encore attestée C. I. L. I^2, 586, l. 11. En outre, sur le thème **i-* a été bâti un datif *ībus* qu'on trouve dans Plaute M. G. 74 (sén. iamb.):

latrones, ibus dinumerem stipendium.

D'après *deābus* s'est formé également un datif féminin *eābus*. Ces formes ont disparu à l'époque classique.

129. Idem. *Is* a fourni un composé à l'aide d'une particule invariable *-dem : īdem, eadem, idem* « le même, la même » dont la déclinaison est identique à celle de *is*. *Idem* provient de *is-dem* comme *dīdūcō* de **disdūcō* (Niedermann § 86). La nasale labiale *m* s'assimile en la dentale *n* devant le *d* suivant, d'où *eundem, eandem* etc. Au pluriel, les inscriptions anciennes ont un nominatif *eisdem, isdem* formé comme le nominatif du simple cité plus haut.

130. Pronom adversatif *ipse* « même, lui-même ».

A la déclinaison du démonstratif se rattache celle du pronom adversatif *ipse*, qui offre les mêmes caractéristiques : nominatif masculin singulier en *-e*, génitif singulier en *-ius*, datif en *-ī* ; il n'a naturellement pas de particule démonstrative.

SINGULIER

	M.	F.	N.
Nom.	*ipse*	*ipsa*	*ipsum*
Ac.	*ipsum*	*ipsam*	*ipsum*
Gén.	*ipsĭus*	*ipsĭus*	*ipsĭus*
Dat.	*ipsī*	*ipsī*	*ipsī*
Abl. Instr.	*ipsō*	*ipsā*	*ipsō*

PLURIEL

Nom.	*ipsī*	*ipsae*	*ipsa*
Ac.	*ipsōs*	*ipsās*	*ipsa*
Gén.	*ipsōrum*	*ipsārum*	*ipsōrum*
Dat. Abl. Instr.	*ipsīs*	*ipsīs*	*ipsīs.*

Il semble que *ipse* soit formé de *is* + une particule originairement invariable *-pse* ; on trouve en effet chez les auteurs archaïques *eapse, eumpse, eampse, eōpse, eāpse*, cf. Plaute Truc. 24 (sén. iamb.):

neque eam rationem eapse umquam educet Venus,

et la locution *reāpse* « en réalité, effectivement » de **rē eāpse*. Mais de bonne heure, on ne reconnut

plus les éléments de formation du pronom, et l'on déclina, soit *ipse*, *ipsa*, sur le modèle de *iste*, *ista*, soit *ipsus*, *ipsa*. *Ipsus* est fréquent dans Plaute par ex. Epid. 417 (sén. iamb.):

immo ipsus illi dixit conductam esse eam.

D'après *ipsus*, on a un génitif *ipsī* dans Afranius 238 (sén. iamb.) :

ipsi me velle vestimenta dicito.

Mais la parenté de *ipse* avec les démonstratifs était trop étroite pour que cette déclinaison pût vivre, et elle n'a laissé en latin que des traces très rares.

Le neutre *ipsum* peut appartenir à la flexion ancienne de *ipsus*, génitif *ipsī*; mais il rappelle aussi le fait que *ūnus*, *tōtus*, etc., qui ont d'ailleurs la flexion des démonstratifs (§ 132), ont leur nominatif-accusatif neutre en *-um*.

131. Thème **so-*. Enfin il a existé en latin un démonstratif de thème **so-*, cf. gr. ὁ de *σο, dont quelques formes nous ont été conservées: *sam*, *sōs*, *sās*. Festus cite ce vers d'Ennius (144):

in somnis vidit, priusquam sam discere coepit.

On trouve également *sāpsā* = *eā ipsā*.

Adjectifs pronominaux signifiant : « un, tout, autre ».

132. A la flexion des démonstratifs se rattache celle d'une série de mots signifiant « un, tout, autre, seul », qui ont surtout de commun avec eux les formes de génitif et de datif singuliers.

Seul, *alius*, *alia*, *aliud* « autre, un autre », cf. osq. *allo* « alia » nom. sg. fém., gr. ἄλλος, ἄλλη, ἄλλο de *ἄλyος, a, outre le génitif en *-īus* et le datif en *-ī*, le neutre en *-ud* comme les démonstratifs ; par son sens il se rattache aux démonstratifs ; le sens de « un autre » est voisin de « celui-là ». A côté de *alius* se trouve un nominatif *alis*, *alid* employé par quelques auteurs, notamment par Lucrèce, là où le groupe *ălĭŭs*, *ălĭŭd* était impossible, comme dans la locution *alis ex aliō*, *alid ex aliō*, et qui a reparu dans le latin de basse époque.

Les autres mots de cette série ont le nominatif-accusatif neutre en *-um*, et non en *-ud* ; le fait est ancien :

alter, *a*, *um* « l'un des deux » ; sur le suffixe voir Comparatif § 109. Plaute Rud. 750, Térence Phorm. 928 ont un datif vulgaire *alterae* ; de même César, B. G. v, 27, 5.

ūnus, *a*, *um* « un, un seul », cf. plus bas ; génitif *ūnī* dans Catulle 17, 17.

ūllus, *a*, *um* diminutif de *ūnus* « aucun » de **oinolos*.

nūllus, a, um « personne », de **ne-ūllus*; gén. *nullī*, dans Térence Andr. 608.

sōlus, a, um « seul »; dat. féminin *sōlae* dans Térence Eun. 1004.

tōtus, a, um « tout entier »; gén. fém. *tōtī* dans Afranius 325, dat. fém. *tōtae*, dans Plaute, cité par Varron L. L. VII, 103.

uterque, utraque, utrumque « l'un et l'autre », c. osq. pútúrúspíd « utrīque » nom. pl.

alteruter, alterutra ou *altera utra, alterutrum* ou *alterum utrum* « l'ou ou l'autre ».

utervis, utravis, utrumvis; *uterlibet, utralibet, utrumlibet* « n'importe lequel des deux ».

Tous ces adjectifs ont le génitif en *-ĭus*, le datif en *-ī*; mais de bonne heure, et d'après l'analogie des thèmes en *-o/e-*, la langue a créé des génitifs en *-ī, -ae*, et des datifs en *-ō, -ae*. Les formes anciennes ne se sont maintenues que par l'influence des grammairiens, mais ont disparu de bonne heure de la langue populaire.

Pronoms relatif et interrogatif-indéfini.

133. Le pronom relatif a en commun avec les démonstratifs : 1° la désinence *-d* du neutre; 2° le génitif singulier en *-ĭus*, et le datif en *-ī*; 3° l'emploi de ces formes pour les trois genres. Les finales *-us* et *-ī* sont des finales de 3e déclinaison (cf. §§ 46 et

47), ce qui explique qu'elles servent à la fois pour le masculin-neutre et le féminin. Les pronoms relatif et interrogatif-indéfini sont issus de la contamination de deux thèmes : * *quo-* **qua-* cf. osco-ombrien **po-*, **pā-* (relatif), et **qui-* cf. osco-ombr. **pi-* gr. τίς (interrogatif-indéfini). Ces deux thèmes, primitivement distincts, se sont partiellement confondus et se sont emprunté mutuellement des traits de leur déclinaison. La forme de génitif **quoi-os* « cujus » (c.-à.-d. **cujjus*, **cuiius*) est la combinaison d'une désinence de thème en *-i-* avec un thème en *-o/e-* + la particule *-ī-* : **quo-ī*; de même le datif **quo-iei* « quoi, cuī » est issu de la contamination de **quei* (datif de thème en *-i-*) et de **quō-i* (datif de thème en *-o/e-*). Ces formes doivent avoir servi de modèles aux démonstratifs; il est vraisemblable en effet qu'elles sont passées du relatif-indéfini d'abord à *is* qui est en corrélation constante avec *quī*; puis de *is* elles se seront étendues à tous les démonstratifs. Le thème **quo-* lui-même est à rapprocher morphologiquement du thème de démonstratif **so-* dont on a vu quelques traces en latin (cf. § 130).

	RELATIF			INTERROGATIF-INDÉFINI		
	M.	F.	N.	M.	F.	N.
N.	*quī*	*quae*	*quod*	*quis* (*quī*)	*quis, quae* (indéfini *qua*)	*quid*
A.	*quem*	*quam*	*quod*	*quem*	*quam*	*quid*

G.	*cujus* (*cujjus*)	*cujus*	*cujus*	*cujus* (*cujjus*)	*cujus*	*cujus*
D.	*cuī*	*cuī*	*cuī*	*cuī*	*cuī*	*cuī*
Al.	*quō*	*quā*	*quō*	*quō*	*quā*	*quō*
		PLURIEL			PLURIEL	
N.	*quī*	*quae*	*quae*	*quī*	*quae*	*quae* (*qua*)
A.	*quōs*	*quās*	*quae*	*quōs*	*quās*	*quae* (*qua*)
G.	*quōrum*	*quārum*	*quōrum*	*quōrum*	*quārum*	*quōrum*
DAl.	*quibus*	*quibus*	*quibus*	*quibus*	*quibus*	*quibus*.

Un coup d'œil d'ensemble sur le tableau permet d'apercevoir immédiatement les différences et les ressemblances. A l'époque classique, le relatif et l'interrogatif ne diffèrent plus qu'au nominatif singulier. Mais à l'intérieur de la flexion, le thème en *-i-* a fourni les désinences de génitif et de datif singuliers, d'accusatif masculin singulier *quem* (issu de **quim* comme *navem* de *navim*, cf. osq. acc. masc. *phim* (pour **pim*) « quem »), et au pluriel le datif-ablatif *quibus* (avec une désinence *-bus* comme *navibus*).

Singulier.

134. *Nominatif*. A) Le thème du relatif est **quo-*, **qua-*. Le nominatif masculin représente **quo* + une particule *ī*, déjà rencontrée dans le démonstratif ; *quoī* est devenu d'abord *quei* conservé dans une inscription archaïque C. I. L., I², 10 :

quei apice insigni Dial[is fl]aminis gesistei

puis *quī* ; *quae* représente **qua* + *ī* ; le nominatif accusatif neutre représente le thème **quo-* + la désinence *d* du neutre caractéristique du pronom. Ces formes se retrouvent en osco-ombrien : masc. osq. pui, ombr. *poi*, fém. osq. paí, ombr. *pae*, neutr. osq. púd « quī, quae, quod ».

B) *Interrogatif-indéfini*. — Le nominatif *quis* est à l'époque archaïque à la fois masculin et féminin, comme on doit s'y attendre ; ainsi Plaute Cist. 695 (bacchiaque) :

era. — hem ! — est. — quid est ? — haec est.
— quis ? — quoi haec excidit cistella.

De même les composés de *quis* : *ecquis* dans Ennius Trag. 346 (sén. iamb.) :

ecquis illaec
est quae lugubri succincta est stola ?

quisnam ; *quisque*, *quisquam*, cf. *neque vir neque mulier quisquam*, C. I. L. I², 581 ; *quisquis*. De même l'osque et l'ombrien n'ont qu'une forme de Nom. masc. fém. : osq. pís, pis, ombr. *pis* correspondant au neutre osq. píd, ombr. pir-e, cf. gr. τίς, τί. Mais, par suite de la confusion du thème **quo-*, **qua-* et du thème **qui-*, *quae* s'est peu à peu substitué à *quis* au féminin, et est seul employé à l'époque classique. Il existe en outre pour l'indéfini une

forme *quă*, qui étant donné son caractère indéterminé, ne pouvait recevoir la particule épideictique : Virgile Ecl. VII, 40 :

si quă tui Corydonis habet te cura, venito.

De plus, on est arrivé à employer *quī* et *quod* comme relatif-indéfini mais seulement quand ils étaient adjectifs : *quī deus? quod templum?*, par exemple Virgile Georg. I, 3, 4 :

.....quae cura boum, qui cultus habendo
sit pecori.

Ce *quī* n'était pas identique, tout au moins à l'origine, avec le *quī* interrogatif de Plaute Aul. 350 (sén. iamb.) :

heus, Staphyla, prodi atque ostium aperi. —qui vocat?

où la chute de *s* est due à des conditions de phonétique syntactique : *quis vocat* > *quī vocat*, comme *disvellō* > *dīvellō*. Si en effet ces deux *quī* étaient identiques, on ne saurait s'expliquer l'emploi de *quod* au neutre, et l'on attendrait **quid templum* qui ne se rencontre jamais.

Note. — 1° *Quis* n'est jamais employé comme relatif. Dans les phrases où il semble jouer ce rôle, il a une valeur nette d'indéfini, par exemple, dans le fragment de la loi des XII Tables, I, 4 *proletario jam civi quis volet vindex esto*, ou dans Caton R. R., CXLV : *homines eos dato, qui placebunt* < *domino* > *aut custodi, aut quis eam oleam emerit*. Dans les deux cas, *quis* est un indéfini.

2° Les composés de *quis, ecquis, aliquis* ont également des formes adjectives *ecquī, ecqua, ecquod ; aliquī,, aliqua aliquod*. *Quīdam* repose sur *quis-dam* (cf. *idem* et Niedermann § 87) ; un féminin **quădam* n'est pas attesté.

135. *Accusatif*. *Quem* a été étudié plus haut § 133. Il n'y a pas trace d'un accusatif **quom*, sans doute pour éviter une confusion avec l'homonyme conjonction *quom* (*cum*).

136. *Génitif*. La forme ancienne est **quojos*, devenu *quojus* et prononcé **quojjus*, cf. C. I. L. I^2, 6 :

quojus forma virtutei parisuma fuit ;

Elle est très répandue dans les inscriptions de l'époque républicaine. *Cujus* (*cujjus*) est ordinairement scandé avec la première syllabe longue, mais les poètes archaïques le font très souvent monosyllabique. Cicéron Off. 3, 26 cite un sénaire d'un vieux poète :

quoius ipse princeps jurisjurandi fuit ;

cf. *quoīusmodi* dans Plaute Most. 640. La scansion *cŭĭŭs* apparaît pour la première fois dans Venantius Fortunatus, et elle est à l'imitation de *illĭŭs*, *istĭŭs*.

137. *Datif*. La forme ancienne est *quoiei*, C. I. L. I^2, 11 :

quoiei vita defecit, nos honos honore.

Quoiei aboutit phonétiquement à *quoī* monosyllabe long qui s'est maintenu jusqu'à l'époque de Quintilien, cf. Inst. Or. I, 7, 27. A ce moment, la graphie *quoi* fut remplacée par la graphie *cui*. Chez les poètes de basse époque, on trouve des scansions comme *cŭī*, cf. Paulin de Nole 28, 297 :

> _◡◡/_ *tibi/me memi/ni de/bērĕ cŭ/ī mē*
> *mancipium primis donavit Christus ab annis*,

et même *cuĭ* (monos. bref), Prudence Cath. 3, 167 :

> *sanguine/pasta cuĭ/cedit a/vis* ◡◡ _◡◡ __

138. *Ablatif*. Il y a à l'époque archaïque des traces de l'ablatif *quei*, *quī* de *quis*, employé d'ailleurs abusivement pour *quō*, *quā*, et même pour *quibus*, cf. Plaute Aul. 502 *vehicla qui vehar*; Capt 1003 (septén. troch.) :

> *aut anites aut coturnices dantur, quicum lusitent.*

Virgile, amateur d'archaïsmes, emploie encore cette forme, En. XI, 822 :

> *quicum partiri curas, atque haec ita fatur.*

Est usité également *aliquī* (Plaute Aul. prol. 24 et Most. 174). *Quī* est d'ailleurs resté comme adverbe signifiant « comment ? », de même *quīquī* Plaute Men. 1159.

Pluriel.

139. *Nominatif*. 1. Masculin-féminin. L'ancienne langue distingue encore *quēs*, issu de **queyes* nominatif masculin-féminin de *quis*, de *quei*, *quī*, et *quae*, du thème **quo-*, **qua-*. On lit encore dans le S. C. des Bacch. : *sei ques esent... quei deicerent* « sī quēs essent... quī dīcerent ». Les grammairiens citent également *quēsdam*, *aliquēs*, et Pacuvius écrit Trag. 221 :

> *ques sunt isti ignoti ? nescio ques ignobiles.*

A l'époque classique on n'emploie plus que *quī*.

Une forme de Nomin. fém. dialectale est *quas*, cf. osq. pas, voir §§ 19 et 116.

2. Neutre. Les formes d'indéfini sont *quă*, *aliquă*, sans particule. La conjonction *quia* est le Nom. Acc. N. pluriel de *quis*, mais n'a plus de valeur casuelle ; de même *quianam* « pourquoi » Accius 583.

140. *Génitif*. — Le génitif des thèmes en *-o/e-* est seul employé : *quōrum*, *quārum*. Néanmoins, d'après Servius ad Aen. I, 95, Caton employait encore un génitif *quium* de *quis*. D'après *quoius* gén. sg., est formé le gén. pl. analogique *quoium* dans Plaute, Trin. 533-535 (sén. iamb.):

> *neque umquam quisquam est quoius illic ager fuit*

quin pessume ei res vorterit; quoium fuit,
alii exsulatum abierunt, alii emortui.

141. *Datif-ablatif.* L'ancien datif-ablatif du thème **quo-* était **quois*, devenu *queis*, puis *quīs*. On le trouve encore dans Virgile En. I, 94-96 :

o terque quaterque beati
quis ante ora patrum, Trojae sub moenibus altis
contigit oppetere!

Mais la forme normale était celle du thème en *-i-* : *quibus*.

Note. — Le latin possède en outre un interrogatif employé quand il s'agit de deux personnes : *uter, utra, utrum* « lequel des deux », cf. gr. πότερος. Le génitif est en *-ius*, le datif en *-ī*; les autres cas suivent la déclinaison des adjectifs de la première catégorie.

Pronoms interrogatifs et indéfinis composés.

142. Il y a en latin un certain nombre de composés de *quis* :

1° Composé par redoublement :

quisquis, quaequae, quicquid ou *quidquid*, cf. osq. *pispis* « qui que tu sois, quelconque ».

2° Thème pronominal + *quis* :

aliquis (*aliquī*) *aliqua, aliquid* « quelqu'un » (thème **ali-*, *alius*).

3° Particule + pronom :

ecquis, ecqua, ecquid « y a-t-il quelqu'un qui ? », sans doute de * *et-quis*.

4° Pronom + particule indéfinie :

quīdam, quaedam, quiddam « un certain » ;

quisnam, quaenam, quidnam « qui donc ? » particule *nam* « donc » ;

quispiam, quaepiam, quippiam ou *quidpiam* « quelqu'un » ; *piam* est issu de *pe*, cf. *quip-pe*, + *jam* ;

quisquam (pas de féminin), *quicquam* ou *quidquam* « personne » ;

quisque, quaeque, quidque « chacun » et son composé :

ūnusquisque, ūnaquaeque, ūnumquidque « tout un chacun », particule *-que* « et », cf. gr. τε.

5° Pronom + forme verbale :

quīvīs, quaevīs, quidvīs « qui tu veux, n'importe qui » ;

quīlibet, quaelibet, quidlibet « qui te plaît, n'importe qui ».

Tous ces pronoms peuvent être employés adjectivement, avec la forme *-quod* au neutre.

Note I. — *Quīcumque, quaecumque, quodcumque* « qui que ce soit, quiconque » est un composé de *quī*, et n'a jamais de formes de *quis* à l'époque classique ; seul Caton a employé un pluriel *quēscumque* (Orig. II fr. 34).

Note II. — Du thème de *quī*, sont tirés deux interrogatifs : *cūjus, -a, um* « *à* qui », employé surtout au nominatif singulier, cf. Virg. Ecl. III, 1 :

dic mihi, Damoeta, cujum pecus? an Meliboei ?

et *cūjās, atis* « de quel pays », formé comme *nostrās, vestrās*, avec le suffixe *-ās* marquant l'origine, cf. *Arpinās*.

Pronoms personnels.

143. Les pronoms personnels sont au nombre de cinq : 1° un pronom de première personne du singulier, 2° un de 2e personne du singulier, 3° un de 1re personne du pluriel, 4° un de 2e personne du pluriel, 5° un pronom réfléchi qui sert pour la 3e personne à la fois du singulier et du pluriel. Il n'y a pas de pronom personnel de la 3e personne non réfléchi ; et d'autre part, il n'y a pas de pronom réfléchi pour la 1re et la 2e personnes. Les pronoms personnels forment un groupe tout à fait isolé, avec des caractéristiques spéciales, et d'ailleurs obscures.

Le thème du pluriel est différent de celui du singulier, ce qui n'a rien d'étonnant : *nous* ne veut pas dire « plusieurs moi », mais « moi et d'autres » ; de même *vous* signifie « toi et d'autres » et non « plusieurs toi ». Il n'y a qu'une même forme pour exprimer le masculin et le féminin. De plus le thème du nominatif singulier est différent de celui des autres cas. Toutes ces particularités ne sont pas propres au latin, et se retrouvent dans d'autres langues : que l'on compare

allemand *ich* (= ego) et *meiner, mir, mich ; du* (= tū), et *deiner, dir, dich*.

	SINGULIER		
N.	*ego* « moi »	N.V. *tū* « toi »	
A.	*mē*	*tē*	*sē, sēsē* « soi, se »
G.	*meī*	*tuī*	*suī*
D.	*mihĭ̄* (*mī*)	*tibĭ̄*	*sibĭ̄*
Ab.	*mē*	*tē*	*sē, sēsē*
	PLURIEL		
NA.	*nōs* « nous »	*vōs* « vous »	
G.	*nostrum, nostrī*	*vestrum, vestrī*	
DA.	*nōbīs*	*vōbīs*.	

Singulier.

145. *Nominatif*. Le nominatif est *ĕgŏ* qui repose sur **ĕgō*, abrégé par l'action de la loi des mots iambiques, cf. gr. ἐγώ. Peut-être trouve-t-on encore *ĕgō* dans Plaute, mais dans des passages lyriques où la scansion est mal établie. Les poètes classiques ne connaissent que *ĕgŏ* ; et si les auteurs de basse époque scandent *ĕgō*, c'est à l'imitation du grec ἐγώ.

Tū a une voyelle longue qui se retrouve par ex. dans hom. τΰνη en face de attique σύ, etc. L'*u* de *tu* semble en effet avoir eu en indo-européen les deux quantités, brève et longue. Une trace de cet

état subsiste peut-être en latin : *tū* isolé est long, mais, suivi d'un enclitique, il est bref : *tŭquidem*, cf. Lucilius Sat. XIV, 25 (hexam. dactyl.) :

quod viscus dederas tuquidem, hoc est : viscera largi.

Le pronom réfléchi *suī* n'a naturellement pas de nominatif.

146. *Génitif.* Les génitifs *meī*, *tuī*, *suī* sont empruntés aux pronoms-adjectifs possessifs *meus*, *tuus*, *suus* : *meī*, *tuī*, *suī* signifient proprement « du mien, du tien, du sien ». L'emploi de *suī* comme pronom réfléchi de la 3e personne est particulier au latin. En indo-européen commun, le pronom réfléchi représentait la personne la plus importante de la phrase (ordinairement le sujet), 1re, 2e ou 3e, au singulier ou au pluriel, quelle qu'elle fût ; cet usage est conservé entre autres en grec homérique.

A l'époque archaïque existaient d'autres formes de génitifs *mīs*, *tīs*, par ex. Plaute M. G. 1033 (rythme anap.) :

quia tis egeat, quia te careat.

Elle représente **mi* **ti*, formes de génitif-datif atones, issues de **moi* **mei*, **toi* **tei*, suivies de la désinence de génitif *-s*. *Mī* s'est conservé comme vocatif de *meus* ; **tī* n'a pas subsisté ; **sīs* n'est pas attesté.

147. *Accusatif.* A l'époque archaïque, on trouve des formes d'accusatif *med*, *ted*, *sed* ; C. I. L. I^{2}, 3 : *Manios med fhefhaked Numasioi* « Manius mē fēcit Numeriō » ; dans l'inscription de Duenos C. I. L. I^{2}, 4 : *med feced* « mē fēcit ». Comme ces inscriptions sont antérieures à la chute de *d* final, il ne peut être question d'une confusion de *mē*, *tē*, *sē*, accusatif, avec *mēd*, *tēd*, *sēd*, ablatif. On peut supposer que le *d* final, normal à l'ablatif, ne se prononçait que dans certaines conditions de phonétique syntactique, d'où les deux formes *mē/mēd* qui se seraient étendues analogiquement à l'accusatif. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

La forme *mehe* citée par Quintilien I, 5, 21 est une graphie de la longue, graphie analogique de *mihi* ; *mē* est noté *mehe* d'après *mihi/mī*.

148. *Ablatif.* Il est exactement semblable à l'accusatif.

149. *Datif.* La désinence n'est pas la même pour *mi-hī* et *ti-bī*, *si-bī* ; la première représente un ancien **-hei* (issu sans doute de **- ghei*) cf. ombr. *mehe*, et *-bī*, un ancien **-bhei*, osq. tfei, ombr. tefe, osq. sífeí « tibī, sibī ». La diphtongue *-ei* de la désinence est attestée en latin même par de nombreuses graphies : *mihei* C. I. L. I^{2}, 1206, *tibei* I^{2}, 632, *sibei* I^{2}, 581 (et avec *-e* issu de *-ei* : *mihe* C. I. L. I^{1}, 1049, *tibe* I^{2}, 10). Le caractère de diphtongue de la

désinence ne l'a pas soustraite à l'abrègement des mots iambiques, et les poètes scandent indifféremment *mihī*, *tibī*, *sibī* et *mihĭ*, *tibĭ*, *sibĭ*, cf. *mihī* C. I. L. I^1, 1277 (sén. iamb.):

mĭheī contra rite partam Venerem mors rapit

Plaute Capt. 716 (sén. iamb.):

quia illi fuisti quam mĭhī fidelior

mais *sĭbeĭ* C. I. L. I^2, 15 (hexam. dact.) :

maiorum optenui laudem ut sĭbeĭ me esse creatum

De même Virgile a *tĭbī* Georg. I, 343, et *tĭbī* Ecl. 8, 30.

Par suite de la chute de *h* intervocalique, *mihī* se contracte en *mī*.

Pluriel.

150. *Nominatif-Accusatif*. Les formes sont *nōs*, *vōs*. Les correspondants italiques ne sont pas attestés, et le grec a des formes différentes. On peut comparer les formes de Gén.-Dat.-Acc. atone du skr. *naḥ* « nous », *vaḥ* « vous ». Il n'est pas sûr du tout que *enos* du chant des frères Arvales C. I. L. I^2, 2 appartienne au pronom personnel.

151. *Génitif*. *Nostrum*, *vestrum* sont, comme *meī*, *tuī*, empruntés au thème du possessif, avec

l'ancienne désinence *-om* de génitif pluriel des thèmes en *-o/e-*. Chez les auteurs archaïques, où la confusion de *-um* et *-ōrum* est fréquente, on trouve *nostrōrum*, *vostrōrum*, cf. Plaute Most. 280 (sept. troch.) :

verum illuc est : maxima adeo pars vostrorum intellegit ;

et quand il s'agit de femmes Stich. 141 (sept. troch.) :

certumne est neutram vostrarum persequi imperium patris ?

Nostrī, *vestrī* sont des génitifs singuliers du neutre des possessifs : *nostrum* « notre être », *vestrum* « votre être », cf. Lucrèce IV, 39 :

neve aliquid nostri post mortem posse relinqui.

L'usage a distingué les deux formes : *nostrum*, *vestrum* s'emploient comme génitif partitif : *pars nostrum*, *vestrum* ; *nostrī*, *vestrī* comme génitif objectif : *miserēre nostrī* « aie pitié de nous ».

152. *Datif-Ablatif*. La désinence *-bīs* renferme une ancienne diphtongue, comme l'indique la graphie *vobeis* dans le S. C. des Bacchanales C. I. L. I^2, 581.

Remarque. — Les pronoms personnels sont souvent renforcés par des particules emphatiques *-te*, *-met*, *-pse*, *-pte* :

egomet, mihipte, mēmet, tūte, tēte, tuīmet, suīmet, sēpse etc. Le réfléchi est également redoublé à l'accusatif-ablatif *sēsē*, par ex. Térence Andr. 954 :

qui ? — quia habet aliud magis ex sese et maius...

Enfin les pronoms personnels peuvent être accompagnés, pour insister, par l'adjectif intensif *ipse : egomet ipse; semetipsum*.

Adjectifs possessifs.

153. Aux pronoms personnels correspondent les adjectifs possessifs *meus, mea, meum ; tuus, tua, tuum ; noster, nostra, nostrum ; (voster) vester, vestra, vestrum*. Pour ce dernier, le vocalisme *e* se retrouve dans l'ombrien *vestra* « vestrā » ; le vocalisme *o* de l'archaïque *voster* (qui a reparu en roman : fr. *vôtre*) peut être analogique de *noster*. Ces adjectifs se déclinent comme des thèmes en *-a-* et en *-o/e-*. Le vocatif singulier de *meus* est *mī* dont on a vu plus haut l'origine. *Tuus* est issu d'un ancien **tovos*, cf. *tov(am)* C. I. L. I^1, 1290, et osq. tuvai « tuae », ombr. *tover* « tuī », gr. homér. τεός de *τεϝος. Sur le suffixe de *noster, vester* voir § 98, *note* 1.

Le génitif pluriel est souvent en *-um* à l'époque archaïque : *meum, tuom, nostrum, vostrum*, par ex. Plaute Pseud. 581 :

maiorum meum fretus virtute dicam...

Le nominatif et le datif-ablatif pluriels de *meus* peuvent être *mī, mīs* de **mei-ei* **mei-eis*. Le degré

intermédiaire **miei-* est conservé au datif-ablatif sur une inscription du tombeau des Scipions : *mieis* C. I. L. I^2, 15.

Suus, sua, suum « son, sa » et « leur » de **sovos, -a, -om*, cf. *soveis* C. I. L. I^1, 198 l. 50, gr. hom. ἑός de *σεϝος, osq. suvam « suam », s'emploie au singulier comme au pluriel, mais seulement dans le sens réfléchi ; sinon, il est remplacé par le génitif des démonstratifs. Dans les langues romanes, ces deux emplois se sont répartis différemment : *suus* a été réservé au singulier, *illōrum* au pluriel (fr. *leur* ital. *loro*), sans considération du réfléchi.

A côté de *suus*, existait en ancien latin une forme *sus, sa, sum* issue d'un thème **swo-* qu'on retrouve dans gr. crétois ϝος de *σϝος. Ennius écrit Ann. 149 :

postquam lumina sis oculis bonus Ancus reliquit.

Il ne faut pas confondre ces formes avec les formes atones, qu'on trouve plus tard en latin vulgaire, *mo, so*, cf. C. I. L. V, 2007 *conjugi so, patri et matri mo*, Ephem. epigr. VIII, 238.

Remarque. — Comme les pronoms personnels, les possessifs peuvent être renforcés de la particule *-pte : meăpte, suăpte* ; cf. Plaute Truc. 471 (sept. troch.) :

ego quod mala sum, matris opera mala sum et meapte malitia.

Meăpte malitiā « ma propre méchanceté » (par opposition à *matris operā*) ; c'est sans doute par hasard qu'on ne rencontre guère cette particule qu'à l'ablatif.

154. Noms de nombre.

	CARDINAUX	ORDINAUX
I	*ūnus, a, um*	*prīmus, a, um*
II	*duo, duae, duo*	*secundus, a, um*
III	*trēs, tria*	*tertius, a, um*
IV, IIII	*quattuor*	*quartus, a, um*
V	*quīnque*	*quīntus, a, um*
VI	*sex*	*sextus, a, um*
VII	*septem*	*septimus, a, um*
VIII	*octō*	*octāvus, a, um*
IX, VIIII	*novem*	*nōnus, a, um*
X	*decem*	*decimus, a, um*
XI	*ūndecim*	*ūndecimus*
XII	*duodecim*	*duodecimus*
XIII	*trēdecim*	*tertius decimus*
XIV, XIIII	*quattuordecim*	*quartus decimus*
XV	*quīndecim*	*quīntus decimus*
XVI	*sēdecim*	*sextus decimus*
XVII	*septendecim*	*septimus decimus*
XVIII	*duodēvīgintī*	*duodēvīcē(n)simus*
XIX, XVIIII	*ūndēvīginti*	*ūndēvīcē(n)simus*
XX	*vīgintī*	*vīcēnsimus* (*vīcēsimus*)
XXI	*vīgintī ūnus* (*ūnus et vīginti*)	*vīcē(n)simus prīmus* (ou *ūnus et vīcē(n)simus*)
	etc.	
XXX	*trīgintā*	*trīcē(n)simus*
XL, XXXX	*quadrāgintā*	*quadrāgē(n)simus*
L	*quinquāgintā*	*quinquāgē(n)simus*
LX	*sexāgintā*	*sexāgē(n)simus*
LXX	*septuāgintā*	*septuāgē(n)simus*
LXXX	*octōgintā*	*octōgē(n)simus*
XC, LXXXX	*nonāgintā*	*nonāgē(n)simus*

C	*centum*	*centē(n)simus*
CC	*ducentī, ae, a*	*ducentē(n)simus*
CCC	*trecentī, ae, a*	*trecentē(n)simus*
CCCC	*quadringentī, ae, a*	*quadringentē(n)simus*
D	*quīngentī, ae, a*	*quīngentē(n)simus*
DC	*sescentī, ae, a*	*sescentē(n)simus*
DCC	*septingentī, ae, a*	*septingentē(n)simus*
DCCC	*octingentī, ae, a*	*octingentē(n)simus*
DCCCC	*nongentī, ae, a*	*nongentē(n)simus*
CIↃ, M	*mille*	*millē(n)simus*
MM	*duo mīlia*	*bis millē(n)simus*
$\overline{\text{X}}$	*decem mīlia*	*deciē(n)s millē(n)simus*
$\overline{\text{C}}$	*centum mīlia*	*centiē(n)s millē(n)simus*
|X|	*deciē(n)s centēna mīlia*	*deciē(n)s centiē(n)s millē(n)simus.*

Cardinaux.

155. De *un* à *trois*.

Les trois premiers noms de nombre sont déclinables :

A. *Ūnus* (cf. § 132) :

	M.	F.	N.
N.	*ūnus*	*ūna*	*ūnum*
Ac.	*ūnum*	*ūnam*	*ūnum*
Gén.		*ūnius*	
Dat.		*ūnī*	
A. I.	*ūnō*	*ūnā*	*ūnō.*

Ūnus est issu d'un ancien *oinos*, avec diphtongue, cf. gr. οἴνη « as (au jeu de dés) », all. *ein*. On lit

encore sur une inscription du tombeau des Scipions C. I. L. I², 9 :

honc oino ploirume cosentiont Romai

« hunc ūnum plūrimī cōnsentiunt Rōmae ». De même sur un vieux miroir de Préneste, une Amazone est désignée par l'épithète *Oinumama* « Unimamma » C. I. L. I², 566.

Au sens de « unique », *ūnus* a également un vocatif *ūnĕ*. Le pluriel *ūnī, ūnae, ūna* se rencontre avec les substantifs qui n'ont pas de singulier.

B. *Duŏ :*

	M.	F.	N.
N.	*duŏ*	*duae*	*duŏ*
Ac.	*duōs*	*duās*	*duŏ*
G.	*duōrum*	*duārum*	*duōrum*
D.A.I.	*duōbus*	*duābus*	*duōbus.*

Duŏ est sans doute un ancien duel, mais qui a emprunté les désinences de pluriel, sauf au nominatif masculin et neutre, cf. *duōbus* en face de gr. δυοῖν. L'*o* final de *duŏ* est toujours bref, comme dans le grec δύο, sauf chez les poètes de basse époque qui scandent *duō* à l'imitation de l'homérique δύω. La déclinaison est mixte et présente des désinences de thème en *-o/e-* et d'autres de la 3ᵉ déclinaison. Il y avait à l'époque républicaine un accusatif *duo* qu'on trouve dans les anciens poètes et qu'Horace a employé une fois Sat. I, 7, 15 :

summa fuit ; duo si discordia vexet inertis,

et un génitif *duom*, employé par Accius 556 : *mulier una duom virum*, et conservé dans *duomvirum*. Sur les inscriptions apparaît parfois un Nom. Acc. neutre *duă* que Quintilien I, 5, 15 condamne comme un barbarisme, mais qui devait être d'usage courant ; on le trouve notamment dans l'expression fixée *duapondō*.

A côté de *duŏ* existe une forme *ambō* « tous les deux », cf. gr. ἄμφω, qui se décline comme *duŏ*, mais dont le nominatif a un *ō*, cf. Ovide Metam. VIII, 693 :

ite simul. Parent ambō, baculisque levati.

Néanmoins plus tard, d'après *duŏ* s'est introduite la scansion *ambŏ*, ainsi Valerius Flaccus VII, 653 :

–◡◡ *ambŏ truces, ambo abscessere minantes.*

Il y a peut-être trace d'un féminin *ambō* dans Plaute Merc. 231, où telle est la leçon du Vaticanus (B), que les éditeurs corrigent en *ambae*.

C. *Trēs :*

	M F.	N.
N.	*trēs*	*tria*
Ac.	*trēs* (*trīs*)	*tria*
Gén.	*trium*	
D.A.I.	*tribus.*	

Trēs est un ancien * *treyes*, nominatif masculin pluriel d'un thème en *-i-* **tri-*, cf. gr. τρεῖς gort. τρέες, skr. *tráyaḥ* ; le neutre, le génitif et le datif sont formés sur le degré réduit **tri-* qu'on retrouve dans *trĭ-pēs*.

Dans la langue populaire, *trēs* tend à devenir indéclinable, cf. *an(n)is tres* C. I. L. VIII, 8637.

156. De *quatre* à *dix* :

Quattuor continue à la fois un ancien nominatif pluriel masculin-féminin **kʷ ətworēs* et un nominatif neutre **kʷ ətworă*, devenus tous deux *quattuor*, le premier comme **līberos* est devenu *līber*, le second, par la chute de *-ă* final (cf. *ut* de **uta*), cf. osque *petora* « quattuor » dans Festus 250 Th. P. La confusion du nom. masc.-fém. avec le neutre a amené secondairement l'invariabilité du mot.

Le gr. τέτταρες (dor. τέτορες), le skr. *catvāraḥ* ont au contraire des formes déclinables.

Une forme vulgaire *quattor* C. I. L. VIII, 8798 est celle à laquelle remontent ital. *quattro*, fr. *quatre*.

En composition : *quadru-*, cf. *quadru-pēs* etc.

quīnque (avec une longue analogique de *quīntus* sorti régulièrement de **quinc-to-s*), est issu avec assimilation de **pénkʷe*, gr. πέντε ; forme vulgaire *cinque* C. I. L. X, 5939 : ital. *cinque*, fr. *cinq*.

sex de **seks*, gr. ἕξ (delph. Ϝέξ de **sweks*);

septem de **septm̥*, gr. ἑπτά ;

octō de **oktō* gr. ὀκτώ ; vulgaire **otto*, cf. *ottobres* C. I. L. XI, 2537, ital. *otto*;

novem de **newn̥* ; on attendrait **noven*, cf. *nōnus*, *nōnāgintā*, all. *neun* ; *novem* est analogique de *septem* et *decem* ;

decem de **dékm̥*, gr. δέκα.

157. De *onze* à *vingt* :

Les noms de nombre de onze à vingt sont des composés de *dix* plus l'unité correspondante : *ūndecim*, *duodecim*, cf. gr. ἕνδεκα, δώδεκα (hom. δυώδεκα) etc., **quīnque decim* devenu, avec syncope de *ĕ*, *quīndecim* ; *sēdecim*, de **sexdecim*, cf. Niedermann § 91 b. Mais à **octōdecim*, **novendecim* se sont substituées des formations nouvelles : *duo-dē-vīgintī* « deux (ôtés) de vingt », *ūn-dē-vīgintī* « un (ôté) de vingt ».

158. De *vingt* à *cent* :

Les noms de nombre de vingt à cent se composent des noms d'unités correspondants et d'un nom neutre dérivé du nom de nombre *dix* et signifiant « dizaine » dont le thème **km̥t-* représentait en indo-européen **dkm̥t-*, forme réduite de **dekm̥-t-*. Le duel **km̥tī* de ce nom apparaît dans *vī-gintī*, issu de **wī-km̥t-ī* « deux dizaines », en passant par un intermédiaire **vīcentī*, cf. gr. εἴκοσι, dor. Ϝίκατι, héracléen Ϝείκατι (avec *ĭ* final bref en face

du latin *ī*). La forme vulgaire *vinti* C. I. L. VIII, 8573 a fourni l'italien *vinti*, le fr. *vingt*. Le pluriel neutre **kŋ̥tā* avec *ā*, du thème **kŋ̥t-*, a servi à former les autres noms de dizaines :

trīgintā « trois dizaines », gr. τριάκοντα avec *ă* en face de *ā* latin, vulgaire *trienta* C. I. L. XII, 5399, ital. *trenta*, fr. *trente*; *quadrāgintā*, avec *ā* de *quadrā-* issu de *r̥̄*, cf. dor. ion. τετρώκοντα, vulgaire *quarranta* Bonn. Iahrb. 84, p. 241, ital. *quaranta*, fr. *quarante*; *quinquāgintā*, gr. πεντήκοντα, vulgaire *cinquaginta* C. I. L. X, 5939 d'après *cinque*. L'*ā* de *quinquāgintā*, *sexāgintā* est dû à l'influence analogique de *quadrāgintā*. *Septu-* dans *septuāgintā* est dû à l'influence d'un ancien **octuāgintā*, gr. ὀγδοήκοντα, supplanté par *octōgintā*, cf. Wackernagel Verm. Beitr. p. 47; à la forme vulgaire *octaginta* (édit de Dioclétien C. I. L. III, p. 810, 811) remonte l'ancien français *octante*.

159. De *cent* à *mille* :

Centum de **(d)kŋ̥tóm* est primitivement un mot neutre signifiant « une centaine » [1], cf. gr. ἑκατόν, devenu indéclinable; le thème apparaît encore dans les composés comme *centi-manus*, etc. Les composés se déclinent : *dūcentī*, *-ae*, *-a*, etc. *Quadrīngentī*, *quīngentī* etc. ont, comme *vīgintī*, *quinquāgintā* etc., un *g*, obscur, au lieu de *c*. *Quādringentī*, *octingentī* sont analogiques de *quīngentī*, *septingentī*.

1. ou plutôt « une dizaine de dizaines », cf. *decem*, et le thème **kŋ̥t-* des noms de dizaines.

Mille est aussi un mot neutre qui en latin archaïque se construit avec le génitif; l'ablatif *millī* est dans Lucilius 506 (cité par Gellius I, 16, 11) :

hunc milli passum qui vicerit atque duobus

« milli passum dixit pro 'mille passibus' », cf. Claudius Quadrigarius (cité par Gellius loc. laud.) : *ibi occiditur mille hominum*.

Le pluriel *mīlia* est resté déclinable : *mīlia*, *mīlibus* (sur la graphie, voir Niedermann § 59).

Ordinaux.

160. *Prīmus* est proprement un superlatif (§ 99, 1), cf. pélign. *prismu* « prima »; l'ombrien a une forme différente prumum, *promom* de **pro-mo-*, gr. πρόμος. Le même suffixe **-mo-* de superlatif se retrouve dans *septimus* de **septŋ̥-mo-s*, skr. *saptamáḥ*, gr. ἕβδομος, *decimus* de **dekŋ̥-mo-s*, skr. *daçamáḥ*. Le sens de l'ordinal qui met en avant une unité prise dans une série explique l'emploi du suffixe de superlatif.

Secundus est un participe de *sequor* et signifie « le suivant », cf. *oriundus*; *alter* s'emploie, comme on l'a vu, quand il s'agit de deux objets.

Tertius est issu de **trĭ-tyo-s*, **ter-* est le représentant phonétique de **trĭ-* devant consonne; le suffixe se retrouve dans ombr. *tertim* « tertium » de **tertis*, comme *alis*, cf. § 26, B.

Quartus, *quīntus*, *sextus* ont le même suffixe *-*to*- qu'on retrouve en grec, τέταρτος, πέμπτος, ἕκτος. *Quartus*, issu de **kʷtwr̥-to-s*, a un *a* analogique de *quattuor*; la forme phonétique correcte serait **quortus*, conservée dans le nom propre dialectal *Quorta* à Préneste C. I. L. XIV, 3283.

Quīntus est pour **quinctus*; la gutturale de *Quinctius* est due à une restauration savante. *Sextus* est une graphie savante pour **sestus*, cf. *Sestius*. *Nōnus* de **noven-no-s* devrait être phonétiquement **nūnus* (cf. *nūper* de **novi-per*), et a subi l'influence de *novem*.

Vīcēsimus (*vīcēsumus*) est formé à l'aide de la combinaison des suffixes *-*to*- et *-*mo*-, cf. § 99, 5 : **vīcēnt-to-mo-s* est devenu **vīcē(n)ssomos*, *vīcēsumus* (avec simplification de *-ss-* après voyelle longue), *vīcēsimus*. On en a ensuite extrait le suffixe *-ēsumus*, *-ēsimus* qui a servi à former les ordinaux des dizaines et des centaines.

161. **Distributifs. Multiplicatifs.**

	ADJECTIFS	ADVERBES
singulī, ae, a, « un par un »	*simplus, simplex* « simple »	*semel* « une fois »
bīnī, ae, a « deux par deux »	*duplus, duplex*, « double »	*bis* « deux fois »
ternī, trīnī	*triplex*	*ter*
quaternī	*quadruplex*	*quater*
quīnī	*quincuplex*	*quinquiē(n)s*
sēnī		*sexiē(n)s*
septēnī	*septemplex*	*septiē(n)s*

octōnī		*octiē(n)s*
novēnī		*noviē(n)s*
dēnī	*decemplex*	*deciē(n)s*
ūndēnī		*ūndeciē(n)s*
duodēnī		*duodeciē(n)s*
ternīdēnī		*terdeciē(n)s*
vīcēnī « vingt par vingt »		*vīciē(n)s*
vīcēnī singulī		*semel et vīciē(n)s*
trīcenī « trente par trente »		*trīciē(n)s*
centēnī « cent par cent »	*centuplex*	*centiē(n)s*
ducēnī		*ducentiē(n)s*
singula mīlia « mille par mille » (*millēnī*)		*mīliē(n)s*.

162. *Singulī*, *simplex*, *semel* renferment une racine **sem*- « un » qu'on retrouve dans *sem-per* « une fois pour toutes », gr. εἷς, ἕν de *σεμ-ς, *σεμ. Dans *sim-plex*, comme dans *duplex* etc., le second élément appartient à la racine **plek*- « plier », cf. gr. δίπλαξ ombr. tuplak Acc. sg. N. « furcam ». A *-mel* de *semel* on peut comparer all. *mal* dans *ein-mal* etc. *Bis*, *bīnī* sont issus de **dwis*, **dwisnoi* comme *bellum* de *duellum*, cf. gr. δίς de *δϝις.

Ter est pour **ters* issu de **tris*, gr. τρίς, comme *tertius* de **trityos*, cf. *terr-uncius*; et Plaute scande encore *terr*; *quater* est pour **quatrus* comme *sacer* pour *sakros*, cf. *quadru-plex*. Dans *quīnquiē(n)s* se trouve un suffixe *-*iē(n)s*, cf. *tot-iē(n)s*, *quot-iē(n)s* qui, en s'ajoutant à la dernière consonne du thème numéral, a servi à la formation de tous les adverbes multiplicatifs.

A partir de *bīnī*, le même suffixe *-*no*- a servi à former les adjectifs multiplicatifs : *ter-nī* (*trīnī* est analogique de *bīnī*), *quater-nī* (*quadrī-nī* d'après *trīnī*), *quīnī*, *sēnī* de **quinc-nī*, **sex-nī*, *septēnī* avec *ē* d'après *sēnī*, *octōnī* régulier, *novēnī* (on attendrait **nōnī*) analogique de **septēnī*, *dēnī* surprenant au lieu de **decēnī*. *Vīcēnī* est à *vīciē(n)s* comme *septēnī* à *septiē(n)s*, puis *trīcēnī*, *ducēnī* etc. *Centēnī* et *millēnī* sont réguliers.

DEUXIÈME PARTIE

LA CONJUGAISON LATINE

Le Verbe.

163. La conjugaison du verbe latin repose tout entière sur l'opposition de deux thèmes, celui du présent (*infectum*) et celui du parfait (*perfectum*). A ce dernier se rattache, d'une manière un peu lâche pour la forme, mais complète pour le sens, le thème de l'adjectif verbal en *-to-* qui a joué dans la constitution du système verbal latin un rôle considérable, et a servi notamment à former le perfectum du passif et du déponent.

Cette opposition, déjà reconnue et signalée par Varron, n'implique pas une idée temporelle tout au moins à l'origine : le thème de l'infectum exprime l'action comme étant en train de s'accomplir (aspect imparfait), le thème du perfectum, comme étant achevée (aspect parfait).

Ces deux thèmes étaient d'abord indépendants l'un de l'autre : étant donné une forme d'infectum, il était impossible de rétablir a priori le perfectum correspondant et réciproquement : ainsi *stetī* est le

perfectum de *sistō* et de *stō*, *cubuī* de *cumbō* et de *cubō*. Néanmoins le latin, au cours de son évolution, a tendu à conjuguer les deux thèmes, c'est-à-dire à établir entre eux des rapports de plus en plus étroits. La normalisation n'a jamais été achevée dans les verbes primaires, mais, dans les verbes dérivés, infectum et perfectum sont entièrement liés l'un à l'autre. La création de formes temporelles parallèles dans les deux thèmes (présent, prétérit, futur) fait apparaître cette préoccupation essentielle de la langue d'unir (*conjungere*) étroitement l'infectum et le perfectum.

164. *Les voix*. On distingue dans la conjugaison du verbe deux voix : l'*actif* et le *passif*. L'actif indique un fait, une action, un état purement et simplement. Le passif a un double sens. Il représente :

1° un impersonnel en *-r* avec le sens de « on », par ex. Plaute, Poen. 835 (sept. troch.) :

tenebrae, latebrae ; bibitur, estur, quasi in popina,
hau secus

ibid. 528 (sept. troch.) :

an vero non justa causa est cur curratur celeriter.

Cet impersonnel sert à mettre en relief l'idée verbale sans indication de sujet agissant. Il peut recevoir un complément, tout au moins après les

verbes suivis du datif : *invidētur mihī* « on m'envie », *non parcitur labōrī* « on n'épargne pas le travail », comme *invidēs mihī, non parcō labōrī*. L'emploi de cet impersonnel est commun aux verbes transitifs et intransitifs ; et cette construction se retrouve dans les dialectes italiques, cf. ombr. *ferar* « qu'on apporte », osq. sakrafír « qu'on sacrifie », et dans le groupe des langues celtiques.

2° un médio-passif exprimant, comme en grec, que le sujet est intéressé à l'action exprimée par le verbe : ce médio-passif a souvent en latin le sens du réfléchi : *cingor* « je me ceins », *conjungor* « je m'unis », *corrumpor* « je me corromps », *disjungor* « je me sépare », *induor* « je me revêts », *vehor* « je me fais porter », etc., en face de *cingō, conjungō, corrumpō, disjungō, induō, vehō*. Seuls les verbes qui admettent un complément à l'accusatif peuvent s'employer au médio-passif.

165. *Le Déponent*. Enfin, un certain nombre de verbes, de sens moyen ou actif, n'ont que les désinences passives : ce sont les *déponents* (ainsi nommés par les grammairiens latins, parce qu'ils ont, tout en ayant un sens actif ou voisin de l'actif, abandonné (*deponere*) les désinences actives), par ex. *sequor* « je suis », cf. gr. ἕπομαι, irl. *sechur* ; *vēscor* « je me nourris ». Le déponent est d'ailleurs une des formations les moins vivantes

du latin, ce qui s'explique par le fait que, dans la plupart des cas, il n'a pas de valeur sémantique propre. La langue parlée a toujours eu tendance à substituer aux déponents qui avaient le sens actif la forme active correspondante. Plaute, les auteurs archaïques, et en général tous ceux dont la langue se rapproche du langage parlé, conjuguent comme actifs un grand nombre de verbes qui à l'époque classique sont considérés comme déponents. Inversement, il leur arrive de prendre pour des déponents des verbes que la langue classique conjugue comme actifs [1]. Cet état de trouble et de confusion était favorisé par le fait que d'une part le déponent avait des formes d'actif : le participe présent (*sequēns* comme *legēns*) et le gérondif, et que d'autre part l'adjectif verbal en *-ndus* y avait une valeur passive (*sequendus* « devant être suivi » comme *legendus*) ; de plus certains participes passés avaient les deux sens, actif et passif, cf. § 304. Aussi, malgré les efforts des grammairiens et des stylistes, les déponents s'éliminèrent-ils peu à peu de la langue. Chez les auteurs de basse époque, le caractère artificiel du déponent est éclatant. Tertullien, par exemple, crée les déponents nouveaux *abstinērī*, *commemorārī*, *comperīrī*, *conjectārī*, *cōnsultārī*, *lacrimārī*, mais par contre il

1. Cf. la dissertation de J. B. Hofmann, *De verbis qua in prisca latinitate extant deponentibus*, Greifswald, 1910.

emploie passivement les déponents anciens *cavillārī*, *confitērī*, *cōnsōlārī*, *contiōnārī*, *grātulārī*, *interpretārī*, *remūnerārī*, *sortīrī*. La notion du déponent s'affaiblit de plus en plus à mesure que l'on descend dans la latinité, et la tradition perd toute certitude. Chez un écrivain comme Grégoire de Tours, le déponent n'est plus qu'une survivance artificielle d'un passé aboli. Finalement, il a tout à fait disparu dans les langues romanes.

166. *Formes personnelles* et *formes non personnelles. Temps et modes.* — On distingue dans la conjugaison du verbe les *formes personnelles* et les *formes non personnelles*. Les premières, les plus importantes, comprennent les temps et les modes pourvus de désinences personnelles ; les secondes, les formes déclinables ou indéclinables qui, par leur origine et leur morphologie se rattachent au substantif.

1. Les formes personnelles comprennent *trois modes* : l'*indicatif* ou mode de la réalité, de l'affirmation ; l'*impératif* qui sert à donner des ordres (rarement à défendre, tout au moins à l'origine) ; le *subjonctif*, mode de la subordination, qui marque la volonté et la prévision, et qui en latin a également le sens de l'optatif, mode du souhait, de la possibilité, et du conditionnel.

Chacun des thèmes, *infectum* et *perfectum*, com-

prend à l'indicatif trois temps : *présent*, *imparfait* ou *prétérit*, *futur*. L'impératif n'a que le présent et le futur de l'infectum : « *perfectum enim imperat nemo* », Varron L. L. IX, 101 [1]. Le subjonctif, étant donné son sens, n'a ni futur, ni futur antérieur [2].

Chacun de ces temps comprend *deux nombres* : singulier et pluriel ; il n'y a pas de duel. Chacun de ces nombres a *trois personnes* : première, deuxième et troisième (sauf l'impératif qui n'a pas la première).

2. Les formes non personnelles du verbe comprennent :

1° les substantifs verbaux : *infinitif* (présent et parfait aux deux voix) ; *gérondif* et *supin* qui constituent une sorte de déclinaison de l'infinitif actif.

2° les adjectifs verbaux : *participes* (présent et futur actif ; parfait passif et futur passif). L'infinitif futur actif se rattache au participe.

167. *Les conjugaisons*. — Comme on sait, le latin n'a pas une conjugaison unique. Mais il est difficile de trouver une classification satisfaisante. La distinction en quatre conjugaisons, imaginée

1. *Mementō* est bien morphologiquement un impératif de perfectum ; mais sémantiquement c'est un présent.

2. Le type *amātūrus sim* est une forme périphrastique et récente qui n'entre pas dans le système de la conjugaison.

par les grammairiens latins [1] et encore en usage dans l'enseignement du latin, ne tient compte que du présent, et encore elle y réunit deux formations différentes : *legō* et *capiō*. Au parfait, elle est tout à fait impropre. La formation du perfectum est indépendante de la voyelle radicale : un verbe en *-ā-* peut avoir son parfait en *-vī* (*amā-vī*), ou en *-uī* (*son-uī*), ou à redoublement (*ste-tī*) ; inversement des verbes dont le thème diffère au présent peuvent avoir des parfaits semblables, par ex. *auxī* et *junxī* de *augeō* et *jungō*, *lacessīvī* et *audīvī* de *lacessō* et *audiō*, etc. On a tenté d'établir une classification plus rationnelle, en rangeant d'une part les verbes *primaires* (type *legō*), et de l'autre les verbes *dérivés* (type *fīniō*, *albeō*, *cūrō*). Mais cette classification, séduisante a priori, ne résiste pas à l'examen ; la conjugaison du type *legō* renferme, comme on le

1. Varron qui semble le premier s'être occupé de la question, distinguait, en se fondant sur la voyelle de la 2me personne du singulier de l'indicatif présent, *meō*, *meās* ; *neō*, *nēs* ; *ruō*, *ruis*, c'est-à-dire trois conjugaisons : la première en *-ā-*, la seconde en *-ē-*, la troisième en *-ĭ̄-*. A l'époque impériale, cette dernière fut scindée en deux, d'après la quantité de l'*i* ; et la mention d'une quatrième conjugaison apparaît pour la première fois chez le grammairien Sacerdos (IIIe siècle après J.-C.) : *tertia producta quam quidam quartam vocant* (G. L. VI, 434 K.). Au VIe siècle, Priscien adopta et fit adopter cette classification ; c'est celle qui subsiste aujourd'hui, avec un appendice à la troisième conjugaison (type *capiō*, *capis*).

verra, un certain nombre de verbes dérivés, et les conjugaisons dites dérivées, un certain nombre de verbes primaires. D'un autre côté, il est souvent difficile de faire le départ entre les deux séries. Enfin, il serait nécessaire d'introduire dans l'exposé de nouvelles subdivisions.

Il ne peut être question non plus de distinguer les verbes *thématiques*, c'est-à-dire ceux dans lesquels la désinence s'unit au thème par l'intermédiaire d'une voyelle *e/o* dite thématique (par ex. *leg-e-re*), et les verbes *athématiques*, c'est-à-dire ceux dans lesquels la désinence s'unit immédiatement au thème (par ex. *es-se*, *fer-re*). Les désinences des verbes thématiques et athématiques se sont confondues en latin, et au point de vue latin, il n'y a que des verbes thématiques : les maigres restes de la conjugaison athématique apparaissent comme des anomalies, et ne forment pas un système vivant et cohérent. Ces restes seront étudiés dans un appendice aux temps du présent.

Il est préférable, dans un exposé historique, d'étudier d'abord les formations du présent, où la division en quatre conjugaisons se justifie dans une certaine mesure (à condition de séparer *capiō* de *legō* pour le rapprocher de *audiō*), et d'étudier ensuite le parfait, en groupant ensemble les formations semblables, et en faisant apparaître les rapports de dépendance entre le thème de l'infectum et celui du perfectum.

168. *Les désinences personnelles.*— Si l'on examine une forme verbale latine, *amā-mus*, *leg-i-tis*, *audi-t*, on y distingue deux parties : le *radical* et la *désinence personnelle.*

De plus, à certains temps et à certains modes apparaît un élément prédésinentiel qui est caractéristique du temps et du mode : *monē-bā-mus audi-ā-tis* ; c'est le *suffixe temporel* ou *modal*. Ainsi une forme verbale peut comprendre trois éléments :

radical + suffixe + désinence.

Le radical varie avec chaque verbe ; il peut être simple comme dans *dīc-ō*, ou comprendre un ou plusieurs suffixes comme dans *dic-t-ō*, *dic-t-it-ō*, etc. Les suffixes temporels et modaux varient avec les temps et les modes ; dans certains cas, ils diffèrent également suivant les conjugaisons : c'est ainsi que les suffixes du futur et du subjonctif présent varient de *amō* à *audiō*, *legō*. Ils peuvent même être absents, comme à l'indicatif présent et à l'impératif. Les désinences au contraire sont communes à tous les temps et à tous les modes de tous les verbes, exception faite de l'impératif et du présent de l'indicatif du perfectum qui sont caractérisés par des désinences spéciales, ou par l'absence de désinence. Partout ailleurs ce sont les mêmes éléments qui servent à l'expression de la personne et du nombre. Cette unité carac-

téristique se retrouve aux temps non périphrastiques du passif et du déponent, c'est-à-dire à tous les temps et à tous les modes de l'infectum : ici encore il y a une série unique de désinences, exception faite de l'impératif; et ce sont ces désinences qui différencient à l'infectum la voix passive ou déponente de la voix active.

169. Désinences de l'actif.

SINGULIER

1re	Personne	*-ō* ou *-m*
2e	»	*-s*
3e	»	*-t*

PLURIEL

1re	Personne	*-mus*
2e	»	*-tis*
3e	»	*-nt.*

Singulier.

170. *Première personne.* — *-ō* est la finale des verbes thématiques au présent de l'indicatif, du futur en *-bō* et en *-sō*, et du futur antérieur; on la retrouve dans gr. λύω. Les poètes archaïques peuvent abréger *-ō* dans les mots iambiques : d'où le contraste entre *scĭŏ*, Plaute Amp. 1082 (octon. iamb.):

scin me tuom esse erum Amphitruonem? — scĭŏ. —
vide etiam nunc! — scio

et *intellegō*, Rud. 101 (sén. iamb.):

villam integundam intellegō totam mihi.

Par analogie, et aussi en vertu de l'indétermination des finales, l'abrègement s'est étendu à tous les verbes, et à l'époque impériale la quantité de *-o* était commune, mais le plus souvent brève. *-m* peut représenter la désinence primaire athématique **-mi*, cf. *sum*, gr. εἰμι, ou la désinence secondaire correspondant à -ν du grec ἔλυον. C'est celle de l'imparfait (prétérit du présent et du parfait), du subjonctif, et du futur en *-am* qui, par son origine, est un ancien subjonctif.

171. *Deuxième personne.* — *-s* peut représenter soit la désinence primaire **-si*, gr. hom. ἐσ-σι, soit la désinence secondaire **-s*, gr. ἔλυε-ς. Ni le latin, ni les langues italiques ne permettent de résoudre la question.

172. *Troisième personne.* — Le *-t* de la 3e personne continue à la fois une désinence primaire **-ti*, gr. ἐσ-τι, et une désinence secondaire **-t*, gr. ἔλυε de *ἔλυε-τ. Les deux désinences étaient distinctes à l'origine, **-ti* aboutissant en latin à *-t* (**es-ti* > *est*) et **-t* à *-d* (**siēt* > *sied* dans l'inscription de Duenos, C. I. L. I², 4, **essēt* > *esed* dans l'inscription du

Forum C. I. L. I², 1). L'osque et l'ombrien ont maintenu la distinction : **-ti* y est représenté par *-t*: osq. faamat « habitat » de **fāmati* ; **-t*, par *-d* en osque et par *zéro* en ombrien : osq. fusíd « foret », ombr. *habia* « habeat ».

En latin, la désinence secondaire s'est éliminée rapidement, et au IIe siècle avant l'ère chrétienne, la désinence *-t* s'était généralisée ; le S. C. des Bacchanales a *velet*, *eset* « vellet, esset » au lieu de **veled *esed* (comme *sied*) ; et le latin littéraire n'a pas connu d'autre désinence que *-t*. A basse époque, le *-t* et le *-d* finaux étaient confondus, aussi trouve-t-on épigraphiquement *sit* et *sid*, *rogad* au lieu de *rogat*, de même qu'inversement on lit *aput*, *aliquot* au lieu de *apud*, *aliquod*. En latin populaire le *-t* pouvait tomber ; ainsi à Pompéi on lit C. I. L. IV, 1173 *ama*, *peria*, *valia* « amat, pereat, valeat ».

Pluriel.

173. *Première personne.* — La désinence *-mus* est issue d'un ancien **-mos*, forme alternante de **-mes* qu'on retrouve en grec, dorien φέρομες, cf. le génitif *Salutus* en face de *Veneres*, § 46 ; elle est partout brève. Quand par hasard elle est longue, comme dans Virgile En. IX, 609 :

terga fatigamus hasta ; nec tarda senectus

c'est en vertu d'une licence poétique qui permet

d'allonger au temps fort et à l'hémistiche des syllabes naturellement brèves ; cf. Georg. III, 76 :

altius ingreditur et mollia crura reponit

où *-tur* compte pour une longue.

Une trace de désinence **-mo* sans *-s* final existe dans la finale médio-passive *-mur*, de **mo-r*.

174. *Deuxième personne.* — En face du grec -τε, cf. λύετε, le latin a *-tis* issu phonétiquement de **-tes*. On enseigne ordinairement que *-s* de **-tes* est analogique de la 2e personne du présent (*legiti-s* d'après *legis*) ou de la 1re personne du pluriel (*legiti-s* d'après *legimu-s*) ; mais il peut y avoir eu, comme à la 1re personne, deux désinences, l'une sans *-s*, **-te*, réservée à l'impératif, l'autre avec *-s*, **-tes*, comparable à la désinence de 2e personne du duel en sanskrit *-thas*, devenue caractéristique des autres modes.

175. *Troisième personne.* — Comme celle de la 3e personne du singulier, la désinence *-nt* représente une désinence primaire **-nti*, cf. dor. φέροντι, et une secondaire **-nt*, cf. gr. ἔλυον de **ἔλυοντ. *-nti* est peut-être conservé dans un fragment du Carmen Saliare, malheureusement défiguré, cité par Terentius Scaurus G. L. VII, 28 K. et Festus 244, 17 Th. P. : *prae tet tremonti* (mss. *praetexere monti* ou *pretet tremonti*) « prae te tremunt ». *-i* disparaissant en

syllabe finale, les deux désinences se sont confondues. Le *-t* final s'est amui et a disparu en latin vulgaire ; aussi a-t-on des formes comme *quiescun* C. I. L. X, 6785, *sun* X, 5939 etc.

176. Désinences du passif et du déponent.

SINGULIER

1re Personne	*-r*
2e »	*-re, -ris*
3e »	*-tur*

PLURIEL

1re Personne	*-mur*
2e »	*-minī*
3e »	*-ntur.*

Quatre de ces désinences, celles des 1res et 3es personnes du singulier et du pluriel se terminent par l'élément *-r*, et forment ainsi un groupe qui s'oppose aux 2es personnes du singulier et du pluriel, qui n'ont pas cette finale. On a vu plus haut que cet *-r* était caractéristique de l'impersonnel (type *ītur* « on va »). Il s'est étendu par analogie aux autres personnes du médio-passif, à l'exception des deux personnes citées.

177. *Première personne du singulier.* — La désinence *-r* s'ajoute à *-ō* final qu'elle abrège, ou se substitue à *-m* qu'elle élimine, d'où *-ŏr*, *-ăr*. On rencontre

encore *-ōr* et *-ār* chez les auteurs archaïques, par ex. Plaute Amp. 1056 (octon. iamb. asynartète) :

> *jam ut opprimār, ut enicer. me miseram quid agam nescio*

Rud. 852 (sén. iamb.) :

> *salve. — salutem nil morōr, opta ocius.*

178. *Deuxième personne du singulier.* — La désinence *-re* est sans doute issue d'une désinence de moyen *-*se* alternant avec *-*so*, cf. gr. λύου de *λύεσο, dont l'*s* s'est sonorisé à l'intervocalique. *-ris* est une désinence complexe issue de *-*se* auquel s'est ajouté l'élément *-s* caractéristique de la 2e personne : *legeris* est analogique de *legis*. *-re* est la forme ancienne ; Plaute n'a que neuf exemples sûrs de *-ris* ; Térence n'emploie jamais que *-re*. Etant donné qu'une forme *legere* servait à la fois de 2e personne à l'indicatif présent et à l'impératif, d'après l'opposition de *legis* « tu lis » et de *lege* « lis », en face de *legere* « tu es lu » et « sois lu », on a refait *legeris* « tu es lu ». La restauration de *-s* final dans la langue des lettrés de Rome a favorisé l'extension de *-ris* ; et la prononciation de l'*s* de *legis* a contribué au succès de *legeris*. Néanmoins à l'époque classique, les deux désinences existaient encore l'une à côté de l'autre, et Cicéron les répartit systématiquement : au présent de l'indicatif il emploie généralement *-ris* pour

éviter une confusion avec l'impératif (et avec l'infinitif présent actif), mais à l'imparfait et au futur de l'indicatif, aux subjonctifs présent et imparfait, où la confusion n'est plus possible, il semble préférer *-re*.

Des inscriptions dialectales ont une finale **-rus : spatiarus* C. I. L. I[1], 1220 (Bénévent), *utarus* I[1], 1267 (Venouse), *figarus* C. I. L. IV, 2082 (Pompéi), c'est-à-dire la désinence secondaire **-so* + *s*.

179. *Troisièmes personnes du singulier et du pluriel.* — *-tur*, *-ntur* sont des finales complexes, comprenant des désinences moyennes secondaires **-to*, **-nto*, cf. gr. ἐλύε-το, ἐλύο-ντο, auxquelles s'est ajouté l'élément **-r*. L'osco-ombrien et le celtique ont deux formes pour la troisième personne du singulier : l'une impersonnelle, sans la désinence **-to* : ombr. *ferar* « qu'on apporte », osq. sakrafír « qu'on sacrifie » ; l'autre personnelle, semblable à celle du latin, avec toutefois un vocalisme différent : osq. *uincter*, sakarater « convincītur, sacrātur », ombr. herter « oportet ». On voit comment s'est formée la finale italique : c'est une contamination de la désinence secondaire médio-passive **-to* (**-te* en osco-ombrien), et de la désinence impersonnelle **-r*.

Au pluriel, l'osque a encore le vocalisme *-e* : karanter « pascuntur », mais l'ombrien a *-ntur* comme le latin : emantur « emantur ».

180. *Première personne du pluriel.* — La finale *-mur* est formée de la désinence active **-mo-* (cf. actif *-mus* de **-mo-s*) + *-r*.

181. *Deuxième personne du pluriel.* La désinence *-minī* est la plus obscure de toutes ; elle est complètement isolée dans le système verbal, et doit provenir d'une ancienne forme nominale du verbe, infinitif ou participe, comparable à gr. λεγέ-μεναι, λεγό-μενοι, incorporée dans les formes personnelles.

Note. — Les désinences spéciales de l'impératif et du perfectum seront étudiées en même temps que ces formes.

Formation des thèmes du présent.

Des quatre conjugaisons du latin, deux seulement sont réellement vivantes et appelées à un accroissement continu : ce sont celles des types *amāre* et *audīre*, qui forment en quelque sorte la conjugaison faible. Les types *legō*, *capiō*, et même *moneō*, *impleō*, ne s'accroissent guère pendant l'évolution de la langue ; ce sont en grande partie des verbes forts.

L'exposé suivant commence par la conjugaison qui renferme le plus de verbes radicaux thématiques, la troisième.

TROISIÈME CONJUGAISON

182. Elle comprend environ 570 verbes simples et 1830 verbes composés, soit, en tout, à peu près 2400. Un grand nombre des verbes simples sont des *verbes radicaux thématiques*, c'est-à-dire ont leurs thèmes formés simplement du radical verbal + la voyelle thématique *-e/o- : legunt* de **leg-o-nti, leg-e-re*. La voyelle radicale est l'élément qui permet de classer ces verbes.

La racine présente le plus souvent le vocalisme *e*.

183. **Verbes thématiques à voyelle radicale** *ĕ* :

clepō « je vole », gr. κλέπ-τω
depsō « je broie » (emprunté au gr. δέψω ?)
emō « (je prends), j'achète », ombr. emantur, irl. *emim*
fervō « je bous, je fermente », attesté chez les auteurs archaïques, à côté de *ferveō*, irl. *berbaim*
fremō « je gronde », gr. βρέμω (?)
gemō « je gémis », gr. γέμω
genō « j'engendre » (rare et archaïque à côté de *gignō*), gr. ἐ-γεν-όμην
gerō « je porte » de **gesō*, cf. *ges-tus* et *gestāre*
insequō « je dis, je raconte », archaïque, gr. homér. ἔννεπε de *ἐν- σεk^w -ε
legō « je lis, j'assemble », gr. λέγω
mergō « je plonge »

metō « je moissonne »
pendō « je pèse », ombr. ampentu « impenditō »
petō « je demande », gr. πέτομαι
premō « j'écrase »
queror « je me plains » de **quesor*, cf. *ques-tus*, skr. *çvásati* « il souffle »
regō « je dirige », gr. ὀ-ρέγω
sequor « je suis », gr. ἕπομαι
serō « j'attache », ombr. *a-serum* « adserere », gr. ἕρμα, εἴρω
serpō « je me glisse », gr. ἕρπω
stertō « je ronfle »
strepō « je fais du bruit »
tegō « je couvre », gr. στέγω
terō « je broie », gr. τείρω
texō « je tisse »
tremō « je tremble », gr. τρέμω, ombr. *tremitu* « tremēfacitō »
trepit « il tourne » (cité par Festus ; mais peut-être est-ce un emprunt au gr. τρέπω)
vehō « je mène en voiture » de **weghō*, cf. *vexāre* de **wegh-sāre* et gr. pamphylien Ϝεχετω
vergō « j'incline, je dirige vers », skr. *várjati* « il tourne »
verrō « je balaie »
vertō « je tourne », ombr. ku-vertu, *couertu* « revertitō », skr. *vártate* « il se tourne ».

L'*e* de ces trois derniers verbes admet une double origine ; il peut être ancien, et correspondre aux

formes en *a* du sanskrit : lat. *vert-* = skr. *vart-*; mais le groupe *ver-* peut provenir d'un ancien *vor-* (*vortō* > *vertō* comme *vormis* > *vermis*), dans lequel *-or-* serait issu de *r̥* voyelle, représentant le degré réduit de la racine ; *vorsus* correspond exactement au participe skr. *vr̥ttáḥ*, et pour *verrō* le vieux slave a un correspondant *vrŭxą* avec *-rŭ-* issu de *r̥*. *Vortō* peut avoir été refait secondairement sur *vorsus*, la flexion ancienne étant *vertō*, *vorsus*; et cette hypothèse semble confirmée par l'ombrien qui oppose k u v e r t u, *covertu* « convertitō » à *trahvorfi* « transvorsē ».

Il sera question de *serō* « je sème » dans les verbes à redoublement.

Note. A cette série se rattache le composé d'un simple non attesté *oc-culō* de **oc-celō*, cf. le dérivé *cēlāre* (avec *ē*) et vieux haut all. *helan* « cacher ».

184. **Verbes thématiques à voyelle radicale** *ē* :

cēdō « je me retire » de **ce-zd-ō*, de la particule *cĕ-* (cf. *cĕ-dŏ* « donne ») plus **-zd-* degré réduit de la racine **sed-* « aller » qu'on trouve dans grec ὁδός de *σοδος

pēdō « je pète », cf. *pōdex*; sur l'alternance, v. Niedermann § 33 ; slovène *pezdeti* « péter »

rēpō « je rampe », lit. *rėplióti* « ramper ».

Cēdō, *pēdō* sont issus de **cezdō*, **pezdō*, avec un *ĕ* primitif; l'*ē* est dû secondairement à la simplification d'un groupe de consonnes; seul, *rēpō* a un *ē* de nature.

185. **Verbes thématiques à voyelle radicale** *ĭ*.

L'*ĭ* représente le plus souvent la forme réduite d'une racine à diphtongue *-ei-* :

dī-vidō « je sépare » (degré réduit **widh-* de la racine **weidh-*, ombr. v e t u « dīviditō » de **weidh-tō*)

frigō « je vagis » (étymologie inconnue)

mittō « j'envoie » (sans doute de **mītō*?)

nivit « il neige » (dans Pacuvius, Paulus 3 Ribb. : *nivit sagittis*, à côté de *ninguit*), degré réduit **snighʷ-* de la racine **sneighʷ-*, gr. νείφει.

186. **Verbes thématiques à voyelle radicale** *ī* :

L'*ī* peut avoir trois origines :

1° Il peut représenter une ancienne diphtongue *-ei-*:

cōnīvō (cité dans Priscien à côté de *cōnīveō*) « je me ferme, je cligne les yeux », got. *hneiwan*, all. *neigen*

dīcō « je dis » ancien *deicō* : *deicerent* dans le S. C. des Bacch., osq. d e í k u m « dīcere »

fīdō « j'ai confiance » ancien *feidō*, *d[if]eidens* « diffīdēns » C. I. L. I[1], 1175, gr. πείθομαι

nītor « je m'appuie » de **nīvitor*, même racine que *cōnīvō*

strīdō « je grince » attesté à côté de *strīdeō*, de **streid-*, degré réduit **strĭd-* dans gr. τρίζω.

2° Il peut avoir toujours été un *ī* en latin :

fīvō, fīgō « je fiche », *figier* sans diphtongue dans le S. C. des Bacch., ombr. fiktu « fīgitō »
-flīgō « je bats », gr. φλίβω ?
frīgō « je grille », ombr. frehtu « frictum », gr. φρύγω avec un autre vocalisme
īcō « je frappe »
scrībō « j'écris », osq. *scriftas* « scriptae », gr. σκαρῑφάομαι
vīvō « je vis », osq. bivus « vīvī », gr. βίομαι.

3° Il peut provenir d'un allongement compensatoire :

irrīdō « je ris », attesté à côté de *ir-rīdeō*, de **wrizd-*, skr. *vrīḍyati*
pīsō « je broie », graphie phonétique de *pinsō* (cf. Niedermann, § 87)
sīdō « je m'assieds » de **si-zd-ō*, forme à redoublement de la racine **sed-*, cf. *sedeō*.

Note. — La diphtongue *ei* s'est maintenue dans *meiō* (prononcé *meiiō*) « j'urine » racine **meigh-*, skr. *méhati* « il urine » de **meigheti*.

187. **Verbes thématiques à voyelle radicale *ū*.**

Le plus souvent *ū* figure dans des groupes issus de *r̥*, *l̥*, voyelles, devenus *-ur-*, *-ul-* devant consonne :

currō de **kr̥sō*, cf. v. h. all. *hros* « Ross »
fulgō « je brille » archaïque, à côté de *fulgeō*, de **bhl̥g-*, gr. φλέγω de **bhleg-*
furō « je suis en fureur » (étymologie incertaine)
rudō « je crie, je brais », degré réduit d'une racine **reud-*, cf. skr. *róditi*, *rudanti* ; le vocalisme *-eu-* dans *rūdere* Perse 3, 9
sculpō « je taille, je sculpte » (refait probablement d'après les composés de *scalpō* comme *in-sculpō* etc.)
turgō « je suis gonflé » (archaïque à côté de *turgeō*).

188. **Verbes thématiques à voyelle radicale *ū*** (représentant une ancienne diphtongue *-eu-* ou *-oi-*) :

1° *ū* est issu de *eu* (devenu *ou* en latin) dans :

dūcō « je conduis », cf. *abdoucit* C. I. L. I^2, 6
ērūgō « je rote », gr. ἐρεύγομαι
glūbō « j'écorce » de **gleubh-*, cf. all. moderne *klauben*, degré réduit **glubh-* dans gr. γλύφω
nūbō « je me marie » (en parlant d'une femme), rac. **sneub-*, degré réduit **snŭb-* dans *prōnŭba*, cf. v. sl. *snubiti* « aimer, rechercher en mariage »
rūdō « je crie », cf. plus haut § 187
trūdō « je pousse », all. mod. *ver-driessen*
ūrō « je brûle » gr. εὕω de *εὕσω > *εὕhω.

2° *ū* est issu de *oi* dans :

lūdō « je joue », cf. *loidos* C. I. L. I^2, 175

ūtor « je me sers » cf. *oitile* C. I. L. I², 586.

3° *ū* continue un ancien *ū* dans :

sūgō « je suce », de **sūg-*, all. mod. *saugen*.

189. **Verbes thématiques à voyelle radicale** *ŏ*.

L'*ŏ* peut avoir deux origines :

1° Il peut être un ancien *ŏ* :

olō « je sens » archaïque à côté de *oleō*, cf. *odor* et gr. ὄζω, ὄδωδα

sorbō « j'absorbe » archaïque à côté de *sorbeō*, gr. ῥοφέω

tonō, -is « je tonne » archaïque à côté de *tono, -ās*, v. h. all. *donar*, all. mod. *Donner*

vomō, -is « je vomis », skr. *vámiti* (vocalisme *e* dans gr. ἐμέω).

2° Il peut être le représentant phonétique d'un ancien *ĕ* (ou exceptionnellement d'un ancien *a*) :

colō « je cultive, j'habite » de **kʷelō*, cf. gr. πέλομαι

coquō « je cuis » de **pekʷō* (cf. *quīnque* de **peṇkʷe*), gr. πέσσω, πέπτω

sonō, -is « je sonne », archaïque à côté de *sonō, -ās*, de **swenō*, skr. *svánati* « il résonne »

loquor « je parle » de **laquor*, cf. gr. λάσκω, ἔλακον.

L'*o* de *molō* « je mouds » peut représenter un ancien *o* : got. *malan* « moudre (mahlen all.) », ou un ancien *e* : irl. *melim*.

190. **Verbe thématique à voyelle radicale** *ō* :

rōdō « je ronge », de **rōd-* alternant avec **rŏd-* dans skr. *rádati* « il ronge ».

191. **Verbes thématiques à voyelle radicale** *ă* :

agō « je mène », gr. ἄγω

alō « je nourris », v. irl. *alim* « je nourris »

cadō « je tombe »

canō « je chante » de **k°n-ō*, cf. ombr. kanetu, gr. κανάζω et κόναβος

carpō « je cueille »

carrō « je carde »

lavō « je lave » de **lovō*, cf. gr. λούω

pacunt « pagunt » « ils stipulent » doublet de *pangō*, dans la loi des XII Tables

parcō « j'épargne »

rabō « je suis enragé » (et *rabiō*)

sarpō « je taille » (et *sarpiō*), gr. ἅρπη « faux »

scabō « je gratte », gr. σκάπτω, ἐσκάφην

scalpō « je taille »

scatō « je jaillis » (dans Lucrèce, à côté de *scateō*), lit. *skastu* « je saute » (prétérit *skatau*)

spargō « je répands », gr. σπέρχω

trahō « je tire », v. islandais *draga* « tirer ».

192. **Verbes thématiques à voyelle radicale** *ā* :

lābor « je glisse »

rādō « je râcle » (cf. *rōdō*)
vādō « je marche ».

193. **Verbes thématiques à diphtongue** *ae* (issue de *ai*) **ou** *au* :

baetō « je marche », ombr. *ebetrafe* « in exitūs »
caedō « je taille, je mets en pièces »
laedō « je heurte »
plaudō « j'applaudis »
quaerō « je cherche », cf. *quairatis* C. I. L. I[2], 11.

193 *bis*. **Verbes thématiques en** *-uō* (*u* peut représenter une ancienne diphtongue **-eu-*, **-ou-* ou être un ancien **-ŭ-*) :

-buō dans *imbuō* « j'imprègne »
cluō « j'entends », cf. *clueō* intransitif, gr. κλέ(ϝ)ος, κλύω
cluō « je nettoie » de **clovō*, cf. *clo(v)aca*, gr. κλύζω de *κλυδ-*y*ω, cf. κλύδα (acc. sg.)
-gruō « je me jette sur » (*con-*, *in-*)
luō « je délivre, je paye » et son composé *soluō*, *solvō*, gr. λύω (confondu plus tard avec *-luō* forme de *lavō* en composition)
pol-luō « je souille », gr. λῦμα
-nuō « je fais un signe de tête » (*ab-*, *ad-*, *in-*, *re-*) gr. νεύω
pluit « il pleut » archaïque *plovit*, gr. πλέ(ϝ)ω, πλεύ-σομαι

ruō « je précipite, je me précipite », gr. ῥύομαι
spuō « je crache », gr. πτύω
suō « je couds »
struō « je construis », cf. *struēs*, got. *straujan* « répandre, streuen (all.) »
tuor « je garde, je regarde » (à côté de *tueor*)
-uō « je (me) revêts » (*ex-*, *ind-*) ombr. *an-ou-ihi-mu* « induitor », rac. **ew-*, **ow-*
voluō, *volvō* « je roule », gr. (ϝ)ελύω.

Note. — *Fluō* « je coule » est issu de **fleug^{w}ō*, cf. *flūxī*, v. lat. *con-flūgēs* « confluent », *fruor* « je jouis » de **frūg^{w}or*, cf. *frūgī* *frūgēs* et *frūctus*, got. *brūkjan* « se servir, brauchen (all.) ».

194. **Verbes thématiques à redoublement** :

bibō « je bois », gr. πῖ-θι
gignō « j'engendre » à côté de *genō*, gr. γίγνομαι racine **genə-/gnē-*
serō « je sème » de **si-s-ō*, racine **sē-*, cf. *sēmen*
sīdō « je m'assieds » de **si-sd-ō* > **si-zd-ō*, racine **sed-*, gr. ἕζομαι
sistō « je place, je (m')arrête » racine **stā-*, cf. *stāre*, gr. dor. ἵ-στᾱ-μι de *σι-στᾱ-μι.

195. **Formes à suffixe et à infixe.**

Outre les verbes radicaux que nous venons d'examiner, le type à voyelle thématique *-e/o-* comprend un certain nombre de formes à infixe et à

suffixe. Parmi celles-ci, les unes sont facilement reconnaissables, l'infixe ou le suffixe n'apparaissant qu'au présent, ou bien s'ajoutant à des formes nominales ou verbales déjà existantes pour former des verbes dénominatifs ou déverbatifs. Mais, c'est un fait général que, au cours de l'évolution des langues, cet élément tend à s'incorporer à la racine, dont il devient alors impossible de le distinguer. Aussi en latin, beaucoup de formes primitivement à infixe ou à suffixe apparaissent comme des verbes radicaux simples ; la comparaison avec des mots de même racine, dans la même langue ou dans les langues congénères, peut bien y révéler l'existence d'un élément étranger ; mais pour le sujet latin, radical et suffixe (ou infixe) formaient une unité : ainsi dans *fundō* (racine **gheu-*, cf. gr. χέ(F)ω), l'*n* apparaissait bien comme un infixe de présent à cause de *fūdī* ; mais le *d*, qui est également suffixe, était considéré comme radical ; et personne ne se rappelait plus l'ancien participe *exfutī* = *effūsī*, cité par l'abréviateur de Festus (57 Th. P.) où la racine **fu-* apparaît sans *d* : *exfutus* représente **ex-fu-to-s*, tandis que *ef-fū-sus* est issu de **ex-fūd-to-s* devenu **ex-fūs-so-s* puis, avec simplification de *-ss-* après voyelle longue, **ex-fūsus*, *effūsus*. En outre, des actions phonétiques diverses ont souvent altéré l'aspect du suffixe ; par exemple le latin ne permet pas de décider si le groupe *ll* représente un double *l* primitif, ou *l* + *d*, ou *l* + *n*. Pour le sujet parlant, il n'y avait donc que des verbes en *-llō*, quelle que fût l'origine du groupe. Toutes ces circonstances ont contribué à obscurcir l'histoire des formations suffixales du latin.

196. **Verbes en** *-scō* (suffixe **-ske/sko-*).

Ce suffixe peut s'ajouter directement à la racine, qui dans ce cas apparaît :

1° soit sous la forme réduite, type :

po-sc-ō « je demande » (de **porc-sc-ō*, même racine **prek-* que *precor*)

com-pe-sc-ō « je contiens, je réprime » de **com-perc-scō* ;

et, avec redoublement :

di-sc-ō (de **di-dc-sc-ō* cf. gr. διδάσκω, de **δι-δακ-σκω*, même racine **dek-* que le causatif *doceō*) ;

2° soit avec une voyelle longue :

crē-sc-ō « je grandis »

hiā-sc-ō « je m'ouvre »

nā-sc-or « je nais »

nō-sc-ō « je commence à connaître », gr. épirote γνώσκω

suē-sc-ō « je m'habitue »

viē-sc-ō « je me flétris ».

Le suffixe **-ske / sko-*, précédé d'un autre suffixe **-ī-*, fournit des verbes dérivés en *-īscō*, *-īscor* :

ap-ī-sc-or
ad-ip-ī-sc-or « j'obtiens » (cf. *apiō*)
con-cup-ī-sc-ō « je désire » (*cupiō*)
pro-fic-ī-sc-or « je pars » (*faciō*)
com-min-ī-sc-or « j'imagine »
re-min-ī-sc-or « je me souviens (cf. *mēns* et *moneō*)
nanc-ī-sc-or « j'obtiens » (*nactus*)
pac-ī-sc-or « je fais un pacte » (*pax* et *pactus*)
ex-perg-ī-sc-or « je me lève » (*pergō*)
ulc-ī-sc-or « je me venge » (*ultus*).

Ce suffixe a servi en outre à former la nombreuse classe des inchoatifs en *-āscō*, *-ēscō*, *-īscō*, dérivés de verbes, d'adjectifs ou de noms :

amā-scō « je commence à aimer » (*amō*)
calē-scō « je m'échauffe » (*caleō*)
obdormī-scō « je m'endors » (*dormiō*)
dūrē-scō « je m'endurcis » (*dūrus*)
ignē-scō « je m'enflamme » (*ignis*)
īrā-scor « je m'irrite » (*īra*)
senē-scō « je vieillis » (*senex*)
inveterā-scō « je deviens vieux » (*vetus*).

Cette formation en *-scō* a eu une fortune considérable en latin. Dans la langue vulgaire, elle servit à créer non seulement des intransitifs, mais encore des causatifs à sens transitif ; ainsi au v[e] siècle après J.-C. on trouve *innōtescere* « faire connaître », *mollēscere* « amollir ». Le suffixe a continué à vivre

dans les langues romanes, notamment en italien et en français, où il s'est répandu dans le présent de la plupart des verbes en *-īre : je finis, nous finissons*, ital. *finisco*, *finiscono*.

197. **Verbes à nasale suffixée** :

cer-n-ō (de **cri-n-ō*, cf. *crī-brum* et gr. κρίνω) « je distingue » (*crē-vī*)
li-n-ō « j'enduis » (*lē-vī*)
si-n-ō « je laisse » (*sī-vī*) et son composé :
pō-n-ō « je pose » (de **po-si-nō*, cf. *po-si-tus*)
sper-n-ō « je méprise » (*sprē-vī*)
ster-n-ō « j'étends » (*strā-vī*)
con-tem-n-ō « je méprise » (*con-tem-(p)sī*).

Il faut ajouter en outre un verbe *deguno* « je goûte », donné par Festus comme synonyme de *dēgustō*. De plus le suffixe *-n-* apparaît dans toute une série de 3[es] personnes du pluriel d'indicatif présent employées par les auteurs archaïques : *da-n-unt* « dant », *ferī-n-unt* « feriunt » ; *obī-n-unt*, *prodī-n-unt*, *redī-n-unt* « obeunt, prodeunt, redeunt » *explē-n-unt* « explent », *nequī-n-unt* « nequeunt », *inseri-n-untur* « inseruntur ». *Danunt* est la forme la plus fréquente de cette série ; elle se rencontre chez les comiques, et est attestée en outre par une inscription, C. I. L. I[1], 1175 :

donu danunt Hercolei maxsume mereto

« dōnum dant Herculi maxime meritō ». Ces formes d'origine obscure ont disparu complètement de la littérature classique.

Note. Dans *minuō* « je diminue », *sternuō* « j'éternue » (gr. πτάρνυμαι), le suffixe *-*nu*- se comporte comme s'il faisait partie de la racine et a été généralisé à tous les temps.

A côté de *spernō*, *sternō* se trouvent également des composés qui ont le suffixe avec *-ā-* : *aspernārī* « rejeter avec mépris », *consternāre* « consterner », et qui font partie de la conjugaison en *-ā-* (1re conjugaison).

198. **Verbes à nasale infixée.**

Dans ces verbes, la nasale se trouve à l'intérieur même du radical, devant la consonne finale, par ex. *ru-m-p-ō* rac. **rup-*, *ju-n-g-ō* rac. **yug-*, cf. *jugum* : d'où son nom de nasale infixée. Les verbes munis de cet infixe se rangent en trois catégories :

1° *Verbes où la nasale n'apparaît qu'au thème du présent :*

-cumbō « je me couche » dans *ac-cumbō* etc., (*cubuī*), cf. aussi *cubō, -āre*
findō « je fends » (*fidī*), skr. *bhinádmi* « je fends »
frangō « je brise » (*frēgī*)
fundō « je répands » (*fūdī*), gr. χέ(Ϝ)ω
linquō « je laisse » (*līquī*), gr. λείπω
ringor « je montre les dents » (*rictus sum*)
rumpō « je romps » (*rūpī*), skr. *lumpáti* « il brise »
scindō « je fends » (*scidī*), gr. σχίζω de *σχιδyω

tangō « je touche » (*tetigī*), partic. gr. homér. τεταγών
vincō « je vaincs » (*vīcī*), osq. *uincter* « convincitur ».

2° *Verbes où la nasale apparaît au présent et dans un autre thème (parfait ou participe en *-to-) :*

fingō « je façonne » (*finxī* mais *fictus*, *figulus*, *effigiēs*), osq. feihúss « mūrōs »
mingō « j'urine » (*minxī* mais *mictum* ; *minctum* est tardif et analogique de *minxī*)
pandō « je déploie » (*pandī*, mais *passus* ; *pānsus* analogique de *pandī*)
pangō « je fiche » (*pepigī* et *panxī*, *pāctus*), gr. dor. πάγνυμι, πέπᾱγα, aor. ἐπάγην
pingō « je brode, je peins » (*pinxī* mais *pictus*, *pictor*)
pinsō « je pile » (*pinsī* ou *pinsuī* ; *pistus* à côté de *pinsitus*), ombr. pistu « pistum », skr. *pináṣṭi* « il broie »
pungō « je pique » (*pupugī* et *-punxī*, *punctus* ; *pūgiō* « poignard »)
stringō « je serre » (*strinxī*, *strictus*)
tundō « je frappe, je bats » (*tutudī*, *tunsus* ; mais le composé a *contūsus*, cf. Catulle 62, 39 hexam. dact. :

ignotus pecori, nullo contusus aratro).

3° *Verbes où la nasale apparaît à tous les thèmes verbaux :*

fungor « je m'acquitte » (*functus*)
jungō « j'attelle » (*junxī*, *junctus*), cf. *jugum* et gr. ζεύγνυμι, ζυγόν
lambō « je lèche » (*lambī* ou *lambuī*; cf. peut-être *labium* ?), gr. λάπτω
lingō « je lèche » (*linxī*; mais *ligūriō*), gr. λείχω
ē-mungō « je mouche » (*ē-munxī*, *ēmunctus*, cf. *mūcus*)
ninguit « il neige » (*ninxit*, cf. *nix* et *nivit*)
plangō « je frappe » (*planxī*, *planctus* ; mais *plāga*), gr. aor. ἐπλάγην
prehendō « je prends » (*prehendī*, *prehēnsus* ; mais *praeda*)
-stinguō « je pique » et « j'éteins » (*dis-*, *in-*, *inter-*) (*-stinxī*, *-stinctus* ; mais *instigāre*), gr. στίζω de *στιγyω, στίγμα.

4° *Verbes où la nasale apparaît combinée à d'autres suffixes :*

conquī-n-ī-scō « je me baisse » (*conquexī*)
fru-n-ī-scor « je jouis » (*frunitus*).

199. **Verbes où la nasale appartient à la racine** :

angō « j'étouffe, je presse » (*anxī*, *anctus*, *angor*), gr. ἄγχω
**candō* « je mets le feu à » (*ac-*, *in-cendō* etc.)
cingō « je ceins » (*cinxī*, *cinctus*, *cingulum*)
clangō « je fais du bruit » (*clanxī*, *clanctus*, *clangor*)

mandō « je mange » (*mandī*, *mānsus*)
scandō « je monte » (*scandī*, *scānsus*)
ting(u)ō « je teins » (*tinxī*, *tinctus*), gr. τέγγω
unguō « j'oins » (*unxī*, *unctus*, *unguentum*), ombr. umtu « unguitō », umen « unguentum » de **omben*.

De même les verbes en *-endō* comme *-fendō* « je heurte », cf. gr. θείνω, ἔθενον ; *frendō* « je grince des dents », cf. *fremō*; *pendō* « je pèse » cf. *pondus*; *tendō* « je tends », cf. *teneō*.

200. **Verbes en** *-tō*.

Le suffixe s'est répandu dans toute la conjugaison, et apparaît comme faisant partie du thème :

flectō « je tourne », cf. *falx*
nectō « je lie », skr. *náhyati* « il lie »
pectō « je peigne », gr. πέκω et πέκτω
plectō « je tresse », gr. πλέκω
plectō « je frappe », cf. *plangere*, *plāga*.

201. **Verbes en** *-dō*.

Il faut distinguer les verbes composés : *dēdō* « je livre », *dīdō* « je distribue », *reddō* « je rends » ; *abdō* « je cache », *addō* « j'ajoute », *circumdō* « j'entoure », *condō* « je fonde », *crēdō* « je crois », *ēdō* « je mets au jour », *indō* « je mets sur », *obdō* « je mets devant », *perdō*, *pessumdō* « je

ruine », *prōdō* « je trahis », *subdō* « je soumets », *trādō* « je livre », *vēndō, vēnumdō* « je vends », des verbes où *d* est suffixe comme *claudō* « je clos », cf. *clāvis* « la clef », *cūdō* « je forge », *tendō* « je tends » rac. **ten-*, cf. *teneō* et *tentus*.

Dans les autres verbes en *-dō* (type *frendō, plaudō*), il est impossible de décider si *-d-* est suffixe ou fait partie de la racine, et il se comporte comme si c'était un élément radical.

202. **Verbes en** *-llō* (avec *-ll-* issu de **-ld-* ou de **-ln-*) :

-cellō « je pousse » de **celdō*, cf. *clādēs* (*per-cellō, prae-cellō*)
sallō « je sale » de **sal-dō*, cf. *salsus* de **sald-tos*
fallō « je trompe »
pellō « je pousse », cf. gr. πίλναμαι
tollō « je lève, j'enlève », cf. subj. *tulam, lātus* de **tlātos, tolerō*,
vellō « j'arrache »

203. **Verbes désidératifs en** *-ssō* (*-sō* après voyelle longue ou diphtongue) :

arcessō (*accersō*) « je fais venir » (*cēdō*)
capessō « je cherche à prendre » (*capiō*)
facessō « je désire faire » (*faciō*)
incessō « je marche contre » (*cēdō*)

incipessō « je vais commencer » (*incipiō*)
lacessō « je cherche à attirer » (de **laciō*, cf. *il-liciō*)
petessō « je recherche » (*petō*)
quaesō (de **quais-sō*) « je cherche » (cf. *quaerō* de **quaisō*)
vīsō « je veux voir » (*videō*).

204. **Dénominatifs** :

Enfin la 3[e] conjugaison comprend un certain nombre de dénominatifs en *-uō*, tirés de thèmes nominaux en *-ŭ-*, comparables aux dénominatifs grecs en -ύω, type γηρύω de *γηρυyω (γῆρυς), δακρύω de *δακρυyω (δάκρυ), etc. :

acuō « j'aiguise » de **acuyō* (*acus*)
gluō « je colle » (*glūs*, cf. gr. γλοιός)
gruō « je crie » (en parlant de la grue, *grūs*, cf. gr. γῆρυς, γηρύω)
metuō « je crains » (*metus*)
statuō « j'établis » (*status*)
tribuō « je distribue » (*tribus*).

Sont d'origine obscure : *arguō* « je rends clair » (gr. ἀργός), *battuō* « je bats », *dēlibuō* « j'arrose, j'oins », *futtuō* « βινῶ ».

Autres dénominatifs :

consulō « je consulte » (*consul*)

vannō / *ē-vallō* « je vanne » (*vannus, vallus*).

Mais ces dérivés sont peu nombreux et d'origine récente. Le type *legō*, les formes à suffixe et infixe constituent le fonds le plus ancien et le plus important de la 3ᵉ conjugaison.

LES AUTRES CONJUGAISONS

205. Les autres conjugaisons diffèrent de celle des verbes radicaux thématiques par la présence, au thème du présent, d'une voyelle longue *ā*, *ē* ou *ī* (sauf dans le type *capiō*, cf. § 221) qui apparaît à tous les temps et à tous les modes du présent, sauf dans les cas où elle s'abrège phonétiquement.

206. **Thèmes verbaux en** *-ā-* (1ʳᵉ conjugaison).

La conjugaison des thèmes en *-ā-* long, qui a été la plus féconde en latin, et qui reste avec le type inchoatif la seule vivante dans les langues romanes, comprend environ 3620 verbes dont 1800 verbes simples. Il n'y en a qu'un tout petit nombre qui soient des verbes premiers ; la plupart sont des verbes dérivés, dénominatifs ou déverbatifs ; il y a enfin un grand nombre de formations suffixales dont les plus fréquentes sont *-igāre*, *-icāre*, *-ficāre*, *-illāre*, *-cinārī*, *-itāre*, *-issāre*.

207. **Verbes radicaux monosyllabiques** :

flō « je souffle », racine **bhlā-*, cf. *flābrum*
for « je parle », racine **bhā-*, cf. gr. dor. φᾱμι

nō « je nage », racine **(s)nā-*, cf. *in-nābilis* « non navigable », ombr. snata, snatu « umecta », skr. *snā́ti* « il (se) baigne ».

Dō « je donne », *dăre* ne peut être rangé dans cette série à cause de l'alternance *ā/ă* que présente le thème du présent.

stō, *stāre* (racine **stā-*, cf. gr. dorien ἵ-στᾱ-μι, *ob-stāculum*, cf. alternant avec **stă-*, cf. *stătus*, gr. στᾰ-τός) comprend un suffixe **-yo-*, comme le prouvent en italique même ombrien *stahu* « stō » de **stayō*, osq. stahínt « stant » (*h* dans ces formes servant simplement à séparer les deux voyelles en contact).

208. **Verbes radicaux dissyllabiques** :

arō « je laboure » (cf. *arā-trum* « charrue », gr. ἀρόω)
calō « j'appelle », gr. καλέω, κλητός
hiō « je bâille » (cf. *hiāscō*)
vēnor « je chasse ».

209. **Verbes primaires dans lesquels** *-ā-* **n'apparaît qu'au thème du présent** :

crepō « je fais du bruit » (*crepuī*)
domō « je dompte » (*domuī*, cf. gr. δαμάω)
micō « je brille » (*micuī*)
plicō « je plie » (*plicuī*)
secō « je coupe » (*secuī*)
sonō « je résonne » (*sonuī*)

tonō « je tonne » (*tonuī*)
vetō « je défends » (*vetuī*).

S'y rattachent deux verbes en *-vō :*

juvō « je réjouis » (*jūvī* de **juv-vī*, cf. 292, B)
lavō « je me lave » (*lāvī* de **lav-vī*, cf. 292, B).

210. **Verbes en** *-nā- :*

A. *clīnō* « je penche » (cf. *clī-vus*, gr. κλίνω, ἐκλίθην)
mānō « je coule »

B. **Déverbatifs** :

ā-spernor « je rejette » (*spernō*)
carinō « j'injurie » (*carō*)
coquinō « je fais la cuisine » (*coquō*)
farcinō « je bourre » (*farciō*)
mūginor « je murmure » (*mūgiō*)
prae-stinō « j'acquiers » (*stō*).

211. **Fréquentatifs en** *-tō* (*-sō*), *-itō*, *-titō*.

Exemples :

cantō « je chante » (*canō*)
clāmitō « je ne fais que crier » (*clāmō*)
{ *dictō* / *dictitō* } « je répète » (*dīcō*)
habitō « je me tiens habituellement, j'habite » (*habeō*)

mertō « je plonge » (*mergō*)
pulsō « je pousse avec force » arch. *pultō* (*pellō*)
rogitō « je ne fais que demander » (*rogō*)
versō « je retourne » (*vertō*)
volūtō « je roule sans cesse » (*volvō*), etc.

Ces fréquentatifs se rencontrent surtout dans le latin archaïque et postclassique. Il semble que ce fût une forme propre à la langue parlée, qu'évitaient les écrivains classiques et les puristes. Malgré cette interdiction, les fréquentatifs ont finalement éliminé les verbes simples auxquels ils correspondaient, et ce sont eux qui ont survécu dans les langues romanes : *cantāre*, fr. *chanter*, ital. *cantare* ; *jactāre*, fr. *jeter*, ital. *gettare* ; *pulsāre*, fr. *pousser*, ital. *pulsare*. Ils avaient en effet l'avantage de substituer des flexions régulières à d'autres plus difficiles, comme celles de *canere*, *jacere*, *pellere* : aussi ces derniers ont-ils disparu sans laisser de traces.

212. **Dérivés en** *-ā-* **correspondant à des verbes radicaux :**

A. Un certain nombre présentent le degré réduit de la racine. Ainsi :

dĭcō « je consacre » en face de *dīcō*, *-is* (alternance **dik-deik-*)
ē-dŭcō « j'élève » « *dūcō*, *-is* (alternance **dŭk-/deuk-*)

lābō « je chancelle » en face de *lābor, -eris* (alternance *(*s*)*lăb-*/(*s*)*lāb-*).

B. Autres exemples :

appellō « j'appelle »	en face de	*pellō, -is*
cubō « je me couche »	«	*cumbō, -is*
occupō « j'occupe »	«	*capiō, -is*
plācō « j'apaise »	«	*placeō, -ēs*
ūsurpō « j'usurpe »	«	*rapiō, -is*
auspicor « j'observe les oiseaux »	«	*speciō, -is*
consternō « je renverse »	«	*sternō, -is.*

L'usage et le dictionnaire permettront de les reconnaître facilement.

213. **Dénominatifs.** Ce sont eux qui constituent la plus grande partie des verbes en *-ā-*. Ils étaient fournis primitivement par les thèmes nominaux en *-a-* de la 1re déclinaison, et correspondaient aux dérivés en -άω du grec, cf. τιμάω, νικάω de *τιμαγω, *νικαγω, dénominatifs de τιμᾱ́, νίκᾱ (att. τιμή, νίκη) ; mais l'analogie en a tiré bientôt de toute espèce de thèmes. Exemples :

A. *Dérivés de thèmes en -a- :*

corōnō « je couronne » (*corōna*)
cūrō « je soigne » (*cūra*)
fugō « je mets en fuite » (*fuga*).

B. *Dérivés de thèmes en -o/e- :*

a) Substantifs :

dōnō « je donne » (*dōnum*)
mōnstrō « je montre » (*mōnstrum*).

b) Adjectifs :

aequō « j'égale » (*aequus*)
caecō « j'aveugle » (*caecus*).

C. *Dérivés de thèmes de la 3e déclinaison :*

gregō « j'attroupe » (*grex*)
laudō « je loue » (*laus*)
jūdicō « je juge » (*jūdex*)
labōrō « je travaille » (*labor*)
piscor « je pêche » (*piscis*)
breviō « j'abrège » (*brevis*)
levō « je soulève » (*levis*)
celebrō « je fréquente » (*celeber*)
memorō « je rappelle » (*memor*).

D. *Dérivés de thèmes en -u- :*

gustō « je goûte » (*gustus*) [1]
singultō « je sanglote » (*singultus*)
aestuō « je bouillonne » (*aestus*).

E. *Dérivé de thème en -ē- :*

glaciō « je glace » (*glaciēs*).

---

1. Ou bien fréquentatif d'un simple disparu, correspondant à gr. γεύω ?

F. *Dérivés d'indéclinables :*

negō « je nie » (d'une négation **neg-*, qu'on retrouve dans *negōtium*)
quīnquō « je purifie » (*quīnque*).

G. *Dérivés d'onomatopées :*

baubor « j'aboie »
coaxō « je coasse », etc.

Note. — Il peut se faire que le substantif dont dérive le verbe ait disparu : ainsi *vorāre* subsiste, mais il n'y a plus de nom correspondant au gr. βορά.

C'était le procédé de dérivation le plus simple, le plus commode et dont le paradigme était le plus régulier ; aussi s'explique-t-on sans peine son immense fortune en latin et dans les langues néo-latines.

214. **Thèmes verbaux en** *-ē-* (2e conjugaison).

Cette catégorie comprend environ 570 verbes dont 180 verbes simples, parmi lesquels on distingue : 1° des verbes primaires à racine en *-ē-* ; 2° des verbes indiquant l'état ; 3° des verbes causatifs (factitifs, itératifs) ; 4° enfin des dénominatifs.

215. **Verbes primaires à racine en** *-ē-*. Cet *ē* se retrouve au thème du perfectum.

fleō « je pleure » (racine **bhlē-*)

neō « je file » (racine **snē-*, gr. νῆ-μα, irl. *snīm* « action de filer »)
pleō « j'emplis » (rac. **pelə-/*plē-*, cf. *plēnus*, gr. πλῆ-το).

Dēleō « je détruis » semble rentrer dans cette catégorie ; mais le présent a sans doute été refait sur le parfait *dē-lēvī*, et a pris la place d'un plus ancien **dē-linō*.

216. **Verbes indiquant l'état.** Ils sont en général intransitifs. L'*ē* qui n'apparaît qu'au thème de l'infectum, se retrouve dans des formations de sens analogues d'autres langues, notamment dans l'aoriste passif en -η- du grec, type τραπῆναι, ψυχῆναι de τρέπω, ψύχω etc. Ainsi :

candeō « je suis allumé, je brille » (cf. *ac-cendō* « j'allume »)
clueō « je suis entendu » (cf. *cluō* « j'appelle »)
jaceō « je suis étendu » (cf. *jaciō* « je jette »)
liquet « il est clair » (cf. *liquō* « je clarifie »)
pendeō « je suis suspendu » (cf. *pendō* « je suspends »)
placeō « je suis agréable » (cf. *plācō* « j'apaise »).

Les verbes précédents ont des correspondants transitifs. Mais la plupart sont isolés, comme :

careō « je manque de »
pateō « je suis ouvert »

sileō « je suis silencieux »
tepeō « je suis tiède ».

Un certain nombre enfin sont employés avec le sens transitif ou intransitif :

habeō « j'ai, je tiens » et « je me tiens, j'habite »
maneō « j'attends » et « je reste »
teneō « je tiens » et « je me dirige vers »
egeō « j'anime » et « je suis animé ».

217. **Causatifs** (c.-à-d. indiquant que le sujet fait accomplir l'action exprimée par la racine). Ils ont généralement le vocalisme radical *ŏ*, comme en grec φορέω en face de φέρω ; par exemple :

A. *doceō* « je fais apprendre » de **dokeyō* (cf. *di-sc-ō* de **di-dc-sc-ō*, racine **dek-*)
moneō « je fais souvenir, j'avertis » (cf. *re-min-ī-sc-o-r*, et *mēns*, rac. **men-*).

Le sens de « qui fait souvenir » apparaît encore dans le substantif dérivé *monitor*, cf. P. F. 115 Th. P. « monitores, qui in scaena monent histriones », c.-à.-d. « souffleurs ».

noceō « je nuis » (sens primitif « je fais périr » cf. *nex*) [1]

1. Dans le latin vulgaire. *noceō* est construit, comme on s'y attend, avec l'accusatif. La construction avec le datif, qui est celle du latin classique, est sans doute due à l'analogie de verbes de sens voisin : *obesse*, *officere*.

spondeō « je m'engage » gr. σπένδω.
torqueō « je fais tourner » cf. gr. τρέπω
torreō « je dessèche » (cf. *terra* « la terre », proprement « la sèche ») de **torseyō*, cf. *tostus* de **torstos*, cf. skr. *tarṣáyati* « il dessèche » ; on a le vocalisme *e* dans le gr. τέρσομαι.

B. *Avec un vocalisme autre que o :*

augeō « je fais croître, j'augmente » cf. gr. αὔξω
suādeō « je rends agréable, je persuade » (cf. *suāvis* de **swādwis*, gr. dorien ἁδύς de *σϜᾱδυς)
terreō « je fais trembler » (même racine que dans *tre-mō*, *tre-pidus* où elle se présente sous un autre état et avec d'autres suffixes). Peut-être le latin a-t-il éliminé ici le vocalisme *o* pour éviter l'homonymie avec *torreō* « je dessèche ».

218. **Dénominatifs**. Ils indiquent que le fait est en train de s'accomplir. Primitivement, ils étaient tirés de thèmes en *-o/e-* de la deuxième déclinaison, et correspondaient aux dérivés grecs en -έω, type, φιλέω, πολεμέω de *φιλεyω, *πολεμεyω, cf. φίλος, πόλεμος ; mais ils se sont bientôt étendus à d'autres thèmes.

A. **Dérivés de thèmes en** *-o/e- :*

albeō « je suis blanc » de **albe-yō* (*albus*)
ārdeō « je suis desséché » (*āridus*)

calleō « je suis calleux » (*callus*)
dūreō « je suis dur » (*dūrus*)
nigreō « je suis noir » (*niger*).

B. **Dérivés d'autres thèmes** :

frondeō « je suis feuillu » (*frōns*)
lacteō « j'ai du lait » (*lac, lactis*)
pūtreō « je suis pourri » (*pūter*, thème **pūtri-*)
sordeō « je suis sale » (*sordēs*)
etc.

219. Le grand nombre de verbes intransitifs contenus dans cette catégorie a fait considérer cette conjugaison comme étant celle des intransitifs : aussi, alors que dans le latin archaïque pouvaient coexister deux verbes issus d'une même racine, l'un radical thématique (type *fulgō, fulgĕre*), l'autre en *-ē-* (type *fulgeō, fulgēre*), le latin classique a éliminé le premier au profit du second. *Fervō, fulgō, scatō*, etc. ont été supplantés par *ferveō, fulgeō, scateō*, et n'ont subsisté qu'en poésie.

220. **Thèmes verbaux en** *-ĭ-* (4e conjugaison).

Les verbes en *-iō* comprennent des verbes primaires et des verbes dénominatifs. Les premiers sont formés directement sur la racine, et correspondent au type en *-yω* du grec, cf. βαίνω de *βανyω, lat. *veniō*, racine **gʷen-* ; ἄλλομαι de *ἄλyομαι, lat. *saliō*, etc.

221. Dans les verbes primaires, il faut distinguer deux catégories : 1° ceux dont le suffixe a la forme brève (type *capiō, capĕre*), et que pour cette raison on range d'ordinaire dans la troisième conjugaison, en appendice au type *legō* ; 2° ceux dont le suffixe a la forme longue (type *audiō, audīre*).

La forme *-ĭ-* du suffixe est de règle après une syllabe brève initiale du mot ou précédée d'une syllabe longue ; et la forme *-ī-* après une syllabe longue ou après deux syllabes brèves [1].

Sur *audĭō* de **audīō*, voir Niedermann, § 27, sur *audĭt* de **audīt*, id. § 31, sur *capere* de **capĭse*, id. § 11.

Exemples :

A. **Suffixe** *-ĭ-*.

a) Type ⏑⏑ :

aiō « je dis » prononcé *aiiō*, cf. Niedermann § 48, de **agyō*, cf. *adagium*
capiō « je prends » *capere*
cupiō « je désire » *cupere*
faciō « je fais » *facere*
jaciō « je jette » *jacere*
rapiō « j'enlève » *rapere*
sapiō « j'ai du goût » *sapere*.

1. Cf. Niedermann, *Une loi rythmique proethnique en latin*. Mélanges de Saussure, Paris, Champion, 1908.

b) Type –◡◡ :

cōnspiciō « j'aperçois » *cōnspicere*
dēpuviō « je frappe » *dēpuvere*
dēsipiō « je perds le sens » *dēsipere*
illiciō « j'entraîne » *illicere*
porriciō « je présente » *porricere*.

B. **Suffixe** *-ī-*.

a) Type – – :

audiō « j'entends » *audīre*
dormiō « je dors » *dormīre*
fulciō « j'étaye » *fulcīre*
glōciō « je glousse » *glōcīre*
prūriō « j'ai des démangeaisons » *prūrīre*
sōpiō « j'endors » *sopīre*
vinciō « j'enchaîne » *vincīre*.

b) Type ◡◡ – :

amiciō « j'enveloppe » *amicīre* (en face de *jacere*)
aperiō « j'ouvre » *aperīre*
minuriō « je gazouille » *minurīre*
reperiō « je trouve » *reperīre*
resipiō « j'ai la saveur de » *resipīre*
sepeliō « j'ensevelis » *sepelīre*.

ī se retrouve encore dans les verbes monosyllabiques :

fiō, *fīs* « je deviens » (l'infinitif *fierī* est anomal)
sciō « je sais », *scīre*.

222. Enfin le suffixe *-ī-* est normal dans les verbes primaires dont la voyelle radicale brève était suivie d'une sonante *n*, *r*, *l*, *v*, soit :

venīre « venir », *ferīre* « frapper », *sarīre* « sarcler », *polīre* « polir », *pavīre* « battre ».

Il n'y a que trois exceptions à cette loi : c'est d'abord *păriō* « enfanter » *părĕre* (au lieu de *parīre* qu'on trouve chez les auteurs archaïques) ; mais il s'est exercé là une action analogique : d'après *cecinī*, *canĕre*, on a refait *parĕre* sur *peperī*. Puis *morior* « je meurs », et *orior* « je prends naissance », dans lesquels la flexion hésite entre *mŏrīrī*, *ŏrīrī* et *mŏrī*, **ŏrī* (non attesté ; mais *ŏrĕris*, *ŏrĭtur*, *ŏrĕrētur* sont les formes normales). A l'époque archaïque, la forme en *-ī-* est courante, cf. Ennius Ann. 392 :

nunc est ille dies, cum gloria maxima sese
nobis ostendat, si vivimus, sive morīmur.

Note. — A l'époque archaïque, le suffixe *-ī-* empiète sur le domaine de *-ĭ-* ; on trouve dans Plaute *adgredīrī*, *congredīrī*, *ēgredīrī*, *progredīrī* ; *fodīrī* dans Caton et *exfodīri* dans Plaute M. G. 374; de même *cupīs*, Curc. 364 (sept. troch.) :

laudo. — laudato, quando illud, quod cupīs, effecero ;

facīs, *inlicīte* dans Naevius, *adorītur* dans Lucilius.

Inversement, on trouve dans Ennius Ann. 504, un participe *fodentes* créé sur l'infinitif *fodere*. Cette conjugaison mixte *-iō*/*-ere* devait naturellement subir des influences analogiques, soit de la conjugaison en *-īre*, soit de celle en *-ēre*. La prose classique s'est efforcée de faire disparaitre ces confusions. Mais elles subsistaient dans la langue populaire, et on les voit

reparaître à la fin de la latinité, au moment où l'influence de la langue littéraire n'était plus assez forte pour imposer sa norme. Ainsi le bas latin présente *fodīre fugīre* (fr. *fouir, fuir*) et les parfaits *fodīvī sapīvī*, et inversement les participes *jacentēs, fodentēs* d'après *legere / legentēs*.

Par suite de la confusion de *e* et de *i* en hiatus dans le latin vulgaire, des verbes en *-eō* sont passés aux verbes en *-iō*; les inscriptions de basse époque ont des exemples de *habibat, habiās, habiēns* « habēbat, habeās, habēns ». C'est de cette confusion que sont issus **flōrīre* **implīre*, fr. *fleurir, emplir*.

223. Les *dénominatifs* ont généralisé *-ī-*; seul *potior* a conservé partiellement le suffixe *-ĭ-* : *potĭtur* est fréquent, cf. Virgile En. III, 56 :

> . . . . . *Polydorum obtruncat et auro*
> *vi potitur.*

Primitivement ils sont tirés de thèmes en *-i-*, comme en grec μηνίω de μῆνις :

crātiō, crātīre « je herse » (*crātis*)
fīniō, fīnīre « je finis » (de **fini-yō*, cf. *fīnis*)
febrīō, febrīre « j'ai la fièvre » (*febris*)
ērudiō, ērudīre « j'instruis » (*rudis*)
sortior, sortīrī « je tire au sort » (*sors*).

Puis, par analogie, de thèmes consonantiques de la troisième déclinaison :

custōdiō, custōdīre « je garde » (*custōs* thème consonantique **custōd-*), cf. gr. φυλάσσω de *φυλακ-yω, thème *φυλακ- ;

de thèmes en *-o/e-* :

ineptīo, ineptīre « je dis des inepties » (*ineptus*)
blandior, blandīrī « je flatte » (*blandus*)
fastīdiō, fastīdīre « je suis dégoûté » (*fastīdium*);

de thèmes en *-u-* :

singultiō, singultīre « je sanglote » (*singultus*);

de thèmes en *-a-* :

foriō, forīre « j'ai la diarrhée » (*foria*).

224. *Désidératifs.* Une classe assez importante est celle des désidératifs en *-uriō, -turiō*, du type :

ēsuriō « j'ai faim » (cf. *edō, ēsum*)
parturiō « j'accouche » (cf. *pariō, partum*)
empturiō « j'ai envie d'acheter » (cf. *emō, emptum*, et *emptor*).

Les temps et les modes du présent.

225. L'exposé précédent a fait apparaître quatre formations de présent, des types *legō, amō, moneō,*

audiō, plus une formation mixte qui se rattache à la fois à *legō* et à *audiō*, le type *capiō*. Les désinences, on l'a vu, sont communes, mais les flexions diffèrent par la nature et la quantité de la voyelle thématique, par la formation du futur et par celle du subjonctif. Il s'en faut que les conjugaisons soient absolument indépendantes l'une de l'autre ; la première et la deuxième, d'une part, la troisième et la quatrième, de l'autre, forment deux groupes qui présentent une certaine unité (par ex. dans la formation du futur, du subjonctif, des formes non personnelles); de plus, toutes les quatre forment leur imparfait d'une manière identique.

Indicatif présent [1].

226. *Remarque générale.* — L'indicatif présent est caractérisé par rapport aux autres temps et aux autres modes par l'absence de suffixe temporel ou modal.

TYPE RADICAL THÉMATIQUE.

	Actif	Passif
	SINGULIER	
1.	*leg-ō*	*leg-o-r*
2.	*leg-i-s*	*leg-e-re, leg-e-ris*
3.	*leg-i-t*	*leg-i-tur.*

1. On suivra dans l'étude des temps l'ordre adopté dans l'étude de la formation des thèmes du présent.

	PLURIEL	
1.	*leg-i-mus*	*leg-i-mur*
2.	*leg-i-tis*	*leg-i-minī*
3.	*leg-u-nt*	*leg-u-ntur.*

Le jeu de l'alternance de la voyelle thématique *e/o* a été masqué par les altérations que subissent en latin les voyelles brèves en syllabe interne ou finale.

o devait apparaître à la première personne du sing. et aux première et troisième personnes du pluriel. La voyelle s'est maintenue dans *legō*, et avec une légère altération dans *legunt*, issu de **legonti*, cf. gr. λέγουσι dor. λέγ-ο-ντι, comme *prōmunturium* de **prōmont-*, Niedermann § 13, 2. Les textes archaïques ont des traces de *-ont* : *cosentiont* C. I. L. I², 9, *nequinont* dans Livius Andronicus cité par Festus 162 Th. P. :

partim errant, nequinont Graeciam redire.

-ont a été la graphie constante à l'époque républicaine après *u* consonne ou voyelle : on écrivait donc *ruont, uiuont*, cf. Niedermann § 29, 2 d. *o* n'est plus reconnaissable dans *legimus* issu de **leg-o-mos*, gr. λέγομεν, comme *īlicō* de **in stlocōd*, Niedermann § 10, 1 d. La forme *quaesumus* présente le stade intermédiaire entre *o* et *i*.

E était la voyelle thématique des deuxième et troisième pers. du sing. et de la deuxième pers.

du pluriel, cf. gr. λέγετε. Elle s'est maintenue devant _r_ de la désinence _-re_, _-ris_ (Niedermann 11), mais elle a abouti phonétiquement à _-i-_ dans _legis_, _legit_, _legitur_, _legitis_, _legiminī_ issus de *_leg-e-s(i)_, _leg-e-t(i)_, *_leg-e-tes_, etc.

227. Types en _-ā-_ et en _-ē-_.

SINGULIER

	Actif	Passif	Actif	Passif
1.	_amō_	_amor_	_moneō_	_moneor_
2.	_amā-s_	_amā-ris_, _-re_	_monē-s_	_monē-ris_, _-re_
3.	_ama-t_	_amā-tur_	_mone-t_	_monē-tur_

PLURIEL

1.	_amā-mus_	_amā-mur_	_monē-mus_	_monē-mur_
2.	_amā-tis_	_amā-minī_	_monē-tis_	_monē-minī_
3.	_ama-nt_	_ama-ntur_	_mone-nt_	_mone-ntur_.

Le thème se terminant par une voyelle, il n'y a pas trace de voyelle thématique ; il n'y a pas trace non plus d'un suffixe *_-ye-/-yo-_, que d'autres langues apparentées au latin présentent entre le thème et la désinence. Rien n'indique plus que _am-ō_, _mone-ō_ sont issus de *_amā-yō_, *_mone-yō_, avec chute du _y_ intervocalique et contraction, dans le premier cas, de _āō_ en _ō_.

Aux autres personnes, la désinence s'unit immédiatement au thème, et le latin ne permet pas de décider si les finales _-ās_, _-ēs_ représentent un type

athématique, comme dans les verbes primaires (type _nās_, _plēs_ de *_(s)nā-si_, *_plē-si_), ou un type thématique, comme dans les verbes dérivés, dénominatifs, causatifs, itératifs (type _fugās_, _monēs_ de *_fugā-ye-si_, *_mone-ye-si_).

L'_ā_ et l'_ē_ s'abrègent à la 3[e] personne du singulier actif devant le _-t_ final, mais se maintiennent au contraire au passif où le _-t-_ est à l'intérieur du mot : d'où le contraste entre _amăt_, _monĕt_ et _amātur_, _monētur_. A l'époque archaïque on scande encore _amāt_, _monēt_, cf. Plaute Asin. 874 (sept. troch.) :

fundum alienum arāt, incultum familiarem deserit

et Merc. 696 (sén. iamb.) :

solēt hortator remiges hortarier.

Note. — On trouve dans le latin vulgaire de basse époque des formes comme _doleunt_, C. I. L. III, 3362. On ne saurait y voir des restes d'une conjugaison thématique, mais des créations analogiques d'après le modèle _audiō/audiunt_, facilitées par la tendance à confondre _e_ et _i_ en hiatus.

228. Type en _-ĭ-_.

Type à voyelle longue. Type à voyelle brève.

SINGULIER

	Actif	Passif	Actif	Passif
1.	_audiō_	_audior_	_capiō_	_capior_
2.	_audī-s_	_audī-ris_, _-re_	_capi-s_	_cape-ris_, _-re_
3.	_audi-t_	_audī-tur_	_capi-t_	_capi-tur_

PLURIEL

1.	*audī-mus*	*audī-mur*	*capi-mus*	*capi-mur*
2.	*audī-tis*	*audī-minī*	*capi-tis*	*capi-minī*
3.	*audi-unt*	*audi-untur*	*capi-unt*	*capi-untur.*

C'est la conjugaison telle que la laisse prévoir le thème verbal. L'*ī* s'est abrégé dans *audit* et s'est maintenu dans *audītur* comme l'*ā* et l'*ē* dans *amat, amātur, monet, monētur*, et pour la même raison; on a encore quelques exemples de la longue à l'actif chez les auteurs archaïques, par ex. Plaute Pers. 762 (octon. anap.) :

nam improbus est homo qui beneficium scīt accipere et reddere nescit.

A la 3[e] personne du pluriel, on a *audiunt*, *capiunt*, et non **audint, *capint*. Contrairement à ce qui s'est passé pour *monent*, c'est ici le type à voyelle thématique qui a triomphé ; inversement *audīmus, audītis, capimus, capitis* ne peuvent que représenter le type athématique **audī-mos, *audī-tes, *capi-mos, *capi-tes* ; le type thématique **audi-ĕ-mos, *audi-ĕ-tes* aurait subsisté sans contraction.

Au passif 2[e] pers. *capere* de **capi-se*, cf. Niedermann, § 11.

Imparfait de l'indicatif.

229. L'imparfait possède plusieurs caractéristiques : 1° une désinence secondaire *-m* à la 1[re]

pers. du sing. actif (l'état phonétique du latin ne permet plus de reconnaître s'il y avait à d'autres personnes d'autres désinences secondaires) ; 2° un suffixe **-bā-* composé de deux éléments : a) un *b*, de la même origine que *f* dans *fuī*, et représentant cet *f* sonorisé à l'intervocalique (Niedermann, § 40); b) un élément *-ā-*, qui servait à l'expression du prétérit aussi bien à l'infectum qu'au perfectum, cf. *dīcēbās* et *dīxerās*. Cet élément *-ā-* suffisait à lui seul à exprimer le passé, comme le prouve l'imparfait de *sum : erās*. Néanmoins il n'apparaît isolé que dans cette forme et dans ses composés ; partout ailleurs en effet, le thème de l'infectum se terminant par une voyelle, celle-ci se serait contractée avec le suffixe *-ā-* qui n'aurait plus apparu nettement, et il en serait résulté des confusions, soit avec l'indicatif présent dans les verbes en *-ā-* (**amā-āmus* > **amāmus*), soit avec le subjonctif présent dans les autres conjugaisons (**tacē-āmus* > **tacēāmus, *audī-āmus* > **audīāmus*). A cet *-ā-* s'est donc substitué le suffixe **-bā-*, imparfait de la racine **bhewə-/*bhū-* « être », cf. osque fufans « erant ». 3° Enfin la voyelle radicale s'allonge dans le type radical thématique : *legē-bā-tis* en face de *legĭ-tis* issu de **legĕ-tes*. **Legē-* est une sorte de substantif verbal, analogue à l'infinitif; le sens primitif de *legē-bam* était donc sans doute « j'étais dans l'action de lire ». En dehors de l'imparfait, une forme semblable se retrouve dans les com-

posés de *faciō* du type *ārē-faciō, pūtē-faciō* « je fais dessécher, pourrir ».

On a voulu expliquer **amā-*, **legē-* dans *amābam, legē-bam* comme issus des participes présents *amāns, legēns* ; *amābam, legēbam* représenteraient **amāns-fam*, **legēns-fam* « j'étais aimant, lisant ». Mais cette explication, admissible au point de vue sémantique, se heurte à plusieurs objections. Phonétiquement, il est malaisé d'expliquer la réduction de *legēns* à **legē-* ; d'autre part dans cette hypothèse, l'imparfait de *eō* devrait être **iēbam* (de **iēns-bam*) et non *ībam*.

De plus l'hypothèse ne rend pas compte des formes de pluriel pour lesquelles il faudrait supposer un participe invariable ; et en outre le participe présent ne semble pas avoir assez d'importance pour contribuer à la formation d'une forme périphrastique du type **legēns-fam*. Enfin des langues congénères du latin présentent des formations comparables à *legē-bam* dans lesquelles le thème est incontestablement un substantif verbal. Toutes ces raisons rendent préférable la première explication.

230. SINGULIER

1.	*legē-ba-m*	*legē-ba-r*
2.	*legē-bā-s*	*legē-bā-ris, -re*
3.	*legē-ba-t*	*legē-bā-tur*
	PLURIEL	
1.	*legē-bā-mus*	*legē-bā-mur*
2.	*legē-bā-tis*	*legē-bā-minī*
3.	*legē-ba-nt*	*legē-ba-ntur.*

-ā- s'abrège phonétiquement devant *-m, -t* et *-r* finaux. Ennius a encore *pōnēbāt* dans le vers connu, Ann. 371 :

non enim rumores ponebāt ante salutem.

231. *Amābam, monēbam, capiēbam* et leurs passifs se conjuguent comme *legēbam, legēbar*. Mais l'imparfait des thèmes en *-ī-* fait difficulté. A côté de *audiēbam* existe en effet une forme *audībam* qui est plus rare sans doute, mais usitée à toutes les époques de la langue latine. Assez fréquente à l'époque archaïque chez les auteurs dramatiques, elle est employée par les poètes du temps d'Auguste dans les cas où les formes usuelles n'entraient pas dans le vers dactylique, par exemple Virgile En. VIII, 160 :

tum mihi prima genas vestībat flore juventa

et il n'a pas cessé de s'en créer jusque dans la période de décadence. Même les grammairiens latins se posaient la question de savoir laquelle des deux formes était la plus régulière, de *audiēbam* ou de *audībam* ; et ils concluaient en faveur de la première. Tel était notamment l'avis d'Aufustius, auteur d'un traité dédié à Asinius Pollio.

On a expliqué ces formes en *-ībam* de diffé-

rentes manières. Pour la plupart des auteurs, les formes en *-ībam* devaient être réservées primitivement aux verbes primaires athématiques (type *audī-bam*), les formes en *-iēbam* aux dénominatifs (type *fīniē-bam*) ; puis les deux formes se seraient finalement confondues, et *audiēbam* aurait supplanté *audībam*, grâce à l'influence de *monēbam*, *legēbam*. Mais à quelque époque que l'on remonte dans la langue, on ne voit jamais cette distinction observée. Plaute emploie indifféremment *praesāgībat* (Aul. 178), *servībās* (Capt. 247), *scības* (Aul. 754) etc. Et de plus cette hypothèse n'explique pas pourquoi on n'a jamais la forme **capībam* que l'on attendrait normalement.

L'explication doit en être cherchée dans la tendance que les Latins ont eue à grouper ensemble les trois conjugaisons à voyelle longue, *amāre monēre*, *audīre*, qui formaient une sorte de conjugaison faible opposée au type *legere*, sorte de conjugaison forte. L'imparfait en *-ībam* ne saurait être séparé du futur en *-ībō* qui apparaît à toutes les époques, et à peu près avec la même fréquence que cet imparfait. Les verbes en *-ī-* eurent tendance à assimiler les formes de l'infectum à celles des conjugaisons en *-ā-* et *-ē-*. D'après *amāre/amābam*, *amābō* ; *monēre/monēbam*, *monēbō*, l'analogie a créé naturellement *audībam* et *audībō* sur *audīre*. *Audiēbam* qui est la forme la plus fréquente est également la plus régulière et la plus ancienne.

Futur.

232. Le futur est, dans toutes les langues indo-européennes, une création relativement récente ; à part le grec, les langues les plus anciennement attestées n'en ont dans les premiers textes que fort peu de traces ; il y a même des langues qui n'en ont jamais eu. C'était le subjonctif qui servait en grande partie à exprimer l'idée d'avenir : entre « je veux aller, j'ai l'attention d'aller » et « j'irai », la différence n'est pas grande. Aussi chaque langue a eu recours à des procédés particuliers quand il s'est agi de créer un futur autonome. On distingue en latin trois groupes de futurs :

1° le futur en *-am*, *-ēs* ;
2° le futur en *-bō* ;
3° le futur en *-sō*.

233. Futur en *-am*, *-ēs*.

Le futur en *-am*, *-ēs* est spécial aux thèmes verbaux en *-ĕ-*, et en *-ĭ-* (*legam*, *audiam*, *capiam*).

SINGULIER

1.	*leg-a-m*	*leg-a-r*	*audi-a-m*	*audi-a-r*
2.	*leg-ē-s*	*leg-ē-ris, -re*	*audi-ē-s*	*audi-ē-ris, -re*
3.	*leg-e-t*	*leg-ē-tur*	*audi-e-t*	*audi-ē-tur*

PLURIEL

1.	*leg-ē-mus*	*leg-ē-mur*	*audi-ē-mus*	*audi-ē-mur*
2.	*leg-ē-tis*	*leg-ē-minī*	*audi-ē-tis*	*audi-ē-minī*
3.	*leg-e-nt*	*leg-e-ntur*	*audi-e-nt*	*audi-e-ntur.*

	SINGULIER		PLURIEL	
1.	*capi-a-m*	*capi-a-r*	*capi-ē-mus*	*capi-ē-mur*
2.	*capi-ē-s*	*capi-ē-ris, -re*	*capi-ē-tis*	*capi-ē-minī*
3.	*capi-e-t*	*capi-ē-tur*	*capi-e-nt*	*capi-e-ntur.*

Ce futur en *-am* n'est autre chose qu'un ancien subjonctif. En effet, à une époque antérieure à la tradition historique, le latin possédait deux subjonctifs, l'un en *-ā-* (type *legās*) qu'on retrouve en osco-ombrien, osq. fakiiad, ombr. façia « faciat », l'autre à voyelle thématique longue (type *legēs*), cf. gr. λέγητε, qu'il a répartis en conservant à l'un sa valeur de subjonctif, (*legās*), et en faisant servir l'autre à l'expression du futur (*legēs*). Mais comme la première personne de cet ancien subjonctif servant de futur **legō* se confondait avec la première personne de l'indicatif présent, elle a été remplacée par la première personne du subjonctif en *-ā-*, *legam* : la parenté de sens du subjonctif et du futur favorisait cette substitution. Ainsi s'explique la différence de vocalisme entre *legam, audiam, capiam* et *legēs, audiēs, capiēs*. L'influence des formes en *-ē-*, *legēs, legēmus, legētis*, a entraîné

également à la 3e personne du pluriel la substitution de *legent* à **leg-ō-nt* qui, par l'abrègement de *ō* devant *-nt*, serait devenu **legont*, puis **legunt*, et se serait finalement confondu avec la 3e personne du pluriel de l'indicatif présent. En latin même on a senti l'anomalie de cette flexion, et tenté de régulariser le paradigme en étendant *-ē-* à la 1re personne du singulier. Festus cite *ostende, recipie, attinge, dice*, et plusieurs manuscrits de Plaute ont des formes comme *accipiem, experier, faciem, sinem ; faciem* est encore attesté dans Cicéron Leg. III, 20, 49. La forme en *-ē-* était mal caractérisée en tant que 1re personne et peu viable ; la forme en *-em* au contraire aurait pu se généraliser. Mais ce fut sans doute plutôt une tentative de grammairiens qu'une création populaire, et cette forme n'a jamais pu se substituer à *-am*.

Note I.— Le latin populaire archaïque offre enfin quelques traces de futur en *-ēbō* de verbes radicaux. Nonius cite de Novius *dīcēbō, vīvēbō*, Ribb. 8 et 10, et Plaute met dans la bouche d'un esclave une forme *exsūgēbō*, Epid. 188 (octon. iamb.) :

> *jam ego me convortam in hirudinem atque eorum exsugebo sanguinem.*

Ce sont des formes secondaires refaites sur *dīcēbam, vīvēbam, exsūgēbam* d'après le rapport *monēbam/monēbō*. Elles ont reparu en plus grand nombre à la fin de la latinité, au moment où toutes les conjugaisons tendaient à se confondre. A ce moment on trouve *dīcēbō, fluēbunt, inferēbis, oblīviscēbor, plangēbitis, querēbuntur, surgēbit, tremēbit* ; et inversement *āmoveam, commoveam* au lieu de *āmovēbō, commovēbō*.

Note II. — Le *reddibō* de Plaute est le produit phonétique normal de *red* + *dăbō*, Cas. 141 (sén. iamb.) :

jejunum est aeque atque ego te ruri reddibo.

234. Futur en *-bō*.

Mais si le latin avait pu répartir dans deux conjugaisons ses deux subjonctifs en *-ā-* et en *-ē-*, la même répartition était impossible dans les verbes en *-ā-* et en *-ē-*. Le subjonctif en *-ā-* était exclu des thèmes en *-ā-* où il se serait confondu avec l'indicatif, et le subjonctif en *-ē-* des thèmes en *-ē-*, et pour la même raison : **-ā(y)ā-*, **-ĕ(y)ē-* auraient en effet abouti à *-ā-*, *-ē-* par suite de la contraction des deux voyelles de même timbre qui aurait suivi la chute du *-y-* intervocalique.

Il ne put donc y avoir qu'un subjonctif dans chacun de ces thèmes : celui en *-ē-* dans les thèmes en *-ā-* (type *amēs*), celui en *-ā-* dans les thèmes en *-ē-* (type *moneās*).

Les types *amāre* et *monēre* n'avaient pas de futur puisqu'ils ne disposaient que d'un subjonctif. C'est une forme périphrastique qui y suppléa, composée, comme l'imparfait, d'une sorte de substantif verbal **amā-*, **monē-*, et d'un indicatif de la racine **bhū-* « être » : **amā-bhwō*, **monē-bhwō* qui aboutirent phonétiquement à *amābō*, *monēbō*. On peut supposer que l'existence du futur *erō* du verbe *sum* en face de l'imparfait *eram* a favorisé la création

de *amābō*, *monēbō* en face de *amābam*, *monēbam*. Mais il faut observer que l'imparfait en *-bam* et le futur en *-bō* ne sont pas des formations contemporaines. L'imparfait en *-bam* est antérieur et commun à toutes les conjugaisons ; le futur en *-bō* est au contraire une création relativement récente, postérieure à la chute du *y* intervocalique, limitée, et en quelque sorte accidentelle, puisqu'elle est due à l'impossibilité pour *amāre* et *monēre* d'utiliser comme futurs d'anciens subjonctifs.

SINGULIER

1.	*amā-bō*	*amā-bo-r*	*monē-bō*	*monē-bo-r*
2.	*amā-bi-s*	*amā-be-ris, -re*	*monē-bi-s*	*monē-be-ris, -re*
3.	*amā-bi-t*	*amā-bi-tur*	*monē-bi-t*	*monē-bi-tur*

PLURIEL

1.	*amā-bi-mus*	*amā-bi-mur*	*monē-bi-mus*	*monē-bi-mur*
2.	*amā-bi-tis*	*amā-bi-minī*	*monē-bi-tis*	*monē-bi-minī*
3.	*amā-bu-nt*	*amā-bu-ntur*	*monē-bu-nt*	*monē-bu-ntur.*

Le peuple alla même plus loin ; et comme on l'a vu à propos de l'imparfait *audībam*, il a créé *audībō*, d'après *amābam*, *amābō*, *monēbam*, *monēbō*. Ces formes apparaissent dès le début de la tradition, et se sont maintenues pendant toute la latinité [1], bien que les auteurs classiques les aient toujours

1. Voici, groupés par époque, la liste des imparfaits en *-ībam* et des futurs en *-ībō* :

Imparfaits. — Époque archaïque : *crōcībat*, *exaudībat*, *gestī-*

évitées ; mais on ne rencontre jamais **audiēbō* qui détruirait la régularité du système créé par l'analogie.

235. Futur en *-s-*

Enfin, le latin offre quelques traces d'un futur en *-s* , représenté par le type *dīxō*, *faxō* comparable au type grec en -σω, cf. δείξω. Il est formé sur un thème indépendant des thèmes de l'infectum et

bat, grundībat, insānībat, mollībat, nescībat, pinsībant, praesāī gībat, scībam, servībam, stabilībat, venībat.

Époque de Cicéron : *accībant, aulībam, custōdībat, haur bant, operībat, poenībat, saevībat.*

Époque d'Auguste : *ambībat, concībat, excībat, ferībant, insignības, largībar, lēnībat, mōlībar, mollībat, mūnībat, nutrībam, polībant, redimībat, vestībat.*

Deux premiers siècles de l'Empire : *abligūrībam, impertībant, inservībat, insilībat, parturībam, scaturībam.*

Fin de la latinité : *aperībat, commūnībat, condībam, inaurībat, ligūrībant, resilībat.*

Futurs. — Époque archaïque : *aggredībor, amicībor, aperībō, audībō, cībit, congredībor, convenībō, custōdībitur, dēmōlībor, dormībō, expedībō, grunlībō, illargībō, inservībis, mentībitur, nescībo, oboedībō, operībō, ordībor, parībis, pervenībunt, reperībit, saevībunt, scībō, servībō, subblandībitur, subvenībō, venībō.*

Époque de Cicéron et d'Auguste : *ēsurībō, impertībis, invenībit, lenībunt, mollībit, pervenībunt, venībō.*

Deux premiers siècles de l'Empire et grammairiens : *ferībō, nutrībō, (per)-polībō, prōsilībō.*

Fin de la latinité : *cōnstabilībis, custōdībō, largībor, mētībor, ōdībis, partībor, redimībit, sepelībis, vestībit.*

du perfectum comme le prouvent *capsō*, *faxō* en face de *capiō*, *faciō* et *cēpī*, *fēcī*. Les formes en *-s-* sont archaïques; au moment même de l'apparition des textes littéraires, elles n'ont plus qu'une existence précaire. Elles sont limitées à quelques verbes[1] ; la seule forme d'usage assez courant est *faxō*. Ce futur a un sens spécial, et sert à mettre le résultat en évidence ; c'est un futur « résultatif ». *Faxō* a de plus une construction différente de *faciam* ; il est suivi du subjonctif ou du futur sans conjonction, tandis que *faciam* ne peut se construire qu'avec *ut*. Ainsi Plaute a, Bacch. 506 (sén. iamb.) :

ego faxo hau dicet nactam quem derideat

Men. 562 :

manufesto faxo jam opprimes, . . .

et, avec le subjonctif, Bacch. 864 (sén. iamb.) :

faxo se hau dicat nactam quem derideat

Amph. 972 :

. . . faxo haū quicquam sit morae.

1. Voici les types communément employés : *amāssō, commōnstrāssō, cūrāssint, dēlapidāssint, dēmūtāssit, ēnicāssō, indicāssō, inritāssis, lēgāssit, levāssō, līberāssō, nuncupāssit, peccāssō, plōrāssit, reconciliāssō, servāssō ; jussit ; capsō, accepsō, occepsō, clepsit, dixō, faxō (faxis, faxit, faxitis), dēfexit, effexis, parsit, rapsit, respexit, ulsit.*

Concurrencé par les autres formations, ce futur a rapidement disparu; chez Cicéron on ne le lit que dans les formules de lois; après lui, on ne le rencontre plus que chez les auteurs archaïsants.

Le suffixe *-s-* est sans doute à rapprocher de la formation en *-ssō* qui a fourni les désidératifs du type *capessō, lacessō* : les deux idées sont en effet voisines ; aussi les auteurs ont employé ces désidératifs également avec le sens de futur ; c'est ainsi que dans Plaute, l'infinitif *oppugnāssere* remplace un futur *oppugnātūrōs esse* Amph. 209, 210 (octon. iamb. asynartète):

...sin aliter sint animati neque dent quae petat,
sese igitur summa vi virisque eorum oppidum
oppugnassere.

Note. — Le futur latin n'a pas survécu dans les langues romanes qui lui ont substitué une formation périphrastique avec *habeō, volō* et l'infinitif. Ainsi l'italien *canterò*, le français (*je*) *chanterai* remontent à *cantar(e) habeo*, devenu phonétiquement **cantar-aio*, le futur roumain *voiŭ cānta*, à *volō cantāre*.

236. Subjonctif présent.

L'histoire du subjonctif présent latin a été élucidée à propos du futur. On a vu comment et pourquoi se sont répartis d'une part le subjonctif en *-ē-* dans le type *amāre*, d'autre part le subjonctif en *-ā-* dans les autres conjugaisons. Dès lors le paradigme n'offre plus de difficultés.

SINGULIER

1.	*am-e-m*	*am-e-r*	*leg-a-m*	*leg-a-r*
2.	*am-ē-s*	*am-ē-ris,-re*	*leg-ā-s*	*leg-ā-ris, -re*
3.	*am-e-t*	*am-ē-tur*	*leg-a-t*	*leg-ā-tur*

PLURIEL

1.	*am-ē-mus*	*am-ē-mur*	*leg-ā-mus*	*leg-ā-mur*
2.	*am-ē-tis*	*am-ē-minī*	*leg-ā-tis*	*leg-ā-minī*
3.	*am-e-nt*	*am-e-ntur*	*leg-a-nt*	*leg-a-ntur*.

Comme *legam, legar : moneam, monear ; audiam, audiar ; capiam, capiar*. La voyelle longue s'est abrégée régulièrement devant *-m, -t* finaux, et devant le groupe *-nt* ; mais les auteurs archaïques ont encore quelques traces de la longue, cf. Térence Ad. 25 :

poetae ad scribendum augeāt industriam.

237. Ce sont là les formes classiques. Mais elles ne représentent pas l'état ancien qui était beaucoup plus libre. Le subjonctif en *-ā-* était d'abord une forme autonome, dont le thème était, comme celui du futur en *-s-*, indépendant de ceux de l'infectum et du perfectum ; et c'est à une date relativement récente qu'il a été rattaché au thème de l'infectum. Le latin archaïque a conservé un certain nombre de formes qui prouvent l'autonomie originelle du subjonctif :

duās, duat « dēs, det » en face de *dō*, cf. ombr.

purdouitu « porricitō » gr. δοϝέναι, δοῦναι ; sur cette forme ont été faits, par suite de la confusion dans les composés latins des racines **dō-* « donner » et **dhē-* « placer » :

crēduam, crēduas, crēduat, accrēduas « crēdam, etc. » en face de *crēdō*, et même *concrēduō* Plaute Aul. 585, *interduō* fr. inc. 2. ;

fuam, fuās, fuat, abfuat « sim, etc. » de la racine **bhewə-/*bhū-*, cf. *forem* en face de *sum* ;

tulam, abstulās, attulās, attulat « ferās, etc... », même racine que *tollō* mais sans suffixe ;

advenat, ēvenat, pervenat « adveniat, etc. » en face de *veniō* ;

tagam, attigās, attigat, attigātis « tangam, etc. » en face de *tangō*, et sur lesquels on a refait les présents *tagō, attigō*. S'y rattache le subjonctif aoriste *taxat* contenu dans l'adverbe *dumtaxat, duntaxat* « exactement »[1].

Toutes ces formes attestent l'autonomie du subjonctif présent et le caractère secondaire du type *veniam, tollam*, etc. Mais la tendance à normaliser le paradigme dans tout l'infectum a vite fait disparaître ces traces curieuses d'un état ancien.

238. Le latin archaïque possède encore des traces d'un subjonctif-optatif en *-im* ou en *-sim*,

1. Les deux éléments sont encore séparés dans la formule [*dum minoris*] *partus familias taxsat* C. I. L. I², 582.

correspondant au subjonctif en *-am* ou au futur en *-sō*. Les désinences sont les mêmes que celles du subjonctif de *volō : velim* :

1. *duim, duīs* « dēs, det », puis *adduit, crēduim, interduim, perduim* ; *tagit* ;
2. *axim, adaxim* ; *ausim* ; *dīxim* ; *empsim* ; *faxim, effexim* ; *incēnsit* ; *jussim* ; *noxit* ; *occīsit* ; *respexīs* ; *spōnsīs* ; *taxit* ;

locāssim, licēssit, negāssim, occupāssit, prohibēssit.

Ce subjonctif sert à l'expression de la condition, des vœux (optatif), par ex. : *si qui hominem liberum dolo sciens morti duit, paricidas esto* (loi de Numa citée par Paul. Fest. 278, 9 Th. P.); Plaute Aul. 50 (sén. iamb.) :

utinam me divi adaxint ad suspendium
potius quidem quam hoc pacto apud te serviam.

Il exprime également la possibilité, Most. 923 (sept. troch.) :

egone te joculo modo ausim dicto aut facto fallere ?

et la défense, ibid. 523 :

cave respexis, fuge.

Il est possible que la construction classique *nē fēceris* soit, dans une large mesure, un représentant nouveau de **nē faxīs*, auquel elle se serait substituée.

239. Imparfait du subjonctif.

Pour compléter le parallélisme de l'indicatif et du subjonctif, le latin s'est créé un imparfait du subjonctif à l'aide d'un suffixe **-sē-* ajouté au thème verbal (suivi de la voyelle thématique dans le type *legō*). L'*s* du suffixe s'est sonorisé en *-r-* à l'intervocalique et n'apparaît plus sous la forme *-s-* que dans le seul thème verbal se terminant par *-s* : *es-sēs* ; mais l'existence en est attestée indirectement d'autre part par le subjonctif imparfait de *ferō*, *volō* : *ferrem*, *vellem* (cf. Niedermann §§ 65, 74) et par les formes des dialectes italiques : osq. *fusíd* « foret », pélignien *upsaseter* « operārētur ».

La ressemblance entre le suffixe d'imparfait du subjonctif **-sē-* et celui de l'infinitif présent actif **-se* a eu pour conséquence d'établir un rapport, sans doute d'origine secondaire, mais étroit, entre les deux formes. Ainsi s'explique la règle élémentaire (fausse en partie, car elle ne tient pas compte de la quantité de la voyelle du suffixe) : l'imparfait du subjonctif actif ou passif d'un verbe se forme en ajoutant à l'infinitif présent actif les désinences actives ou passives correspondantes.

SINGULIER

leg-e-re-m	*leg-e-re-r*
leg-e-rē-s	*leg-e-rē-ris, -re*
leg-e-re-t	*leg-e-rē-tur*

PLURIEL

leg-e-rē-mus	*leg-e-rē-mur*
leg-e-rē-tis	*leg-e-rē-minī*
leg-e-re-nt	*leg-e-re-ntur.*

De même *amārem*, *amārer* ; *monērem*, *monērer* ; *audīrem*, *audīrer* ; *caperem*, *caperer*.

240. Impératif.

Il y a en latin deux impératifs : un impératif présent et un impératif futur. Le premier n'a que deux personnes : deuxième personne du singulier, et deuxième personne du pluriel ; le second a une forme unique pour les deuxième et troisième personnes du singulier, et une deuxième et une troisième personnes du pluriel.

Impératif présent.

D'une manière générale, l'impératif tend dans toutes les langues à avoir des formes particulièrement brèves. Aussi en latin la 2[e] personne du singulier de l'impératif présent actif est-elle le thème verbal simple, sans désinence, cf. gr. λύε ; la deuxième personne du pluriel est caractérisée par une désinence *-te* qui s'ajoute au thème verbal, cf. gr. λύε-τε. Au passif, l'impératif emprunte les

désinences des deuxièmes personnes du singulier et du pluriel de l'indicatif : *-re* et *-minī*.

SINGULIER

Actif :	2.	*lege*	*amā*	*monē*
		audī	*cape*	

PLURIEL

	2.	*leg-i-te*	*amā-te*	*monē-te*
		audī-te	*capi-te.*	

SINGULIER

Passif :	2.	*leg-e-re*	*amā-re*	*monē-re*
		audī-re	*cape-re*	

PLURIEL

	2.	*leg-i-minī*	*amā-minī*	*monē-minī*
		audī-minī	*capi-minī.*	

Legite est issu régulièrement de **legete* (cf. Niedermann § 15, 3 b); *cape*, de **capi*, comme *mare*, de **mari*.

Amā, *monē* abrègent parfois leur syllabe finale dans la poésie archaïque, en vertu de la loi de l'abrègement des mots iambiques. Néanmoins, à l'époque classique, la longue est la scansion normale, sans doute grâce à l'influence de *amāte*, *monēte*.

Quelques impératifs dissyllabiques de la 3ᵉ

conjugaison perdent leur *-ĕ* final à la 2ᵉ personne du singulier : *dīc*, *dūc*, *fac* (et les composés de *dīcō* et de *dūcō*, par ex. *maledīc*, *ēdūc*, mais non ceux de *faciō*, sauf ceux qui conservent *ă* de la racine, d'où le contraste entre *calēfac* de *calēfaciō* et *confice* de *conficiō*). Les formes pleines *dīce*, *dūce*, *face* sont encore employées par les auteurs archaïques, ainsi Plaute Rud. 124 (sén. iamb.) :

tu si quid opus est dice. — dic quod te rogo

Trin. 384 :

tibi permitto ; posce, duce,

Pseud. 18 :

face me certum.

A ce groupe se rattache sans doute la particule *em* « prends » qui représente un ancien **eme*, impératif de *emō*, cf. l'interjection française « tiens ! ». Catulle a en outre un impératif *inger* XXVII, 2 qu'on ne retrouve pas ailleurs, et qui a pu subir l'influence de *fer*, dont il était voisin par le sens. Sur l'explication de ces formes, voir Niedermann § 32, 1.

Fer est un cas spécial dont il sera question plus tard.

241. Impératif futur

L'impératif futur actif est caractérisé au

singulier par une désinence -**tō(d)*, qui s'ajoute à la 2[e] personne du singulier de l'impératif présent, cf. gr. λυέ-τω, osq. líkítúd « licētō ». Ce -**tō(d)* est un ancien ablatif d'un pronom disparu, et signifie « à partir de ce moment, désormais ». Le sens futur de cet impératif apparaît nettement dans l'exemple connu de Plaute Merc. 770 :

cras petito ; dabitur. Nunc abi.

Les autres formes sont analogiques : d'après *lege, legite*, on a sur *legitō* refait *legitōte* et même, sur l'indicatif présent *legunt*, créé une 3[e] personne du pluriel *leguntō*. La conjugaison se présente donc ainsi :

SINGULIER

2. et 3.	*amā-tō*	*monē-tō*	*leg-i-tō*
	audī-tō	*capi-tō*	

PLURIEL

2.	*amā-tō-te*	*monē-tō-te*	*leg-i-tō-te*
	audī-tō-te	*capi-tō-te*	
3.	*ama-ntō*	*mone-ntō*	*leg-u-ntō*
	audi-u-ntō	*capi-u-ntō.*	

Une inscription archaïque de Spolète porte encore : *datod, licetod, violatod, suntod* C. I. L. I[2], 366. L'impératif en *-tō*, fréquent à l'époque archaïque, s'est éliminé assez rapidement. A l'époque classique, il n'est plus guère employé que

dans les textes de lois. Il n'a pas survécu dans les langues romanes.

242. Impératif futur passif.

A l'époque républicaine, les désinences de l'actif **-tō*, **-ntō*, sans *r* caractéristique du passif, sont encore usitées. Caton emploie *opsequitō* R. R. 5, 6, *ūtitō* 96, 2 ; on lit sur une inscription C. I. L. I[1], 204 col. 1, l. 8 *utunto*. Quand il cite des textes de lois, Cicéron écrit *tuento* Leg. 3, 3, 7 ; *patiunto* ibid., 3, 4, 11 ; cf. *censento* C. I. L. I[1], 198, 77. Ces formes étaient connues du grammairien Diomède G. L. I, 339 K. : *nonnulli veterum etiam activo more tempus futurum imperativo modo ex verbis quoque passivae declinationis usurpaverunt, ut Tullius in dialogis de republica 'nitito', cum 'nitor' sit positio verbi.*

L'absence de *-r* n'est pas étonnante, puisque étymologiquement **-tō* n'est pas, comme on vient de le voir, une désinence verbale. Mais au point de vue latin, **-tō* apparaissait comme faisant partie du système de la conjugaison ; aussi s'y est-il ajouté l'élément *-r* du passif, d'où *amātor, monētor*, etc. Diomède G. L. I, 339 K. : *'loquitor, largitor' reperimus apud Terentium, 'loquitor paucula'* [1], *idem*

---

1. Heaut. 828.

'de te largitor puer' [1], *id est 'loquere' et 'largire', et Plautus in Pseudulo 'pietatem ergo amplexator'* [2].

SINGULIER

2. et 3.	*leg-i-tor*	*amā-tor*	*monē-tor*
	audī-tor	*capi-tor*	

PLURIEL

3.	*leg-u-ntor*	*ama-ntor*	*mone-ntor*
	audi-u-ntor	*capi-u-ntor.*	

243. En outre, il existe également à l'impératif passif une désinence en **-minō*, attestée surtout à l'époque républicaine, qui sert à la fois de deuxième et de troisième personnes du singulier, cf. Plaute Pseud. 859 (sén. iamb.):

si quo hic gradietur, pariter progredimino.

et C. I. L. I², 584, l. 32 *fruimino*, I¹, 206, l. 3 *profitemino* (3es pers. sg.). C'est une forme récente et analogique. Étant donné qu'à la deuxième personne du pluriel de l'actif correspondait une troisième personne du singulier d'impératif futur *legitō*, on a créé d'après *legiminī* une troisième personne *legiminō*.

Ces formes ne sont plus usitées à l'époque impériale.

---

1. Ad. 940.
2. Pseud. 292.

Formes non personnelles de l'infectum.

244. *Infinitif.* — Les infinitifs présents, actif et passif, sont sans doute d'anciennes formes casuelles de substantifs abstraits qui, rattachées au verbe, gouvernent le même cas que lui : *parcere hominī* comme *parcō homini*, *amāre patrem* comme *amō patrem*. Aucune idée temporelle ne s'y rattachait à l'origine, *amāre* signifiant seulement d'une manière générale « le fait d'aimer » ; mais le latin en les incorporant à sa conjugaison, a créé pour chaque temps une forme ayant une valeur de présent, de futur ou de passé.

I. *Infinitif présent actif.* — Il se forme en ajoutant le suffixe **-se* au thème verbal : *es-se* : **-se* se sonorisant à l'intervocalique, aboutit à *-re* : *amā-re*, *monē-re*, *leg-e-re* (avec voyelle thématique), *audī-re*, *cape-re*. Sur *fer-re*, *vel-le*, voir Niedermann §§ 74, 65.

Avec le même suffixe se forme l'infinitif futur de *sum*, *fo-re*.

L'*ĕ* final tend à disparaître dans la langue populaire ; ainsi sont attestés *biber* dans Charisius, G. L. I, 124 K. *haber*, C. I. L. VIII, 8369, *facer*, VI, 18282, dont le traitement phonétique est comparable à celui de *animal*, de **animāle*.

D'après *legere*, le latin vulgaire a créé à basse époque l'infinitif *essere*, qui a fourni italien *essere*,

fr. *être* de *estre*. De même, d'après *poteō*, à *posse* s'est substitué *potēre*, qui a servi de modèle à *volēre* : cf. fr. *pouvoir* (ancien *pooir*), *vouloir*.

II. *Infinitif présent passif*. — Il est caractérisé soit par un *-ī final ajouté à la consonne finale du thème dans les verbes du type *legere*, *capere*, d'où *leg-ī*, *cap-ī*, soit par une désinence *-rī, ajoutée au thème dans les autres conjugaisons : *amā-rī*, *monē-rī*, *audī-rī*, sans qu'on puisse expliquer cette double désinence. On a supposé que -ī, -rī étaient issus de *-ai, *-sai, mais on lit dans l'inscription de Duenos, qui est antérieure au rhotacisme et à la simplification des diphtongues[1], la forme *pakari* (toutefois il n'est pas sûr que ce soit un infinitif); néanmoins d'autre part l'abrégé de Festus 48 Th. P. a la glose *dasi : dari*.

La langue archaïque connaît également des formes en *-ier, *-rier, telles que *figier*, *gnoscier* (Sc. des Bacch.), *percontārier* (Plaute, Most. 963). Elles restent aussi sans explication. Dès le début de la tradition elles sont rares ; Plaute les confine à certaines places du vers, surtout à la fin des vers iambiques ou trochaïques, et les poètes postérieurs ne les emploient que par affectation d'archaïsme. Elles ont disparu de la prose classique.

Note. — Il sera question du supin à propos de l'adjectif verbal en *-to-, § 315.

1. Les formes épigraphiques *mittei*, *solvei* etc. datent d'une époque où la graphie confondait -*ei* et -*ī*.

Participes.

245. I. *Participe présent actif*. — Il est commun aux verbes actifs et aux déponents, et se forme à l'aide du suffixe *-nt- :

amāns, *amantis* de *amā-nt-s, *amā-nt-es
monēns, *monentis* de *mone-nt-s, *mone-nt-es
legēns, *legentis* de *leg-e-nt-s, *leg-e-nt-es
capiēns, *capientis* de *capi-e-nt-s, *capi-e-nt-es
audiēns, *audientis*[1] de *audi-e-nt-s, *audi-e-nt-es.

De même les verbes athématiques : *fer-ēns*, *ed-ēns*.

Dans les verbes thématiques, le latin a généralisé le vocalisme *e*, au contraire du grec qui a partout *o* : λύων, λύοντος. L'osque et l'ombrien sont semblables au latin : ombr. restef « restituēns ».

Un seul participe présente une alternance -*e*/*o*- dans sa flexion : *iēns* (de *ients), *euntis* (de *e-ontes); mais à basse époque, sur *iēns*, l'analogie a créé un génitif *ientis*; cf. *ientibus*, C. I. L. VI, 10241, 12. Le participe présent de *sum* n'apparaît que dans les composés : *ab-sēns*, *con-sēns* (*dī consentes*), *prae-sēns*. On a voulu voir dans l'adjectif *sōns* « coupable » l'ancien participe de *sum*, mais l'identification n'est pas certaine. En tout cas, le latin n'apercevait nul rapport entre *sum* et *sōns*. D'après

1. Sur la déclinaison, cf. plus haut § 76.

Priscien (G. L. III, 239 K.), César avait créé d'après *es*, *est*, un participe analogique *ēns*. Cette forme a été recréée à basse époque, et a eu une grande fortune dans le latin scolastique du moyen âge.

L'*n* du participe s'amuit phonétiquement devant *s*, d'où des formes comme *libes* = *libēns*, cf. Niedermann § 87.

II. *Participe passif.* — Il n'y a pas en latin de participe présent passif. Certains verbes qui indiquent à la fois l'état et l'action, comme *habeō* « je tiens » et « je me tiens », *vehō* « je transporte » et « je me transporte », *moveō* « je meus » et « je me meus », emploient avec le sens absolu leurs participes présents actifs. Cet emploi du participe présent s'est étendu à quelques autres verbes ; on a par exemple *gignentia* « quae gignuntur », *ēvidēns* « quod vidētur », *infāns* « quod non dicitur ». Mais c'est là une valeur exceptionnelle du participe actif.

Certains substantifs tels que *alumnus*, *Vertumnus* rappellent par leur finale les participes grecs en -μενος ; mais, au point de vue latin, ils n'ont aucune valeur participiale, et n'entrent pas dans le système de la conjugaison.

246. *Participe futur passif.* — On désigne sous ce nom, ou sous le nom d'adjectif verbal, ou encore

de *gerundivum*, un participe formé à l'aide d'un suffixe *-*ndo-* ajouté au thème de présent :

ama-ndus, *mone-ndus*, *leg-e-ndus*, *capi-e-ndus*, *audi-e-ndus*.

A l'époque archaïque, dans les verbes de la troisième et de la quatrième conjugaisons, on trouve à côté de *-endus*, des formes en *-undus*, issues de *-*o-ndo-s* avec le vocalisme *o* du thème : *legundis*, *scribundi*, *deferundo*, *quaerundai*, dans la *Lex Repetundarum* C. I. L. I[1], 198, tandis que le S. C. des Bacchanales a *exdeicendum*, *faciendam*. Le vocalisme *-e-* se retrouve dans ombr. *anferener* « circumferendī ». La généralisation de *-e-ndus* est due à l'influence du participe présent en *-ēns*. Certaines formes en *-undus* ont néanmoins survécu, soit dans la langue archaïsante du droit (comme *repetundae*), soit comme adjectifs : *oriundus*, *secundus*.

L'origine de ce participe est inconnue. Il a deux valeurs : 1° Il exprime « l'idée de l'action soit active, soit passive » (M. Bréal, *Essai de sémantique*, 3[e] éd., 46) et équivaut dans ce cas, soit à un substantif abstrait, soit à un participe présent médio-passif, par ex. Térence Ad. 967 (septén. troch.) :

postremo hodie in psaltria hac emunda hic adjutor fuit

in psaltriā hāc emundā « in emptiōne hujus psaltriae ».

2° Il exprime l'obligation, et dans ce cas il est employé quelquefois à l'impersonnel, avec un complément, cf. Cicéron P. Scauro II, 13 : *oblivis-cendum nobis putatis matrum in liberos, virorum in uxores scelera ?* Mais la construction personnelle s'est substituée le plus souvent à l'impersonnelle, et le type normal est celui-ci, Plaute Cas. 444 (sén. iamb.) :

captandust horum clanculum sermo mihi

« il me faut saisir leur conversation ».

247. *Gérondif.* — De ce participe sont issues les formes de gérondif en *-*ndum*, *-*ndī*, *-*ndō* qui servent de déclinaison à l'infinitif :

Acc.	*amandum*	*monendum*	*legendum*
	capiendum	*audiendum*	
Gén.	*amandī*	*monendī*	*legendī*
	capiendī	*audiendī*	
Dat.	*amandō*	*monendō*	*legendō*
	capiendō	*audiendō.*	

Note I. — Le participe futur passif et le gérondif de *eō* ont le vocalisme de *euntem* : *eundum*, *eundī*, *eundō*.

Note II. — L'infinitif et le participe futurs actifs, et l'infinitif futur passif seront étudiés avec le supin, dont ils sont formés.

Présents anomaux.

248. Il reste à examiner un certain nombre de présents qui ne rentrent pas dans les grandes catégories étudiées. Ce sont pour la plupart d'anciens verbes athématiques, qui, lorsque le thème est terminé par une consonne, sont caractérisés généralement par l'absence de voyelle thématique aux deuxième et troisième personnes du singulier, et à la deuxième pers. du pluriel (type *fers*, *fert*, *fertis*).

249. *Sum.*

Le verbe signifiant « être » est le plus employé et le plus anomal de la langue latine. En raison même de la fréquence de son emploi, il a échappé en grande partie aux actions analogiques et a conservé sa structure compliquée. Le présent est bâti sur un thème *es- alternant avec *s-. Le thème *s- a fourni les formes thématiques de l'indicatif présent, le subjonctif (et le participe des composés) ; les autres formes de l'indicatif présent, l'impératif, l'imparfait, le futur et l'infinitif sont bâtis sur *es-.

A. Indicatif présent.

SINGULIER	PLURIEL
1. *s-u-m*	1. *s-u-mus*
2. *es*	2. *es-tis*
3. *es-t*	3. *s-u-nt.*

Trois formes sont thématiques : *sum*, *sumus*, *sunt* issues de **som*, osq. s ú m, **somos*, *sont* (ce dernier attesté épigraphiquement : *haec quae infera scripta sont*, C. I. L. I[1], 1166) ; trois formes, athématiques : *es*, *es-t*, *es-ti-s*.

Es est un ancien **es-s*(*i*), cf. gr. hom. ἔσ-σι ; aussi l'*s* final ne s'élide-t-il jamais, et chez les poètes comiques *es* est scandé long, ce qui indique une prononciation *ess*, cf. Plaute Amp. 836 (septén. troch.) :

> *mulier es*(*s*), *audacter juras.* — *quae non deliquit, decet.*

Est est issu de **esti*, cf. gr. ἐστι ; *sunt* a le vocalisme *o* en face du grec dorien ἐντι de *σεντι, et de osque s e n t, ombr. *sent*.

D'après Suétone, Aug. 87, l'empereur Auguste disait *simus* au lieu de *sumus*, imité en cela par Messala, Brutus, Agrippa ; on trouve épigraphiquement une première personne plur. d'ind. prés. *simus* C. I. L. IX, 3473, 14. Il s'agit là sans doute d'une tentative faite pour introduire dans le langage cultivé une forme populaire créée d'après l'analogie de *legimus*, et à laquelle remonte effectivement l'italien *siamo*. Mais cet essai n'a pas abouti.

B. Imparfait.

Il est formé du thème **es-*, suivi du suffixe d'imparfait *-*ā*- et des désinences normales. **Es-ā-m* a abouti phonétiquement à *eram* par la sonorisation de *s* intervocalique et l'abrègement de *ā* en syllabe finale devant toute consonne autre que -*s*.

SINGULIER	PLURIEL
1. *er-a-m*	1. *er-ā-mus*
2. *er-ā-s*	2. *er-ā-tis*
3. *er-a-t*	3. *er-a-nt*.

C. Futur.

C'est un ancien subjonctif à voyelle thématique brève, cf. gr. ἔω att. ὦ de *ἔσω ; il se conjugue donc comme *legō*.

SINGULIER	PLURIEL
1. *er-ō* (de **es-ō*)	1. *er-i-mus*
2. *er-i-s*	2. *er-i-tis*
3. *er-i-t*	3. *er-u-nt*.

Subjonctif.

D. Subjonctif présent.

L'ancien subjonctif jouant le rôle de futur, la place du subjonctif présent de *sum* est remplie par un ancien optatif, bâti sur le thème réduit **s*-, auquel s'ajoutait primitivement un suffixe alternant *-*iē*-/-*ī*- ; la forme pleine *-*iē*- était réser-

vée aux trois personnes du singulier, la forme *-ī- aux trois personnes du pluriel, opposition qu'on retrouve en grec εἴην de *ἐσ-ιη-ν mais εἶμεν de *ἐσ-ῑ-μεν. Le type ancien était donc *siem/sīmus*. L'analogie de *sīmus, sītis, sint* a amené de bonne heure la création de *sim, sīs, sit*. Néanmoins *siem* a subsisté pendant assez longtemps, parce que les mots autonomes tendent en général à n'être pas monosyllabiques ; *siem* était une forme intense, *sim* une forme enclitique, comme l'indique implicitement Cicéron, Orat. XLVII, 157 : *'siet' plenum est, 'sit' imminutum : licet utare utroque.*

SINGULIER		PLURIEL
1. *s-ie-m*	*s-i-m*	1. *s-ī-mus*
2. *s-iē-s*	*s-ī-s*	2. *s-ī-tis*
3. *s-ie-t*	*s-i-t*	3. *s-i-nt.*

On trouve *sied* avec un *-d* de désinence secondaire dans l'inscription de Duenos. D'autre part les poètes archaïques scandent encore *sīt*, et la longue est attestée par la forme épigraphique *seit* ($ei = \bar{\imath}$) C. I. L. I², 756. *Sient* du S. C. des Bacch. peut correspondre au grec εἶεν ou être analogique de *siet*.

E. Subjonctif imparfait.

L'imparfait du subjonctif est formé normalement du thème *es- + un suffixe *-sē- et la désinence :

SINGULIER	PLURIEL
1. *es-se-m*	1. *es-sē-mus*
2. *es-sē-s*	2. *es-sē-tis*
3. *es-se-t*	3. *es-se-nt.*

Deux formes montrent encore l'autonomie primitive du thème de subjonctif : le présent *fuam*, et l'imparfait *forem* (cf. plus haut § 237), tous deux issus d'une racine différente de *es-, *bhewə-/*bhū- « devenir, être ». *Fuam, fuās, fuat, fuant* n'existent qu'à l'état de traces ; mais *forem* de *fu-sē-m, cf. osq. fusíd « foret », a subsisté durant toute la latinité aux trois personnes du singulier et à la troisième personne du pluriel.

PRÉSENT	IMPARFAIT
SINGULIER	
1. *fu-a-m*	*fo-re-m*
2. *fu-ā-s*	*fo-rē-s*
3. *fu-a-t*	*fo-re-t*
PLURIEL	
3. *fu-a-nt*	*fo-re-nt.*

Virgile, amateur d'antiquités, emploie parfois encore *fuat*, ainsi En. X, 108 :

Tros Rutulusve fuat nullo discrimine habebo.

G. Impératif.

Normal :

	PRÉSENT	FUTUR
SINGULIER	2. *es*	2. et 3. *es-tō(d)*
PLURIEL	2. *es-te*	2. *es-tō-te*
		3. *s-u-ntō(d)*.

On a un exemple de *estod* C. I. L. IX, 782, et de *suntod*, cf. § 241 ; le *-d* se retrouve dans l'osque estud « estōd ».

Note. — *Infinitif* et *Participe*, voir plus haut §§ 244 et 245. Le verbe « être » n'a pas de gérondif.

250. Composés de *sum*. — Un certain nombre de composés de *sum* présentent quelques particularités.

Dēsum « je fais défaut » contracte la voyelle du préfixe avec la voyelle thématique, d'où les formes *dēst*, *dērō*, *dēram*. Les formes *deesse*, *deerō* etc., sont dues à un souci étymologique (cf. Havet, *Manuel de critique verbale*, § 937) et ne notent pas une prononciation réelle.

Prōsum « je suis utile » est issu de **prōd-sum*, devenu **prōs-sum* par assimilation, puis, par simplification de *-ss-* après voyelle longue, *prō-sum*, cf. Niedermann §§ 68 et 88 ; la préposition reprend

la forme *prōd-* devant voyelle, par ex. *prōsum*, *prōdes*, *prōdest*, *prōsumus*, *prōdestis*, *prōsunt*.

Possum « je peux, je suis capable de » a une flexion qui résulte de la contamination d'un ancien dénominatif **poteō*, cf. osq. pútíad « possit », dont le participe présent *potēns*, usité seulement comme adjectif, et le perfectum *potuī* ont subsisté, et d'un impersonnel *pote est* « il est possible », devenu *potest*. C'est sur ce *potest* qu'ont été refaites les autres personnes *possum*, *potes*, *possumus*, *potestis*, *possunt*, et non, comme on l'enseigne, sur **potis sum*, **potis es*, etc., qui, phonétiquement n'auraient pu aboutir à *possum*. A côté de *possum* s'est créé un type *potis sum*, *potis est*, etc., construit à un moment où l'adjectif *potis*, détrôné par *potēns*, avait cessé d'être vivant, et était considéré, de même que *satis*, comme un adverbe invariable. Cette forme *potis sum* a disparu de bonne heure.

Note I. — L'imparfait du subjonctif devrait être *potessem*, qui est d'ailleurs attesté ; la forme ordinaire *possem* est due à l'analogie de *possim*, *possum*, et *posse*.

Note II. — Les auteurs archaïques emploient le passif *potestur* dans les phrases impersonnelles (de même que *quītur*, *nequītur*), la forme en *-ur* paraissant la caractéristique de l'impersonnel. On trouve même dans la *lex Repetundarum* C. I. L. I[1], 198, p. 66 : *ubei de plano recte legi possitur*.

Note III. — A la fin de la latinité, on voit reparaître *poteō*, *potēre*, *potēbam*. Ce verbe a survécu dans de nombreuses langues romanes, cf. français *pouvoir* (ancien *poir*).

251. *Volō* et ses composés.

Le verbe *volō*, issu d'une racine **vel-*, cf. ombr. eh-ueltu « jubētō », veltu « dēligitō », présente trois particularités : 1° des formes sans voyelle thématique ; 2° l'alternance *-e/o-* dans le radical selon que *l* suivant est vélaire ou non (sur cette répartition, voir Niedermann § 17) ; 3° d'anciennes désinences d'optatif, analogues à celles de *sim*, au subjonctif présent.

A. Indicatif présent.

SINGULIER	PLURIEL
1. *vol-ō* (de *vel-ō*)	1. *vol-u-mus*
2. *vī-s*	2. *vul-tis, vol-tis*
3. *vul-t, vol-t*	3. *vol-u-nt.*

La 2ᵉ personne *vīs* appartient à une racine **wei-*, qui apparaît encore dans *in-vī-tus* « qui ne veut pas ».

Par suite de la fermeture en *u* de *o* entravé, les formes athématiques se sont différenciées, même par la voyelle, des formes thématiques qui ont gardé *o* : *volō, volumus, volunt.* Sur la graphie *volt, voltis*, voir Niedermann § 17.

La conjonction *vel* « ou, si tu veux » peut représenter une 2ᵉ pers. du sing. athématique **vel-si*, devenue d'abord **vels* (comme **essi* est devenu *ess*), puis avec assimilation de *-ls-* à *-ll-* **vell* et finalement *vel.*

B. Subjonctif présent.

SINGULIER	PLURIEL
1. *vel-i-m*	1. *vel-ī-mus*
2. *vel-ī-s*	2. *vel-ī-tis*
3. *vel-i-t*	3. *vel-i-nt.*

Il n'y a pas dans cette flexion trace de l'alternance de suffixe **-yē-/-ī-* qu'on trouve dans *siem, sīmus.*

C. Le subjonctif imparfait *vellem* représente normalement **vel-sēm*, cf. Niedermann §§ 65 et 74.

D. Le futur et l'imparfait sont semblables à ceux du type *legō* : *volam, volēbam.*

E. Les formules de politesse *sīs, sultis* représentent *sī vīs, sī vultis.*

252. A. *Nōlō* « je ne veux pas » qui présente à l'indicatif présent un mélange de formes contractes et de formes non contractes, est issu de **ne volō*, cf. *nesciō*, devenu **novolō* (comme *novus* de **nevos*, cf. gr. νέϝος), puis *nōlō*. Plaute emploie encore *nevis, nevolt*, par ex. Pers. 358 (sén. iamb.) :

verum insimulari nolo. — at nequiquam nevis

Puis la négation *nōn* s'est substituée à *ne*, d'où *nōn vīs, nōn vult, nōn vultis.* Le grammairien Diomède

cite un passage de Caecilius, Ribb. 5, où se trouve encore la forme avec crase *noltis* :

vultis, empta est ; noltis, non empta est.

D'après les formes de subjonctif *nōlim*, *nōlīs*, on a créé un impératif présent *nōlī*, *nōlīte*, puis un impératif futur *nōlītō*. Le vocalisme *ō* de *nōlō* s'est répandu analogiquement à tous les temps et à tous les modes, dont toutes les formes sont avec crase.

B. *Mālō* « j'aime mieux » représente **mag(i)s volō*, devenu *mā-volō*, puis *mālō* (cf. *sexvirī* > *sēvirī*). A l'époque archaïque la conjugaison présente encore des formes sans crase : *māvolō*, *māvolunt*, *māvelim*, *māvellem* ; cf. Plaute Fragm. 5 (sén. iamb.) :

opu' facere nimio quam dormire mavolo

A l'époque classique, seule la conjugaison de l'indicatif mélange encore les deux formes :

mālō, māvīs, māvult, mālumus, māvultis, mālunt.

Tous les autres temps ont, comme ceux de *nōlō*, les formes avec crase : *mālēbam*, *mālam*, *mālim*, *māllem*, *mālle*.

Note. — Sur l'infinitif de *volō*, voir plus haut § 244, I. *Velle* et ses composés n'ont pas de gérondif, ni de participe futur passif.

253. *Ferō.*

La conjugaison de *ferō* est athématique aux 2e et 3e pers. du sing., et à la 2e pers. du pluriel de l'indicatif présent, *fers*, *fert*, *fertis* ; à l'impératif présent *fer*, *ferte*, et futur : *fertō*, *fertōte* ; au subjonctif imparfait *fer-rem* (de **fer-sēm*) et à l'infinitif *fer-re*. Partout ailleurs, *ferō* se conjugue comme *legō*.

L'*s* de *fers* n'est pas phonétique ; on attendrait **fer* (comme *far* « farine » de **fars*), le groupe *-rs* final aboutissant à *-rr* (cf. **tris* > **tirs* > *terr*) et à *-r*, cf. Niedermann §§ 74 et 56, 4 ; *s* a été rétabli d'après les autres conjugaisons.

A la fin de la latinité, il y a eu tendance à régulariser le paradigme : d'où les formes *feris*, *feritis*, etc. (IVe s. après J.-C.).

254. *Edō* **et ses composés.**

Pour *edō* « je mange » et ses composés *ambedō*, *comedō*, *exedō*, même mélange de formes athématiques (2e et 3e pers. du sg., 2e pers. du pl.) et de formes thématiques. On a donc :

A. Indicatif présent	Impératif
SINGULIER	PRÉSENT
1. *edō*	2. sg. *ēs*
2. *ēs*	2. pl. *ēs-te*
3. *ēs-t* (passif *ēs-tur*)	

PLURIEL

1. *ed-i-mus*
2. *ēs-tis*
3. *ed-u-nt*

FUTUR

2. 3. sg. *ēs-tō*
2. pl. *ēs-tōte*
3. pl. *ed-u-ntō.*

Es, ēst, ēstis représentent **ēd-s, ēd-t,* **ēd-tis*; au lieu de *ēstis* on attendrait **ēsis*, car **ēdt-* > **ēss-* > **ēs-*, cf. *ēsus* (cf. sur *-dt-* > *-ss-* Niedermann § 83); l'action analogique a contrarié l'action phonétique.

Les grammairiens latins enseignent que la voyelle *ē* est longue dans les formes athématiques : *ēs, ēst*, etc., alors qu'elle est brève dans la conjugaison thématique : *ĕdō, ĕdimus, ĕdunt*. L'impératif *ēs*, le supin *ēsum* confirment ce témoignage ; du reste des documents épigraphiques fournissent la notation de la longue. Il s'agit là d'une ancienne alternance indo-européenne : le gr. ἔδω le got. *ita*, formes thématiques, ont un *ĕ*, le lituanien *èdmi*, athématique, a un *ē*.

B. Subjonctif. — *Edō* a en outre deux subjonctifs présents, l'un en *-im* qui est l'ancien optatif des verbes athématiques : *edim, edīs, edit*, l'autre en *-am* : *edam, edās, edat*, etc. Les deux formes ont existé concurremment jusqu'à l'époque d'Auguste : Horace emploie toujours *edim*, Ovide, *edam*.

L'imparfait du subjonctif est athématique : *ēssem, ēssēs* de **ēd-sēm*, etc.

C. Infinitif. — Également athématique : *ēs-se*. *Edere* et le subjonctif *ederem* sont des formes récentes et analogiques.

Note. — *ēssem, ēsse* auraient dû aboutir phonétiquement à **ēsem*, **ēse* (comme * *vīssō, caussa* à *vīsō, causa*), cf. *ēsus* de **ēdtos* > **ēssos*; la graphie *-ss-* s'est maintenue sans doute sous l'influence des homonymes *essem, esse* de *sum*.

255. *Dō* « je donne ».

C'est un ancien verbe athématique, cf. gr. δί-δω-μι, qui présente l'alternance *ā-/ă-* dans sa conjugaison ; la longue étant réservée aux formes monosyllabiques, sauf quand elles s'abrègent phonétiquement. La racine présentait en indo-européen l'alternance **dō-/***də-* (ce dernier phonème représenté en latin par *ă*), cf. gr. δίδωμι, δοτός. Le latin a généralisé dans la conjugaison le vocalisme *ă* ; il n'y a de traces du vocalisme *ō* que dans les substantifs *dō-num, dōs* (de **dō-tis*), et dans l'impératif *cĕdŏ*, cf. plus bas.

SINGULIER	PLURIEL
1. *dō*	1. *dă-mus*
2. *dā-s*	2. *dă-tis*
3. *dă-t* (de **dā-t*)	3. *dă-nt.*

Dās est sans doute dû à la répugnance du latin pour les monosyllabiques toniques brefs ; du reste

les formes des composés *dīdĭs*, *reddĭs* remontent à **dī-dăs*, **reddăs*.

Le degré réduit **dă-* fournit régulièrement *dăbam*, *dăbō*, *dăte*, *dătō*, *dărem*, *dăre*.

L'impératif *dā* a remplacé un plus ancien **dō* conservé dans la forme *cĕ-dŏ* « donne ici » où la brève de *-dŏ* est due à l'action de la loi des mots iambiques. Le pluriel *cette* « donnez » est issu de **cĕ-dăte*[1].

Le subjonctif présent classique *dem* est analogique de *amem*; les formes anciennes sont *duam*, *duim*, cf. plus haut § 237.

Le changement de *ă* en *ĭ* ou *ĕ* en syllabe non initiale (cf. Niedermann §§ 10, 1, c et 11) a amené le passage des composés de *dō* à la 3e conjugaison : **dī-dăre*, **dī-dăs* > *dīdere*, *dīdis*, etc. *Dīdunt*, *reddunt* au lieu de **dīdant*, **reddant* qui auraient dû subsister en syllabe entravée sont dus à l'analogie de *dīdimus*, *dīditis*, *reddimus*, *redditis*. Sur *reddibō*, voir § 233, note 2.

256. A. *Eō* « je vais ».

Il provient d'une racine **ei-* gr. εἶμι, dont le degré réduit est **ĭ-* : ἴμεν. Devant voyelle le *-y-* intervocalique est tombé, d'où *eō*, *eunt*, *eam* de **eyō*,

1. L'explication différente de M. Juret, *Dominance et Résistance dans la phonétique latine*, p. 131, me semble peu convaincante.

**eyonti*, **eyām*; devant consonne **ei-* est devenu normalement **ī-* : *īs*, *īt* (encore long dans Plaute) puis *ĭt*, *īmus*, *ītis*. A l'indicatif présent, le latin ne présente plus trace de l'alternance *ei-/ĭ-* qu'on trouve en grec : εἶμι, ἴμεν, et a partout généralisé la longue.

L'imparfait *ī-bam* de **ei-bam* est formé comme *stā-bam* de *stāre*; le futur *ī-bō* est analogique de *ībam*; l'imparfait du subjonctif *ī-rem* de **ei-sēm*, l'impératif *ī*, *ītō*, l'infinitif *īre* sont réguliers. Sur le participe *iēns*, *euntis*, voir § 245.

B. *Queō*, *ne-queō* « je peux, je ne peux pas ».

Ces verbes se conjuguent comme *eō*, dont ils sont peut-être des composés.

257. *Fīō* « je deviens ».

Il appartient à la racine **bhewə-/*bhū-* et représente un ancien **bhuyō*. Il se conjugue comme *audiō*; seuls sont anomaux l'imparfait du subjonctif *fierem* et l'infinitif à désinence passive *fierī* au lieu de **fīrem*, **fīre*. En outre *ī* se maintient devant les désinences et les suffixes vocaliques : *fīō*, *fīēbam*, *fīam*, etc. Le subjonctif *fierem* et l'infinitif *fierī* présentent souvent un *ĭ* en face de *ī* des autres temps; néanmoins la longue est encore attestée chez les auteurs archaïques, cf. Plaute Capt. 890 (sept. troch.):

vidi ego multa saepe quae Accherunti fierent.

258. *Inquam* « dis-je ».

Ce verbe a une première personne appartenant à un ancien subjonctif en *-ā-*. *Inquam* signifie proprement « veux-je dire ». Les autres personnes se conjuguent comme le type *capiō*.

Le Parfait.

259. *Définition.* — Le parfait latin (*perfectum*) est ainsi nommé parce qu'il exprime l'action achevée : *vīxit*, c'est-à-dire soit « il a fait l'action de vivre », soit « il a fini de vivre », à la différence de l'*infectum* qui considère l'action dans son développement : *vīvō* « je suis en train de vivre ». L'opposition des deux thèmes exprime autre chose que le temps. L'idée de temps est rendue par le prétérit du parfait *vīxeram* (ou plus-que-parfait), qui situe dans le passé la représentation de l'action achevée, et par le futur du parfait (futur antérieur) *vīxerō* qui projette dans l'avenir l'action achevée.

L'idée d'achèvement étant assez voisine de celle de passé, le perfectum a pu servir naturellement à l'expression du passé : *vīxit* « il vécut » avec le sens de l'indicatif aoriste grec, ou du passé défini français, mais c'est là un sens secondaire. Le sens

primitif apparaît dans les exemples suivants : Plaute Bacch. 150-151 (sén. iamb.) :

video nimio jam multo plus quam VOLUERAM ;
VIXISSE *nimio satiust jam quam* VIVERE

quam volueram « que je ne voulais (mais je ne veux plus) » ; *vīxisse* « avoir fini de vivre » ; Bacch. 708 (sept. troch.) :

unumquidque agamus : hoc ubi EGERO, *tum istuc agam*

hoc ubi egero « dès que j'aurai fini de faire ceci ».

260. *Caractéristiques du perfectum.* — Les caractéristiques du perfectum sont diverses. Il a : 1° des éléments de formation spéciaux ; 2° des désinences spéciales au parfait de l'indicatif proprement dit ; 3° s'il s'agit d'un verbe radical, un thème bâti directement sur la racine verbale, indépendamment de l'infectum (type *vīcī* en face de *vincō*, *genuī* en face de *gignō*). Les verbes dérivés ont généralisé au perfectum le thème du présent (type *cūrā-vī*, *fīnī-vī*, en face de *amā-re*, *fīnī-re*).

261. *Rapports de l'infectum et du perfectum.* — Le latin n'a pas une façon unique de former le parfait. Il a hérité en effet de deux formations anciennes (parfait à redoublement, parfait à alternances vocaliques) ; il a développé en outre une formation déjà existante qui, dans la langue

dont le latin est issu, n'appartenait pas au parfait, mais à l'aoriste (parfait en *-sī*); enfin il a créé une forme nouvelle (le parfait en *-vī* ou parfait faible). Comme on l'a vu plus haut, il n'y a pas une forme unique de parfait pour chaque conjugaison, et d'autre part, des verbes qui n'appartiennent pas à la même conjugaison à l'infectum, peuvent avoir des parfaits semblables. Ceci tient à ce que le latin a réuni à l'infectum dans chacune des quatre conjugaisons des thèmes verbaux divers dont l'indépendance apparaît au perfectum, tandis qu'au contraire des catégories semblables, qui se différenciaient à l'infectum par la voyelle radicale, ont un perfectum identique (*cūrā-vī, fīnī-vī*). D'ailleurs des verbes appartenant aux mêmes catégories n'ont pas nécessairement le même parfait, celui-ci variant suivant la forme du radical. Ainsi

1. A l'infectum en *-āre* répondent :

a) régulièrement un perfectum en *-āvī*, quand *-ā-* est généralisé dans toute la conjugaison : *flā-vī, flātum*; *amā-vī, amā-tum*; *cūrā-vī, cūrā-tum*;

b) un perfectum en *-uī* quand la voyelle finale du thème apparaît au participe en **-to-* sous la forme *ĭ*, ou est syncopée : *cub-uī, cubĭ-tum*; *sec-uī, sec-tum*, ce qui suppose une alternance *ā : ă(ə)* ou *ā : zéro* entre l'infectum et le perfectum;

c) isolément un parfait à redoublement : *ste-tī*.

2. A l'infectum en *-ēre* correspondent :

a) régulièrement un perfectum en *-ēvī* dans les verbes primaires à voyelle radicale longue : *plē-vī, plē-tum*;

b) un parfait en *-uī* dans les mêmes conditions que pour 1. b) : *mon-uī, monĭ-tum*; *doc-uī, doc-tum*;

c) exceptionnellement, et dans les mêmes conditions que pour b) un parfait du type fort, à redoublement, à alternances, ou en *-s-* : *spo-pond-ī, spōn-sum; sēd-ī, sessum; aux-ī, auc-tum*.

3. A l'infectum en *-ĕre*, qui comprend un très grand nombre de verbes radicaux, correspondent des parfaits divers, suivant le consonantisme ou le vocalisme de la racine : *tutud-ī; ēg-ī; spar-sī, strā-vī, al-uī*.

4. A l'infectum en *-īre* correspondent :

a) régulièrement un parfait en *-īvī* quand *-ī-* est généralisé dans toute la conjugaison : *audī-vī, audī-tum*;

b) un parfait de forme variable dans les autres cas : *aperuī, repper-ī, vēn-ī, vinx-ī*.

C'est l'union de ces deux thèmes, infectum et perfectum, qui constitue le verbe latin.

262. *Rapports du perfectum et du participe en *-to-.* — Des influences analogiques de toute sorte sont venues troubler et compliquer l'état ancien. Mais il en est une qui a une importance particulière, c'est celle de l'adjectif verbal en *-*to*-, ou participe passé passif. Il était bâti comme le perfectum sur la racine verbale; aussi l'absence commune aux deux formes des caractéristiques de l'infectum a eu pour conséquence une union, secondaire sans doute, mais étroite entre les deux formes, si bien que des influences analogiques se sont exercées de l'une à l'autre : bien des parfaits latins ne s'expliquent que par le participe en *-*to*- et réciproquement.

On ne peut donc pas parler d'un type de parfait pour chaque conjugaison; mais il est nécessaire de réunir par groupes les formations semblables. Deux grands groupes se distinguent d'abord : 1° les radicaux et thèmes se terminant par une consonne, 2° les radicaux et thèmes se terminant par une voyelle.

Verbes à radical consonantique.

263. Tous les verbes de ce type sont des verbes forts, maintenus par la tradition et dont le nombre

n'augmente plus en latin. Pour ces verbes, il y a trois modes de formation du perfectum :

1° le parfait à redoublement;
2° le parfait radical sans redoublement;
3° le parfait sigmatique.

A. Parfait a redoublement.

264. Le parfait à redoublement était normal en indo-européen dans les verbes radicaux, comme le prouve l'exemple du grec et du sanskrit; mais tandis que le grec a développé cette forme au point de l'étendre aux verbes dérivés, le latin n'en a conservé que des traces, et encore a-t-il confondu dans un même groupe d'anciens parfaits proprement dits (type *meminī*, gr. μέμονα) et des aoristes à redoublement (type *tetigī*, gr. τεταγών) primitivement distincts pour le sens comme pour la forme.

Le parfait à redoublement ne se rencontre guère que dans les verbes radicaux de la 3ᵉ conjugaison ; la deuxième n'en a que cinq exemples (*mordeō*, *pendeō*, *spondeō*, *teneō*, *tondeō*) ; la première n'en a qu'un (*stō*), et encore *stetī* est-il également le parfait de *sistō*; quant à *dō*, il n'appartient pas proprement à la première conjugaison (cf. *dă-re*, *dă-bam*, etc.). Aussi la langue au cours de son évolution a-t-elle tendu à éliminer le type

à redoublement dans ces conjugaisons, soit en substituant aux présents en *-eō* des présents en *-ō* (**mordō*, **spondō*, **tondō*), soit en créant, d'après les présents en *-āre* ou *-ēre* des parfaits en *-āvī* ou en *-uī* : *tenuī* d'après *moneō*, *monuī* : *dāvī* (dans les gloses C. G. L. IV, 48), *praestāvī* dans la langue juridique d'après *amāre*, *amāvī*. La tendance générale du latin est d'uniformiser les trois conjugaisons à voyelle longue *-āre*, *-ēre*, *-īre*, la troisième étant considérée comme le réceptacle des archaïsmes et des anomalies.

Le redoublement est réservé aux verbes simples, et tend à disparaître dans les formes à préverbes, où se sont développés des parfaits analogiques (en *-ē-*, *impēgī* en face de *pepigī*, en *-uī*, *occinuī* en face de *cecinī*, en *-sī*, *compunxī* en face de *pupugī*). Ces formes sont issues de **im-pepigī*, **oc-cecinī*, **com-pupugī* devenus par haplologie (c.-à-d. par fusion en une seule de deux syllabes ayant même consonne à l'initiale) **im-pigī*, **oc-cinī*, **com-pugī* ; puis comme ces nouveaux parfaits n'étaient plus suffisamment caractérisés, ils ont été remplacés par des formes nouvelles qui empruntaient à d'autres types une caractéristique plus nette, d'où *impēgī*, *occinuī*, *compunxī*. Quelques-uns de ces parfaits sont ensuite passés des composés dans le verbe simple, ce qui a encore contribué à la disparition du redoublement.

265. *Vocalisme.* — Tandis que la voyelle du redoublement est *i* au présent, *bi-bō*, *gignō* gr. γί-γνο-μαι, *serō* de **si-s-ō*, *si-stō*, elle est au parfait normalement *ĕ*, comme en grec, cf. *meminī* gr. μέμονα, *dedī* gr. δέδομαι, *stetī* gr. ἕστηκα. Néanmoins elle peut être *i*, *o*, *u* quand la voyelle du radical est *i*, *o*, *u* : *didicī*, *momordī*, *tutudī*. Le redoublement en *u* et en *i* peut être ancien ; à *tutudī* du latin correspond le sanskrit *tutóda* (ou plus exactement la forme moyenne *tutudé*) ; pour les autres cas, il s'agit sans doute d'une assimilation récente de la voyelle du redoublement à la voyelle radicale ; les formes anciennes ont le vocalisme *e* : *memordī*, *peposcī*, *spepondī*, et même, analogiquement, pour des verbes avec le vocalisme *u* : *cecurrī*, *pepugī*, cf. plus bas § 271.

Le parfait à redoublement avait en indo-européen aux trois personnes du singulier le vocalisme *o* alternant avec le vocalisme zéro aux autres formes comme le montre l'opposition du grec μέμονα : μέμαμεν de *με-μn̥-μεν. Une trace du vocalisme zéro se trouve peut-être encore dans *ste-ti-mus* gr. ἕ-στα-μεν ; mais partout ailleurs le latin a innové en généralisant au parfait le vocalisme du présent. La voyelle radicale est la même qu'au présent, sauf les altérations phonétiques qu'elle subit en syllabe intérieure, cf. *pēdō*, *pepēdī*. Le parfait à redoublement latin n'a donc pas de vocalisme propre : il s'emploie dans ceux des verbes dont le

perfectum n'est pas caractérisé par un vocalisme particulier.

266. *Consonantisme*. — a) Les verbes qui présentent le redoublement ont à l'initiale une consonne simple qui est généralement une occlusive sourde (*c*, *t*, *p*), sauf *dō* et *discō*; il n'y a qu'un seul cas de spirante : *fallō* (le parfait *fhefhaked* « fēcit » de Préneste étant dialectal), et un seul de nasale : *mordeō*. Il n'y a pas d'exemple de redoublement avec *b*, *g* (*bibō*, *gignō* sont des présents), *s*, *l*, *r*, *n*, *v*, *j*, ni avec *consonne* + *l*, *r* (type *claudō*, *frangō*).

b) Cas de *s* + *occlusive*. Dans les verbes dont la racine commence par *s* + *occlusive* : *s* + *c*, *s* + *p*, *s* + *t*, la syllabe du redoublement comprend le groupe consonantique initial complet, tandis que la sifflante disparaît dans la syllabe radicale :

stō, *si-stō*   *ste-t-ī*
spondeō   *spo-pond-ī*
scindō   *sci-cid-ī*.

Ce type de redoublement s'oppose à celui du présent *si-stō* où seule la sifflante initiale est redoublée, tandis que la syllabe radicale conserve ses deux consonnes. *Stetī*, *spopondī*, *scicidī* sont issus par dissimilation de **ste-st-ī*, **spo-spond-ī*, **sci-scid-ī*.

267. **Verbes à voyelle radicale** *a* :

cadō   *cecidī*

Formes à préverbes : *ac-cĭdī*, *con-cĭdī* (sans redoublement). Sur le passage de *a* intérieur à *i*, voir Niedermann § 10, 3, c. Sur *reccidī*, id. 15, b.

caedō   *cecīdī*.

Formes à préverbes : *con-cīdī*, *in-cīdī*, etc. ; sur *ae* > *ī*, Niedermann § 14.

canō   *cecinī*

Formes à préverbes : *con-cinuī*, *suc-cinuī* etc., d'après *sonō*, *sonuī*.

fallō   *fefellī*

On attendrait **febellī* (Niedermann § 40) ou plutôt **febulī*, sans le second *l*, qui représente un suffixe de présent; cf. *pellō*, *pepulī*. Sur *e* de *fefellī*. voir Niedermann § 13, 1.

pangō   *pepigī*

A côté de *pepigī* se trouvent *pēgī* et *panxī*; *-pēgī* est normal dans les formes à préverbes *com-pēgī*, *im-pēgī*; de là, il est passé au verbe simple; *panxī*, d'ailleurs extrêmement rare, est analogique des autres parfaits à nasale en *-s-*, *junxī*, etc. On en a un exemple dans l'épitaphe d'Ennius, Var. 16 (pentamètre) :

hic vestrum panxit (codd. *pinxit*) *maxima facta patrum*

parcō   *peperci*

Forme récente : *parsī*, d'après le composé *com-percō*, *com-persī*. Sur l'*e* de *pepercī*, Niedermann § 13, 1.

pariō — *peperī* ; cf. Niedermann § 11.

Composés : *com-perī* mais *rep-perī*, voir plus bas § 268.

tangō — *tetigī* (ancienne forme d'aoriste, comme le prouve le participe aoriste homérique τεταγών).

Composés : *at-tigī*, *con-tigī*.

268. **Verbes à voyelle radicale** *e* :

pendō / *pendeō*	*pependī*
tendō	*tetendī*
teneō	*tetinī*.

D'après les formes à préverbes *sus-pendī*, *ex-tendī*, on a créé *tendī*, *pendī* ; de même *tenuī*, bâti sur *teneō* d'après l'analogie de *moneō*/*monuī*, a dû d'abord se développer dans *con-tinuī*, avant de supplanter *tetinī* qui n'est employé que par les auteurs archaïques.

pēdō	*pepēdī*
pellō	*pepulī*

Sur *u* de *pepulī*, voir Niedermann § 17.

Il y a sans doute trace de redoublement dans

reppulī issu de **repepulī*, comme dans *repperī*, *rettudī*, *rettulī*, cf. Niedermann § 15, b. Plus tard la langue a créé *expulsī* d'après *expulsus*.

269. **Verbes à voyelle radicale** *o* :

poscō — *poposcī*

La forme *poposcī* est relativement récente, puisqu'elle renferme le suffixe *-*ske-*/*sko-* qui originellement appartenait au thème de l'infectum ; l'ombrien a une forme sans suffixe p e p u r k u r e n t « poposcerint ».

mordeō	*momordī*
spondeō	*spopondī*
tondeō	*totondī*.

Les formes anciennes sont *memordī*, *spepondī*. Ennius écrit, Sat. 63 (sén. iamb.) :

meum non est, ac si me canis memorderit.

D'après Gellius N. A. VI, 9 : *sic M. Tullius et C. Caesar* « *mordeō memordī, pungō pepugī, spondeō spepondī* » *dixerunt*. Dans les formes à préverbes : *prae-morsī*, *re-spondī* [1].

1. D'après *-spondī* et sur le modèle *prehendō*/*prehendī*, le latin vulgaire a créé un infinitif *respondĕre*, fr. *répondre*, et d'après *tendo*/*tetendī*, sur *momordī*, *totondī*, les infinitifs *mordĕre*, *tondĕre*, fr. *mordre*, *tondre*.

Momordī, spopondī, totondī ont leur vocalisme intérieur analogique de celui du présent ; les formes attendues seraient **me-murdī, *spe-pundī, *te-tundī*, cf. Niedermann 13, 2.

270. **Verbes à voyelle radicale** *i* :

discō *didicī*

Le présent *discō* est lui-même un présent à redoublement, cf. plus haut § 196 ; la voyelle du redoublement du présent a été à son tour redoublée au parfait.

scindō *scicidī* (archaïque)

Formes à préverbes : *ab-scĭdī, di-scĭdī* etc ; *scĭdī* est ensuite devenu le parfait du simple.

271. **Verbes à voyelle radicale** *u* :

currō *cucurrī*

(*oc-cecurrit* dans Ælius Tubéron, d'après Gellius VI, 9, 15)

pungō *pupugī* (*pepugī*, cf. plus haut § 265)
tundō *tutudī*.

272. **Verbes radicaux monosyllabiques** :

dō « je donne » *dedī*
-dō « je place » **-dedī -didī*.

ce dernier usité dans les composés *condō, condidī*, etc. Sur ce modèle, le redoublement en *-didī* servit à former les parfaits de nombreux verbes en *-dō* en latin vulgaire : *descendidī* est déjà chez Valerius Antias ; à basse époque, les formes de ce genre se sont multipliées : *abscondidī, ascendidī*, etc., type de parfait qui a survécu dans certaines langues romanes.

273. **Formes isolées** :

tetulī

servant primitivement de parfait à *ferō* ; puis d'après *sus-tulī* forme à préverbe servant de parfait à *tollō*, on a remplacé *tetulī* par *tulī*.

meminī

parfait appartenant à la racine **men-* « penser » cf. gr. μέμονα ; c'est le seul parfait qui possède un impératif : *mementō*. Comme il avait le sens d'un présent, on lui a créé à basse époque un participe présent *meminēns*.

274. Telles sont les formes de parfait à redou-

blement. Ce ne devaient pas être les seules ; mais pour un certain nombre de verbes, nous ne possédons plus que les formes à préverbe. Ainsi pour **candō* (*accendō, accendī*), **cellō* (*perculī*), **fendō* (*offendī*); pour d'autres, les formes à préverbe ont entraîné la perte du redoublement dans le simple : *scandō, scandī* ; *cūdō, cūdī* d'après *ascendī, excūdī* etc. La nature de l'initiale a amené également la perte d'un certain nombre de parfaits à redoublement : on a vu qu'à *fhefhaked* de Préneste, osq. *fefacust* « fēcerit » le latin répond par *fēcī*, de même à gr. λέλοιπα, πέφευγα correspondent *līquī, fūgī*, parfaits à alternance. Le parfait à redoublement est en latin un archaïsme en voie de disparition.

B. Type radical sans redoublement.

275. Il s'emploie là où la nature de l'initiale exclut le redoublement, cf. § 266, a. Ce type est caractérisé par une alternance entre la voyelle du présent et celle du parfait. Cette alternance peut être : 1° soit de quantité (type *lĕgō, lēgī*) ; 2° soit de timbre et de quantité (type *ăgō, ēgī*). Le premier type représente un ancien parfait indo-européen : à *sedeō, sēdī, veniō, vēnī* le gotique répond par *sitan*, prétérit *sat* et 1re pers. du pluriel *setum* avec *ē*, *qiman*, prétérit *qam* et *qēmum*. Le second type était un aoriste : *fēc-ī* correspond à gr. ἔ-θηκ-α. Le latin a effacé cette distinction, et de plus, a étendu, par voie

d'analogie, ces deux formes bien au delà de leur domaine primitif.

276. I. *Verbes présentant l'alternance de quantité* (degré bref au présent, degré long au parfait) :

A. Voyelle *a* :

scabō	*scābī.*

B. Voyelle *e* :

edō	*ēdī*	*ēsus*
emō	*ēmī*	*emptus*
legō	*lēgī*	*lēctus*
sedeō	*sēdī*	*sessum*
veniō	*vēnī*	*ventum.*

C. Voyelle *o* :

fodiō	*fōdī*	*fossus.*

On peut citer également le parfait à sens de présent (prétérito-présent) *ōdī* en face de *ŏdium.*

D. Voyelle *i* :

videō	*vīdī*	*vīsus*
linquō	*līquī*	*lictus*
vincō	*vīcī*	*victus.*

Un verbe *findō, fīdī* ne présente pas l'alternance de quantité. Il avait sans doute un parfait à redoublement **fefidī* ou **fifidī*, mais l'influence des

formes à préverbe *dif-fidī* etc. a introduit *fīdī* dans le simple.

Insīdō « je m'assieds sur » a emprunté à *sedeō* son parfait *insēdī*.

E. Voyelle *u* :

fugiō	*fūgī*	*fugitum* [1]
fundō	*fūdī*	*fūsus*
rumpō	*rūpī*	*ruptus.*

L'*ī* et l'*ū* des deux dernières catégories représentent d'anciennes diphtongues, respectivement *ei*, *ou* (*eu*). Il s'agit ici de racines à alternances *-ei-/-i-*, *-eu-/-u-*.

277. II. *Verbes présentant à la fois l'alternance de timbre et l'alternance de quantité :*

ăgō	*ēgī*	*āctus*
-ăpiō	*-ēpī* (*co-ēpī*, *coepī*)	*coeptus*
căpiō	*cēpī*	*captus*
făciō	*fēcī* (gr. ἔ-θηκ-α)	*factus*
frăngō (got. *brikan*)	*frēgī* (got. *brēkum*)	*frāctus*
jăciō (ἵημι)	*jēcī* (ἧκα)	*jactus.*

Sur *pangō*, *pēgī* voir plus haut § 267.

278. Un certain nombre de verbes ne présentent ni le redoublement, ni l'alternance vocalique, et

1. Sur *fodīvī*, *fugīvī*, voir § 222, note.

n'ont d'autre caractéristique du perfectum que les désinences. Le nombre en est très restreint :

bĭbō	*bĭbī*	
cōnīveō	*cōnīvī* (et *cōnīxī*)	
īco, *īciō*	*īcī*	*ictus*
lambō	*lambī* (1 exemple)	
mandō	*mandī*,	*mānsus*
pandō	*pandī*	*pānsus* et *passus.*

Dans ce dernier verbe le redoublement était possible, mais il a dû être éliminé d'après des exemples comme

prandeō	*prandī*	*prānsus.*
pre-hendō	*pre-hendī*	*prehēnsus*
psallō	*psallī*	
sīdō	*sīdī*	
strīdeō	*strīdī*	
vellō	*vellī* (de **vel-sī*)	*vulsus*

(forme récente dans Virgile, *vulsī*)

verrō	*verrī* (de **ver-sī*)	*versus*

(forme récente *versī*)

vertō	*vertī*	*versus*
vīsō	*vīsī.*	

A l'époque impériale on créa *pandidī*, *prandidī* (cf. § 272) pour parer à l'insuffisance de *pandī*, *prandī*.

Comme on l'a vu, quelques verbes, en perdant le redoublement, ont perdu toute caractéristique :

cūdō	*cūdī* (*cūsī* récent)	*cūsum*
-fendō	*-fendī*	*-fēnsus*
incĭdō	*incĭdī*	
incīdō	*incīdī*.	

C. Parfait sigmatique.

279. Le parfait en *-sī* est un ancien aoriste en *-s-* (cf. gr. ἔδειξα en face de *dīxī*), qui a pris en latin les désinences du parfait. Ce type a eu une grande fortune.

Les exemples du parfait en *-sī* sont beaucoup plus nombreux que ceux des deux types précédents. Sauf quelques verbes exceptionnels qui n'ont pas de forme radicale spéciale au parfait, tous ceux des verbes dont le thème se termine par une consonne, et qui n'ont au parfait ni le redoublement ni l'alternance vocalique, ont développé un parfait en *-sī*. Le caractère relativement récent de ce parfait apparaît encore à quelques traces. Ainsi dans les formes à préverbe, le parfait en *-sī* a supplanté les anciennes formes, soit à redoublement :

**ce-culī* (non attesté), mais *perculsī* (forme tardive d'après *perculsus*).
momordī, mais *praemorsī*
pepercī, mais *compersī*
pu-pugī, mais *compunxī*
pepulī, mais *expulsī* (tardif d'après *expulsus*);

soit à alternance :

ēgī, mais *cōxī* (forme tardive pour *coēgī*)
ēmī, mais *dēmpsī*
fūdī, mais *diffūsisse* (tardif d'après *diffūsus*)
jēcī, mais *amixī* (de *amiciō*, composé de **am-jaciō*)
lēgī, mais *intellēxī*.

Les composés de *emō* fournissent une bonne preuve de l'apparition tardive du parfait en *-sī*; dans les composés dont le rapport avec *emō* était encore sensible, le parfait est resté *-ēmī : adimō, dīrimō, eximō, interimō, redimō : adēmī, dīrēmī*, etc.; dans ceux au contraire dont la parenté n'apparaissait plus, il s'est développé un parfait en *-sī : cōmō, dēmō, prōmō, sūmō : cōmpsī, dēmpsī, prōmpsī, sūmpsī* (une trace de la forme ancienne est encore conservée dans l'archaïque *surēmit*).

De plus, l'extension au parfait de l'infixe nasal du présent (type *jungō, junxī, pingō, pinxī*, cf. plus haut § 198) date d'une époque assez récente, où l'infixe n'était plus senti, et où l'on tendait à uniformiser le thème dans toute la conjugaison.

Enfin les parfaits *versī, vulsī* montrent qu'au moment de leur création avait cessé d'agir la loi phonétique suivant laquelle *l* + *s*, *r* + *s* aboutissaient à *-ll-*, *-rr-* (cf. Niedermann § 65), puisqu'ils ont remplacé les formes anciennes *verrī, vellī*.

280. Le parfait sigmatique ne présente d'alter-

nance vocalique d'aucune sorte. Il n'y a que quelques exceptions, dont la plupart s'expliquent par la phonétique ou l'analogie :

dī-vĭdō *dīvīsī* (de **dis-weid-sī*)

(la racine est **weid-* ; mais *dīvīsī* peut remplacer un ancien **dīvīdī*, et avoir été rebâti sur *dīvīsus*)

jubeō **jūssī* (*iousiset* « jūssisset » dans le S. C. des Bacch.) qui n'a pas vécu et a été remplacé par *jŭssī* [1], sous l'influence de *jŭssus* : *jūssī* aurait abouti phonétiquement à **jūsī*, cf. Niedermann §§ 58 et 68, 3.

On a d'ailleurs l'exemple inverse :

ūrō *ŭssī* (sans doute influencé par *ŭstus*).

**ūssī* aurait abouti à **ūsī*.

On cite également *rĕgō, tĕgō, trăhō* qui ont au parfait une longue, attestée par l'apex dans les inscriptions pour *rēxī, tēxī, trāxī*, ainsi *réxit* C. I. L. V, 875 *tráxi* C. I. L. X, 2311, 8 ; mais ils peuvent avoir subi l'influence de *rēctus, tēctus* (sur

1. *iousiset* n'a pas une grande valeur probante puisque la même inscription a la forme d'infectum *ioubeatis*. D'ailleurs les formes avec *ou* et avec *u* se rencontrent fréquemment dans une même inscription, cf. C. I. L. I^2, 633 (*iousit* et *iusit*) ; I^2, 584 (*iuserunt* l. 3, *iouserunt* l. 4) ; I^1, 198 (*iouserit* l. 12, *iuserit* l. 69).

la longue, voir § 308 c, 2 et Niedermann § 26), sauf toutefois *trāxī*, car *tractus* a un *ă* comme le montre *detrectāre ; trāxī* doit être analogique de *rēxī* etc. D'ailleurs dans *rēxī, tēxī*, la longue peut avoir la même origine que celle du participe.

Le parfait en *-sī* est fréquent dans les verbes de la 3e conjugaison ; il y en a aussi quelques exemples dans la 2e et la 4e. Les verbes dont le thème ou la racine se termine par une gutturale en présentent des exemples plus nombreux que les autres types à dentale, labiale, ou sifflante.

Verbes à radical terminé par une gutturale :

281. Verbes à infixe nasal :

I. Voyelle radicale *i*.

A. Verbes où la nasale apparaît au parfait, mais non au participe passé passif :

fingō	*finxī*	*fictus*
pingō	*pinxī*	*pictus*
stringō	*strinxī*	*strictus*, it. *stretto*
mingō	*minxī*	*mictus*.

B. La nasale est généralisée dans tout le paradigme :

lingō	*linxī*	*linctus*
ninguit	*ninxit*	pas de supin

-stinguō (dis-, ex-)	*-stinxī*	*-stinctus*
vinciō	*vinxī*	*vinctus.*

II. Voyelle radicale *u*.

jungō	*junxī*	*junctus*
ē-mungō	*ē-munxī*	*ē-munctus*
-pungō	*-punxī*	*punctus.*

III. Voyelle radicale *a*.

pangō	*panxī* (à côté de *pepigī*; cf. plus haut § 267)	*pāctus*
plangō	*planxī*	*planctus*
sanciō	*sanxī*	*sanctus.*

Note I. — Dans *angō, anxī ; cingō, cinxī ; clangō, clanxī ; ting(u)ō, tinxī ; unguō, unxī,* la nasale appartient à la racine, cf. plus haut § 199.

Note II. — Sur le *-xī*, voir Niedermann §§ 62 et 82.

Verbes sans nasale.

282. Sur la réduction d'un groupe de trois consonnes au parfait (type *algeo, alsī* de **algsī*, etc.), voir Niedermann §§ 88 et suivants, surtout 90 :

algeō	*alsī*	
angō	*anxī*	*anctus*
cōniveō	*cōnīxī* (cf. plus haut § 278)	
dīcō	*dīxī*	*dĭctus*

dūcō	*dūxī*	*dŭctus*
(*didūxerunt* avec apex sur *u* sur le Mon. d'Ancyre)		
farciō	*farsī*	*farctus, fartus*
fīgō, fīvō	*fīxī*	*fīxus* (avec *i longa* sur le Mon. d'Ancyre), *fĭctus*
flīgō	*flīxī*	*flĭctus* (cf. *afleicta* C. I. L. I[1], 1175)
fluō	*flūxī*	*flūxus, flūctus*
frīgeō	*frīxī* (et *friguī*)	
frīgō	*frīxī*	*frīxus, frīctus*
fulgō, fulgeō	*fulsī*	
indulgeō	*indulsī*	
-legō (intel-, neg-, etc.) / *-ligō*	*-lexī* (avec *ē* ?)	*lēctus* (avec apex sur les inscriptions)
-liciō (al-, pel-)	*-lexī*	*-lĕctus*
lūceō	*lūxī*	
mergō	*mersī*	*mersus*
mulgeō	*mulsī*	*mulsus*
regō	*rēxī*	*rēctus*
sarciō	*sarsī*	*sartus*
spargō	*sparsī*	*sparsus*
speciō (ad-, in- etc.)	*spexī*	*spectus*
sūgō	*sūxī*	*sūctus*
tegō	*tēxī*	*tēctus*
tergō, tergeō	*tersī*	*tersus*
torqueō	*torsī*	*tortus*
urgeō	*ursi*	

vehō	*vexī*	*vectus*
vīvō	*vīxī*	*vīctus.*

La racine du dernier, dans les thèmes du parfait et du supin, est peut-être élargie à l'aide d'un suffixe *-*g*-, cf. v. h. a. *quëk* « vivant », m. h. a. *quicken* « erquicken » ; toutefois *vīxī* de *vīvō* peut être construit d'après *flūxī : fluō.*

On a *farsī, fulsī, indulsī, mersī, mulsī, sarsī, sparsī, tersī, torsī, ursī* et non **farrī, *fullī*, etc. parce qu'ici les groupes *-ls-*, *-rs-* sont issus de *-lcs-*, *-rcs-*, à une époque où la loi d'assimilation des groupes primitifs *-ls-*, *-rs-* avait cessé d'agir.

283. A cette série se rattachent les verbes en *-ctō*, où le *-t-* est un élément suffixal :

flectō	*flexī*	*flexus*
nectō	*nexī*	*nexus*
pectō	*pexī*	*pexus*
plectō	*plexī*	*plexus.*

284. **Verbes à radical terminé par une dentale.**

Sur la phonétique voir Niedermann §§ 83 et 58 :

ārdeō	*ārsī*	
cēdō	*cĕssī*	*cessum*
(sur la longue de *cēdo*, voir § 184)		
claudō	*clausī*	*clausus*
dīvidō	*dīvīsī*	*dīvīsus*

laedō	*laesī*	*laesus*
lūdō	*lūsī*	*lūsus*
mittō	*mīsī* (ancienne forme *missi* C. I. L. I^2, 1216)	*missus*
plaudō	*plausī*	*plausus*
quatiō	**quăssī* (*con-cŭssī*)	*quassus*
rādō	*rāsī*	*rāsus*
rōdō	*rōsī*	*rōsus*
rīdeō	*rīsī*	*rīsus*
sentiō	*sēnsī*	*sēnsus*
suādeō	*suāsī*	*suāsum*
trūdō	*trūsī*	*trūsus*
vādō	*-vāsī* (*ē-vāsī*)	*ē- vāsum.*

Plus tard, la langue a créé *diffusisse*, cf. C. I. L. III, p. 825, § 30 d'après *diffūsus* sur le modèle *plausī / plausus.*

285. **Verbes à radical terminé par une labiale :**

clepō	*clepsī*	*cleptus*
nūbō	*nūpsī*	*nūptus*
rēpō	*rēpsī*	*rēptus*
saepiō	*saepsī*	*saeptus*
scrībō	*scrīpsī*	*scrīptus*
{ *scalpō*	*scalpsī*	*scalptus*
{ *sculpō*	*sculpsī*	*sculptus*
serpō	*serpsī*	
sorbeō	*sorpsī* [1]	*sorptus.*

1. Forme récente et vulgaire d'après Velius Longus 74, 4 K. ; néanmoins Lucain a déjà *absorpsī* (IV, 100).

286. **Verbes à radical terminé par un** *s* (devenu *r* à l'intervocalique au présent).

gerō	*gessī*	*gestus*
haereō	*haesī* (de **haes-sī*)	*haesus*
hauriō	*hausī* (de **haus-sī*)	*haustus*
ūrō	*ŭssī*	*ŭstus.*

287. **Verbes à radical terminé par une nasale :**

maneō	*mānsī*	*mānsus*

mānsī est surprenant, le parfait en *-s-* n'existant en latin que dans les racines terminées par une occlusive ou une sifflante ; du reste le vocalisme de *mānsī* ne peut s'expliquer que devant voyelle ; ainsi de toute façon *mānsī* est une forme récente.

premō	*pressī*	*pressus*

pressī est formé sur une racine **pres-*, indépendante de celle du présent **prem-* ; de même *pressus*.

con-tem-nō	*contempsī*	*contemptus*

(sur la phonétique voir Niedermann § 85).

Note I. — Dans le latin vulgaire se sont développés également quelques parfaits en *-sī* ; d'après les participes *respōnsus, prēnsus, cursum* ont été créés *respōnsī, prēnsī, cursī* (italien *rispose, prese, corse*).

Note II. — Sur les formes dites « contractes » du parfait en *-s-*, voir le chapitre des désinences.

Verbes à radical vocalique.

288. Pour ces verbes, le latin a créé une forme de parfait particulière, dont on ne retrouve l'équivalent dans aucune langue apparentée, pas même dans les autres dialectes italiques, et sur l'origine de laquelle on ne peut faire que des hypothèses.

Les verbes à radical terminé par une voyelle forment leur parfait en ajoutant **-vī* à la syllabe finale du radical, quand elle est longue (type *amā-vī*) ; dans le cas contraire la voyelle brève du radical s'assimile à la semi-voyelle du suffixe : **moni-vī* (avec *ĭ* représentant *ĕ* en syllabe intérieure) aboutit à **monu-vī* (écrit *monuī* ; sur la valeur de cette graphie, voir Niedermann § 47).

Ce mode de formation du parfait est commun aux verbes des types *amāre, monēre, audīre.* Il se rencontre également dans quelques verbes de la 3ᵉ conjugaison qui forment leur parfait sur un radical vocalique ; en ce cas, le parfait est bâti sur le degré long de la racine.

289. **Verbes dont le radical se termine par une voyelle longue :**

amō racine **amā-* (*amā-tus*), *amāvī*
pleō rac. **pelə-/*plē-* (*plē-tus* etc.), *plē-vī*
terō rac. **terə-/*terei-/*trī-* (gr. τεράμων, τέρετρον, τρίβω, *trī-tus*), *trī-vī* (vulgaire *ter-uī*)

serō rac. **sē-/*sə-* (*sē-men*, *să-tus*), *sē-vī*
cernō rac. **krei-/*krĭ-* (gr. κρῑνω de *κρῐνyω, *crī-brum*), *crē-vī*; d'après *crī-brum* on attendrait **crī-vī*; *crē-vī* est analogique de *sprēvī*
spernō rac. * *sperə-/*sprē-* (*sprētus*), *sprē-vī*
sternō rac. **sterə-/*strē-/*strā-* (gr. στορέ-σω ἐ-στόρε-σα, *strātus*), *strā-vī*, qui est analogique de *strātus*; on attendrait **strēvī* comme *sprēvī*.
linō rac. **lei-/*lĭ-* (*lĭtus*), *lē-vī* de **lei-vī* avec *ei* > *ē* après *l*, cf. *lēvis* en face de gr. λεῖος
sinō rac. **sei-/*sĭ-* (*sĭtus*), *sīvī* de **seivī*, cf. la forme du composé *poseivei* C. I. L. I², 638
nōscō rac. **genə-/gnō-* (gr. ἔ-γνω-ν), *nō-vī*
pāscō rac. **pā-*, cf. *pābulum* ; *paastores* avec *aa* notant la longue C. I. L. I², 638, *pāvī*
quiēsco rac. **quiē-* (*quiēs*, *quiē-tus*), *quiē-vī*
audiō rac. **audī-* (*audī-tus*) *audī-vī*
-*ciō* rac. **kei-/*kĭ-* (*cĭ-tus*, *ac-cītus*, gr. κίω), *cī-vī*
sciō rac. **scī-* (*scī-tus*), *scī-vī*
eō rac. **ei/*ĭ-* (gr. εἶ-μι, ἴ-μεν, *ī-vī*, *ĭ-tum*); et son composé *queō*, *quī-vī*.

Note. — Le parfait en *-vī* s'est étendu hors de son domaine par voie analogique. Dans les verbes en *-ī-*, où il était primitivement réservé aux dénominatifs il a passé à des verbes primaires, tels que *cupiō*, inf. archaïque *cupīre*, et l'on a *-ī(v)ī* partout où le supin est en *-ītum*. D'après *cupīvī* ont été formés *petīvī*, de *petō*, *quaesīvī* de *quaerō* (*quaesō*) qui en sont voisins par le sens. *Quaesō*, *quaesīvī* a pu contribuer à la formation de *arcessō*, *arcessīvī* ; *lacessō*, *lacessīvī*. *Rudīvī* de *rudere* dont on a un seul exemple provient peut-être d'un présent **rudīre* qui aurait été supplanté par *rudere* (cf. les doublets *sallō* et *salliō*).

Sur *fodīvī*, *sapīvī* voir plus haut § 222.

290. **Verbes dont le radical se termine par une voyelle brève.**

A. La brévité de la voyelle apparaît au participe en -**to-* :

cubō	*cubĭtus*	*cubuī* (*cubāvī* récent)
domō	*domĭtus*	*domuī* (*domāvī* récent)
gignō	*genĭtus*	*genuī*
molō	*molĭtus*	*moluī*
moneō	*monĭtus*	*monuī*
sonō	*sonĭtus*	*sonuī* (*sonāvī* récent)
vetō	*vetĭtus*	*vetuī* (*vetāvī* récent)
vomō	*vomĭtus*	*vomuī*.

Posuī est une forme récente et analogique ; la forme ancienne est *po-sīvī* (comme *sinō*, *sīvī* dont il est un composé) ; d'après *monuī*, *monĭtus*, sur *po-sĭtus* coupé *posĭ-tus* a été refait *posuī*.

B. Le type en *-uī* forme également le parfait normal dans les verbes en *-eō* qui marquent l'état et n'ont ni participe, ni supin :

āreō	*āruī*
egeō	*eguī*
pāreō	*pāruī*
pateō	*patuī*.

C. Ce type apparaissant comme caractéristique de la deuxième conjugaison s'est étendu à des verbes qui ne l'avaient pas primitivement.

D'après l'analogie de *moneō, monuī* on a créé

cēnseō	*cēnsuī*	malgré *cēnsus*
teneō	*tenuī*	malgré *tentus* (forme ancienne *tetinī*)
misceō	*miscuī*	malgré *mixtus* (on attendrait **mixī*).

On voit se manifester par là la tendance des Latins à normaliser leur conjugaison ; *-āvī, -īvī* se généralisent dans les verbes de la 1re et de la 4e, *-uī* dans ceux de la deuxième conjugaison. A la liberté ancienne, se substituent des cadres étroits et fixes dans lesquels viennent se ranger les verbes d'origine diverse que réunit une ressemblance extérieure.

291. Quelques verbes qui ont également le parfait en *-uī* ne se laissent pas ranger dans les catégories signalées. Ainsi :

volō	*voluī*

qui a subi l'influence de *potuī*. *Volō, voluī* a pu servir de modèle ensuite à toute une série de verbes dont la racine se termine par *-l-* :

alō	*aluī*	*altus* et *alitus*
ex-cellō	*ex-celluī*	*ex-celsus*
colō	*coluī*	*cultus*
oc-culō	*oc-culuī*	*oc-cultus*

saliō	*saluī*	*saltus*.

(à côté de *salīvī, -iī*)

Le rapport *docuī : doctus* peut avoir contribué à faire créer :

aperiō	*aperuī*	*apertus*
con-, dis-serō	*-seruī*	*-sertus*
rapiō	*rapuī*	*raptus*.

Amicuī qui sert de parfait à *amiciō* est une forme récente, créée au moment où le rapport avec le simple *jaciō* n'apparaissait plus ; *sapuī* au lieu de *sapīvī* provient d'une seconde forme *sapēre* avec *ē* (fr. *savoir*) ; sur *-cinuī*, dans *oc-cinuī* de *occinō*, voir plus haut § 267.

Une série de verbes dont le radical se terminait par *-s*, et où par conséquent le parfait en *-s-* n'était pas assez caractéristique, ont eu recours au parfait en *-uī* :

depsō	*depsuī*
pīnsō	*pīnsuī*
texō	*texuī*.

Restent sans explication :

metō	*messuī*	*messus*
stertō	*stertuī*	(seulement chez Priscien).

292. **Cas des verbes en** *-uō, -vō, -veō*.

Deux cas sont à considérer suivant que *u* est voyelle ou consonne.

A. Dans le premier cas, le parfait est en *-uī* :

metuō	*metuī*	de	**metu-vi*
statuō	*statuī*	de	**statu-vī*.

De même le parfait de *sum* emprunté à la racine **bhū-*, *fu-ī*. D'après Varron, L.L. IX, 104 le parfait se distinguait du présent en ce que *u* y était prononcé comme long : *in praeteritis u dicimus longum 'plūit < lūit >', in praesenti breve 'pluit, < luit >'.* On a encore des exemples archaïques de *ū*, notamment dans le vers d'Ennius, Ann. 377 :

nos sumus Romani qui fū(v)imus ante Rudini

cf. Havet, *Manuel*, § 1057.
Une épitaphe ancienne porte la forme *fuueit* C. I. L. I², 1297. A l'époque classique, la brève s'était généralisée ; cf. Virgile, En. XII, 839 :

annuit his Juno, et mentem laetata retorsit

en face d'Ennius, Ann. 133 :

adnūit sese mecum decernere ferro

B. Dans le second cas, le parfait est en *-vī*, et la syllabe radicale (mais non la voyelle) s'allonge : **fov-vī*, **lav-vī* > *fōvī*, *lāvī*. Le cas phonétique est comparable à celui de *pejor*, *major* (prononcés *pejjor*, *majjor*, cf. Niedermann § 48). Ainsi :

caveō	*cāvī*	*cautus*
faveō	*fāvī*	*fautus*

lavō	*lāvī*	*lautus* (et *lōtus*)
paveō	*pāvī*	
foveō	*fōvī*	*fōtus*
moveō	*mōvī*	*mōtus*
voveō	*vōvī*	*vōtus*
juvō	*jūvī*	*jūtus*
ferveō	*fervī* (*ferbuī*).	

Solvī, *volvī* n'appartiennent qu'en apparence à cette série.
Solvō, *volvō* étaient encore prononcés à l'époque archaïque *soluō*, *voluō* trisyllabiques, et leur cas est celui de la première série : **solu-vī*, **volu-vī* aboutissent à *soluī*, *voluī* ; on lit encore dans Tibulle IV, 5, 16 (pentamètre) :

nulla queat posthac nos sŏlŭisse dies.

Catulle (hendécasyll.) 2, 13 :

quod zonam solŭit diu ligatam.

Solvī, *volvī* dissyllabiques sont des formes relativement récentes.

Remarque.— Sur le modèle des autres parfaits en *-ŭī* on trouve *adjŭĕro* « adjūverō » dans Ennius Ann. 335 (hexam.) :

o Tite si quid ego adjuero curamve levasso

cf. Térence Phorm. 537 *adjuerit* ; Catulle 66, 18 ; Properce II, 23, 22 *juerint*.

293. Formes en *-iī* (*audiī*)[1].

A côté des formes en *-īvī* se trouvent des formes en *-iī* : *audiī*, *audiīt*, *audiimus* dont l'origine est due à la chute du *v* entre deux voyelles semblables, comme dans *sīs* de *sī vīs*, *lātrina* de **lavatrina* etc. *Audī(v)ī*, *audī(v)it*, *audī(v)īmus*, qui auraient dû aboutir phonétiquement à **audī*, **audit*, **audīmus*, ont subsisté néanmoins sous la forme *audĭī*, *audĭit*, *audĭimus* pour éviter des confusions avec les formes homonymes d'indicatif et d'impératif présents. *Audīt*, qui est attesté quelquefois en poésie (cf. *petīt* = *petiit* dans Ovide Fastes I, 109; Métam. V, 460; Virgile En. IX, 9), et où l'accent au témoignage de Priscien G. L. II, 130 K. se trouvait sur la dernière syllabe : *audī́t*, passait pour peu correct.

Dans *audīstī*, *audīstis* de *audī(v)istī*, *audī(v)istis* la contraction des deux *i* mis en contact n'entraînait aucune confusion, aussi les formes ont-elles pu subsister.

Audierunt est phonétique ; le *-v-* intervocalique y a pu tomber à une époque où l'on disait encore **audīvisont*, qui est devenu **audiisont*, puis après la sonorisation de *s* intervocalique et passage de *-i-* à *-e-* devant *r* issu de *s* (Niedermann §§ 41 et 11) **audieront*, *audierunt*[2].

1. Cf. sur ce sujet Juret, *Dominance et résistance*, 213 et suiv. (note de correction).

2. Cf. toutefois une autre hypothèse dans Juret, ouvrage cité, p. 231 (note de correction).

La même explication vaut pour *audieram* de **audīvisam*, *audierō* de **audīvisō*, *audierim* de **audīvisim*. Dans *audīssem*, *audīsse* de *audī(v)issem*, *audī(v)isse*, la contraction est au contraire régulière comme dans *audistī*.

Il n'y avait qu'une forme où le *v* subsistât : c'était la 3e personne du pluriel *audīvēre*. Mais elle était trop peu employée pour favoriser beaucoup le maintien des formes pleines *audīvī*, *audīvit*, etc. Celles-ci auraient dû disparaître sans laisser de traces. Néanmoins elles ont été maintenues par l'influence de *amō*, *amāvī*, *pleō*, *plēvī* etc. ; d'ailleurs la chute du *v* intervocalique n'a jamais été en latin une loi d'une rigueur absolue, et pour les mots où elles se produisaient, les deux formes, contracte et non contracte, ont souvent subsisté l'une à côté de l'autre, ainsi *oblīviscī* et *oblīscī*, *dīvitem* et *dītem* etc.

Dans *audiī* etc., des deux *i* mis en contact le premier s'est abrégé phonétiquement suivant la règle : *vocalis ante vocalem corripitur* ; néanmoins d'après Servius ad Aen. I, 451, la scansion *audīit lēnīit* était une licence poétique, sans doute de date assez récente; Plaute et Térence admettent encore *audīerit*, cf. Havet, *Manuel*, § 1057 ; en prose on prononçait *audĭīt*, *lēnĭīt* sans doute sous l'influence des formes pleines *audīvit*, *lēnīvit* où l'*ī* devant le *v* consonne se maintenait régulièrement ; du reste l'italien *dormi* suppose **dormī(v)it*.

L'emploi des formes en *-īvī*, *-iī* et des formes contractes est souvent déterminé par des raisons métriques; ainsi les poètes dactyliques emploient *ăudĭĕrāmŭs* parce que *audīvĕrāmŭs* n'entre pas dans l'hexamètre. Néanmoins d'une manière générale, les formes en *-iī* sont plus répandues dans les verbes de la 4e conjugaison (type *audiī*), celles en *-īvī*, dans les verbes de la 3e (type *quaēsīvī*).

294. **Formes contractes du parfait en** *-vī*.

La chute du *-v-* intervocalique avait amené, outre les contractions du type *audīstī*, une série de contractions analogues dans les verbes en *-ēvī*, par ex. *dēlēram*, *dēlērunt* de *dēlēveram*, *dēlēvĕrunt ; dēlērō* de *dēlēverō*, etc. Ces formes ont été le point de départ d'une série de créations analogiques où la contraction n'a pas de raison phonétique. Ainsi :

amāstī	*dēlēstī*
amāstis	*dēlēstis*
amārunt.	

Amāvimus n'est pas syncopé, parce que la forme contractée **amāmus* se serait confondue avec la 1re pers. du pl. de l'ind. prés., et de plus *v* tend à se maintenir devant voyelle brève + *m* : *flēmus* pour *flēvimus* dans Properce II, 7, 2 est exceptionnel, de même *svēmus* « svēvimus », Lucrèce, I, 60 *consvēmus*, Properce, I, 7, 5 ; *amāt* pour *amāvit* ne

se rencontre qu'en poésie et rarement, cf. dans Lucrèce *inrītāt* I, 70, *disturbāt* VI, 587.

Aux autres temps et modes du parfait :

amāram	
amārō	
amārim	
amāssem	*dēlēssem*
amāsse	*dēlēsse.*

La contraction se produit également dans *nōvī* parfait de *nōscō*, d'où *nōstī*, *nōstis*, *nōrunt*, *nōram*, *nōsse*. On a même *nōmus* dans Ennius Sc. 160 : *nōmus ambo Ulixem ; nōrim*, *nōris* dans Horace Od. 4, 11, 13. Le futur *nōrō* ne figure que dans les composés, comme *cognōrō*.

Ces formes contractes étaient très usitées. A l'époque de Cicéron, on pouvait employer indifféremment la forme pleine et la forme contracte : *quid quod sic loqui 'nosse judicasse' vetant, 'novisse' jubent et 'judicavisse' ? Quasi vero nesciamus in hoc genere et plenum verbum recte dici et imminutum usitate.* (Orator XLVII, 157.) A l'époque impériale les formes contractes étaient seules en usage, et Quintilien se moque de ceux qui continuaient à employer les formes pleines : *his permittamus et 'audivisse' et 'scivisse'... sed abolita atque abrogata retinere insolentiae cujusdam est et frivolae in parvis jactantiae.* (Inst. Orat. I, 6, 17). Les formes contractes ont seules survécu dans les langues romanes : fr. *aimas*,

aimâtes, *aimèrent*, ital. *amásti*, *amáste*, *amárono* de *amāstī*, *amāstis*, *amārunt*.

On n'a jamais **lāstī*, **fōram* etc. de *lāvistī*, *fōveram* puisque dans ces formes le *v* était géminé. Néanmoins, dans les formes à préverbe de ce type qui comprenaient quatre syllabes, la contraction s'est produite analogiquement d'après *nōtus : nōvī*, *nōram*, sans doute pour éviter des mots trop longs ; d'où *dēvōrō* pour *dēvōverō* dans Accius, Ribb. 15 (troch. sept.) :

patrio exemplo et me dicabo atque animam devoro hostibus

commōrat, *commōrunt*, *promōrat*, *remōrant*, *remōsse*, etc.

Note. — Sur les formes vulgaires telles que *probai*, voir Niedermann, § 51.

295. **Élément** *-is-* **du parfait.**

Outre sa formation spéciale, le parfait se distingue encore par la présence, à tous les temps et à tous les modes, d'un élément *-is-* (*-er-* à l'intervocalique, cf. Niedermann § 41), qui précède la désinence. Au présent de l'indicatif du perfectum il se trouve aux 2[es] pers. du sing. et du pluriel, et à la 3[e] pers. du pluriel :

lēg-is-tī, *lēg-is-tis*, *lēgĕrunt* (de **lēg-is-ont*).

Partout ailleurs il est constant :

lēg-er-am, *lēg-er-ō*, *lēg-er-im*, *lēg-is-sem*, *lēg-is-se*,

même dans les parfaits en *-s-*, cf. :

dīxistī de **dīc-s-is-tī*.

Cet élément *-is-* n'a de correspondant exact qu'en indo-iranien, où il caractérise certains aoristes : ainsi *áçaṃs-iṣ-am* « j'ai proclamé », aoriste de la racine *çaṃs-*, lat. *censeō*. C'est donc un suffixe d'aoriste introduit dans le système du parfait.

296. **Les désinences de l'indicatif parfait.**

SINGULIER

1. *-ī*
2. *-is-tī*
3. *-it* (archaïque *-ed*, *-et ; -eit*, *-īt*)

PLURIEL

1. *-i-mus*
2. *-is-tis*
3. *-ĕrunt*, *-ēre*.

Singulier.

297. A. La désinence de première personne *-ī* représente non un *ī* primitif, mais une ancienne diphtongue, comme le prouvent en latin même les formes de parfait *pepulī*, *tetulī* avec un *l* vélaire qui exclut l'existence d'un ancien *-ī* ; en effet devant un ancien *-ī* on aurait **pepilī*, **tetilī*, toute

voyelle intérieure en latin prenant le timbre *i* devant un *l* palatal, c'est-à-dire suivi de *i*, cf. *Siculus, Sicilia* (Niedermann §§ 11, 2 et 18). La désinence est *-ei* dans les inscriptions archaïques, par ex. *petiei* C. I. L. I^{2}, 13 *fecei, poseivei, conquaeisivei, redidei* C. I. L. I^{2}, 638; mais cet *ei* ne représente pas la diphtongue primitive, car toutes ces inscriptions datent d'une époque où *ī* et *ei* étaient confondus dans la graphie. Le témoignage des langues apparentées enseigne au contraire que la diphtongue devait être *-ai* : vieux slave *vědě* « je sais » de **woid-ai* (désinence moyenne).

B. *-is-tī* représente l'élément *-is-* + une désinence *-tī*, dont l'*ī* est noté *ei* dans les inscriptions archaïques, cf. *gesistei* « gessistī » C. I. L. I^{2}, 10. L'*ī* de *-tī* est sans doute analogique de la première personne ; le grec a en effet une désinence correspondante -θα avec ᾰ, cf. gr. (ϝ)οἶσθα en face de *vīdistī*.

Dans certains parfaits en *-s-* où apparaît le groupe *-sis-*, par exemple *mīsistī, clausistī* le groupe *-si-* a disparu par haplologie, d'où *mīstī, claustī*, cf. *exclūstī* Térence Eun. 98, *ēvāstī* Horace Sat. II, 7, 68, *percustī* ibid. II, 3, 73. Il n'y a pas là syncope de *ĭ* en seconde syllabe puisqu'on n'a jamais **lextī* de *lēgistī*, et que ces formes courtes ne se rencontrent que là où existe le groupe *-sis-*.

Du reste l'haplologie se retrouve dans *accestis* à côté de *accessistis, dīvīsse, surrēxe, dīxe, dūxe* à côté

de *dīvīsisse, surrēxisse, dīxisse, dūxisse, intellēxem, interdīxem* à côté de *intellēxissem, interdīxissem*.

C. Il y avait à l'époque archaïque deux désinences de 3e personne, l'une *-ed*, l'autre *-īt* (notée *-eit* dans les inscriptions).

La forme *-ed* avec un *-d* de désinence secondaire qui a supplanté la désinence indo-européenne de parfait en *-e*, cf. gr. λέλοιπε, n'est conservée que dans des inscriptions très anciennes : *fhefhaked* à Préneste C. I. L. I^{2}, 3, *feced* C. I. L. I^{2}, 4 (inscr. de Duenos) et Glotta 3 (1910), 45. On a, également avec chute du *-d* final, *dede* C. I. L. I^{2}, 477, et, avec passage de *-ed* à *-id*, *fecid* C. I. L. I^{2}, 561. On retrouve *-ed* en osco-ombrien, osq. prúfatted « probavit », osq. deded, ombr. dede « dedit ».

Mais la tendance générale du latin était d'éliminer les désinences secondaires au profit des désinences primaires, cf. § 172, et bientôt *-d* disparut remplacé par *-t* : d'où *fuet, dedet* C. I. L. I^{2}, 9, *dedet* C. I. L. I^{2}, 48, où *e* de la désinence peut noter un *ĕ* ou un *ĭ*, comme le prouvent les formes *aidiles* « aedilis », *militare* « mīlitāris » des mêmes inscriptions. Finalement *-et* aboutit à *-ĭt*.

La désinence *-īt* avec *ī* est attestée par quantité de formes épigraphiques, avec *ei* = *ī*, *redieit* C. I. L. I^{2}, 626, *probaueit* C. I. L. I^{2}, 751 (à côté de *coerauit*), *posedeit* C. I. L. I^{2}, 584 l. 28 (à côté de *posedet*), *fuueit* C. I. L. I^{2}, 1297, et par la pro-

sodie archaïque, par ex. Plaute Poen. 1059 (sén. iamb.) :

emīt et is me sibi adoptavit filium.

Elle est analogique de la désinence en *-ī* de la première personne. Comme toute voyelle longue finale s'abrégeait en latin devant une consonne autre que *-s*, un ancien *-īt* a abouti finalement à *-ĭt*, et les deux désinences primitivement distinctes sont arrivées de bonne heure à se confondre. Les exemples de désinence longue que l'on cite à l'époque classique, par ex. *subiīt*, Horace Sat. I, 9, 21 ; *petiīt*, Ovide, Métam. I, 114 ; II, 567, s'expliquent tous pour des raisons métriques, présence au temps fort ou devant la césure, et ne prouvent donc rien pour la persistance de la longue.

Pluriel.

298. A. *1re personne.* — La désinence *-mus* est la même que celle du présent ; elle est unie au thème du parfait par la voyelle de liaison *-i-* dont l'origine est obscure. Dans certains verbes, elle pouvait appartenir à la racine, ainsi *stetimus*, gr. ἕστα-μεν ; *dedimus*, gr. δέ-δο-μαι ; *i* du latin en syllabe intérieure, α, ο du grec notant ici la voyelle réduite ə. Puis cet *i* aurait été considéré comme un élément suffixal, et introduit dans les autres parfaits entre le thème et la désinence : *lĕg-i-mus*. De là

sans doute par analogie : *amāvimus, monuimus, audīvimus.*

B. *2e personne.* — Elle est en *-is-tis* avec l'élément *-is-* et la finale *-tis* caractéristique de la 2e personne du pluriel en latin. Avec haplologie, *accestis* Virg. En. I, 201.

C. *3e personne.* — Trois désinences sont attestées : *-ĕrunt* ; *-ēre* ; *-ērunt* (avec *-unt* issu de *-ont*, cf. *dederont, probaveront* dans les inscriptions archaïques).

La désinence *-ĕrunt* est établie par la scansion ; Plaute l'emploie fréquemment à la fin du vers ou de l'hémistiche, et elle n'est pas inconnue des poètes postérieurs[1] ; les formes épigraphiques *dedro, dedrot* « dederunt », C. I. L. I², 378 et 379 supposent également *dedĕront* ; de plus les formes syncopées *amārunt, nōrunt* sont issues de *amāvĕrunt, nōvĕrunt* ; enfin les langues romanes attestent *-ĕrunt* : ital. *dissero*, v. fr. *distrent* remontent à *dīxĕrunt*. *-ĕront* représente l'élément *-is-* + la finale de 3e p. du pluriel *-ont*.

La finale *-ēre* est d'origine obscure, et d'un usage assez rare. Plaute ne l'emploie que dans des conditions spéciales, devant voyelle avec élision ;

1. On trouve dans Horace 81 fois *-ēre*, 14 fois *-ērunt*, 3 fois *-ĕrunt, vertĕrunt*, Epod. 9, 17, *adnuerunt* Serm. I, 10, 45, *dedĕrunt* Ep. I, 4, 7 ; dans Virgile *stĕtĕrunt* En. III, 48 ; seules sont absentes les formes du type -⏑- qui ne peuvent entrer dans l'hexamètre dactylique ; cf. Havet, *Manuel*, § 1058 A.

Térence semble la préférer, mais la prose classique l'évite et Cicéron préférait *-erunt*, Orat. XLVII, 157 : *nec vero reprehenderim 'scripsere alii rem'* ; *'scripserunt' esse verius censeo* ; cf. Quintilien I, 5, 42-45. Elle n'a pas survécu dans les langues romanes.

-ērunt est un compromis entre *-ĕrunt* et *-ēre*.

299. La flexion se présente donc sous cette forme :

		SINGULIER	
1.	*lēgī*	*dīxī*	*amāvī*
2.	*lēgistī*	*dīxistī* (*dīxtī*)	*amāvistī* (*amāstī*)
3.	*lēgit*	*dīxit*	*amāvit*
		PLURIEL	
1.	*lēgimus*	*dīximus*	*amāvimus*
2.	*lēgistis*	*dīxistis* (*dīxtis*)	*amāvistis* (*amāstis*)
3.	*lēgē̆runt*, *lēgēre*	*dīxē̆runt*, *dīxēre*	*amāvē̆runt*, *amāvēre* (*amārunt*)

SINGULIER			PLURIEL	
1.	*audīvī*	*audiī*	1. *audīvimus*	*audiimus*
2.	*audīvistī*	*audīstī*	2. *audīvistis*	*audīstis*
3.	*audīvit*	*audiit* (*audīt*)	3. *audivē̆runt* (*-ēre*)	*audiē̆runt* (*-ēre*).

Les temps et les modes du parfait.

300. Les autres temps du parfait ne font pas de difficulté. Ils présentent des formations parallèles

à celles du thème du présent. A l'imparfait et au futur correspondent le plus-que-parfait, le futur antérieur ; au subjonctif présent et imparfait, le subjonctif parfait et plus-que-parfait. Comme au présent, le futur et le subjonctif au parfait forment un groupe naturel. On a vu plus haut pourquoi le parfait n'a pas d'impératif.

301. *Plus-que-parfait*. — A. Le plus-que-parfait de l'indicatif est en *-eram* qui repose sur **-is-ām*, c.-à-d. le suffixe de parfait + la désinence caractéristique de l'imparfait *-am* (cf. *er-am*). On a donc : *tutuderam*, *lēgeram*, *dīxeram*, *amāveram*, *monueram*, *audi(v)eram*.

B. Le plus-que-parfait du subjonctif est en *-issem*, avec le suffixe du parfait **-is-* + la caractéristique du subjonctif imparfait *-sem* (cf. *es-sem*) : *tutudissem*, *lēgissem*, *dīxissem*, *amāvissem*, *monuissem*, *audī(vi)ssem*. Avec haplologie, *intellēxēs*, *interdīxem*, *erepsēmus*.

Sur les formes contractes du type *amāram*, voir plus haut, § 294.

302. *Futur antérieur* et *parfait du subjonctif*. — On a vu, à propos du verbe *sum*, comment le latin avait réparti les anciennes formes de subjonctif et d'optatif, la première ayant servi de futur (*erō*), la seconde de subjonctif (*sim*). La même répartition s'est faite au parfait : *dīxerō* est

devenu le futur antérieur, *dīxerim*, le parfait du subjonctif. Partout ailleurs les flexions se confondent, du moins à l'époque classique, et l'on a :

Fut. ant.	Parf. du subj.
SINGULIER	
1. *dīxerō*	*dīxerim*
2. *dīxerĭs*	
3. *dīxerit*	
PLURIEL	
1. *dīxerĭmus*	
2. *dīxerĭtis*	
3. *dīxerint*.	

Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Le subjonctif issu d'un ancien optatif devait avoir un *-ī-* (comme *sīs*, *velīs*), le futur antérieur un *-ĭ-* (comme *erĭs*). On a encore des traces de cette distinction, surtout aux formes de 1re et de 2e pers. du pl., chez les poètes archaïques. On trouve en effet les subjonctifs : *vēnerīmus*, dans Plaute, Bacch. 1132, *meminerīmus*, Cist. 11 ; *dīxerītis* MG. 862 ; dans Ennius *dederītis* Ann. 194 ; dans Térence *nōrīmus* Ad. 271 ; et les futurs *diffrēgĕrĭtis*, *vīdĕrĭtis* dans Plaute MG. 156-157.

Des confusions devaient se produire à la 3e personne du singulier, où le subjonctif **dīxerīt* aboutissait à *dīxerĭt* (comme **audīt* à *audĭt*), et à la

3e personne du pluriel, où, pour éviter une similitude avec la 3e personne du pluriel du présent du perfectum, à **dīxĕrunt* (comme *ĕrunt*) s'était substituée la forme d'optatif *dīxerint* (comme *sint*, *velint*).

Étant donné d'une part ces deux confusions, et d'autre part la rareté de ces formes, la confusion s'est également étendue aux autres personnes. Ainsi :

2e pers. du sing. : Plaute a *flēverīs*, *occēperīs*, *vīcerīs* au futur, *meminerĭs* au subjonctif ; de même on lit sur une inscription un futur antérieur *ambulareis*, avec *ei* notant *ī*, C. I. L. I², 1431.

3e pers. du sing. : On a même un futur *addūxerīt* chez Plaute, Merc. 924. Au pluriel Virgile scande *ēgerĭmus* un subjonctif parfait (En. VI, 514), et Ovide *dederītis* un futur antérieur (Métam. VI, 357) ; d'ailleurs ici **ēgĕrīmus* et **dĕdĕrĭtis* seraient impossibles dans l'hexamètre.

On peut donc rétablir ainsi la conjugaison primitive :

Fut. ant	Parf. du subj.
SINGULIER	
1. *dīxerō*	*dīxerim*
2. *dīxerĭs*	**dīxerīs*
3. *dīxerĭt*	**dīxerīt*

PLURIEL

1.	*dīxerīmus*	*dīxerīmus*
2.	*dīxerītis*	*dīxerītis*
3.	**dīxerunt*	*dīxerint.*

Formes non personnelles.

303. *Infinitif parfait.* — Il se forme en ajoutant au thème du parfait le suffixe *-is-se* qui est composé de l'élément *-is-* du perfectum, et de la désinence d'infinitif *-se* : ainsi *ămāv-isse, monu-isse, lēg-isse, audīv-isse*, etc. Sur les formes contractes *amāsse, dēlēsse, nōsse, audīsse*, voir plus haut § 294.

Il n'y a pas de participe passé actif.

304. *Participe passé passif.* — Le rôle du participe passé passif est joué en latin par un ancien adjectif verbal en *-*to*-. Cet adjectif indiquait que le sujet avait la qualité exprimée par le verbe ; il pouvait avoir le sens actif aussi bien que le sens passif : on disait *homō pōtus, cēnātus, prānsus* « un homme qui a bu, dîné, déjeuné », *homō dēspērātus* « un homme désespéré » (cf. fr. *un homme entendu*, all. « ein studierter Mann »), comme *homō vulnerātus* « un homme blessé ».

Ce double sens explique l'emploi de l'adjectif en *-*to*- pour former le parfait des déponents (*secūtus sum* « je suis ayant suivi »), et des verbes dits

semi-déponents *audeō, fīdō, gaudeō, soleō : ausus sum, fīsus sum, gāvīsus sum, solitus sum*. Il explique également comment certains participes passés s'emploient avec un sens actif, par ex. *cautus* « qui est sur ses gardes » de *caveō* ; *scītus* « qui sait » de *sciō*, et comment d'autre part certains participes passés de déponents ont le sens passif, cf. *meditātus* « médité », *rătus* « compté », etc.

L'adjectif verbal en *-*to*-.

305. Primitivement, le participe passé était indépendant du thème de l'infectum et du perfectum ; il était formé du suffixe *-*to*- ajouté directement à la racine verbale, dépourvue de suffixe et sous sa forme réduite. Quelques traces de l'état indo-européen sont encore conservées en latin :

A. Alternance *ē/ə* (représenté par *ă*) :

serō	*sē-vī*	*sătus*
reor	(rac. **rē*-, *rē-rī*)	*rătus*
dō « je place »		*condĭtus* (de **condătos*)
		gr. θετός.

B. Alternance *ō/ə* (*ă*) :

dō « je donne »	*dătus*, gr. δοτός·
(*g*)*nōscō*	*a-, co-gnĭtus*

de **a*-, **co-gnătos* ; *nōtus* est analogique de *nōvī*.

C. Alternance *ā/ə* (*ă*) :

stō	*stătus*, gr. στᾰτός.

D. Alternance *ī/ĭ* :

ciō	*-cĭtus* (*con-*, *ex-*, *in-*, *per-*) à côté de *ac-cītus* analogique de *ac-cīvī*.
mittō de **mītō*	*mĭssus*

E. Alternance *ei/ĭ* :

dīcō	*dĭctus* (cf. ital. *detto*, fr. *Benoît* de *Benedĭctum* ; *dit* de **dīctum* est analogique du parfait *dīxī*)
eō	*ĭtum*, gr. ἰτέον
linō	*lĭtus*
sinō	*sĭtus*

F. Alternance *eu/ŭ* :

dūcō	*dŭctus* (ital. *dotto*)
ūrō	*ŭstus* (skr. *uṣṭaḥ* « brûlé »)

G. Dans les racines dissyllabiques :

gignō (racine dissyllabique **genə-* représentée en latin par *genĭtor*, *genĕtrix*, dont le degré réduit est normalement en latin **gnā-*) ; (*g*)*nātus* (*genĭtus* est refait sur le supin *genitum*, issu régulièrement de **genə-tum*, avec vocalisme *e* de la racine).

sternō (degré réduit **strā-*), *strātus* (sur lequel a été refait *strāvī*, cf. plus haut § 289 ; *sprētus* au lieu de **sprātus* a été au contraire refait sur *sprēvī* comme *decrētus* sur *decrēvī*).

tetulī (rac. **telə-*, gr. τελα-μών, degré réduit **tlā-*) *(*t*)*lātus*.

Mais ces restes sont peu nombreux, et apparaissent en latin même comme des archaïsmes figés et peu vivants. En dehors de ces formations anciennes, deux cas sont à considérer, suivant que la racine se termine par une consonne ou par une voyelle.

Verbes dont la racine se termine par une consonne.

306. Le suffixe s'ajoute à la racine, ainsi :

clepō	*cleptus*
queror (de **quesor*)	*questus*
tingō	*tinctus*
coquō	*coctus*
scrībō	*scrīptus*.

Les verbes à suffixes et à infixe perdent souvent ces éléments au participe passé :

apiscor	*aptus*
nanciscor	*nactus*

mordeō	*morsus*
capiō	*captus*
jaciō	*jactus*
rapiō	*raptus*
aperiō	*apertus*
veniō	*ventum*, gr. βατός de *g^{w}n̥-tó-s*
vincio	*vinctus*.

Néanmoins dans bien des cas, l'analogie a généralisé l'infixe ou le suffixe dans toutes les formes de la conjugaison, notamment dans les verbes à nasale, cf. § 198. Sur l'influence du parfait, voir § 262.

Verbes dont le radical se termine par une voyelle.

307. I. Tous les verbes des première, deuxième, troisième, quatrième conjugaisons qui ont le parfait en *-āvī*, *-ēvī*, *-īvī*, ainsi que les dénominatifs en *-uō* de la troisième, ont une voyelle longue au participe passé :

amō	*amāvī*	*amātus*
plantō	*plantāvī*	*plantātus*
pleō	*plēvī*	*plētus*
quaerō	*quaesīvī*	*quaesītus*
audiō	*audīvī*	*audītus*
statuō	*statuī* (de **statūvī*)	*statūtus*.

Sur ce dernier ont été créés :

solvō (*soluō*)	*solūtus*
volvō (*voluō*)	*volūtus*

et d'après ceux-ci :

loquor	*locūtus*
sequor	*secūtus*.

Note. — *Sepultus* de *sepeliō*, *sepelīvī* fait exception ; *sepelītus* qui, d'après Priscien G. L. II, 546 K, était employé par Caton, est conforme aux habitudes latines. Sans doute *sepelīvī* est-il analogique de *audīvī* et a remplacé un ancien **sepeluī* (cf. *aperiō*, *aperuī*, *apertus*).

II. Les verbes en *-āre*, *-ēre*, *-ĕre*, *-īre* qui ont le parfait en *-uī* ont le participe passé en *-ĭtus*, ou en *-tus* :

a)

domō	*domuī*	*domĭtus*
moneō	*monuī*	*monĭtus*
molō	*moluī*	*molĭtus*

b)

secō	*secuī*	*sectus*
doceō	*docuī*	*doctus*
misceō (de **mik-sk-eyō*)	*miscuī*	*mixtus*
torreō	*torruī*	*tostus* (de **torstos*)
alō	*aluī*	*altus* (et *alitus*)
colo	*coluī*	*cultus*

(Sur *-ol* > *-ul-*, voir Niedermann § 18.)

c) Les verbes en *-vō* et en *-veō* ont également perdu *-ĭ-* :

caveō	*cāvī*	*cautus* (*cavitum* C. I. L. I[1], 200, 6)
faveō	*fāvī*	*fautum* (v. lat. *favitor*)
foveō	*fōvī*	*fōtus*
moveō	*mōvī*	*mōtus*
juvō	*jūvī*	*jūtus*
lavō	*lāvī*	*lautus* (*lōtus*).

Note I. — De même que la langue tendait à généraliser le parfait en *-āvī* dans la première conjugaison, elle a tendu à substituer *-ātūs* à *-ĭtus* ; d'où *praestātus*, *plicātus*, *lavâtus*, *secātus* etc. Horace emploie déjà *implicāta* Epod. 5, 15, *intonāta* ibid. 2, 51, *sonātūrum* Sat. I, 4, 44, *necātus* Od. I, 29, 6 à côté de *implicitum* Art Poét. 424, *ēnectus* Epit. I, 7, 87.

Note II. — Le participe en *-itus* a été étendu à quelques verbes qui ne l'avaient pas primitivement : ainsi *fugĭtus* de *fugere*, malgré *fūgī*, et *bibĭtus* de *bibere*, forme tardive qui a remplacé *pōtus*, adjectif verbal de la racine **pō-* (cf. *pōculum*, gr. πῶ-μα) et qui servait de participe passé passif à *bibō*. De même *fruitus* a remplacé *frūctus*, de *fruor*.

Note III. — D'après *audīre* : *audītus* ont été créées les formes analogiques du latin populaire : *opperītus*, *sallītus*, *sancītus*.

Changements phonétiques.

308. L'union du suffixe **-to-* avec la consonne finale du thème ou de la racine a amené une série de changements phonétiques, aussi bien dans le vocalisme que dans le consonantisme.

I. Vocalisme

A. Le passage de *-ol-* à *-ul-* en syllabe fermée a déjà été signalé § 307, II.

B. Sur le passage de *i* à *e* dans des cas comme *effectus* de *efficiō*, *retentus* de *retineō*, etc., voir Niedermann §§ 10, 3 b, c et 13.

C. Allongement de la voyelle radicale.

1. Sur l'allongement dans *sēnsus*, *pēnsus*, *mēnsus*, *pānsus* etc., voir Niedermann §§ 25, 2 et 87.

2. Quand la racine se termine par l'explosive gutturale sonore *g*, le groupe voyelle brève + sonore + *t* aboutit à voyelle longue + sourde + *t* :

$$\breve{a}, \breve{e} + g + t > \bar{a}, \bar{e} + c + t$$

ăgō, *āctus* (avec apex C. I. L. VI, 1377 ; cf. *adāctus* en face de *affĕctus*)
frăngō, *frāctus* (cf. *effrāctus* en face de *effrĭngō*)
păngō, *pāctus* (cf. *com-pāctus* à côté de *compĭngō*)
tăngō, *tāctus* (cf. *contāctus* à côté de *contĭngō*)
lĕgō, *lēctus* (avec apex C. I. L. XI, 1826)

regō, rēctus (fr. *d-roit*, ital. *ritto*)
tegō, tēctus (fr. *toit*)
Voir Niedermann §§ 26 et 62, 1.

En ce cas néanmoins, *ĭ* ne s'allonge pas :

strĭngō, strĭctus (fr. *étroit*, ital. *stretto*).

Ceci tient sans doute à ce que les voyelles fermées telles que *i* s'allongent moins facilement que les voyelles plus ouvertes du type *a*, *e*, *o*.

3. Quand la racine se termine par l'explosive dentale sonore *d*, le groupe *d* + *t* aboutit à *-ss-*, mais la voyelle précédente ne s'allonge pas. On a bien :

cadō	*cāsus*
edō « je mange »	*ēsus*

mais *cāsus* a subi l'influence du supin *cāsum* où le degré long de la racine est normal (cf. Meillet, M. S. L. XV, 265), et *ēsus* est analogique des formes avec *ē* : *ēdī*, *ēs*, etc.

Ailleurs la brève est constante :

pandō	*păssus* (à côté de *pānsus*)
sedeō	*sĕssum* (malgré *sēdī*)
fodiō	*fŏssus* (malgré *fōdī*).

Pour la voyelle *ĭ* :

findō	*fĭssus*
scindō	*scĭssus*.

Vīsus de *videō* a subi l'influence de *vīdī*, et *dīvīsus*

de *dīvĭdō*, celle de *dīvīsī* ; *gāvīsus* de *gaudeō* n'est pas clair.

Note. — Il n'y a pas d'exemples sûrs pour racine se terminant par l'explosive labiale sonore *b* : *nūbō*, *scrībō* ont une longue ; *scăbō* n'a pas de participe passé.

II. Consonantisme

A. Sur les simplifications et les assimilations qui se produisent à l'intérieur des groupes de deux ou trois consonnes, voir Niedermann §§ 61 sqq. 82, 83, 89, 90.

B. Le passage de *t*, *d* + *t* à *-ss-* a amené dans une série de verbes des coïncidences entre le parfait en *-sī* et le participe en *-sus*, cf. § 284. Ainsi :

jubeō (*b* représente un anc. **dh*)	*jussī*	*jussus*
rīdeō	*rīsī*	*rīsus* (de **rīd-tos*)
suādeō	*suāsī*	*suāsum*
mittō	*mīsī*	*missus*
sentiō	*sēnsī*	*sēnsus*.

Extension du type en *-sus*.

309. Aussi la langue a-t-elle bâti sur des parfaits en *-sī* un grand nombre de participes analogiques en *-sus*. Ainsi :

A. *maneō*	*mānsī*	*mānsus*

Le dérivé archaïque *mantāre* a un consonantisme correct.

B. Le groupe des verbes en *-ctō* :

flectō	*flexī*	*flexus*
amplector		*amplexus*

C. Des verbes à gutturale :

mergō	*mersī*	*mersus* (en face de v. lat. *mertāre*)
mulceō	*mulsī*	*mulsus*
mulgeō	*mulsī*	*mulsus*
spargō	*sparsī*	*sparsus*
tergō	*tersī*	*tersus*
fluō (de *-flug*^{w}*ō*)	*flūxī*	*flūxus* (*flūctus* chez Priscien G. L. II, 488 K.)
fīvō	*fīxī*	*fīxus* (*fīctus* dans Varron R. R. III, 7, 4)

qui s'opposent aux formes phonétiques :

farciō	*farsī*	*fartus* (de **farctos*)
frīgō	*frīxī*	*frīctus*
fulciō	*fulsī*	*fultus*
sarciō	*sarsī*	*sartus*
torqueō	*torsī*	*tortus*.

D. Verbes en *-llō*. Quelques verbes en *-llō* où

le groupe *-ll-* est issu de *-ld-* avaient phonétiquement leur participe en *-sus*.

Ainsi :

sallō	*salsus*
per-cellō	*per-celsus*

D'où, par analogie, dans certains verbes où *-ll-* représente un ancien *-ln-* :

fallō	*falsus*
pellō	*pulsus* (à côté de v. lat. *pultāre*)
vello	*volsus*

et même dans un verbe en *-rr-* :

currō	*cursus*.

310. Une fois ce type créé, il s'est étendu indéfiniment ; ainsi :

lābor	*lāpsus*

(probablement d'après *cāsum* qui en est voisin par le sens ; on attendrait **lāptus* comme *scrīptus* de *scrībō*).

premō, pressus, d'après *pressī*, sur le modèle *jussī, jussus*

mētior, mēnsus d'après *pēnsus*, voisin de sens

abscondō, abscōnsus en face de *conditus*, d'après *pendō, pēnsus*

censeō, cēnsus (on attendrait **censtus*).

Plus tard d'ailleurs la langue a refait *censĭtus* d'après *censuī*, sur le modèle *monuī*, *monĭtus*; et même à basse époque, sur *censēre*, *cēnsētus*.

Formes anomales.

311. Une forme anomale est *mortuus* au lieu de **mortus* (cf. *ortus* de *orior*); *mortuus* (*mortuos*) a emprunté la finale de *vīvus* (*uīuos*) avec lequel il formait un couple.

Fefellitus (Pétrone 61, 8), *impulitus*, *pepercitus* sont des barbarismes tardifs créés sur les parfaits *pepercī*, *impulī*, *pepercī*; cf. inversement le parfait *diffūsī* d'après *diffūsus*, § 278.

312. Tel est, dans ses grandes lignes, l'état du participe passé latin : son autonomie primitive a été petit à petit restreinte par des actions analogiques de toute sorte, par la tendance à unir étroitement le parfait et le participe passé, à réduire les thèmes verbaux, à créer des « conjugaisons ».

Ce participe passé a joué en latin un rôle immense; il a fourni tout le perfectum du passif etud déponent, une grand e partie des formes d'infinitif; enfin c'est sur ce thème qu'ont été bâties toutes les formations nominales tirées du verbe : les abstraits en *-tiō*, les noms d'action en *-tus*, les noms d'agent en *-tor*, avec leurs nombreux dérivés.

Parfait passif et déponent.

313. A la différence de l'actif qui a un infectum et un perfectum simple, le passif et le déponent ont un infectum simple, mais un perfectum composé d'un participe et d'un auxiliaire, ce qui est l'amorce de la conjugaison périphrastique des langues romanes.

Le parfait du passif et du déponent est en effet formé du participe en **-to-* accompagné des différents temps et modes de *esse*. Ce participe, marquant l'état ou l'action achevée, pouvait facilement s'adapter à l'expression du parfait. Ainsi se sont créés *amātus sum*, *eram*, *erō*, *sim*, *essem*, *esse*. Étant donné la valeur du participe passé, une phrase telle que *hic mūrus bene cōnstructus est* signifiait à la fois « ce mur est bien construit » (parfait) et « ce mur fut bien construit » (passé). Pour distinguer les deux sens, le latin tendit peu à peu à opposer l'infectum de l'auxiliaire *sum* au perfectum *fuī* : *cōnstructus est* et *cōnstructus fuit*, la première forme marquant l'état ou le résultat acquis, la seconde servant à l'expression du passé. Une fois cette opposition créée, l'infectum *amor* devait peu à peu s'éliminer. En effet l'infectum du passif n'a pas survécu dans les langues romanes qui ont développé le type avec auxiliaire, opposant le présent *je suis aimé* au parfait *je fus aimé*.

Formes dérivées du participe passé passif.

314. Sur le radical du participe passé passif sont formés :

1° l'*infinitif futur* et le *participe futur actifs*.

a) A l'époque archaïque l'infinitif futur actif est un mot invariable en *-tūrum* (*-sūrum*) :

amātūrum, monitūrum, lectūrum, captūrum, audītūrum.

Priscien (G. L. K. II, 475) cite une phrase de Caton : *illi polliciti sese facturum omnia*; et d'après Gellius, Cicéron écrivait encore (Verr. II, v, 65, 167) : *hanc rem sibi praesidio futurum.* Il s'agit sans doute d'une forme composée du supin en *-um* (*amātum*) et d'une forme d'un infinitif de *sum*, **er-om* de **es-om*, disparue en latin, mais conservée en osco-ombrien, osq. *ezum*, ombr. *erom* « esse » : ainsi **amātu(m) erom* aurait abouti à *amāturum.* De cette façon s'expliquerait l'invariabilité primitive de la forme.

Cet infinitif invariable a été remplacé dans le latin classique par une forme complexe, composée du participe correspondant en *-tūrus* (*-sūrus*), *-a*, *-um* accompagné de *esse*, et qui naturellement s'accorda avec le nom s'y rapportant : *amātūrus, -a, -um esse, monitūrus, -a, -um esse* etc., sans doute

d'après l'infinitif parfait passif *amātus, -a, -um esse.*

b) Quelques participes futurs sont formés analogiquement sur le thème du présent :

moritūrus, oritūrus, paritūrus d'après *morior, orior, pariō.*

Le participe futur de *esse* est *fūtūrus*, dérivé comme *fore* de la racine **bhewə-/*bhū-*, cf. plus haut § 237.

Naturellement, là où les formes en *-āvī*, *-ātum* se sont substituées à *-uī*, *-ītum* se sont créés des participes tels que *juvātūrus, sonātūrus, secātūrus.*

Supin.

315. Le supin est un substantif verbal formé à l'aide du suffixe **-tu-*, qui était primitivement précédé du degré plein de la racine, au contraire de l'adjectif verbal en **-to-* devant lequel il y avait le degré réduit. Quelques traces de cet état ancien apparaissent encore en latin : *cāsum* de **kād-tum* ; *geni-tum* en face de *nātus* ; *stāturum* (forme composée de supin) en face de *stătus*, cf. skr. *sthā́tum* et *sthitáḥ*. Partout ailleurs le supin a le même vocalisme que le participe en *-tus*.

Le supin a deux cas :

1° un accusatif en *-um* : *amā-tum, moni-tum, lēc-tum, captum, audītum*, employé seulement après

les verbes de mouvement (*īre*, *venīre*); dans la langue des comiques, cet accusatif joint à *īre* forme une sorte de conjugaison périphrastique, cf. Plaute Aul. 736 (sept. troch.) :

quam ob rem ita faceres meque meosque perditum
ires liberos.

2° un datif-ablatif en *-ū*, usité après les adjectifs *mīrābile visū* « admirable à voir », *facile dictū* « facile à dire ».

Plaute distingue même encore par la forme le datif en *-uī* : *res lepida memoratuī* « chose agréable à dire » Bacch. 62 et l'ablatif en *-ū* : *opsonatū redeō* Men. 288 « je reviens de faire mon marché ».

La langue classique n'emploie plus le supin qu'avec la valeur de datif, comme complément d'adjectif, et quelquefois avec *fas est*, *opus est* : *quod scitū opus est*, Cic. De invent. I, 20, 28, *si hoc fās est dictū*, id. Tusc. 5, 13, 38.

Dans le latin populaire et en poésie, le supin a été remplacé par l'infinitif; cf. Virgile En. I, 527 :

non nos aut ferro Libycos populare penatis
venimus

de même dans la prose postclassique : Quintilien Inst. Or. 10, 1, 96, *legī dignus*. Il n'a pas survécu dans les langues romanes.

Infinitif futur passif.

316. Il est formé de l'accusatif du supin joint à l'infinitif impersonnel du verbe « aller ». On a donc :

amātum-īrī, monitum-īrī, lēctum-īrī, captum-īrī, audītum-īrī.

Gellius cite cette phrase de Caton : *atque evenit ita, Quirites, ubi in hac contumelia, quae mihi per hujusce petulantiam factum itur, rei quoque publicae medius fidius miserear, Quirites* (N. A. X, 14). De *factum ītur* « on va faire » l'infinitif était naturellement *factum īrī*. Ce procédé de formation se laisse encore apercevoir dans cette phrase de Térence Ad. 694 (septén. troch.) :

credebas dormienti haec tibi confecturos deos ?
et illam sine tua opera in cubiculum iri deductum domum ?

« et qu'on allait te la mener, (qu'on te la mènerait) chez toi, dans ton lit ». *Ire* étant un verbe intransitif et par conséquent sans passif, *amātum īrī* n'a pu se créer qu'à l'époque où l'infinitif en *-ī* apparaissait comme ayant la valeur d'un impersonnel. Ceci indique l'importance considérable du sens impersonnel dans le passif latin.

Irī chez les auteurs archaïques est parfois rem-

placé par son doublet *īrier*, Plaute Rud. 1242 (sén. iamb.) :

mihi istaec videtur praeda praedatum irier.

Quand la soudure entre les deux éléments fut accomplie, l'*m* intervocalique s'amuit (cf. *circuitus* de *circum-itus*), d'où *datuīrī*, *sublātuīrī*, etc.

BIBLIOGRAPHIE

A. MEILLET, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 3ᵉ éd., Paris, 1912.

A. MEILLET, *De quelques innovations de la déclinaison latine*, Paris, KLINCKSIECK, 1906.

A. MEILLET, *Observations sur le verbe latin*, Mém. Soc. Ling. XIII, 350 sqq.

K. BRUGMANN, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, II. Band, I. Teil, zweite Bearbeitung, Strasbourg, 1906; II. Teil, 1. Lieferung, 1909 ; 2. Lieferung, 1911 ; III. Teil, 1. Lieferung, 1913.

K. BRUGMANN, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. française, Paris, KLINCKSIECK, 1905.

F. STOLZ et J. H. SCHMALZ, *Lateinische Grammatik*, 4ᵉ éd., Munich, 1910.

F. NEUE, *Formenlehre der lateinischen Sprache*, 3ᵉ éd. de C. WAGENER, Berlin, 1892-1902.

1. Cette bibliographie ne mentionne pas les ouvrages qui sont indiqués dans la bibliographie de M. Niedermann, et dont il n'a pas paru de nouvelle édition.

F. Bücheler, *Précis de la déclinaison latine*, trad. par L. Havet, Paris, 1875.

L. Job, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, Paris, 1893.

A. Ernout, *Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine*, Paris, 1909.

M. Niedermann, *Phonétique historique du latin*, Paris, Klincksieck, 1906.

A. Walde, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, 2e éd., Heidelberg, 1910.

INDEX

DES AUTEURS LES PLUS FRÉQUEMMENT CITÉS

C. I. L. = Corpus Inscriptionum Latinarum. (La 2e édition du premier volume est citée d'après E. Diehl, *Altlateinische Inschriften*, Bonn, 1911.)

G. L. K. = Grammatici latini ex recensione H. Keilii.

Festus (F) Pauli Festus (P. F.) = Sexti Pompei Festi de verborum significatu quae supersunt, ed. Aem. Thewrewk de Ponor (Th. P.), Budapest, 1889[1].

Ribb. = Scaenicae Romanorum poesis fragmenta, tertiis curis recognovit Otto Ribbeck, Leipzig, 1897 et 1898.

Ennius = Ennianae poesis reliquiae, recens. I. Vahlen, 2e éd., Leipzig, 1903.

Lucilius = C. Lucilii Carminum reliquiae, rec. Fr. Marx, Leipzig, 1904-1905.

Plautus = T. Macci Plauti Comoediae, rec. W. M. Lindsay, Oxford, 1903.

Térence = P. Terenti Comoediae, ed. Fr. Umpfenbach, Berlin 1870.

Lucrèce = Lucreti de rerum natura libri rex, rec. C. Bailey, Oxford, 1898.

---

1. Une nouvelle édition de Festus, par M. Lindsay, vient de paraître à Leipzig, Teubner, 1913.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

La déclinaison latine

DEUXIÈME PARTIE

La conjugaison latine

Le Présent

INDEX

(Les chiffres renvoient aux pages.)

F

G

H

I

J

L

Q

R

S

T

U

V

ERRATA

P. 16, l. 5, lire *iēns*
P. 36, l. 22 » *Sōcrātē*
P. 54, l. 16 » meddíss
P. 69, l. 9 » *flāmen*
l. 24 » *jūdex*
P. 83, l. 16 » *gentĕ*
P. 98, l. 4 » devait
l. 26 » Empire
P. 107, l. 11 » *φεροντ-yᾰ
P. 108, l. 10 » *σϜᾱδ-¯yοσ-α
P. 114, l. 2 » doublets
P. 129, l. 2 » Trin. 14
P. 194, l. 24 » *indō*
P. 208, l. 8 » *vegeō*
P. 224, l. 12 » *scībās*
P. 230, l. 9 » *praesā-*
l. 11 » *haurī-*
P. 238, l. 23 ajouter : et des formes à première syllabe longue, telles que *dōnā*, *mōnstrā*, *torquē*, *augē*, où la voyelle longue finale échappait à l'abrègement.
P. 286, l. 21 supprimer *angō*, *anxī*, *anctus* (cf. ligne 12).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

Expédition franco contre envoi du prix en mandat de poste.

I

Observations sur les Exercices de Traduction du Français en Latin, d'après la Préface du *Dictionnaire allemand-latin* de C. F. Ingerslev, par F. Antoine, avec Préface, par E. Benoist. 1880. In-12 cartonné .... *épuisé.*

II

Manuel d'orthographe latine, d'après le *Manuel* de W. Brambach, trad., augmenté de notes et d'explicat., par F. Antoine. In-12. 1 fr. 50
Cartonné .... 2 fr. »

III

Traité de métrique grecque et latine, par F. Plessis. 1889. In-12 cartonné .... *épuisé*

IV

Mètres lyriques d'Horace, d'après les résultats de la *Métrique Moderne*, par H. Schiller, traduit sur la 2e édition allemande et augmenté de *Notions élémentaires de musique appliquée à la métrique*, par O. Riemann. 1883. In-12 .... 1 fr. 50
Cartonné .... 2 fr. »

V

Règles fondamentales de la Syntaxe grecque, d'après l'ouvrage de A. von Bamberg, par Ch. Cucuel, sous la direction de O. Riemann. *4e édition, revue* par E. Audouin. 1901. In-12 cartonné .... 3 fr.

VI

L'Armée romaine au temps de César, par F. Kraner, ouvrage traduit de l'allemand, annoté et complété, sous la direction de E. Benoist, par L. Baldy et G. Larroumet. 1882. In-12 avec 5 planches doubles en chromolithographie, cartonné .... *épuisé*

VII

Stylistique latine, par E. Berger, traduite de l'allemand et remaniée par M. Bonnet et F. Gache. *4e édition*, revue et augmentée. 1913. In-12 cartonné .... 3 fr. 50

VIII

Phraséologie latine, par C. Meissner, traduite de l'allemand et augmentée de l'indication de la source des passages cités, par C. Pascal. *5e édition* augmentée d'une liste de proverbes latins. 1911. In-12 cartonné .... 4 fr.

IX

Histoire abrégée de la Littérature romaine, par H. Bender, traduite de l'allemand, par J. Vessereau, avec Introduction et Notes par F. Plessis. 1885. In-12 cartonné .... *épuisé*

X

Étude sur l'Armée grecque, pour sevir à l'explication des ouvrages historiques de *Xénophon*, d'après F. Vollbrecht et H. Köchly, par C. Pascal. 1886. In-12, avec 20 figures dans le texte et 3 planches doubles, cartonné .... 2 fr. 50

XI

Syntaxe latine, d'après les principes de la grammaire historique, par O. Riemann. *5e édition*, revue par Paul Lejay. 1908. In-12 cartonné .... 6 fr.

XII

Métrologie grecque et romaine, par J. Wex, traduite de l'allemand sur la 2e édition et adaptée aux besoins des élèves français par P. Monet, avec Introduction par H. Goelzer. 1886. In-12 cartonné. 2 fr. 50

XIII

Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. Mahaffy, par F. Gache et H. Dumény. 1887. In-12 cartonné .... 1 fr. 50

XIV

L'Art nautique dans l'antiquité et spécialement en Grèce, d'après A. Breusing, accompagné d'éclaircissements et de comparaisons avec les usages et les procédés de la marine actuelle, par J. Vars, avec introduction par le contre-amiral A. Vallon. 1887. In-12, avec planche et 56 figures intercalées dans le texte, cartonné... 3 fr. 50

XV

Traité élémentaire d'Accentuation latine, suivi d'un *Questionnaire* à l'usage des classes, par l'abbé Viot, 4e édition publiée par les soins de P. Viollet. 1888. In-12 cartonné .... 1 fr.

XVI

Nouvelle Grammaire latine, rédigée sur un plan nouveau par E. Haenny. 1889. In-12 cartonné .... 3 fr.

XVII

Chronologie de l'Empire romain, publiée sous la direction de R. Cagnat, par G. Goyau. 1891. In-12 cartonné .... 6 fr.

XVIII

Éléments de Paléographie grecque, d'après la *Griechische Palæographie* de V. Gardthausen, par C. Cucuel. 1891. In-12, avec 2 planches doubles en lithographie, cartonné .... 3 fr. 50

XIX

Exemples de Syntaxe grecque, pour servir à la *Traduction du français en grec*, et précédés d'un *Résumé des règles principales de la Syntaxe Attique*, par N. Hamant et J. Rech, avec Introduction par Am. Hauvette. 1891. In-12 cartonné .... 2 fr. 50

XX

Étude sommaire des Dialectes grecs littéraires (autres que l'*Attique*) : *Homérique, Nouvel-Ionien, Dorien, Eolien*, par E. Audouin, avec Préface par O. Riemann. 1891. In-12 cartonné .... 3 fr.

XXI

Méthode pratique de Thème grec, par L. Arnould. 1892. In-12 cartonné .... 1 fr.

XXII

Les Caractères de la langue latine, par F. O. Weise, traduit de l'allemand par F. Antoine. 1896. In-12 cartonné .... 3 fr.

XXIII

La Grammaire appliquée, ou *Série synoptique de thèmes grecs et latins* sur un chapitre de *Montesquieu*, avec une Introduction théorique et un Appendice contenant des conseils pour les versions grecques et latines, par L.-E. Chevaldin. 1897. In-12 cartonné. 2 fr. 50

XXIV

Introduction à la critique des textes latins, basée sur le texte de Plaute, par W. M. Lindsay, traduit par J. P. Walting. 1898. In-12 cartonné .... 2 fr. 50

XXV

Traité de métrique grecque, par P. Masqueray. 1899. In-12 cartonné .... 3 fr. 50

XXVI

Lexique de topographie romaine, par M. Homo, avec une introduction de R. Cagnat. 1900. In-12, avec un grand plan général colorié de l'ancienne Rome et 6 plans de détail, cartonné ....

Nouvelle Collection à l'usage des Classes (*Suite*).

XXVII

Traité d'Accentuation grecque, par J. Vendryes, 1904. In-12 cartonné ... 3 fr. 50

XXVIII

Précis de phonétique historique du latin, par Max Niedermann, avec un Avant-Propos de A. Meillet. 1906. In-12 cartonné. 2 fr. 50

XXIX

La prononciation du latin, par Alcide Macé. 1911. In-12 cartonné. 2 fr.

XXX

Lexique de géographie ancienne, par Maurice Besnier avec une Préface de R. Cagnat. 1914. In-12 cartonné ... 10 fr.

XXXI

Conseils pratiques pour la traduction du latin, par J. Marouzeau. 1914. In-12 cartonné ... 1 fr.

DEUXIÈME SÉRIE

I

A short History of the English Language and Literature for the use of French Students, by J. Parmentier. 1887. In-12 cartonné. 3 fr. 50

II

Chrestomathie de l'ancien français (IXe-XVe siècles), texte, traduction et glossaire, par E. Devillard. 1887. In-12 cartonné 3 fr. 50

III

Précis historique de phonétique française, par E. Bourciez, *3e édition* revue et corrigée. 1907. In-12 cartonné ... 3 fr. 50

IV

Précis d'histoire de la littérature allemande, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques, par L. W. Cart. 1898. In-12 cartonné ... 3 fr. 50

V

Précis de Phonétique historique de l'Allemand, accompagné de notions de phonétique descriptive, avec 2 figures et une carte coloriée, par F. Piquet. 1907. In-12 cartonné ... 3 fr. 50

VI

Éléments de Linguistique romane, par E. Bourciez, 1910. In-12 cartonné ... 6 fr.

SÉRIE SUPPLÉMENTAIRE

I

Métrique sacrée des Grecs et des Romains, par E. Cézard, 1911. In-12 cartonné ... 8 fr.

Traité de Stylistique française, par Ch. Bally. 1909. 2 vol. in-8° cartonnés ... 11 fr. 25

EN DISTRIBUTION : *Catalogue de livres anciens*, Nouvelle Série.
V : Histoire de l'Europe.
VI : Philologie classique : histoire et archéologie grecques et romaines.
VII : Sciences mathématiques, physiques et naturelles.
VIII : Langues et littératures des peuples germaniques.

Envoi franco sur demande.

